1997

LE

CANADA FRANÇAIS

PUBLICATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

VOL. VI

LE

CANADA FRANÇAIS

DEUXIÈME SÉRIE

DU

PARLER FRANÇAIS

COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PUBLICATION DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Vol. VI.

Février 1921 — Juin 1921

UNIVERSITÉ LAVAL, QUÉBEC

Imprimé par
L'ACTION SOCIALE, Ltée.
103, rue Sainte-Anne, 103
QUÉBEC

ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. Gilliéron *et l'abbé* Rousselot

—

Lettres françaises. Les lettres *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *b*, *d*, *n*, *f*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *t*, *v*, *z*, ont la même valeur qu'en français.

g = *g* dur (*g*âteau); *s* = *s* dure (*s*a); *œ* = *eu* français (h*eu*r*eu*x); *w* = *ou* semi-voyelle (*ou*i); *y* = *i* semi-voyelle (p*i*ed); *ẅ* = *u* semi-voyelle (h*u*ile); *ė* = *e* féminin (j*e*); *h* marque l'aspiration.

Lettres nouvelles. *u* = *ou* français (c*ou*c*ou*); *c* = *ch* français (*ch*ez).

Signes diacritiques. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *l̯* (son voisin de *l* + *y*, *l* mouillée italienne), *k̯* (son voisin de *k*+y), *g̯* (son voisin de *g*+*y*), *n̯* (*gn* français de a*gn*eau).—Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents : *ṭ*, *ḍ* (sons voisins de *t*+*s*, *d*+*z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti*, *du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes : *a* (*a* de p*a*tte), *e* (*e* de p*é*ril), *o* (*o* de b*o*tte), *œ* (*eu* de j*eu*ne).—Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées : *á* (*a* de p*â*te), *é* (*e* de chant*é*), *ó* (*o* de p*o*t), *œ́* (*eu* de *eu*x).—Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de il p*a*rt), *è* (*e* de p*è*re), *ò* (*o* de enc*o*re), *œ̀* (*eu* de p*eu*r).—Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de s*an*s), *ẽ* (*in* de v*in*), *õ* (*on* de p*on*t), *œ̃* (*un* de l*un*di).—Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves; *a*·, *i*·, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:*, *i:*, etc; précédées d'un accent, elles sont toniques: *'a*, *'i*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ* [*o*] = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

Vol. VI, No 1. QUÉBEC FÉVRIER 1921.

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

MONSEIGNEUR LINDSAY

Au moment où s'achève la composition de ce numéro de la revue, nous apprenons la mort de monseigneur Lindsay, prélat de Sa Sainteté, chanoine titulaire de Québec.

Cette mort est un deuil pour notre revue, née de *la Nouvelle-France,* dont Mgr Lindsay était le directeur, et du *Parler français.* Monseigneur Lindsay, qui sentait peser sur lui les années d'une vieillesse prématurée, avait souhaité depuis longtemps déjà la fusion des deux revues voisines, quand au mois de septembre 1918 ses vœux furent enfin réalisés. *Le Canada français,* qui parut alors, recevait un double héritage, celui de *la Nouvelle-France* que Mgr Lindsay avait dirigée pendant dix-huit ans, et celui du bulletin de la Société du Parler français, qui existait depuis 1902. L'héritage venu de *la Nouvelle-France* était à la fois précieux et honorable pour les lettres canadiennes. Notre revue devait continuer de tracer dans les domaines de notre vie intellectuelle un sillon bien commencé, et déjà fructueux.

Monseigneur Lindsay ne cessa jamais de s'intéresser à l'œuvre nouvelle, à notre cher *Canada français*. Il s'informait souvent de la revue, il se plaisait à souligner de son approbation judicieuse les articles qui attiraient davantage son attention, et surtout il voulut bien, aussi fréquemment que ses forces défaillantes le lui permirent, collaborer à la rédaction. Nous publions aujourd'hui même, dans ce numéro, les dernières lignes qui soient tombées de sa plume. Elles furent le dernier effort, toujours consciencieux, d'un esprit qui aima passionnément notre histoire et notre littérature.

* * *

Nous ne pouvons consacrer aujourd'hui, à la mémoire de ce vénéré prélat, l'éloge qu'il mérite. Le nom de monseigneur Lionel-Saint-Georges Lindsay reste comme l'un des plus considérables de la génération de prêtres qui nous a précédés ; il représente toute une vie faite de dignité personnelle, de vertus austères, de piété tendre et forte, de labeurs variés et soutenus.

D'abord éducateur très diligent au Collège de Lévis, dont il fut pendant de très nombreuses années l'âme dirigeante, il a laissé dans cette maison le souvenir d'un dévouement toujours égal aux tâches les plus nombreuses et les plus ardues. Et quand plus tard l'abbé Lindsay porta ailleurs son activité, il s'employa toujours à faire rendre à sa vie tout ce qu'elle portait de fécondité sacerdotale et intellectuelle. Son cours d'études classiques, fait au Séminaire de Québec, et où brillait déjà une intelligence très vive et très déliée, ses études philosophiques et théologiques poursuivies à Rome avec le plus grand succès, l'avaient préparé à une carrière qui devait se remplir des meilleurs travaux.

Mgr Lindsay aima tout particulièrement notre histoire. C'est vers elle, et surtout vers la petite histoire, si pleine

de surprises, de faits significatifs, de choses pittoresques, de leçons ignorées, qu'il porta son esprit inquisiteur. Pendant qu'il était aumônier des Ursulines de Québec, il prépara avec soin son livre sur *Notre-Dame de la Jeune-Lorette en la Nouvelle-France*, qui parut en 1900. Et l'on vit dans cet ouvrage le goût du détail, ce souci de la précision, ce sens du passé historique, qui étaient quelques-unes des qualités les plus précieuses du talent de Mgr Lindsay.

Devenu archiviste de l'Archevêché de Québec en 1907, il aimait à compulser et à mettre en œuvre les innombrables et très précieux matériaux que renferment les archives du palais épiscopal. Jusqu'à son dernier jour, il y employa ses loisirs à produire des études personnelles et à faire bénéficier les travailleurs des richesses qu'on lui avait confiées. Il y a quelques semaines encore, il se proposait de fournir au *Canada français* toute une série d'articles, de glanes historiques que nos lecteurs auraient sûrement appréciées. La mort a brusquement interrompu ces derniers travaux.

C'est à la fois par goût et par patriotisme que Mgr Lindsay aimait à s'occuper de notre histoire. Né à Montréal, en 1849, d'un père écossais et d'une mère canadienne-française, ce demi-français par le sang était tout entier canadien-français par le cœur. En réalité, nul ne fut plus que lui attaché à tout notre passé, à tous nos droits, à tous nos justes espoirs. Et personne ne fut plus que lui blessé par tant d'attaques déloyales, par tant d'empiètements, par tant d'ingratitudes dont a souffert notre race. Et c'était pour faire paraître en toute sa splendeur la beauté et la justice de notre cause qu'il se plaisait à écrire des pages où revivaient des souvenirs et des gloires du passé. C'est dans ces études que l'esprit de monseigneur Lindsay apprit avec quelle respectueuse fidélité il faut conserver les nécessaires traditions, comment il ne faut pas imprudemment rompre les liens

par où se tiennent en forte succession les faits dont se doit composer une grande histoire.

* * *

L'esprit laborieux de monseigneur Lindsay était aussi celui d'un artiste. Rien ne lui répugnait comme la médiocrité ; rien ne le passionnait comme le beau. Le beau dans l'art, sous toutes les formes honnêtes que l'art peut revêtir, tel fut toujours la recherche et l'enchantement de cette âme d'élite. Lui-même délicat, et d'une politesse de langage et de manières qu'on a toujours remarquée, il aimait tout ce qui porte la marque du bon goût et de la distinction. Il se plaisait à s'entourer d'œuvres d'art, et rien ne lui était plus agréable que de montrer à ses visiteurs les trésors de son musée domestique. La collection de tableaux qu'il sut acquérir, et dont la plupart sont maintenant à l'Université Laval, est une des plus précieuses qui soient.

L'artiste qu'était Mgr Lindsay se retrouvait dans le style dont il écrivit ses œuvres. Il aima l'élégance simple et lumineuse de la pensée ; il pratiqua toujours une langue sobre, précise, classique, qui s'ornait volontiers d'images gracieuses. On se souvient encore des lettres de voyage si alertes, si vivantes qu'il publia dans *la Nouvelle-France*, et où se rencontrèrent les meilleures qualités de sa prose. Mgr Lindsay aimait souvent, au cours des conversations familières, à faire pétiller d'une verve facile et délicate, un esprit qu'aiguisait sans cesse sa grande aptitude à observer et à juger. Le trait plaisant et spirituel émaillait volontiers ces libres causeries où se détendait une laborieuse austérité.

Mais ce que l'on ne pourra jamais trop louer dans la vie de monseigneur Lindsay, c'est le sens ecclésiastique qu'il donna à toute son activité. Il fut prêtre. Il le fut par cet esprit de foi robuste, cet esprit surnaturel qui se manifestait en toutes circonstances ; il le fut par ces désirs et ces actions d'apostolat qui se retrouvent en

toute sa carrière ; il le fut par ce zèle des âmes et cet amour de l'Église dont il brûla toujours ; il le fut par ce respect de l'autorité, cette abnégation sans réserve, ce goût du sacrifice personnel qui caractérisaient sa manière sacerdotale ; il le fut par ces dévouements obscurs, ignorés, que seuls ses intimes connaissaient, qui ont souvent surchargé sa vie, et qui l'ont faite à la fois plus belle et plus brève. Il ne savait rien refuser, soit qu'il crût que ses forces pouvaient toujours égaler sa charité, soit qu'il lui plût d'immoler au service des autres des énergies consacrées qu'il n'avait plus le droit d'épargner.

Une vie si bien remplie, si laborieuse, et qui fut si honorable au clergé canadien, attira sur l'abbé Lindsay les distinctions très méritées qui étonnèrent sa modestie. Il n'avait jamais recherché qu'une récompense ici-bas, celle d'avoir fait un peu de bien autour de lui, et d'avoir accompli avec zèle les tâches qu'on lui avait confiées.

* * *

L'ouvrier se repose maintenant dans la paix éternelle. Monseigneur Lindsay, après quelques jours de maladie seulement, est décédé ce matin, 10 février, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il meurt dans sa soixante-douzième année. Sa robuste constitution lui en promettait bien davantage. Il jouit maintenant de la suprême et inaltérable récompense. Pour nous qui travaillons après lui, nous n'oublierons pas les exemples qu'il a laissés. Nous nous efforcerons de tracer toujours selon la ligne de vérité qui fut la sienne, le sillon où il avait appliqué son persévérant effort. Ce sera, sans doute, pour *le Canada français* la façon la plus sûre d'honorer sa mémoire.

Sur la tombe du vénérable Prélat, qui avait bien voulu nous accorder son amitié et ses utiles concours, nous déposons avec les hommages de la revue, et avec nos prières, cette page hâtive où s'exprime une très pieuse reconnaissance.

Camille ROY, p^tre^.

UN CONTROVERSISTE CANADIEN

Nous avons déjà cité ailleurs[1] les *Lettres dogmatiques* composées, au debut du siècle dernier, par un curé canadien, J.-B. Boucher, de Laprairie, et dédiées à Monseigneur J.-O. Plessis, évêque de Québec.

Cet ouvrage, dont le manuscrit est conservé dans nos Archives, et qui n'a jamais, croyons-nous, été publié, mérite plus qu'une simple mention. L'auteur, comme le sous-titre du livre l'indique, y a ramassé " les preuves abrégées des dogmes de la religion catholique attaqués dans les trente-neuf articles de la Confession de foi de l'Église anglicane." On n'y trouve pas seulement un document fort instructif sur ce que pouvait être, en partie du moins, l'enseignement théologique donné chez nous à l'aurore du régime anglais. On y voit traitées avec talent, et avec une érudition étonnante pour l'époque, des questions fort graves, et que les efforts d'union chrétienne, tentés de nos jours, rendent très actuelles.

* * *

Le succès des armes anglaises au Canada posa nettement sous les yeux de nos chefs, et devant toute la colonie, la question religieuse. L'anglicanisme entrait dans notre pays,

(1) *Études et Appréciations. Nouveaux Mélanges canadiens*, pp. 317-318.

à la faveur du nouvel étendard. Des garanties avaient été données aux catholiques. Elles n'écartaient certes pas le danger créé par des conditions politico-ecclésiastiques toutes différentes de celles du régime ancien.

C'est la claire vue de ce danger, et aussi un très légitime désir de prosélytisme, qui engagèrent l'évêque Plessis, d'illustre mémoire, à faire écrire un traité de controverse où seraient réfutées, d'une façon tout à la fois solide et concise, les principales " attaques de la confession anglicane contre l'Église catholique et sa doctrine ".

Il s'adressa, dans ce dessein, à l'un de ses prêtres dont il avait sans doute eu l'occasion d'apprécier les connaissances et le dévouement, Jean-Baptiste Boucher-Belleville, curé de la Laprairie de la Magdeleine.

Le docile écrivain se mit à l'œuvre, et dans une série de lettres qui vont de 1801 à 1813, il aborda, avec un esprit de foi égal à son humilité et à son courage, la réfutation désirée.

L'épître dédicatoire à l'Évêque de Québec montre bien le but tout apostolique de l'ouvrage.

> Si, écrit l'auteur, ces lettres rendues publiques pouvaient contribuer à consoler, à affermir les fidèles au milieu des doutes et des erreurs que se plaît à répandre encore l'esprit de séduction et de mensonge, ou à dessiller les yeux de ces frères toujours chers qui n'ont point eu le bonheur de naître et d'être instruits au sein de la vérité, mais qui seraient disposés à n'en point rejeter la lumière ; que j'estimerais mes faibles travaux abondamment récompensés !

L'abbé Boucher ne veut point qu'on l'accuse de déloyauté envers la Couronne britannique. Il fait, sans réticence, sa profession de foi politique. Il croit servir d'autant mieux la cause des princes et des peuples, qu'il défend plus courageusement celle de la vérité. Ses paroles valent d'être citées :

> Mes sentiments de fidélité et d'attachement au Gouvernement anglais n'ont point été affaiblis en moi par l'entreprise que j'avais formée de réfuter les erreurs de l'Église anglicane. Je m'estime heureux d'être né et d'avoir vécu sous la domination de l'Empire britannique, et mes vœux les plus ardents sont pour sa préservation dans cette Province, et le succès et la prospérité de ses armes. Mais, pour un peuple avec qui nous ne formons plus qu'un seul peuple, ils ne se bornent pas seulement à des avantages temporels. Sans la vraie foi, on ne peut obtenir la félicité éternelle. Mon

désir est que ceux qui n'ont pas le bonheur de posséder cette foi unique, qui ne se trouve que dans le bercail unique, puissent enfin ouvrir les yeux, et la retrouver dans le sein de l'Église Romaine.

Les dernières lignes de l'introduction ou dédicace sont empreintes d'une belle modestie. Elles font voir avec quelle défiance de lui-même l'auteur a entrepris son œuvre, et combien il souhaite n'avoir rien dit de faux ou d'inexact. Il consent "que ces feuilles soient déchirées, que ces pages soient abolies, si elles préjudicient à la beauté de la cause, ou si elles semblent affaiblir le parti de la vérité."

De tels sentiments, si éloignés des prétentions de l'orgueil, ne pouvaient que faciliter à l'abbé Boucher l'exécution de sa tâche, laquelle consistait, non pas à bâtir d'ingénieuses nouveautés, mais à rechercher et à exposer fidèlement la tradition apostolique. Les dogmes chrétiens ne sont pas matière d'invention ; et, pour les bien défendre, il faut aller aux sources. L'Écriture, les Pères, l'histoire, jouent un grand rôle dans les *Lettres dogmatiques* de notre curé controversiste. Il nous a dit lui-même, quels ouvrages théologiques l'ont le plus aidé dans son œuvre.

L'imagination seule, écrit-il dans la dédicace, ne pouvait suffire pour un tel ouvrage ; il fallait des matériaux. Il fallait avoir entre les mains les auteurs de controverse ; et si je n'ai pas eu Bellarmin, les Frères Wallembourg, le Père Véron, Lessius, qui m'eussent été du plus grand secours ; outre nos traités de théologie, et particulièrement celui de Bé[illegible]n sur la justification, et un volume in-folio de textes sur le Catéchisme de Canisius, j'avais les Variations de Bossuet, la véritable croyance de l'Église du Père Gould, les Réflexions de Pélisson sur les différends de la religion, l'histoire de la naissance et de la décadence de l'hérésie par Florimond de Raymond, la partie théologique de l'Encyclopédie par l'abbé Bergier, divers écrits de M. Challoner et de quelques autres auteurs anglais ; j'avais surtout les Lettres d'un Docteur catholique à un Protestant par le R. P. Sheffmacher : ouvrage excellent, et trop peu répandu, que j'ai constamment consulté.[1] Mais je devais éviter de n'être que copiste ; et il me fallait n'y puiser qu'avec modération, et c'est ce que j'ai fait.

Cette liste bibliographique ne fait mention ni de saint Thomas ni d'aucun de ses commentateurs. L'auteur pour-

(1) Voir, dans la *Catholic Encyclopedia* (vol. XIII, p. 525). un bel éloge de cet écrivain, jésuite, du 18e siècle, qui fut professeur et recteur à l'université catholique de Strasbourg, et l'un des plus grands théologiens de son temps.

tant y eût trouvé, même pour un travail de polémique comme le sien, des éléments précieux. Mais la scolastique souffrait alors, et depuis longtemps, du plus fâcheux ostracisme.

Armé des livres qu'il a pu se procurer, l'abbé Boucher entre résolument dans son sujet, dont il fait deux parties distinctes auxquelles vont correspondre deux volumes.

La première partie est consacrée à l'examen de la question qui, dans les controverses avec les Anglicans et les Réformés, prime et domine toutes les autres : la vraie Église, l'autorité dont elle jouit, la règle de foi qu'elle sanctionne, les caractères par lesquels elle se distingue de toutes les Églises fausses.

La seconde partie entre dans le détail des points controversés entre l'Église catholique et l'Église anglicane. L'auteur y traite en particulier des sacrements, surtout de la Pénitence et de l'Eucharistie, du Purgatoire, de l'invocation des saints, des indulgences, de la justification et des bonnes œuvres, enfin du célibat des prêtres, des pratiques et des cérémonies de l'Église. C'est tout le programme des polémiques catholico-protestantes qui, par la plume d'un curé canadien, se déroule ainsi sous nos yeux.

Voyons un peu comment ce programme a été mis en œuvre.

* * *

Nous ne nous attarderons pas dans la critique de la forme dont les *Lettres dogmatiques*, faites en grande partie de textes et de témoignages, sont revêtues. L'ouvrage, malgré la lourdeur inhérente à de tels travaux, se lit bien, la pensée est claire, le style châtié, élégant. On est heureux d'y retrouver les traces d'une culture littéraire qui a pu survivre aux accidents et aux évolutions de notre fortune politique.

L'érudition dont l'auteur fait preuve, n'est sans doute pas toujours de première source. Elle représente, quand même, une somme énorme de travail, et un riche butin. Plus de cent vingt écrivains, de diverses langues, sont cités. C'est en français que l'abbé Boucher présente ses idées ; mais

souvent, dans les cadres de son texte, prennent place des citations latines ou anglaises, qui gardent ainsi toute leur force originale.

Notre controversiste n'a pas peur des plus puissants adversaires que la Réforme luthérienne ou Anglicane lui oppose. Ses lettres constituent un véritable corps à corps avec l'hérésie et le schisme. Juste, sinon bienveillant, pour les personnes, il est sans merci pour les doctrines.

Entre tant de problèmes soulevés par une polémique où la religion presque tout entière est en jeu, nous ne voulons relever que quelques points dont l'actualité nous paraît évidente.

Dès sa première lettre, l'auteur nous fait toucher du doigt le vice capital dont la Confession anglicane est entachée : c'est une œuvre soi-disant religieuse opérée par des influences politiques.

Quelle est, dit-il, cette religion qui n'est appuyée que sur l'autorité des Rois et des Parlements ? ce n'est qu'une religion purement civile et politique, un système humain. C'est avec propriété que l'Église anglicane est appelée l'Église établie, parce qu'elle est en effet établie, et nouvellement établie par les hommes ; et elle n'a rien, dans son origine, qui la distingue du monstre de l'Église constitutionnelle de France, dont la révolte a, dans ces derniers temps, étonné le monde chrétien.

Cela montrait bien ce qu'il fallait penser du serment de suprématie par lequel on reconnaissait, en matière spirituelle, la juridiction du roi d'Angleterre, et qui avait pesé comme une menace sur la tête des catholiques canadiens.

Au moment où les royautés politiques s'effondrent, et où les gouvernements se désintéressent, par une solennelle apostasie, de la religion, c'est ailleurs que les consciences, inquiètes et désabusées, recherchent un point d'appui. Les esprits sérieux réfléchissent. Des projets d'union des Églises s'élaborent. Quelle sera la règle commune de la foi ? A quel tribunal demandera-t-on de décider en dernier ressort les controverses, de faire l'accord souverain des intelligences et des volontés ?

Nous avons une réponse très pertinente à ces questions dans les pages où l'abbé Boucher démontre, par une dialectique serrée, que l'Écriture seule ne peut être la norme

directrice de nos croyances ; qu'il faut joindre à la parole écrite de Dieu sa parole non écrite transmise par la tradition, et qui complète et éclaire la première ; que l'Écriture et la Tradition réunies forment en effet la règle authentique de notre foi, mais que cette règle elle-même ne saurait être abandonnée au jugement privé, lequel est générateur de dissensions et de sectes, comme le prouve surabondamment l'histoire de la Réforme ; que le Christ a créé un tribunal juridiquement investi du pouvoir de juger, d'après la norme établie de Dieu, les controverses relatives aux questions religieuses ; que ce tribunal est dans l'Église romaine à laquelle conviennent admirablement toutes les notes de l'Église véritable, l'unité, la sainteté, la catholicité, l'apostolicité, et qui a été chargée par son fondateur d'enseigner toutes les nations ; que cette Église jouit d'une autorité infaillible, la seule qui puisse nous préserver sûrement de l'erreur, dans un ordre de choses si élevé, et où de si graves intérêts sont en cause ; que l'autorité ecclésiastique sagement hiérarchisée s'incarne à son sommet dans la personne du Pape ; qu'il faut donc, sous peine de rouler dans le schisme et de vouer la société chrétienne à d'interminables divisions, reconnaître la primauté pontificale.

Traitant de l'apostolicité de l'Église de Jésus-Christ, l'abbé Boucher se trouve en présence du problème très épineux de la validité des ordinations anglicanes, et il consacre à cette question la majeure partie de sa treizième lettre. Sa conclusion, qui est négative, s'accorde bien avec celle que devait donner un siècle plus tard le grand pape Léon XIII.[1]

* * *

Ne voulant pas pousser plus avant ces brèves remarques sur les *Lettres dogmatiques*, assurément très intéressantes, de notre auteur canadien, nous nous demanderons, en finissant, pourquoi l'illustre prélat à qui ces lettres furent adressées ne jugea pas devoir les livrer au public.

(1) Lettre apostolique *Apostolicæ curæ*, 13 sept. 1896.

Deux explications nous semblent plausibles.

La première, c'est que le travail de l'abbé Boucher, malgré tout son mérite et toute sa valeur, n'est pas sans tache, et qu'il dut paraître tel à l'Évêque de Québec. Nous y avons constaté, sur quelques points, des imprécisions et des lacunes qui confinent à l'erreur. L'auteur donne à entendre (lettre 3e) que les Papes n'ont aucun pouvoir indirect sur les choses soumises aux princes. Plus loin (4e lettre), il ne paraît voir d'infaillibilité doctrinale, bien définie, que dans les Conciles généraux. Il reconnaît, à la vérité, que de la suprématie de Pierre et de ses successeurs dépend l'inébranlable solidité de toute l'Église. Il avoue (lettre 27e) que, de fait, les Pontifes romains n'ont point failli dans la foi. Mais il hésite à tirer de ces prémisses la conclusion qui en découle : l'infaillibilité de droit du magistère papal.

N'en soyons pas trop surpris. Lui-même nous a dit qu'il n'avait pas eu en main, pour composer son ouvrage, Bellarmin, l'un des maîtres de la controverse, et l'un des plus forts champions de l'autorité et de l'infaillibilité personnelle des Papes. D'autre part, le prestige de Bossuet et de la Sorbonne dont les doctrines touchant le Pape furent vacillantes[1], n'était pas sans rayonner sur l'esprit de plus d'un Canadien, surtout après l'arrivée au pays de certains prêtres français. L'abbé Boucher professe pour l'auteur des *Variations* une estime profonde, et il n'est pas téméraire de penser que les idées, teintées de gallicanisme, du grand écrivain, influencèrent son jugement.

Quoi qu'il en soit, un autre motif pouvait dissuader Mgr Plessis d'autoriser la publication des *Lettres dogmatiques* : la raison d'opportunité.

Cet ouvrage, dont le volume dépassait sans doute ses prévisions,[2] prenait çà et là, à l'adresse des réformateurs anglicans, un ton agressif, quoique courtois. Il faisait vigoureusement le procès de la Réforme, et de toutes les

(1) Voir Dom Guéranger, *De la Monarchie pontificale*, 2e Préjugé.
(2) L'Évêque fit traduire, de l'anglais, par l'abbé Boucher, en 1806, un ouvrage de controverse beaucoup plus restreint, lequel fut imprimé.

Réformes, où les contradictions les plus grossières s'entassent sur les plus insignes faussetés. De plus, dans une de ses lettres, il denonçait le prosélytisme des vainqueurs : " Comment justifier certaines tentatives de protestantiser nos Canadiens ?" Il montrait, du point de vue anglais lui-même, toute l'absurdité aveugle de cette politique : " L'esprit de révolte fermenterait dans les cœurs avec l'esprit d'erreur. Le Canada décatholicisé se précipiterait dans le déisme, l'athéisme, tous les excès, toutes les horreurs " ; à preuve " la révolution de France, à la fois antichrétienne et antiroyaliste ".

L'Évêque de Québec, soucieux de ne pas irriter le lion britanique, put craindre que les *Lettres dogmatiques* si franches et si vives de l'abbé Boucher, si elles se publiaient sous son patronage, ne provocassent des représailles fatales à l'Église canadienne. On était à une époque où la prudence semblait dicter d'utiles ménagements. Au lieu d'être envoyées à l'imprimerie, les études polémiques du curé de Laprairie prirent le chemin des Archives.

C'est là que nous les avons trouvées. Et c'est en les y feuilletant que nous avons cru bon d'en faire, pour le public qui s'intéresse à notre histoire, une rapide analyse.

L.-A. Paquet, p^tre^.

———

GLANES HISTORIQUES

Une lettre inédite de Louis Veuillot

Ils sont nombreux ceux qui ont déjà exploité le riche fonds d'histoire religieuse que sont les archives de l'Archevêché de Québec. Pour n'en mentionner qu'un seul, le dernier sur la liste, bien qu'il fût également un ouvrier de la première heure, le regretté abbé Auguste Gosselin avait bien, pour sa part, engrangé une moisson surabondante, qui semblait défier toute concurrence. La grande œuvre de l'Histoire de l'Église de Québec comptait déjà, à la date de sa mort, sept volumes publiés, sans compter maintes monographies présentées à la Société Royale du Canada. Il laisse, en outre, un volume manuscrit sur l'épiscopat de Mgr Hubert, et, grâce à sa puissante vitalité et à sa facilité de travail, il pouvait sans témérité se promettre d'entreprendre et de réaliser l'histoire de l'épiscopat de l'illustre évêque Plessis, digne de servir de couronnement à son œuvre historique.

Mais les moissonneurs d'aujourd'hui, quelque ardents qu'ils puissent être à la besogne, savent oublier à bon escient sur le champ, comme ceux des temps bibliques, quelques riches

épis dont les ouvriers moins fortunés peuvent régaler leurs amis. Il s'en trouve donc que leur faucille a respectés, ou qui, par une inadvertance du semeur, avaient crû loin de leurs yeux et sont devenus la part des modestes glaneurs.

Si ces miettes ont l'heur de plaire à certains amateurs, moins friands de la grande histoire, nous voudrions en offrir parfois aux lecteurs du *Canada français*. Le cuisinier du " pain de guerre " et de la " vie chère " les rendra peut-être plus acceptables.

Voici donc la première trouvaille, une lettre de Louis Veuillot, glanée dans les cartables de nos archives.

* * *

Nous nous sommes d'abord assuré que cette lettre est restée inédite, en compulsant la table des huit volumes publiés de la *Correspondance* du maître, qui n'en révèle aucune trace. C'est un document d'importance ordinaire, où brille plutôt la droiture du grand écrivain catholique et son amour de la vérité que l'éclat du style et la vigueur de l'expression.

Sur la prière de Monseigneur Turgeon, archevêque de Québec, abonné de la première heure à *l'Univers*, Louis Veuillot témoigne son regret du trop bon accueil qu'on a fait en France à une certaine *Histoire du Canada*, et promet de signaler à ses lecteurs ce livre tissu de faussetés et d'accusations injurieuses à l'adresse de l'épiscopat, du clergé et de toute l'Église du Canada.

Il s'agit, on l'a deviné, de la trop fameuse *Histoire du Canada, de son Église et de ses missions*, publiée en France en 1852 sous les auspices de la Société Saint-Victor pour la propagande des bons livres, par l'abbé Brasseur de Bourbourg, " Vicaire Général de Boston, ancien professeur d'histoire ecclésiastique au Séminaire de Québec, membre de plusieurs sociétés savantes d'Europe et d'Amérique ".

Comme il s'agit d'un épisode assez important de notre histoire, déjà vieux de trois quarts de siècle, il convient de

rappeler sommairement cet événement littéraire qui fit grand bruit dans le temps, mais dont la génération actuelle, à part quelques rares bibliophiles, ne connaît pas l'historique.

Or donc, l'abbé Brasseur, qui s'était donné une mission au Canada, se présenta dans l'automne de 1845 au Séminaire de Québec. Il y fut accueilli avec une hospitalité toute sacerdotale et canadienne, et durant l'hiver qu'il y séjourna, il eut tout le loisir requis pour réaliser ses projets de relèvement intellectuel du clergé et des fidèles de notre pays. Il occupa une partie de ses loisirs à préparer, à grand renfort de Rohrbacher, quelques leçons d'histoire ecclésiastique, travail qui justifiait à ses yeux l'un des titres qui font cortège sur sa carte de prêtre. On lui donna accès aux archives de l'Archevêché de Québec, dont il ne sut utiliser les trésors, sauf pour dénaturer les faits et apprécier faussement quelques-unes des plus grandes figures de l'épiscopat du Canada.(1)

Celui à qui revenait l'honneur de réfuter ce roman historique, vraie parodie de l'histoire véritable, ce fut le savant et laborieux abbé Ferland, familier depuis de longues années avec toutes les sources de notre histoire, et qui, quelques années plus tard, en 1861, devait publier la première édition de son *Histoire du Canada*, qui résume les cours qu'il donnait à l'Université Laval.

Pour qui connaît la droiture de son jugement, son respect consciencieux de la vérité, son exactitude scrupuleuse dans la vérification des faits et des dates, il n'y a pas lieu de s'étonner du verdict qu'il porte sur le livre de l'abbé Brasseur, et que provoque sa vertueuse indignation contre celui qui traite aussi légèrement les questions les plus graves, et qui critique, *tanquam auctoritatem habens*, les plus nobles figures de l'épiscopat canadien, depuis Briand, et devant qui même l'illustre Plessis ne trouve pas grâce, ce qui met le comble à l'indignation de l'abbé Ferland.

(1) Nous empruntons ces détails à la brochure publiée en 1853 (éditeur Augustin Côté, Québec), par l'abbé J.-B.-A. Ferland, pour dénoncer les erreurs de cette *Histoire* que *la Bibliographie catholique* (13e année, No 5 p. 213) n'hésita pas plus tard à appeler " un mauvais ouvrage ".

Voici, sans détour, l'appréciation du livre de l'abbé Brasseur, par notre consciencieux historien :

" Au jugement de quiconque connaît tant soit peu l'histoire du Canada, ce travail est tellement défiguré par les omissions, les inexactitudes, les bévues grossières, les appréciations fausses, que pour celui qui n'a déjà étudié l'histoire de notre pays, il est impossible d'y demêler le vrai d'avec le faux. Les dates sont souvent jetées au hasard, les faits dénaturés, les hommes jugés avec une partialité qui dénote la légèreté et la mauvaise humeur. L'écrivain protestant Smith, adversaire acharné de la race française et du catholicisme, s'est montré moins injuste envers le clergé et le peuple catholiques du Bas-Canada que M. Brasseur de Bourbourg, dans la seconde partie de son ouvrage. Aussi cette œuvre mérite-t-elle, sous ce rapport, d'être accueillie avec joie par ceux qui haïssent les Canadiens-Français à cause de leur religion, de leur origine et de leur langue ; pour les amis de la vérité et de la justice, c'est un travail qui ne fait honneur ni au cœur, ni au jugement de l'auteur."(1)

Ce verdict écrasant, l'abbé Ferland ne manqua pas de l'appuyer dans la suite de sa brochure.

On a droit de s'étonner, après cela, que le livre de l'abbé Brasseur ait obtenu l'approbation d'un des plus illustres évêques de France, Monseigneur Parisis, d'Arras, que l'auteur a eu la cruauté, pour ne pas dire l'audace, de faire imprimer en regard du titre de son ouvrage(2). L'on conçoit facilement l'humiliation qu'en a ressentie le distingué prélat, quand, le 13 février 1853, Monseigneur P.-F. Turgeon, archevêque de Québec, lui écrivit pour dénoncer le livre de l'abbé Brasseur, et lui exprimer son chagrin du trop honorable et trop peu justifié patronage dont il avait été gratifié.

Par le même courrier, l'Archevêque de Québec adressait à Louis Veuillot la lettre suivante, pour le prier de signaler

---

(1) *Observations etc.*, p. 6.

(2) BOURBOURG, *Histoire du Canada*, 1er vol., IV-320 pages ; 2e vol., 350 pages. Editeurs, La Société de Saint-Victor pour la propagation des bons livres. Plancy, Amiens et Arras. A Paris : Sagnier et Bray, libraires, rue des Saints-Pères, 64.

dans son journal la pernicieuse publication et mettre les lecteurs en garde contre son influence :

S. G. Monseigneur P.-F. Turgeon à Louis Veuillot.

18 février 1853

M. Louis Veuillot,
rédacteur en chef de *l'Univers*, Paris.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Un livre très injurieux à l'Église et au clergé du Canada a été publié en France sous le titre d'*Histoire du Canada, de son Eglise et de ses missions*, par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg. Ce livre peut faire d'autant plus de mal qu'il se présente sous la protection de la Société de Saint-Victor pour la propagande des bons livres, et avec l'approbation d'un des prélats les plus éclairés de France, Mgr l'Évêque d'Arras.

Quelques exemplaires du livre de M. Brasseur de Bourbourg se sont fait jour jusqu'en Canada, et y ont excité une réprobation universelle. Mais en France, où le Canada est très peu connu, cette publication peut donner une idée très défavorable de l'état de la religion dans notre pays. Permettez donc, Monsieur, à un de vos plus anciens abonnés(1), de réclamer de vous le service de dire quelques mots dans votre journal du pamphlet que vous recevrez avec la présente et qui a pour but de relever une partie des erreurs grossières dont fourmille le livre de M. Brasseur.

Je sais avec quel zèle et aussi avec quel succès vous vous servez de votre estimable feuille pour attaquer et écraser l'erreur et pour défendre l'Église contre les attaques de ses ennemis. Vous aurez à cœur, j'ose m'en flatter, d'y insérer quelques lignes pour venger l'Église du Canada des insultes qu'elle vient de recevoir d'un injuste détracteur.

Je souhaite, M. le Rédacteur, que la divine Providence continue de bénir vos efforts dans la sainte carrière que vous avez embrassée et qu'elle soutienne votre courage au milieu des luttes fréquentes que vous êtes obligé d'y soutenir.

Agréez etc.

† P.-F., *Archev. de Québec.*

A cette lettre importante, le célèbre journaliste répondit ce qui suit le 5 mai suivant :

MONSEIGNEUR,

“ Conformément au désir que Votre Grandeur m'a exprimé dans sa lettre du 18 février dernier,

(1) Une vingtaine d'années plus tard, l'abbé E.-A. Taschereau, futur archevêque de Québec et cardinal de la Sainte Église, revenait du concile du Vatican où il avait accompagné, en qualité de théologien, Sa Grandeur Monseigneur C.-F. Baillargeon, successeur de Mgr Turgeon. Ce savant et grave théologien, qui avait été témoin durant le Concile du rôle joué par le grand journaliste catholique dans la défense de l'infaillibilité pontificale, se fit un devoir, en passant à Paris, d'abonner à *l'Univers* le Séminaire de Québec dont il était supérieur.

l'Univers a publié une note pour mettre le public en garde contre les erreurs répandues dans l'ouvrage de M. l'abbé Brasseur de Bourbourg sur le Canada. Plus tard on rendra compte de la réfutation que vous avez bien voulu nous adresser. En attendant, nous avons prévenu Mgr l'évêque d'Arras et il fait examiner de nouveau le livre auquel il retirera probablement l'approbation qu'il lui avait donnée.

Je suis bien heureux, Monseigneur, d'avoir à vous remercier des paroles pleines de bienveillance et de sympathie qu'il vous a plu de m'adresser. Il est vrai que, mes collaborateurs et moi, nous avons pour unique but de défendre la religion contre tous ses ennemis et que nous y travaillons avec un cœur sincère. J'espère qu'il plaira à Dieu de justifier assez nos intentions pour qu'elles soient connues et approuvées de tout le monde comme elles le sont de Votre Grandeur.

Je suis, avec les sentiments les plus respectueux et les plus dévoués,

Monseigneur,
votre très humble et obéissant serviteur,

LOUIS VEUILLOT.

Le *Correspondant* publia bientôt une critique de l'*Histoire* de l'abbé Brasseur, sous la signature de Laroche Herne, qui fut reproduite en décembre 1853 par *le Journal de Québec*.

Quant à l'éminent évêque d'Arras, dont la lettre d'approbation avait donné tant de relief au livre du prétendu historien, voici en quels termes une revue religieuse du temps annonce à ses lecteurs que l'évêque a retiré sa recommandation[1] :

" Sous le titre d'*Histoire du Canada*, l'abbé Brasseur de Bourbourg a publié une sorte de pamphlet qui a soulevé les réclamations unanimes du

(1) Voir *l'Ami de la religion*, mars 1854, p. 574.

clergé de Québec. Monseigneur l'Évêque d'Arras, qui avait d'abord accordé quelques paroles d'encouragement à l'auteur, vient d'adresser la lettre suivante au directeur de la *Bibliographie catholique* :

" MONSIEUR LE DIRECTEUR,

" Dans un article où vous appréciez, avec votre impartialité ordinaire, l'*Histoire du Canada* par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg, vous parlez d'une approbation épiscopale donnée à cet ouvrage d'après les seuls titres de l'auteur.

"Non, ce n'est pas sur de vains titres, mais sur un rapport qui m'en avait été fait par un ecclésiastique d'Arras, très-instruit, très-consciencieux, jouissant de la confiance de tout le clergé ; c'est sur ce témoignage respectable que, peu de temps après mon arrivée dans ce diocèse, j'accordai à la nouvelle *Histoire du Canada* quelques mots d'encouragement.

" Puisque maintenant il paraît certain que la bonne foi de l'examinateur a été trompée, je retire les paroles très approbatives qui n'étaient que la conséquence de son rapport, et je vous prie de donner à cette déclaration toute la publicité convenable.

" Agréez, M. le Directeur, l'expression de mon affectueuse estime.

" P.-L., *Evêque d'Arras.*"

D'autres évêques de France, à qui avait été envoyée la brochure de l'abbé Ferland, écrivirent à l'Archevêque de Québec pour lui signifier leur désapprobation. Notamment l'évêque de Viviers, Mgr Hyppolite Guibert, destiné à devenir plus tard archevêque de Paris et cardinal, exprimait son propre sentiment et celui de son collègue, Mgr de Mazenod, évêque de Marseille et fondateur de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée,à laquelle il se glorifie d'appartenir. Sa lettre est datée du 23 mars 1854. L'évêque de Luçon écrivit dans le même sens, le 16 novembre de cette même année.

Nous croyons intéresser le lecteur en citant *in extenso* la lettre de Mgr Guibert, qui, comme son ami l'évêque de Marseille,avait à cœur de venger l'honneur d'un pays où, depuis une dizaine d'années, les missionnaires Oblats de Marie, leurs frères en religion et leurs fils spirituels, avaient trouvé le vrai champ de leur apostolat et l'orientation providentielle de leur vocation évangélique.

Voici en quels termes s'exprime le vaillant évêque de Viviers :

" MONSEIGNEUR,

" J'ai lu, avec le plus grand intérêt, la brochure que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'adresser sur l'histoire, ou plutôt le roman de M. l'abbé Brasseur. Cette publication n'était pas nécessaire pour ceux qui connaissent le clergé canadien, comme Monseigneur l'Évêque de Marseille et nous, qui recevons de fréquentes relations dans lesquelles nos Pères Oblats nous expriment leur profonde estime pour le zèle et le dévouement des prêtres de votre pays ; mais elle était fort opportune pour bien des esprits qui n'ont pas une connaissance exacte de ces Églises lointaines. On ne comprend pas comment Mgr l'Évêque d'Arras a pu se laisser tromper au point de donner son approbation à une œuvre où l'injustice et la légèreté ne sont surpassées que par le ridicule.

" Au reste, Monseigneur, votre écrit a produit tout son effet. On a ri aux dépens de M. Brasseur, ce personnage important qui a voulu se venger de vos dédains; mais il a joué de malheur, car il n'a pas mieux réussi en France que dans le Canada à inspirer une haute idée de son mérite.

" Mgr l'Évêque de Marseille, avec qui je suis en rapports intimes, me disait tout cela dans une lettre que j'ai reçue de lui ; il me manifestait l'intention d'écrire à Votre Grandeur pour lui exprimer son indignation au sujet du livre de M. Brasseur. Je ne sais s'il l'a fait depuis, car il est tellement accablé d'occupations que, malgré toute l'amitié qu'il a pour moi, il m'écrit fort rarement.

" Pour moi, Monseigneur, qui ai plus de loisir, je n'ai pas osé négliger une occasion si favorable pour vous exprimer mes sentiments et me mettre en relation avec un prélat si distingué. Nous aimons ici votre Église, comme une portion de l'Église de France; nous sommes heureux de voir les traditions de science, de zèle, de piété de notre ancien clergé si bien conservées chez vous que nous pourrions les retrouver dans votre Église comme à la source, si elles venaient jamais à se perdre dans notre pays.

" Daignez agréer l'hommage des sentiments les plus respectueux et les plus dévoués avec lesquels je suis, Monseigneur, de Votre Grandeur le très humble et obéissant serviteur,

† J.-HYPPOLYTE,
évêque de Viviers.

Cette lettre si fraternelle et sympathique a dû consoler l'âme du vénérable archevêque de Québec,et donner au vaillant abbé Ferland la conviction qu'il avait vengé la bonne renommée de l'Église canadienne.

Ainsi se termine cet épisode providentiellement unique dans nos annales littéraires. L'histoire de notre pays a été, Dieu merci, écrite au moins partiellement de façon remarquable par des plumes étrangères, parmi lesquelles il suffit de mentionner MM. Rameau de Saint-Père, Salone et autres, et pour l'histoire religieuse, le jésuite de Rochemonteix.

Il y a bien, de temps à autre, parmi ceux qui visitent le Canada à vol d'oiseau, des touristes trop empressés à porter des jugements superficiels et à trancher *à priori* certaines questions qui ne sont pas de leur compétence. Mais ce sont là vétilles plutôt désopilantes, comparées à la monumentale bévue de l'abbé Brasseur.

Au reste, les exemplaires de ce livre qui subsistent par ci par là dans les bibliothèques évoquent de trop pénibles souvenirs pour qu'on soit tenté de renouveler l'expérience.

L. LINDSAY, p^tre^.

———

LES ÉTUDES DE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE EN FRANCE

Depuis un certain nombre d'années, " le Vieux Pays " ne laisse plus aux pays allemands, avec les Harnack, les Ebert, les Bardenhever, les Ekrhard, le monopole de l'étude des anciennes littératures chrétiennes,ni même la prédominance en ces matières, que nous avions perdue depuis le 17e siècle, époque des travaux de Lenain de Tillemont et des Bénédictins. Une publication de première importance vient d'avoir lieu qui fait événement et précipite notre heureuse ascension à cet égard.

La littérature grecque chrétienne est déjà solidement représentée à la Sorbonne par l'un de ses maîtres M. Puech et, en dehors, par Mgr Batiffol, et le Père Delahaye, le bollandiste de la Société de Jésus. Quant à la littérature latine des mêmes siècles, entr'ouverte chez nous par *la Fin du Paganisme* de Gaston Boissier, elle règne au Collège de France avec M. Paul Monceaux, membre de l'Institut, qui a fait en cinq volumes, depuis 1901, l'*Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne.* De plus on savait depuis plusieurs années qu'elle était le but constant des efforts du premier professeur envoyé jadis par Ferdinand Brunetière à la chaire de l'Université Laval de Montréal, nous voulons parler de M. Pierre de Labriolle, qui, arrivé sur les bords du Saint-

Laurent dans l'éclat radieux de son jeune bonheur, a laissé un si charmant souvenir dans l'esprit des canadiens qui l'ont connu de 1898 à 1901. L'ancien maître de Montréal, qui aime à exporter la pensée française, a vécu ensuite treize années à Fribourg en Suisse où il enseigna continûment la littérature latine chrétienne dans l'Université catholique de cette ville, tout en préparant et en passant en Sorbonne ses remarquables thèses de doctorat ès-lettres sur l'*Histoire du Montanisme*, tout en multipliant les éditions et les traductions des écrits des Pères,avec une belle et forte unité imprimée à toute son activité scientifique, mérite singulièrement rare dans les conditions de la vie moderne.

Désireux de rentrer en France, M. de Labriolle fut demandé, à l'unanimité, par notre Université de Poitiers pour y occuper la chaire magistrale de Littérature latine et Institutions romaines, où il fut aussitôt titularisé, l'emportant haut la main sur six concurrents dont quelques-uns étaient de haute valeur. Voilà pourquoi depuis 1918 nous sommes deux maintenant ici à avoir connu, c'est-à-dire à aimer le Canada, et, suivant le dicton français, les oreilles doivent maintes fois vous tinter, chers Cousins Canadiens, lorsque les professeurs de Littérature latine et de Littérature française de Poitiers se rencontrent et mettent en commun leurs anciens et doux souvenirs, et cela est bien dans notre vieille capitale du Poitou à laquelle nous pensions quand nous visitions Québec et qui rappelle Québec aux Canadiens qui nous font le plaisir de venir nous visiter(1).

Nos histoires classiques de la littérature latine par Pierron (1852) et Paul Albert (1871) ne touchaient pas un mot des lettres chrétiennes. Celle de Talbot (1883) leur consacrait une page, et en 1885, celle de Nageotte 32 pages. Le progrès ne fut sensible qu'avec la petite *Histoire de la Littérature latine* de MM. Jeanroy et Puech (1891) grâce à la compétence

(1) Permettra-t-on au profane qui écrit ces lignes avec toute sa sincérité, de rappeler qu'il a donné quelques années de sa jeunesse à l'étude du 2e siècle chrétien pour sa thèse latine de doctorat ès-lettres sur *Athénagore* (Paris, etc., Colin, 1898), et qu'il a fait ensuite pendant trois années un cours libre de littérature chrétienne à notre Faculté ?

personnelle de ce dernier, et l'ouvrage si agréable et si répandu de M. René Pichon sur la même matière consacre près du sixième de son contenu à la littérature chrétienne.

La voici maintenant qui triomphe avec un magnifique volume in-8 de 742 pages, paru en 1920 à la nouvelle Société d'Édition " Les Belles Lettres " (boulevard Saint-Germain 157, à Paris), dans la Collection Guillaume Budé, qui vient de se constituer afin surtout de nous libérer de la sujétion des éditeurs d'Outre-Rhin.(1)

Cette magistrale *Histoire de la Littérature chrétienne* est dédiée par M. de Labriolle à son ancien maître, M. l'abbé Paul Lejay, membre de l'Institut, qui vient malheureusement d'être emporté prématurément, à peine avait-il mis la dernière main à ses deux excellentes éditions classiques d'Horace et de Virgile.

A la belle et même somptueuse apparence du volume répond de tous points le fond des choses. L'érudition, complète sur les innombrables questions de ces six premiers siècles chrétiens, peut satisfaire les plus exigeants, et Dieu sait si nous le sommes sur ce point au vieux pays : on voit que l'auteur a pénétré tous les textes latins, et même grecs ou syriaques, et sa connaissance de l'anglais et de l'allemand lui a permis de se mettre au courant des études essentielles faites sur chacun d'eux. En véritable savant il montre modestement les points sur lesquels la science n'est point achevée, de sorte que cette Histoire est une mine, dûment éclairée, des sujets de travaux à entreprendre.

Des tableaux chronologiques présentent à la fin la concordance de la littérature latine chrétienne avec sa sœur la grecque chrétienne et avec les lettres profanes, et donnent aussi la suite datée des œuvres pour chacun des principaux écrivains.

Sobres, encore que nuancés, les jugements sont marqués au coin d'une absolue indépendance, ils sont tout " objectifs ", comme nous disons en notre jargon moderne, et l'on perçoit clairement que l'histoire dans la sévérité raffinée de

(1) Prix de 1920 : 20 f.

sa conscience pour elle-même, entend ne pas laisser ses convictions colorer ses décisions : elles lui servent uniquement à augmenter sa compréhension des œuvres, et visiblement il met à maintenir cette attitude une sorte de coquetterie.

Si documenté et si scientifique, cet ouvrage, qui le croirait ? est des plus agréables à lire, presque autant (bien que plus érudit) qu'un volume de Gaston Boissier, et il s'adresse aussi bien aux gens cultivés qu'aux spécialistes. La trame du style est faite, comme celle de la conversation de l'auteur, d'une simplicité pénétrante relevée par des mots d'une spirituelle propriété, avec quelques audaces de néologismes ou d'archaïsmes, auxquelles je ne tiens pas, comme les termes de " poétisation " ou de " vacillation ".

Les développements fermement équilibrés donnent l'impression que tant de minutieuses analyses sont résumées et dominées par un vigoureux esprit de synthèse qui, après les longues descentes dans les sentiers de la plaine, aime à prendre et à donner une vue panoramique des choses. Souvent ces pages s'organisent en amples tableaux, animés de fréquentes notations d'états d'âme, auxquelles se plaît justement la psychologie de l'écrivain.

Ce rare ensemble de qualités peut particulièrement s'apprécier quand l'auteur aborde l'étonnant IVe siècle, qui est l'âge d'or de la littérature latine chrétienne, avec saint Ambroise, saint Jérome, saint Augustin . . . Et quelle convenance des choses que ces pages se soient trouvées écrites à Poitiers et imprimées à Ligugé, près du monastère bénédictin, dans ces lieux mêmes où vécurent, prièrent, et s'aimèrent saint Hilaire et saint Martin, qui ne contribuèrent pas peu, comme on le sait, à l'éclat de la gloire du IVe siècle chrétien! Voilà donc 1600 ans que le labeur des lettres chrétiennes s'exerce dans notre vieille et pittoresque vallée du Clain

Parmi toutes les figures diverses auxquelles s'applique successivement la compréhension nuancée de M. de Labriolle, je soupçonne que pas une ne l'attache autant que celle de saint Jérome, dont il avait déjà traduit tant d'œuvres en français ; avec un avide intérêt, il le suit, pendant 50 pages,

à travers toute sa carrière orageuse, dans ses trois années de séjour à Rome (382-385), où le grand homme d'action se rendit vite impossible, prodiguant à la fois les trésors de sa tendresse et ceux de sa verve satirique, ce qui prouve sans doute une fois de plus que les grandes indignations viennent des grandes amours, — dans ses 20 ans d'exégèse à Bethléem au sein de cette laborieuse solitude, empoisonnée par les plus âpres querelles théologiques sur l'origénisme, et doucement environnée des pieuses et chères amies les patriciennes venues de Rome, sainte Paule et sa fille. L'on ne voit pas beaucoup d'hommes qui aient été dans leur vie plus cordialement haïs et plus sincèrement aimés. Sur cette puissante personnalité, l'historien conclut :

" J'en ai atténué le moins possible le magnifique relief, tout en me " rendant compte que certains traits ont pu paraître singuliers à ceux qui " conçoivent la sainteté sous un aspect un peu conventionnel de benoîte " douceur. A ce prix, Jérôme serait un saint hors cadre. Son imagina- " tion ardente, ses passions fougueuses, quoique disciplinées, sa nature vio- " lente et éruptive, le rattachent de toutes parts à l'humanité réelle. Il est " proofndément humain. Mais ce qu'il y a de plus remarquable chez lui, " n'est-ce pas justement qu'avec ce tempérament tout impulsif,il ait subor- " donné constamment à une fin nettement définie l'activité multiple de sa " vie ? Le bien de l'Église, voilà le but vers lequel tous ses efforts ont con- " vergé. . . Il y a peut-être, parmi les Pères de l'Église, des physionomies " plus délicates, plus nuancées, plus fines, celle d'un Ambroise, d'un Augus- " tin, par exemple. Mais il n'y en a pas de plus vigoureuse, ni dont on " entrevoie mieux, après tant de siècles écoulés, à travers la lettre morte, " la vie, l'expression et la flamme."(1)

Quels sont maintenant les pélerins de Rome qui ne penseront pas que le peintre le Dominiquin fut inspiré par la réalité dans son célèbre tableau de la Pinacothèque du Vatican, *La dernière Communion de saint Jérome*, quand il nous a montré ce puissant squelette affaissé de vieux lutteur qui semble n'avoir plus de force que pour recevoir son Dieu ?

Je ne puis mieux terminer qu'en transcrivant une partie de la Conclusion générale, où l'on jugera de la finesse, de la fermeté et de la modération voulue de l'historien :

" Je crois n'avoir pas surfait les mérites de la littérature latine chré- " tienne. Je n'ai point dissimulé que les véritables artistes littéraires y " furent rares. Avec sa sensibilité vibrante, sa chaude imagination, saint

(1) pp. 499 et 500.

" Augustin en avait l'étoffe : l'action pratique l'accapara de bonne heure, " et on ne rencontre qu'exceptionnellement, dans son œuvre de polémique " ou d'exégèse, des pages qui égalent certains chapitres merveilleux des " *Confessions.* Saint Jérome eût été, lui aussi, un maître en fait de style, " s'il l'eût voulu, ses lettres le démontrent assez : il s'est assujetti, sacrifié " à ses travaux scripturaires. N'oublions pas Tertullien, incomparable " quand la passion le soulève, mais gâté à demi par sa propre subtilité. A " tous, la rhétorique a fait beaucoup de mal, en ce sens que leur souci du " bien dire s'est contenté des procédés traditionnels qu'elle enseignait, et, " soit scrupule religieux, soit erreur de goût, s'est trop rarement mis en " peine d'une originalité plus exquise...

" Quels qu'en soient les déficits, cette vivante littérature chrétienne " latine mérite d'être mieux étudiée qu'elle ne paraît l'être communément, " et quiconque s'intéresse à l'histoire des idées ne regrettera pas d'avoir " porté de ce côté son effort. Nombreux sont les problèmes historiques " et littéraires qu'on ne saisit dans leur plénitude que lorsqu'on a vu s'en " constituer les données dans la période même que nous venons de parcou- " rir. Et puis, combien de personnalités puissantes s'y révèlent, combien " de magnifiques consciences, combien d'âmes pathétiques, anxieuses de " la destinée humaine, et conservant chacune, en dépit de la communauté " des croyances et de l'identité des solutions théoriques, leur réaction ori- " ginale en face de cette énigme éternelle ! Du jour où notre enseigne- " ment supérieur fera une part plus généreuse à quelques-unes de leurs " œuvres maîtresses, la recherche scientifique s'orientera de nouveau vers " les études patristiques, et nous serons en voie de reconquérir dans ce " domaine l'ancienne hégémonie dont une longue incuriosité nous a dépos- " sédés."(1)

Ce dernier souhait pédagogique est en bonne voie de réalisation : à l'occasion de la toute récente transformation de notre licence ès-lettres en groupement de certificats, la Faculté des Lettres de Poitiers va pouvoir, grâce à la présence de M. de Labriolle, délivrer un nouveau *Certificat d'Études patristiques*, qui ne manquera pas d'attirer autour de sa chaire une légion d'étudiants laïcs et ecclésiastiques, où les Canadiens seront les très bienvenus.

En attendant, le Canada, qui a eu les prémices de sa science, de son talent et de son dévouement, peut être fier de Pierre de Labriolle comme la France en est fière : que sa grande modestie y consente ou non, il vient, par la publication de son Histoire, de s'imposer comme le maître des Études de Littérature latine chrétienne.

LOUIS ARNOULD,
Correspondant de l'Institut.

(1) pp. 689-691.

VARIÉTÉ SCIENTIFIQUE

Le papier. Sa fabrication et ses emplois

Ce titre pourrait paraître prétentieux, et nous éprouvons le besoin, au début de notre article, de prévenir le lecteur que nous voulons surtout faire œuvre de vulgarisation.

Le papier est un produit dont notre société moderne ne se passerait pas aisément. Cependant plus d'un,sans doute, en ignore la provenance et les procédés de fabrication. Notre seule ambition est de résumer les données de la science sur ce sujet.

Il vous est arrivé, comme à tout le monde, de vous demander quel a été le sort de cet arbre qui jadis dominait la crête des Laurentides et où les oiseaux, attirés par la beauté des couleurs du feuillage, venaient chanter leurs amoureuses idylles.

Cet arbre est aujourd'hui devenu simples pages de revue.

Oui, c'est vrai. Mais il a dû subir d'intéressantes transformations pour devenir ce qu'il est aujourd'hui : du papier.

Voyons un peu quelle est l'histoire du papier à travers les siècles, quelle est la matière première servant à sa fabrication et quels sont les divers états par lesquels cette matière passe pour devenir ce qui fait le sujet de notre analyse.

HISTORIQUE DU PAPIER

L'antiquité n'a pas connu le papier. On se servait alors " de clous en guise de plume et de briques en guise de papier.[1]" Les Assyriens et les Chaldéens écrivaient sur des pierres. Comme on le voit, les moyens mis à la disposition des lettrés étaient fort primitifs. La matière d'une page in-octavo couvrait environ vingt-cinq mètres de muraille.[2] Toutefois, plusieurs œuvres d'un prix inestimable nous sont parvenues sous cette forme ; au bout de quatre mille ans, elles sont encore bien lisibles. Elles ont cependant le désavantage d'être encombrantes pour les bibliothèques modernes. On donne à cette période, le nom de " période cunéiforme ".

L'Égypte qui a connu une assez haute de civilisation, possédait un papier végétal, le papyrus, fabriqué avec des roseaux qui poussaient sur les bords du Nil. La Grèce et Rome importaient leur papier d'Égypte. Le papyrus a rendu d'énormes services à l'humanité et grâce à lui on peut lire encore aujourd'hui avec intérêt les écrits des savants de Rome et d'Athènes.

Plus tard, un inventeur ingénieux, dont le nom est demeuré inconnu, s'avisa de tanner et blanchir les peaux de mouton pour pouvoir écrire dessus : le parchemin était alors inventé. Il fit aussitôt concurrence au papyrus, et aidé des tablettes de cire dont on se servait alors avec assez d'avantage, il relégua dans l'ombre le papier des Égyptiens. Cela se comprend bien, puisque le papyrus coûtait 500 fois plus cher que notre papier actuel.[3]

Pendant plus de douze siècles, on ne se servit que du parchemin pour écrire. Et cela n'est pas un mince honneur pour lui que de nous avoir transmis les chefs-d'œuvre du Moyen-Âge. Mérimée, un peintre et chimiste français,

---

(1) *Mécanisme de la vie moderne*, par le vicomte d'AVENEL, vol. II, p. 2.
(2) *Op. cit.*, d'AVENEL, p. 2.
(3) D'AVENEL, *op. cit.* p. 4.

a inventé, vers 1830, un parchemin artificiel qui est encore employé aujourd'hui.(4)

D'après un mémoire du R. P. D. Bernard de Montfaucon(5), le papier de coton (*charta bombycina*), d'origine végétale, aurait été inventé en Orient au neuvième siècle. Ernest Laut(6) rapporte qu'il est employé en Europe vers le douzième siècle. Du reste, son procédé de fabrication n'est qu'une altération de celui de la fabrication du papyrus.

Mais le papier qui a réellement supplanté le parchemin est le papier de chiffon. Les Chinois en ont été les premiers fabricants vers le neuvième siècle.(7) Sa marche vers l'Occident a été très lente. Son procédé de fabrication a été introduit en Europe par les Croisés dans le courant du douzième siècle. Selon Mabillon(8), célèbre bénédictin français, le plus ancien livre écrit sur du papier de ce genre serait une lettre de Joinville à Louis IX.

Aussitôt connue en Europe, l'industrie du papier de chiffon s'y est rapidement développée. Les plus vieilles papeteries (ou moulins à papier) connues en France sont celles d'Essonnes et de Troyes fondées vers 1340.(9)

C'est à cette époque que l'on commença à porter la chemise en Europe.(10)

Siméon Luce(11) faisait remarquer le lien qui existe entre les chemises en toile de fil portées à cette époque et l'invention de l'imprimerie. En effet, comme la chemise était fort en vogue — un simple valet de chambre en possédait treize — on en usait beaucoup ; cela va sans dire qu'il ne fallait pas perdre ces précieuses guenilles portées jadis avec tant de vanité. On en faisait du papier de chiffon,

---

(4) *Végétaux propres à la fabrication de la cellulose et du papier*, par MM. Léon ROSTAING, Marcel ROSTAING et Fleury PERCIE DU SERRES, p. 6.
(5) Léon ROSTAING, etc., *op. cit.*, p. 3.
(6) Ernest LAUT, *Petit Journal*, 14 mai 1916.
(7) D'AVENEL, *op. cit.*, p. 8.
(8) E. LAUT, *op. cit.*
(9) E. LAUT, *op. cit.*, et d'AVENEL, *op. cit.*, p. 7.
(10) E. LAUT, *op. cit.*
(11) E. LAUT, *op. cit.*

et on obtenait ainsi de grandes feuilles de papier fort. Ce voyant, Gutenberg (1397-1468) inventa l'imprimerie. " Il est évident, dit Ernest Laut, que si le papier de chiffon n'eût pas existé, Gutenberg n'eût pas songé à porter ses recherches de ce côté-là."

Les chemises des hommes n'étaient pas les seules à apporter leur quote-part dans la fabrication du papier de chiffon. Si tel avait été le cas, il n'en aurait pas fallu plus pour exciter la jalousie des femmes ! Aussi elles rivalisèrent avec honneur en fournissant abondamment du chiffon d'une provenance variée. Je cite d'Avenel([12]) : " Les dessous de ces dames et de ces jeunes filles assises ici en robe de bal, fourniront des " superfins choisis " excellents pour le papier à cigarette. A cette ouvrière en train de se dégraffer dans sa mansarde, on demandera les " rognures de corset " très recherchées pour le papier à lettre de grande marque, parce qu'elles n'ont pas été brûlées par les acides des blanchisseuses."

Jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, le papier de chiffon fut le papier le plus en vogue et on peut dire qu'il était à peu près le seul employé en Europe. Nous lui devons d'avoir conservé intactes les œuvres de Corneille, de Racine et tous les chefs-d'œuvre de l'âge d'or de la littérature.

Toutefois, le parchemin est encore employé pour certains manuscrits de luxe.([13]) Et quelques presses françaises se servaient encore du papier de Chine pour l'impression en 1781([14]).

Le développement de l'imprimerie et la naissance([15]) des gazettes au dix-septième siècle, " ces grandes mangeuses de papier ", faisaient augmenter sans cesse la consommation du papier ; le chiffon devenait de plus en plus rare et le prix très élevé. Vers 1819, pour réduire le coût du papier de

(12) *Le Mécanisme de la Vie Moderne*, page 12.
(13) D'AVENEL, *op. cit.*, p. 8.
(14) E. LAUT, *op. cit.*
(15) D'AVENEL, *op. cit.*, p. 8.

chiffon, les fabricants introduisirent des matières minérales dans leurs pâtes.[16] C'était le plus souvent du kaolin ou de la pâte à porcelaine extrêmement divisée qu'on appelait " la charge ". Cette charge enlevait de l'élasticité au papier et le rendait plus facile à déchirer.

Les clients ne se trouvèrent pas satisfaits de ce moyen ; il fallait trouver de nouvelles sources de matière première. " Pour abreuver ce siècle altéré de livres, de lettres, d'images et de journaux ",[17] on tenta de faire servir certaines plantes à la fabrication du papier. Les premiers essais furent faits par deux naturalistes, Guétard et Gledisch, vers 1750[18]. Ils réussirent avec quelque succès à convertir en papier d'emballage la paille dont la tige est longue, flexible et fibreuse.

L'idée était lancée ; elle fit son chemin. On essaya tour à tour avec non moins de succès la paille de blé, d'avoine, de riz, de seigle, le chanvre, le lin, l'alfa d'Algérie, le palmier, le bambou, le mûrier, etc. Mais ce ne fut qu'en 1851, selon d'Avenel, que la paille donna des résultats satisfaisants dans la fabrication du papier d'imprimerie. En 1765, J.-C. Sheffer[19], de Ratisbonne, publia un livre contenant des papiers de paille et d'autres manufacturés de diverses substances.

" Leorier Delisle, imitant cet exemple, faisait paraître, en 1786, un petit ouvrage entièrement imprimé sur papier guimauve, et réunissait à la fin du volume une vingtaine de feuilles du même format, avec l'indication imprimée sur chacune d'elles de l'essence dont elle était composée : ortie, houblon, mousse, etc."[20].

On trouva donc plusieurs succédanés du chiffon. Louis Piette, après de longues et nombreuses expériences, donna, dans le *Journal des Fabricants de Papier*,[21] avril 1857, le

(16) D'Avenel, *op. cit.*, p. 16.
(17) D'Avenel, *op. cit.*, p. 17.
(18) Léon Rostaing, etc., *op. cit.*, p. 4.
(19) Léon Rostaing, *op. cit.*, p. 4.
(20) Léon Rostaing, *op. cit.*, p. 5.
(21) Idem, *op. cit.*, p. 7.

résultat des essais qu'il avait faits sur plus de 300 végétaux.

On fut encore plus audacieux dans la recherche d'une matière première appropriée à la fabrication du papier. D'Avenel rapporte([22]) que, en 1864, une usine, située aux portes de Paris, disposait de deux machines pour fabriquer du carton et du papier avec le fumier des écuries impériales — sous Napoléon III. On dit même que ces usines faisaient du papier très apprécié pour les décrets de l'empereur à ses loyaux sujets, voire pour envelopper les pâtisseries. A noter que les lessives, le chlore, et plusieurs autres substances chimiques ont le don de tout purifier !

Le premier qui eut l'idée de faire servir la fibre du bois dans la fabrication du papier fut un tisserand, Gottlob Keller([23]), né en Saxe en 1816 ; très observateur, il remarqua que les nids de guêpes sont faits de fibres de bois agglutinées avec une certaine sécrétion. C'est donc le travail admirable d'un chétif hexapode qui a mis Keller sur la piste d'une grande découverte.

Keller, en effet, peut être considéré comme le premier inventeur de la pâte mécanique ; mais le véritable initiateur fut Voelter qui en fit les premiers essais industriels en 1852([24]). Voilà donc les grands arbres de nos forêts qui trouvent dans les usines à papier un nouveau débouché commercial, au moment où la houille, le pétrole et les huiles lourdes lui restreignaient son champ d'action pour ce qui est du chauffage et des industries métallurgiques.

Cette industrie de l'utilisation du bois dans la fabrication du papier se répandit rapidement et, dès 1855, la Norvège utilisait la pâte de bois sur une assez grande échelle([25]).

En France, la première machine complète destinée à la fabrication de la pâte mécanique fut installée par un Allemand en 1867.([26])

([22]) Idem, *op. cit.*, p. 23.
([23]) *Revue des Eaux et Forêts*, 1918, p. 631.
([24]) Idem et Léon ROSTAING, *op. cit.*, p. 9.
([25]) E. LAUT, *op. cit.*
([26]) *Revue des Eaux et Forêts*, 1884, p. 215.

Au Canada, le premier moulin à papier aurait été installé à Jacques-Cartier, P. Q., en 1800, et serait resté en opération jusqu'à 1857.([27]) Le second fut remarqué à St-Andrew's, P. Q., en 1803. Et jusqu'à nos jours, l'industrie de la pulpe et du papier s'est développée chez nous et dans tous les pays avec une rapidité étonnante. Pour constater le progrès en cette matière au Canada, à la fin du 19ième siècle, il suffira de noter que, en 1851, le Haut-Canada et le Bas-Canada comptaient chacun cinq moulins à papier ; que, en 1871, Ontario en avait douze, et Québec, sept, tandis que le Nouveau Brunswick et la Nouvelle Écosse en possédaient chacun un ; et qu'enfin, en 1881, le Canada entier avait trente-six moulins à papier et cinq moulins à pulpe.([28])

Matière première

Voyons maintenant rapidement quelle est la matière première employée dans la fabrication de la pulpe. Avant d'en venir aux arbres forestiers proprement dits, nous dirons un mot de quelques essences arbustives et arborescentes qui servent à cette fin, bien qu'elles ne soient pas employées ici au Canada. Et d'abord la matière première autre que les essences forestières.([29]) Le coton (*gossypium*, 91.35% Muller) ([30]) est un arbuste ligneux, originaire de l'Asie et de l'Amérique, qui croît dans la zône avoisinant les tropiques; il est employé pour le tissage des étoffes et il est fort apprécié par les fabricants de papier. Le chanvre (*cannabis sativa*, 77.13% Muller), originaire de l'Asie, est cultivé dans les pays à climat chaud ; on en extrait, au moyen du rouissage, une matière textile employée aussi dans la fabrication du papier. Le lin (*linum usitatissimum*, 82% Muller) s'est

([27]) *Pulp and Paper Magazine*, cité par *The Globe*, Toronto, 29 février 1908.

([28]) The Globe, *idem*.

([29]) Léon Rostaing, *op. cit.*, p. 55 *et seq.*

([30]) Ces chiffres indiquent le pourcentage en cellulose d'après l'analyste nommé Stevens et d'après le *Manuel de la Fabrication du Papier*.

acclimaté dans la zône tempérée ; il fournit une matière textile très prisée dans la fabrication des papiers fins. La ramie (*urtica tenacissima*, 75.83% Muller) se cultive en Chine et en Algérie, et par des procédés mécaniques, on en extrait une matière textile utilisée pour fabriquer les papiers de qualité supérieure. L'ortie (*urtica urens*) qui croît spontanément un peu partout dans les lieux incultes et sous toutes les latitudes, fournit une belle matière première pour le papier. Le genêt d'Espagne (*spartium junceum*) est un arbrisseau ligneux qui pousse dans le sud de l'Europe ; on le transforme en pâte à papier au moyen de procédés mécaniques et chimiques. Le mûrier à papier (*broussonetia papyrifera*), arbre ligneux originaire de la Chine et du Japon, est l'objet d'une culture importante ; au moyen de procédés mécaniques, il sert en Orient à la fabrication des plus beaux papiers de Chine et du Japon, si recherchés et estimés. L'*edgworthia papyrifera* est également originaire du Japon où il est l'objet d'une culture importante pour la fabrication du papier dit papier impérial; son rendement en pâte à papier est très considérable. Le bambou (50% Muller) a été employé de temps immémorial en Chine, au Japon et dans les Indes pour la fabrication du papier. L'alfa (*stipa tenacissima*, 48.25% Muller), plante vivace qui croît spontanément dans les lieux arides du nord de l'Afrique et du sud de l'Espagne, est l'objet d'une exploitation importante pour la fabrication du papier ; on l'importe en France où elle sert à faire le papier dit papier d'alfa très " amoureux " de l'encre et recherché pour l'impression. L'aloës (*agave americana*), plante vivace originaire de l'Amérique du Sud, a été naturalisé en Europe où il est employé pour la fabrication des papiers d'emballage. Le varech (*zostera marina*) est une tige rampante herbacée très répandue dans les fonds sablonneux de l'Océan ; cette plante, employée pour la confection des matelas, sert aussi à produire de la cellulose. Enfin la paille, celle des graminées, de l'orge, du blé, du seigle, de l'avoine, etc., produit aussi de la cellulose

et elle a un rendement moyen de 47% (Muller). Telles sont les matières qu'on puise ailleurs que dans la forêt.

Il y en a d'autres, de valeur considérable : ce sont les essences forestières[31].

Quoi qu'il en soit de tous les succédanés énumérés précédemment, ce sont encore les essences forestières qui sont appelées à jouer le plus grand rôle dans la fabrication de la pulpe.

Voyons rapidement quelles sont les essences les plus employées, leurs qualités et leur rendement.

L'épinette blanche (*picea alba*), est l'essence la plus importante au point de vue de la fabrication de la pâte mécanique. En effet, on ne se sert que des bois mous dans la fabrication de cette pâte. Les résultats obtenus avec les bois durs sont pratiquement nuls. Pour faire de la pulpe chimique, l'épinette blanche est hautement prisée, vu la blancheur de ses fibres; son rendement est de 40% (De Cew [32]).

Les autres espèces d'épinette sont aussi employées à des degrés différents.

Le sapin baumier (*abies balsamea*) est d'une importance moindre ; il produit une bonne pâte si son bois est sain ; mais si le bois est de vieille coupe, son traitement devient difficile ; le rendement est de 1,910 livres de pulpe à la corde.[33]

La prûche (*tsuga canadensis*) donne une pâte de qualité inférieure, parce que ses fibres sont très courtes ; son rendement est de 2,030 livres de pulpe à la corde.[33]

Le tamarac (*larix laricina*) est d'importance médiocre. Il faut lui ajouter une certaine quantité de pâte d'épinette pour en faire du papier à journal. Très bon rendement : 2,620 livres de pulpe à la corde.[33]

---

[31] *Fabrication de la pâte mécanique*, G.-C. PICHÉ.— *Revue des Eaux et Forêts*, 1884, p. 215.— STEVENS, *op. cit.*

[32] *Manufacture of Paper*, I. C. S. et STEVENS, *op. cit.*

[33] G.-C. PICHÉ, *op. cit.*

Le pin gris (*pinus divaricata*) est d'un traitement difficile à cause de la grande quantité de résine qu'il contient. Son rendement est de 2,200 livres de pulpe à la corde.

Le bouleau à papier (*betula papyrifera*) donne une pâte dont les éléments sont fins et courts, par conséquent sans force. On l'emploie en mélange avec d'autres bois ; il est d'un bon rendement de 41.5%.([34])

Le tremble (*populus tremuloides*), essence qui se défibre mal, mais dont on tire une pâte qui se travaille facilement, a un rendement de 2,200 livres de cellulose à la corde.([35])

Dans un prochain article, nous parlerons de la consommation du papier.

Alphonse LANDRY,
Ingénieur forestier.

(34) STEVENS, *op. cit.*
(35) G.-C. PICHÉ, *op. cit.*

LES MOISSONS DE MA VIE[1]

J'allais, petite enfant, sur des chemins tout verts ;
Le ciel était limpide, et pour moi, l'univers
Apparaissait, drapé de couleurs merveilleuses ;
Et les oiseaux chantaient sur le bord du sentier
Tandis que le buisson tout frais de l'églantier
S'habillait de ses fleurs tendres et gracieuses.

Et Jésus vint alors parler à mes dix ans :
— Offre-moi, me dit-il, l'aube de ton printemps,
— Moissonne pour mon Cœur toutes ces fleurs écloses. . .
Et souriant, ravie, à l'appel de mon Dieu
Chaque matin nouveau, j'allais sous le ciel bleu
Cueillir à bras chargés, pour Lui, les jeunes roses.

(1) L'auteur écrivit ces strophes sur son lit de malade, qui devait être son lit de mort. Mère Saint-Ephrem, religieuse de Jésus-Marie, pendant de longues années maîtresse dévouée et très appréciée au couvent de Lauzon, mourut à Sillery, le 10 janvier dernier. Quelques semaines avant sa mort, elle envoyait ces strophes touchantes au directeur du *Canada Français*. Elle voulait bien y ajouter ensuite la permission de les publier. On retrouve dans ces derniers vers l'inspiration religieuse, très délicate, qui dicta à Mère Saint-Ephrem toute une œuvre poétique, discrète, très distinguée, qui n'est pas assez connue.— C. R.

Le ciel était encor très doux : j'avais seize ans ;
La vie avait pour moi des attraits séduisants ;
Des fleurs d'azur s'ouvraient tout près des églantines...
La Vierge m'apparut et me prit par la main ;
Elle me dit : " Ces fleurs qui parent le chemin,
Fais-en pour mes autels des gerbes sans épines."

Et joyeuse, j'allais moissonnant sur mes pas
Gerbes de campanules et branches de lilas
      Pour la douce Reine des Vierges.
Et Jésus et sa Mère, ensemble souriaient
A mes bouquets naïfs qui modestes priaient
      Tout bas en s'unissant aux cierges.

*
* *

Vint un jour solennel et grand : j'offrais à Dieu
Les prémices de ma jeunesse et tout le feu
De mes vingt ans que je vouais à son service.
Le chemin était blanc de lys au front royal
Qui, chastes, mariaient leur parfum virginal
Au parfum plus viril des fleurs du sacrifice.

Et Jésus était là dans toute sa beauté,
S'inclinant sur les lys de ma virginité,
Dont je faisais pour Lui la moisson radieuse.
Son sourire adorable éclairait mon chemin
Tandis qu'Il m'embrassait et me prenait la main
Pour y passer l'anneau des noces glorieuses.

*
* *

Et je marchai longtemps près de l'Époux vainqueur,
Mon regard dans ses yeux et mon front sur son Cœur,
Ma faiblesse appuyée à sa force éternelle.
Les arbres du sentier avaient moins de chansons...
Que m'importait... Jésus me disait : Avançons...
Et près de Lui, la route était facile et belle.

Or, le soleil pâlit soudain. Le firmament
Si clair, s'enveloppa d'un sombre vêtement.
Plus d'oiseaux... Au buisson, des roses empourprées...
Devant le Maître aimé, je tombais à genoux
Cependant qu'Il me dit, à la fois grave et doux :
— De la douleur, voici les minutes sacrées.

Cueille pour moi ces fleurs semblables à mon sang,
Et tu m'en offriras le bouquet ravissant
Moissonné par l'amour, au milieu des épines...
C'est l'heure magnanime et sainte, en vérité,
Qui, pour mes yeux divins, s'inonde de clarté :
Et cette heure connaît mes tendresses divines.

*
* *

Et depuis ce jour-là je suis péniblement
Mon chemin de douleurs. Terne est le firmament.
Et le Maître adorable a voilé son visage...
Mais je me fie à Lui, je moissonne les fleurs
Qu'Il fait s'épanouir pour moi. De mes douleurs,
Je lui fais chaque jour l'humble et fervent hommage.

O mon chemin de fleurs rouge, je te bénis.
Tu m'offres pour le Ciel des espoirs infinis...
    Des gloires pures et brillantes.
Je veux suivre en priant ce sentier des élus,
Et cueillir à genoux pour mon divin Jésus
    Tous ces bouquets de fleurs sanglantes.

MYRRHA

LES LIVRES

R. P. Joseph-Papin Archambault, S.J. *Les forteresses du catholicisme.* 1 vol. in-8 de 190 pages, chez Garneau, à Québec, 1921.

Les forteresses du catholicisme, ce sont les maisons de retraites fermées ; le mot est du baron de Broqueville. Elles ne sont pas des créations du XXe siècle ; elles vivaient déjà avant la Révolution presque partout en Europe. Elles revivent aujourd'hui sous l'apostolat des Jésuites. Le Père Archambault a voulu écrire l'origine et l'organisation,— avec un aperçu sur les résultats,— des principales maisons dans tous les pays, jusqu'en Chine.

Ces pages sont bonnes à lire ; elles font connaître l'universalité de l'œuvre et l'excellence de ses fruits. Pie X disait un jour : " Savez-vous ce dont l'Église a le plus besoin à l'heure actuelle ? C'est une élite de catholiques laïcs." Cette élite, les retraites fermées la donneront. Qu'elles soient donc connues, appréciées et encouragées, et que tel soit aussi le livre qui nous les révèle d'une façon si intéressante.

Florido Gagné, ptre

R. P. Édouard Lecompte, S.J. *Nos Voyageurs.* 1 vol. in-12 de 212 pages, illustré, chez Garneau, à Québec, 1920.

Cette publication a tout le charme des bonnes histoires des gais voyageurs. A travers ces 200 pages nous voyons

se détacher " sur le fond gris des paysages cont
la figure de l'Association catholique des Vo
Commerce, sa naissance et sa croissance rapid
sa virilité avec des œuvres. Comme il est in
cahier de procès-verbaux et de comptes-rend
écrit dans le style des voyageurs, il a " le ton,
le juteux dont ceux-ci ont notoirement le secret.
d'anecdotes dont les unes provoquent le rire e
l'émotion, il commence par un avant-propo
lignes " fait exprès pour être lu." Le livre
être motivé par le même désir, c'est trop évident
lue appelle la suivante, jusqu'à la dernière.
nage est un secret de l'auteur.

Il faut lire *Nos Voyageurs*, ils instruisent et ré
ne devons-nous pas tout d'abord prendre co
nos forces, et l'Association catholique des Vo
est une à connaître et à estimer.

———

ALPHONSE GAGNON. *La lumière visible.* 1 vol. in-12
à la librairie Garneau, à Québec, 1920.

Ce livre est un essai d'Apologétique. Tout c
difficile de démontrer les vérités évidentes, ainsi
visible " est difficile à faire voir. Le mérite de
est d'en avoir assumé la tâche. Il laisse au lecteu
s'il a réussi à faire briller cette lumière aux ye
Nous n'en pouvons juger ; nous ne sommes pa
auquel il s'adresse dans son introduction, car n
ce qu'il voit. Les apologistes canadiens so
nombre ; aussi M. Gagnon est louable, sans

Léo d'Yril. *Les Symphonies.* Petits poèmes ; dessins d'Émile Ve
230 pages. Chez Garneau à Québec et chez Déom à Montréal.

Ce petit livre est un bijou de luxe qui plaira tout part
lièrement aux dames, aux artistes, aux amateurs de bibe
rares. Les crayons et eaux-fortes qui l'ornementent
d'une touche exquise. L'auteur ne s'en est point pa
parce qu'il convenait, à ce genre de poésie subtile et miè
d'ajouter la grâce des impressions visuelles par le croquis
gestif.

C'est un livre de secrets où se révèle le raffinement ach
de la pensée intime ; secrets du cygne, du paon et du
lène ; secrets de fauvettes, de l'albatros et... du poète
confond sciemment son âme avec son cœur. Les initiés d
genre, unique dans nos Lettres, savoureront ces petits poè
comme des fondants de sucre rose ou comme des larmes
tillées de " parfait amour ".

Nous avons cru surprendre le souci qu'a eu le poète d'
unique et personnel, en lisant, au prélude même des " S
phonies " ce liminaire d'Ella Wheeler :

" Whatever you work and whatever its worth :
" No matter how strong and clever,
" Some one will sneer if you pause to hear,
" And scoff at your best endeavour.
" For the target art has a broad expanse,
" And wherever your chance to hit it,
" Though close be your aim to the bull's eye fame,
" There are those who will never admit it.. "

Nonobstant l'intérêt que nous portons à tout effort d'
piration sincère, nous ne pensons pas que l'auteur de c
innovation ait jamais ambitionné de faire école au Can

A. D

Prêtre, il estime que " la littérature française est dominée par l'idée religieuse qu'elle élabore, qu'elle magnifie ou qu'elle combat." Aussi non content d'accorder aux grands écrivains catholiques une place que d'autres lui refusent ou leur ménagent chichement, il juge toujours les personnes et les œuvres en moraliste et en éducateur chrétien. Il n'en a que plus à cœur d'être un critique, travailleur impartial, d'intelligence compréhensive et de goût large ; et son livre est un livre de parfaite bonne foi.

D'autre part, ce lettré, qui aurait pu tout comme un autre faire un livre " distingué ", s'est contenté d'écrire un livre de classe. Il a voulu être complet mais bref, simple et clair. Il n'a pas eu peur des formules qui frappent, des divisions qui ordonnent, des sommaires qui orientent, des conclusions qui résument. Il a cultivé toutes les ressources de la typographie et varié la forme de la grandeur des caractères pour donner plus de relief à l'essentiel et de clarté à l'ensemble. Une illustration abondante ajoute de l'agrément à tant de qualités solides.

Un tel manuel devait avoir comme complément nécessaire un recueil de *Morceaux choisis*, animé du même esprit, conçu suivant la même méthode, présenté de la même façon. Celui de l'abbé Calvet révèle également un lettré très informé, d'esprit très ouvert, en même temps qu'un professeur plein de sage expérience.

Bien entendu, *Manuel* et *Recueil* sont présentés comme de simples instruments de travail. Aux professeurs, aux élèves de les employer comme tels et de faire, grâce à lui, de bon travail personnel. Ils ne sauraient, en tout cas, employer d'outils plus sûrs et mieux adaptés à leur emploi.

. . Puis-je rappeler enfin qu'en collaboration avec M. l'abbé Chompret, M. l'abbé Calvet a écrit un *Cours de Langue française*(1) qui compte parmi les plus intelligents, les plus solides et les plus neufs de ces dernières années ?

H. G. C.

(1) Grammaires et exercices (cours préparatoire, cours élémentaire, cours moyen, cours supérieur) plus un traité d'Analyse. 8 volumes, chez de Gigord, Paris.

Lyautey. *Lettres du Tonkin et de Madagascar.* 2 vols in oct. avec 28 dessins originaux de l'auteur et 14 cartes en couleur hors-texte — ensemble 40 francs. Paris, A. Colin.

Nous reviendrons sur cette œuvre qui, à elle seule, justifierait la présence du général Lyautey à l'Académie française. Mais nous voulons la recommander dès aujourd'hui à tous ceux que ne satisfait pas toujours la littérature des meilleurs professionnels. Ils trouveront ici un homme, et quel homme ! Actif, entreprenant, hardi ; mais sage, réfléchi, tenace ; avec cela cultivé, curieux de tout, grand liseur, grand observateur ; précis et capable de rêve, épris de science et de poésie, sensible au fonctionnement d'une machine puissante et au charme d'un paysage, spirituel et enthousiaste ; que sais-je encore ?

On comprend que Lyautey ait inspiré des amitiés profondes, des admirations tenaces. On comprend que l'un de ses fidèles ait voulu le faire mieux connaître en offrant au public ce qui était jusqu'alors l'apanage de quelques-uns. Pour cette publicité, M. Max Leclerc a réalisé un tour de force: puisqu'en pleine crise du livre, il nous offre un papier admirable, une typographie et une illustration parfaites. Grâce au soin privé d'une pareille édition, les lettres de Lyautey s'imposeraient même aux bibliophiles qui, d'un livre, aiment le vêtement plus que la pensée qu'il enveloppe. Mais ici, où les bibliophiles sont aussi des lettrés et, comme dit Barrès, des amateurs d'âmes, la correspondance de ce grand Français doit connaître un succès digne de la Nouvelle France.

H. G. C.

———

Henri Brimeux. *Par la Campagne et la Cité.* Poèmes en un volume de 92 pages. Chez Figuière & Cie, à Paris, 1920.

On a lieu d'être surpris en notre siècle de futiles complications, de retrouver un peu Marot, Ronsart et Rémy Bel-

leau dans les vers d'un contemporain. Et c'est pourtant le cas du mignon recueil que nous envoie M. Henri Brimeux, l'auteur de *Par la campagne et la Cité.* Ses vers sont empreints, dans leur forme et dans leur inspiration, d'une simplicité frappante, voulue, presque forcée. Pour qui veut les lire un par un, les quinze petits poèmes de M. Brimeux ont le charme reposant et frais des décors de sa Picardie ; mais ils nous montrent le paysan de là-bas un peu rude et insensible.

En outre, le poète se révèle lui-même à chaque page, tant il affectionne peu la variété du thème et de l'image. Pourtant, on se demande si d'aucuns songeraient à le lui reprocher.

A. L.

RENÉ GILLOUIN. *Idées et figures d'aujourd'hui.* **1 vol. in-12 de 270 pages, chez Bernard Grasset, Paris, 1919.**

Sous ce titre ont été réunis six articles de M. René Gillouin, publiés déjà par leur auteur en des revues différentes. Les questions les plus diverses en sont le thème : Germanisme et Catholicisme, Guerre et Paix, République et Monarchie ; puis Sensibilité, Esthétique et Politique de certaines figures actuelles.

La plupart de ces articles ont perdu déjà beaucoup de leur actualité, et l'esprit qui les anime tous n'est pas celui de saint Thomas, ni celui de l'Église romaine. Nous croyons qu'il est bon de faire connaître à nos lecteurs,— s'ils n'en sont avertis,— que M. Gillouin est un adversaire de nos idées religieuses et autres. Sa confession est de conserver à Luther aussi bien qu'à Kant et Fichte, en toute sécurité de conscience, son admiration et sa sympathie ; la conception qu'il s'est faite du catholicisme n'est pas la nôtre et nous ne saurions reconnaître dans le Pape les personnalités

diverses que sa fantaisie y pose. Connaît-il bien d'ailleurs tout ce qu'il attaque pour l'amusement de ses lecteurs.

Nous jugeons que ce livre est un " ennemi embusqué ", tel que ceux dénoncés par M. J.-Albert Foisy dans un éditorial du 7 janvier dernier.— Nous ignorons la fortune du bouquin ; nous avons vu celui-ci dans sa toilette jaune-claire à la devanture de nos librairies. Il se présente bien aux regards, mais il n'offre pas au lecteur la beauté d'une conviction solidement raisonnée, et ses meilleures pages sont d'une autre plume.

F. G.

JEAN NESMY. *L'Arc-en-Ciel.* Un volume in-16 double couronne. Chez Bernard Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris.

Ce n'est pas un roman que nous offre le délicat littérateur qu'est Jean Nesmy ; c'est une mosaïque de petits romans aux sujets fort variés et qui justifient bien le titre du volume. Rien de plus vrai, de plus sain que ces récits charmants écrits d'une plume toujours alerte, fine, élégante et originale. L'auteur excelle surtout à peindre les états d'âme du pauvre, du paysan, qu'il a observés dans sa province. Autant de types que l'on retrouve chez nous, comme le prouvera la lecture du *Partage de la luzernière*, de *Maître Tourbabant*, du *Pot de grès*. G. M.

LE PARLER FRANÇAIS

VARIATIONS SUR NOTRE "PARLURE"

Crémazie, en cette correspondance d'exil où le pauvre Jules Fontaine exhalait sa nostalgie, a dit ceci : " Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve de chances de laisser une trace dans l'histoire. *Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions huron ou iroquois, notre littérature vivrait. . .* "[1]

Le faible de cette thèse, à laquelle le poète a donné une allure de boutade, c'est qu'elle ne tient pas compte de possibilités qui ont déjà commencé d'éclore, et que seule notre faute pourrait empêcher de s'épanouir largement. Car le tout est de savoir si nous ne pouvons avoir, en effet, de langue à nous. Crémazie n'embrasse pas cet aspect, pourtant si rationnel, de la question que son esprit se pose. Et le fait est qu'à l'époque déjà lointaine où il écrivait, et quand la science philologique sortait à peine de la période des balbutiements, il aurait fallu une pénétration plus qu'ordinaire

(1) Lettre du 29 janvier 1867. *Œuvres complètes.* P. 40. Montréal. Beauchemin & Valois. 1883.

pour envisager le problème dans toute son ampleur et pour en saisir les conséquences les plus cachées. D'ailleurs, sa pensée était influencée, et comme déterminée, par l'état peu prometteur de notre développement, en ce temps-là, alors que notre âme était encore en tutelle et en dépendance étroite de la France, et n'avait, pour ainsi dire, pas pris son parti de la déchirure que lui avait causée sa séparation d'avec sa mère. Du point de vue restreint, et comme fermé, où Crémazie se place, il est difficile de ne pas approuver sa sentence et d'infirmer sa conclusion. Car, si nous n'avons pas une langue à nous, et si nous sommes destinés à n'en jamais avoir, si nous devons cultiver tout uniment, sans modification aucune, sans lui faire subir des rénovations quelconques, sans l'adapter ni le plier en quoi que ce soit à des conditions nouvelles de vie, le parler de France, alors il est évident que la littérature qui pourra naître ne sera pas de la littérature canadienne, mais de la littérature française au Canada, ce qui est tout différent. Et la vie de cette littérature serait nécessairement très pauvre. Et je ne sais même pas si elle pourrait se hausser jusqu'au rang de ce que l'on appelle le régionalisme. Car les littératures régionales de France auraient toujours sur nous l'immense avantage de pouvoir puiser dans leur propre fonds de mots, de tournures, et d'expressions, et de s'alimenter pour le reste à la source générale du langage français, toute prochaine, les pénétrant, les saturant de sa riche substance, leur infusant chaque jour un sang nouveau. Tandis que nous, séparés par les immenses espaces de l'Océan du centre où s'élabore la vie du parler de France, comment ce parler n'ira-t-il pas s'étiolant sur nos lèvres, se reflétant en traits pâles, indécis, souffreteux, dans des œuvres littéraires, si aucune force, venant à la fois de l'ambiance et de notre âme profonde, ne le régénère constamment, ne lui fait rendre des sons encore inentendus ailleurs ?

Et donc, la thèse crémazienne était vraie, mais d'une vérité éminemment précaire, accidentelle, conditionnée par les circonstances du moment. Le poète part de cette cons-

tatation que nous sommes simplement français, des français isolés, perdus au-delà des mers, privés, par conséquent, des secours intellectuels que la France prodigue à ses provinces ; et il suppose que nous sommes destinés à le demeurer toujours, sans plus ; il suppose que nous aurons toujours les sentiments de regrets d'un passé évanoui, les états d'âme plaintifs, qui étaient les siens, qu'il a prêtés à tous ses personnages, et qui se sont exprimés en des strophes d'ailleurs profondément émouvantes. Crémazie a été le saule-pleureur de toute une génération. Son opinion a toujours le grand tort d'être exclusive de tout un avenir que notre vieux barde ne semble pas avoir entrevu, et qui a complètement changé la face du problème. Il est, au surplus, bien excusable, de n'avoir pu arracher, si longtemps à l'avance, aux futures contingences, le mystère qu'elles recélaient, et qui constitue, dans l'ordre des faits ethniques contemporains, l'un des plus remarquables et des plus extraordinaires, et qui ouvrent le plus d'horizons sur la puissance plastique des grandes races humaines. Ce fait, pourquoi ne pas le signaler ouvertement ? C'est la création d'une nouvelle âme, entre les peuples déjà existants, de notre âme à nous. Sommes-nous français ? A cette question, je reponds résolument : nous ne sommes ni français, ni anglais, mais canadiens tout court, canadiens pur sang, j'ai presque envie d'ajouter : avec du poil aux pattes. Et nous avons intérêt à l'être de plus en plus. Pourquoi donc nous leurrer d'illusions malfaisantes ? Pourquoi détourner notre esprit de cette réalité, comme si elle impliquait une dégénérescence ? En une heure de saine inspiration, Maurice Barrès a dit : “ Au Canada, la race française s'est aérée.” L'expression est jolie, mais elle n'enferme qu'une partie de la vérité. Le poète de Bérénice affecte d'ailleurs ces sortes de phrases, où il traîne comme des lambeaux de nuage et de rêve, où les mots s'accouplent finement pour laisser la pensée dans une élégante imprécision. “ Glissez, mortels, n'appuyez pas ! ” Maurice Barrès se défend d'appuyer ; il n'insiste pas ; car, insister, ce n'est pas reçu dans certaine

littérature mondaine, chez les lettrés dont les œuvres sont faites pour émailler les boudoirs discrètement parfumés, où l'on aime le demi-jour et les demi-teintes, où l'on veut que la vérité, tout ainsi que les bruits du dehors, s'apaise et s'assourdisse dans la laine souple des tapis et les molles draperies de velours. Nous, qui n'avons pas ces belles raisons d'envelopper notre idée de gazes diaphanes, et qui pouvons parler plus crûment, nous disons qu'au Canada la race française s'est transformée. Elle n'est pas au bout de l'évolution lente et sûre qui modèle son antique substance selon un concept nouveau. Mais le travail est déjà assez avancé pour que l'on distingue nettement les traits principaux du type qui a surgi, sous l'effort des causes diverses auxquelles le noyau primitif a été soumis. " Nos cousins du Canada ", c'est, je crois,le titre qu'un français a donné à l'ouvrage où il a consigné ses impressions et ses observations de séjour chez nous. Ce mot, qui est juste, a son pendant dans celui-ci : " Nos cousins de France." Nos arrière-cousins peut-être. Les liens de parenté se détendent de plus en plus entre ces deux branches d'une même famille, ou plutôt entre la souche première, et le rameau qui fut planté sur un autre sol. C'est là une vérité qui saute tellement aux yeux que je m'en voudrais d'essayer de vous la démontrer. Un contact un peu sérieux avec de purs français suffit à nous convaincre des différences qui existent entre eux et nous. Cela est assez complexe, assez malaisé à définir. mais cela se sent très-bien. Nos gens du peuple, en particulier, éprouvent fortement cette impression de dissemblance, je ne dis pas foncière, mais nettement accusée, et la rendent en des termes où il n'y à pas à se méprendre. Il ne peut s'agir ici de dénombrer les forces diverses qui ont agi sur notre physionomie native pour lui donner une empreinte originale ; il ne peut non plus être question d'analyser les entités nouvelles qui se sont posées sur notre âme, ni de dire ce qu'elle a dû éliminer du vieux fonds français et assimiler d'éléments vierges, pour en arriver à se composer une personnalité à part. Cela nous entraîne-

rait trop loin. Du reste, cela a été fait, et avec une très-grande pénétration, dans le dernier chapitre de *La Naissance d'une Race.* Notre conclusion, basée sur l'expérience, l'observation, est que nous sommes un peuple, une nation *autre* que celle de laquelle nous sommes issus. Je ne soutiens pas que notre race s'est complètement formulée encore, ni que l'œuvre de sa formation soit close ou que nous en soyons déjà à l'édition définitive. Mais je crois rester dans les limites raisonnables en affirmant qu'aucun esprit impartial, dans l'application qu'il fera à notre groupement des saines lois de la science ethnologique, ne sera tenté de nous confondre avec aucun autre peuple que ce soit sous le soleil, de nous verser dans une masse amorphe, ou de nous regarder comme un simple succédané de la France.

Or, une race qui possède une vie parfaitement homogène, et toutes les caractéristiques qui font les nations, doit avoir sa langue à elle. La langue est l'expression de la pensée. Il y a la relation la plus étroite entre le verbe intérieur et l'image, le reflet, le dédoublement qu'il projette de lui-même dans son verbe extérieur ou sa parole. Comme l'Écriture dit du Verbe Divin qu'il est la figure de la gloire de son Père et le cachet de sa substance, l'âme d'une nation s'incarne en son parler. Son langage est le miroir de son être. " Chaque peuple a la langue qu'il mérite," a dit profondément M. Petit de Julleville(1), à savoir que chaque peuple se forge son idiome qui est en harmonie étroite avec son âme, et que l'on ne peut même pas supposer, en bonne philologie, que tel peuple donné aurait pu inventer un autre instrument de communication intellectuelle que celui dont il se sert. Le langage naît en quelque sorte, de la force des choses. Sa nature particulière est nécessitée par la substance même, les nuances les plus subtiles et les plus fugitives d'une pensée, d'une âme collective. Nous serions une exception sans précédent dans l'histoire de l'humanité, si, nous réclamant d'une vie nationale distincte, ayant conscience d'être un peuple, il nous

(1) Introd. à *la Prévalence du Langage Français.*

était cependant interdit d'espérer d'avoir jamais une langue bien à nous, un parler, canadien comme notre essence même.

Mais de quels éléments sera fait ce langage nouveau que notre âme appelle impérieusement, comme le seul où elle pourra se traduire dans toute sa vérité ? Où prendre le métal avec lequel fondre la cloche où la grande rumeur de la race retentira fidèlement ? La solution est très simple : la langue française nous offre les matériaux de l'œuvre qui s'impose à nos énergies. Quelle langue française et de quel siècle ? Ah ! quelle naïveté de croire qu'il nous suffira d'importer de là-bas des phrases toutes faites, et les mots dernier cri, pour parler comme il nous convient, à nous, canadiens. " Parler à la française ", c'est très-bien, mais... pour la France. Chez nous, un tel langage, étroitement calqué sur celui de Paris ou de la Touraine, heurterait les oreilles, surprendrait comme une anomalie. Allons-nous donc inventer une grammaire nouvelle et révolutionner la syntaxe ? Va-t-il s'agir de

Mettre le bonnet rouge au vieux dictionnaire,

ainsi que le portait un article du programme romantique, tel que formulé par Victor Hugo ? Les règles de la syntaxe française sont fixes et invariables ; elles seront respectées scrupuleusement. Quant aux mots du dictionnaire, il n'est pas un seul qui n'ait droit de cité dans le langage, qui est encore pour nous la formule de l'avenir, mais dont nous voyons cependant, depuis quelques années surtout, les linéaments se dessiner, se préciser la figure. Alors, me dira-t-on, qu'espérez-vous faire de vraiment neuf, si vous voulez vous en tenir aux lois éternelles syntaxiques, et faire entrer dans notre république l'immensité des vocables français ? Comment serez-vous original en vous liant à cette tradition ? Ah ! c'est là qu'est le mystère, la beauté de l'art, la création idéale. Il faut jeter le bronze épars au creuset, le façonner, le travailler selon les règles inflexibles du métier, jusqu'à ce qu'il rende le son de l'âme canadienne. Tout grand écrivain

a sa langue. Pascal a sa langue ; Racine a sa langue ; Chateaubriand a sa langue. Se sont-ils écartés des rigoureuses prescriptions de la grammaire ? Se sont-ils ingéniés à trouver des néologismes ? Le dictionnaire ne leur a-t-il pas suffi ? Et cependant, ils furent créateurs ; ils ont eu leur style. Et pourquoi n'aurions-nous pas le nôtre, nous, sans sortir des limites assignées à l'art ? Pourquoi notre race n'inventerait-elle pas son parler distinct, l'incarnant parfaitement, à l'aide de ces vocables, avec le secours de ces lois, qui ont laissé à Pascal, à Racine, à Chateaubriand, à tous les grands écrivains français, la liberté de se mouvoir dans un domaine infini, et de se forger la langue qui les a immortalisés ? Dans une récente chronique de *la Revue des Deux Mondes*[1], M. Raymond Poincaré, parlant de la Paix que les hommes d'États veulent assurer à l'univers : "Ce sera, dit-il, une création continue." La magnifique formule ! Transposons-la de la politique dans la philologie. Toute langue vivante est une création continue. C'est la plus grande erreur de penser qu'elle exhale jamais ses derniers accents, qu'elle épuise jamais les formes sucessives qu'elle peut revêtir sans cesser d'être elle-même. Les langues ont une force d'élasticité incomparable. Arrive-t-il jamais, le moment où elles se refusent à épouser les contours d'une pensée nouvelle, à exprimer les variations du sentiment ? Voyez, par exemple, ce qu'un génie comme Paul Claudel sait faire de la vieille langue française. Quelle jeunesse il lui redonne! Quelle rénovation il opère au sein d'un parler, qui avait tant vécu, tant servi, qu'il semblait qu'il n'y avait plus, pour lui, de modulations nouvelles à faire entendre. Et cependant, Claudel en a tiré des harmonies puissantes et graves, où, sous les mots communs à tous, frémit son génie particulier. Ce métal antique, le poète contemporain l'a frappé à son effigie. Une œuvre similaire nous attend et nous invite. Prêtons l'oreille à la voix de notre âme canadienne, et puis prolon-

(1) 1er novembre 1920.

geons-en les vibrations dans des vocables bien français, mais tellement disposés, arrangés avec un art si personnel, que ce soit notre vie profonde qui s'y exprime et s'y reflète. Importons de France les lois et la matière de notre langage ; quand aux tournures, aux modes, à tout ce qui constitue le style personnel, cessons, de grâce, de nous les approprier toutes faites dans les auteurs français. " La gloire d'inventer est souveraine ", a dit un penseur. Donnons à notre race sa langue, inventons son style, le style canadien. " En notre langage, je trouve assez d'estoffe, mais un peu faute de façon."(1) C'est la réflexion de Montaigne à propos du français de son temps. Nous avons l'étoffe abondante et solide, le beau drap français d'une trame si serrée, les soies et les velours de Lyons, les dentelles de Valenciennes, les laines normandes et les lins du Midi : toutes matières ouvrées lentement par de longues générations d'artisans, fils de latins, qui cherchent moins à produire beaucoup qu'à donner à tout ce qu'ils font un cachet de fini. Pour la façon, pour la coupe, pour les effets de draperie, ne comptons que sur nous-mêmes.

Notre langue doit avoir sa " création continue ", non pas seulement par l'originale disposition, toute à la mesure et à l'image de notre esprit, que prendront les vocables français sur nos lèvres canadiennes, mais encore par la collaboration active et spontanée que notre peuple, nos gens des campagnes " pleins de suc ", comme a dit quelqu'un(2), nos parfaits illettrés, qu'une demi-instruction n'a pas gâtés, que la tare de l'anglicisme n'a pas contaminés, sont appelés à apporter à l'édification de notre parler national. Nous aurions tort d'exclure ces " naturels " de la grande œuvre commune. Une langue vivante est dans un perpétuel devenir. La source éternelle de sa vie ou de sa régénération, c'est le peuple, sain et primitif, libre de toute emprise livresque.

(1) *Essais*. Liv. III, c. V.
(2) Gonzague Truc. Mot signalé par M. G. Pelletier, dans un Bloc-note du *Devoir*.

Il parle comme il voit, avec un étonnant réalisme ; car il est tout près des choses ; entre les objets et lui ne s'interpose aucun souvenir écrit ; aucune influence d'école ne s'exerce sur sa faculté d'expression. L'on m'a assuré que Jean Richepin faisait ses délices de circuler parmi le peuple des Halles de Paris, l'écoutant parler, surprenant sur ses lèvres des merveilles d'inventions verbales, qu'il utilisait ensuite habilement. Mon ami Rivard m'a dit combien un long séjour à la campagne, chez les habitants du Saguenay, lui avait été profitable, et avait contribué à l'orientation définitive de ses études linguistiques. Mots, expressions, tournures, images, d'un extraordinaire pittoresque, fusent de l'âme de nos gens. Leurs descriptions, leurs frustes peintures, scènes ou paysages, ont une valeur de sincérité, un accent de vie, une touche tels que je les comparerais à de l'Homère. Tout n'est pas d'égal mérite dans leur langage. L'or fin y est mêlé de bien des scories. Il ne serait pas sage de tout accepter en bloc. Un autre excès fatal serait de tout rejeter comme méprisable. C'est un grand danger pour une langue de se développer en serre chaude ! La nôtre, en particulier, a souffert d'avoir vécu dans une atmosphère trop artificielle. Pas de murs, désormais, pas de barrière entre le peuple et nous. Penchons-nous sur l'âme de la race, telle qu'elle se manifeste dans le parler de nos habitants. La sélection, opérée parmi les vocables qu'ils créent perpétuellement, laissera notre langue plus riche d'expressions, que le sens commun nous fait un devoir d'incorporer à notre patrimoine... [1]

HENRI D'ARLES

(1) Cf. *Les Parlers de France au Canada*, par Adjutor Rivard. p. 82 et seq. Québec. J.-P. Garneau, 1914.

LEXIQUE CANADIEN-FRANÇAIS

(*suite*)

Prélat (*prélá*) s. m.
|| Toile peinte, toile cirée, linoléum.
FR. *Prélat* se dit pour prélart.
FR.-CAN. Syn. : *parlat.*

Premier (*prœmyé*) adj.
1° || *Premier nom* = prénom. *Ex. :* Son *premier* nom est Joseph.
2° || *Monsieur le Premier* = Monsieur le Premier Ministre.

Prendre (*prã:d*) v. intr. et réfl.
1° || Photographier, faire le portrait de. *Ex. :* Elle va aller se faire *prendre.*— Je l'ai *pris* quand il ne s'y attendait pas.
2° || *Prendre serment* = prêter serment.
ÉTYM. Ang. *to take oath* = m. s.
3° || *Prendre une marche* = faire une marche.
ÉTYM. Ang. *to take a walk* = m. s.
4° || *Prendre une brosse* = s'enivrer.
5° || *Prendre en feu* = prendre feu, prendre. *Ex. :* Enfin ce bois a *pris en feu* = a pris.
6° || *Prendre pour, contre* (qqu'un) = prendre parti, se déclarer pour, contre (qqu'un).

7° || *Prendre la part de* (*qqu'un*) = prendre parti pour (qqu'un), prendre fait et cause pour (qqu'un), prendre la défense de (qqu'un).

8° || *Se prendre* = se quereller, se prendre de paroles, se prendre de bec, se battre. *Ex. :* S'ils se rencontrent, ils vont se *prendre*, c'est sûr.

9° || *Prendre* (qqu'un) = faire une forte impression sur (qqu'un). *Ex. :* Je lui ai fait une réprimande qu'il a *pris*.

10° || *Prendre commerce, prendre magasin* = se mettre dans le commerce, se mettre en boutique, ouvrir boutique.

11° || *Se prendre* = choisir pour soi, s'assurer la possession de. *Ex. : Se prendre* une terre.

12° || *L'idée l'a pris de*... = l'idée lui est venu de...— *L'envie l'a pris de*... = l'idée lui a pris de...

13° || *Se prendre* = s'y prendre (bien ou mal). *Ex. :* Tu *te prends* mal pour le corriger.

Prépos (**à**) (*a prépô*) loc. adv.
|| A propos. *Ex. : A prépos*, veux-tu me prêter une piastre ?
DIAL. *Id.*, Normandie.

Préposer (*prépôzé*) v. tr.
|| Proposer. *Ex.*,: On a quelque chose à vous *préposer*.
DIAL. *Id.*, Normandie.

(*à suivre*)

Le Directeur-Gérant : CAMILLE ROY ptre.

Imprimerie de l'ACTION SOCIALE, Limitée
103, rue Sainte-Anne, Québec.

Vol. VI, No 2. QUÉBEC MARS 1921.

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC
ET
L'UNIVERSITÉ LAVAL

Sollicité, ou plutôt supplié par l'Épiscopat canadien, le Séminaire de Québec fonda l'Université Laval.

Qu'il ait hésité à charger ses épaules de ce fardeau — aussi lourd qu'honorable — on le conçoit ; la vision au moins *in confuso* des contradictions qui devaient l'escorter, le problème financier à résoudre, et par dessus tout, la crainte de paralyser l'essor du Petit Séminaire fondé par Mgr de Laval, le justifiaient pleinement. Heureusement, ses appréhensions ne se sont pas toutes réalisées. Il finit donc par acquiescer à la supplique de l'Épiscopat et dota notre pays de la première Université catholique. Sans ce geste patriotique, cette Université serait peut-être encore dans les Limbes. Grâces lui en soient rendues et ne perdons jamais le souvenir d'un acte presque héroïque.

Son placet une fois donné, le Séminaire de Québec se mit à l'œuvre. Le *deus ex machinâ,* il l'avait sous la main dans la personne de l'abbé Louis-Jacques Casault. Le grand argentier indispensable, on le choisit dans le clergé paroissial. Le dénicher ne tarda guère, car le nom de M. le curé Michel

Forgues était sur toutes les lèvres. La Providence souriait évidemment à l'Université en herbe, puisqu'elle lui prêtait deux cerveaux de première grandeur, bien que dissemblables par leurs caractéristiques, et dont l'alliance décuplait la puissance.

A cette époque, Rome et Londres étaient loin de Québec. Cependant, le privilège réclamé — patronné d'ailleurs par les autorités civiles et religieuses — fut si bien accueilli, que les négociations ne traînèrent guère. Le Saint-Siège accorda le pouvoir de conférer les degrés en théologie et en philosophie, ajournant à plus tard — suivant la tradition — l'institution canonique. Puis, le gouvernement de la métropole concéda, le 8 décembre 1852, la charte qui régit encore l'Université, puisqu'elle n'a pas été amendée par l'autorité qui l'a consentie.

Pour être plus clair et plus exact à la fois, le Séminaire de Québec était érigé en université. Juridiquement, ces deux institutions ne sont donc qu'une seule et même personne morale.

Le Recteur courut naturellement au plus pressé, et commença aussitôt l'organisation des chaires qui sont l'organisme essentiel et fondamental de toute université digne de ce nom.

Les facultés de théologie et des arts, sans en avoir le titre et les privilèges, existaient déjà ; il suffisait de les réglementer *ad mentem*, et de préciser les conditions requises pour l'obtention des grades universitaires, ce qui ne tarda guère, car le baccalauréat ès-lettres et ès-sciences, volontaire au début, devint obligatoire en 1858. Deux finissants de 1854, Benjamin Pâquet et Pierre Roussel, ont l'honneur d'être les deux premiers bacheliers ès-arts de Laval. Sans y être tenus, ils consentirent à préparer simultanément les baccalauréats ès-lettres et ès-sciences, et ceux qui les ont connus n'en sont pas étonnés.

La création des facultés de droit et de médecine fut plus lente et plus laborieuse. Je dis " création " parce qu'elles

n'existaient encore ni directement ni indirectement. Recruter, dans un milieu professionnel limité et impréparé, une équipe de professeurs titulaires était affaire délicate. Cette sélection, on le conçoit aisément, exigeait un rare doigté. Ce n'est pas ici le lieu de peser la valeur des premiers invités, mais je ne crains pas d'affirmer que, au point de vue de la compétence, le choix fut ratifié par l'opinion publique.

Cinquante ans s'écoulèrent, et, en 1902, le Séminaire de Québec célébra ses noces d'or universitaires. Il n'entre pas dans le cadre de cet historique d'inventorier la somme de bien accumulée au cours de ce demi-siècle ; mais il convient, semble-t-il, de souligner en passant les légions de professionnels sortis d'une université qui, pendant ce laps de temps, a coûté au Séminaire de Québec sept à huit millions de piastres. Songeons surtout à l'essor donné à la haute culture intellectuelle par cette fondation qui n'est pourtant que d'hier. Pesons ces capitaux dans la balance de notre cœur, après avoir chargé l'autre plateau d'erreurs trop humaines pour être inévitables. Puis, un coup d'œil jeté sur les deux plateaux de la balance permettra de même de constater tout le bienfait que représente l'histoire de l'Université.

Les anciens se rappelant, lors du jubilé universitaire, qu'ils étaient, la plupart, doublement fils de Laval, lui présentèrent une bourse qui, avec les dons de certains bienfaiteurs, permit enfin au Séminaire de Québec de sortir du cadre circonscrit qu'il s'était forcément tracé au début. Au lieu du million annuel requis pour l'épanouissement de son œuvre, il n'avait pu même disposer d'un quart de million. Il est donc vraiment merveilleux qu'il eût tant fait avec de si maigres ressources. S'il avait été millionnaire, l'enseignement universitaire eût été immédiatement spécialisé ; le nombre des professeurs eût été triplé et quadruplé au besoin, leur salaire eût égalé celui des magistrats, à la condition, toutefois, d'être exclusivement professeurs, ou, en tout cas, de dépouiller toute ambition politique. Le professorat, dont le concours eût été la condition *sine qua non*, serait

depuis longtemps la carrière la plus enviée et la plus enviable. Conséquence : le niveau de la haute culture intellectuelle aurait monté de génération en génération.

S'imaginer que cet idéal n'est pas l'objectif du Séminaire de Québec serait une " étrange illusion". Lui reprocher de n'avoir pas encore réalisé ce rêve serait un comble. Patience: " tout vient à point à qui sait attendre ", et Laval n'a que soixante-huit ans. La plupart de nos demi-millionnaires se sont plu à l'ignorer dans leur testament, redoutant peut-être de ne pas mourir tout entiers et de laisser leur nom inscrit ailleurs que dans le nécrologe paroissial. Ces desiderata, que l'on chuchote en certains milieux, le Séminaire de Québec les caresse, les rumine probablement depuis longtemps et attend pour les réaliser l'heure favorable. Pour dire toute ma pensée, il ne me déplaît point de le voir procéder avec la sage lenteur de la Providence dans le gouvernement de l'Église.

Cet espoir qui, pour d'autres, est une certitude, repose sur le fait qu'un changement de temps apparaît à l'horizon. Je n'en veux pas d'autre preuve que le réveil des anciens élèves en 1902, et surtout, la souscription populaire et princière de 1920. Il semble même que notre peuple s'attendait à cette invitation tardive. Du moment que le clergé paroissial la lui communiqua, il prêta l'oreille, sembla agréablement surpris, et les bourses s'ouvrirent spontanément en entendant la simple mention des millions dépensés par le Séminaire de Québec. Cette occasion de lui témoigner sa gratitude et sa confiance, il l'a saisie au vol, pour ainsi dire. Il lui a suffi de savoir qu'on s'adressait à lui au nom du Séminaire de Québec pour verser sans compter ses pièces d'or.

Sans doute " le vil métal " n'est pas quantité négligeable, mais, dans l'espèce, la vibration de l'âme populaire, dont le son argentin exprime bien la sympathie, sera plus chère et plus agréable au Séminaire que les milliers de piastres devenues son patrimoine. Ce geste fait également honneur au curé canadien qui tient à pareil degré la clef du cœur de ses

paroissiens. Puisse-t-il définitivement cimenter " l'union sacrée " du curé et de son vieux Séminaire !

Sans y avoir pensé, j'en suis persuadé, cette libéralité est la réponse chiffrée de notre peuple aux imbéciles calomniateurs qu'il méprise souverainement.

Cette royale souscription a sûrement dépassé les calculs les plus optimistes, mais elle n'aurait pas dû étonner. Les innombrables clochers, collèges, couvents, académies, maisons d'école, semés à pleines mains à travers notre province, dont ils sont la plus belle parure, et construits avec les deniers de notre peuple, proclament son inépuisable générosité, facile à déclencher quand on sait parler à son cœur et mériter sa confiance.

Chanoine D. GOSSELIN.

L'ENSEIGNEMENT DE LA CHIMIE A L'UNIVERSITÉ LAVAL

La situation économique d'un pays est déterminée, d'une part, par l'étendue de son territoire, l'importance et la richesse de ses ressources naturelles, et d'autre part, par la capacité de travail de sa population ; cette capacité est l'expression d'une volonté ferme et ambitieuse et dépend, en tout premier lieu, des méthodes dont dispose le pays pour tirer du sol tout ce qui s'y trouve et le mettre en valeur.

Si nous appliquons cette formule au Canada, nous constatons qu'un fardeau énorme de charges publiques pèse sur un nombre d'habitants qui n'est pas encore en rapport avec la superficie de son territoire. Les voies de communication sont trop nombreuses et les efforts paraissent décentralisés, ce qui constitue une perte d'énergie pour le pays. De plus, ce dernier est loin de retirer du sol les produits naturels disponibles, et le régime manufacturier, qui n'a pas encore subi toutes les rigueurs de la concurrence étrangère, n'a pas éprouvé le besoin pressant de modifier ses méthodes de fabrication. Ces industries, dont le rendement est plus que suffisant pour leur assurer des bénéfices souvent considérables, sont cependant loin d'atteindre les pourcentages de production des entreprises similaires d'Europe.

Cet état de chose va changer. Le " vieux monde " subit en ce moment une crise que nous pourrions caractériser du nom de " crise de la matière première " ; elle est doublée d'une " crise sociale " qui s'exprime par le mécontentement et les exigences croissantes du monde ouvrier, et qui a pour effet un renchérissement considérable de la main d'œuvre. L'argent n'a plus sa valeur d'autrefois : on retourne aux anciennes méthodes d'échanges de la marchandise et si le Canada n'a pas été témoin de transactions semblables, il n'en est pas moins vrai que ce genre d'opérations est assez fréquent en Allemagne, même en France où le papier-monnaie est déprécié et la matière première excessivement rare.

L'avantage reste donc incontestablement aux pays producteurs de matières premières et le problème qu'ils ont à résoudre immédiatement est celui-ci : profiter de cette avance momentanée et s'assurer, pour la suite, la conservation du marché et des débouchés mondiaux. Il est donc de toute importance, pour ces pays-là, de savoir tirer de leurs produits tout le parti possible, d'employer les méthodes de fabrication les plus modernes et les plus économiques, d'éviter tout gaspillage inutile, d'étudier et d'introduire les procédés qui permettent de mettre en valeur tous les produits secondaires et les sous-produits, d'utiliser les déchets, de récupérer les eaux-mères, les gaz combustibles, etc., etc. Une administration prévoyante ne se bornera pas à ce programme. Que nous réserve l'avenir ? Des fluctuations de marché imprévues et soudaines, des demandes nouvelles auxquelles il faut être prêt à répondre sur le moment, l'apparition inattendue de procédés entièrement nouveaux et capables de bouleverser les industries les plus solidement établies. Le meilleur moyen de parer au coup est d'en porter un plus violent : l'offensive est la meilleure défense, même sur le terrain économique. L'industriel moderne attachera donc une importance énorme aux travaux de recherches qui sont en rapport étroit avec sa branche. Son laboratoire scientifique doit être l'œil vigilant de sa maison, le périscope qui

doit non seulement voir le danger, mais aussi le prévenir à temps.

La rareté et la cherté de la matière première ont attiré l'attention de nombreux chercheurs vers des domaines entièrement négligés jusqu'à ce jour, parce qu'ils ne réunissaient pas le double avantage de la combinaison " quantité et qualité ". Il y a, pour ne citer que deux ou trois exemples, abondance dans le pays de charbon de qualité inférieure ; les gisements de minerais pauvres sont nombreux ; l'huile minérale ne fait pas défaut, mais sa qualité et sa localisation laissent à désirer. D'un autre côté, l'industrie de la pulpe ne tire certainement pas de ses produits secondaires et de ses déchets, tous les avantages qu'elle pourrait y trouver. Il y a lieu de remédier à cet état de choses et on l'a compris. Le Congrès de la Société des Chimistes canadiens, réuni à Montréal le 15 mai 1919, a insisté, en particulier, sur deux points que nous devons relever ici : " D'une part, développement des ressources naturelles du Canada, amélioration des méthodes de travail, mise en valeur de produits et de sous-produits dédaignés jusqu'alors ; d'autre part, formation et soutien du personnel indigène, nécessaire à l'accomplissement de cette tâche." Nous ajouterons immédiatement que l'assemblée a été unanime à reconnaître la valeur et la nécessité d'une formation purement scientifique et universitaire et l'importance des travaux de recherches en corrélation avec l'Industrie.

Ces dernières considérations doivent retenir toute notre attention et il nous est agréable de les développer au moment même où l'Université Laval vient de décider la fondation d'une école destinée à l'enseignement supérieur de la chimie et à la formation d'une élite de Chimistes canadiens.

Tout d'abord, qu'est-ce que la chimie ? La chimie, disons-nous, est une science qui a pour but l'étude des éléments

qui constituent les différents corps et les matières qui nous environnent ; elle suit les phénomènes de combinaison ou de décomposition que produisent ces éléments lorsqu'ils sont appelés à réagir les uns sur les autres ; elle étudie surtout les conditions et les lois dans lesquelles ces phénomènes de synthèse ou d'analyse se produisent. Les modifications passagères, les propriétés nouvelles qui résultent de ces manipulations, doivent être enregistrées avec soin, et contrôlées avec rigueur. C'est donc une science qui exige beaucoup d'observation, du jugement, de la méthode, un certain esprit d'initiative, une curiosité toujours en éveil. Rien ne doit échapper à l'attention du chimiste : dans son laboratoire il faut qu'il puisse se rendre compte à tout instant de la nature des phénomènes qui se déroulent sous ses yeux. Dans l'industrie, il doit être l'âme de la fabrique, car c'est lui qui dirige toutes les opérations chimiques qui s'opèrent sous sa direction, d'après un plan qu'il a conçu, qu'il a établi ensuite, dans une série de travaux préparatoires, dits travaux de recherches.

La guerre a mis en évidence l'importance de la chimie et l'extension qu'a prise cette science au cours des trente dernières années. Nous pouvons dire sans exagération, que l'avance formidable que possédait l'Allemagne d'avant-guerre sur les autres nations — ses voisines, la France, l'Angleterre et la Russie, — n'était due qu'à l'essor de sa chimie industrielle. Son audacieuse agression de 1914 était basée principalement sur sa suprématie incontestable dans la fabrication des produits chimiques, sur son contrôle économique des pays limitrophes dans lesquels elle empêchait le développement d'industries semblables, sur l'accaparement quasi absolu du marché mondial, qui apportait au pays des ressources considérables.

En 1913-1914, l'Allemagne assurait, à elle seule, près des quatre-cinquièmes du marché mondial des colorants à base d'aniline, c'est-à-dire de produits dérivés de la houille. Ses

fabriques principales — et nous n'en nommerons que trois — la " Badische Anilin und Sodafabrik ", à Ludwigshafen, les " Höchster Farbwerke, vorm. Meister, Lucius & Brüning, les " Farbenfabriken vorm. Fr. Bayer & Co," à Leverkusen, occupaient chacune près de 15,000 ouvriers, un état-major de près de 400 chimistes diplômés, porteurs des plus hauts grades universitaires et sortant des meilleures écoles allemandes, 300 ingénieurs et techniciens. Tout un monde scientifique ! Il est inutile d'insister sur le travail fourni par cette élite de chercheurs et d'inventeurs: tout le développement de la chimie, qui était malheureusement devenue une science allemande, est là pour nous l'affirmer. Ce que nous devons admirer et retenir avant tout, ce sont les méthodes employées et les sacrifices consentis pour la formation intellectuelle et scientifique de cette jeunesse qui devait rendre son pays indépendant en tirant parti de tout ce que pouvait produire le sol allemand.

L'étude de la chimie — nous dirons dans l'acception propre du mot — n'est pas aussi simple qu'on est porté à le croire. On ne s'improvise certainement pas " chimiste ". L'abus de ce qualificatif est d'autant plus regrettable, qu'il s'applique trop souvent à une catégorie de sujets, recevant dans une institution technique quelconque, quelques notions rudimentaires de chimie pratique. Ces écoles forment d'excellents contre-maîtres, des chefs de service, des chefs de fabrication, etc., mais il ne saurait être question de formation chimique générale.

L'expression " ingénieur-chimiste " n'est pas très heureuse non plus. Elle laisse supposer ou bien que ce chimiste possède aussi des connaissances purement techniques plus ou moins approfondies, ou bien encore que ce technicien est capable de diriger des procédés de fabrication d'un caractère exclusivement chimique. Il y a là un danger et il arrive trop souvent que cet ingénieur-chimiste ne possède pas cette double formation qui lui est attribuée. Nous ne nierons pas,

sans doute, l'utilité d'acquérir des notions plus étendues : mais ces quelques connaissances élémentaires peuvent-elles remplacer l'expérience professionnelle ? Non ; il vaut mieux laisser à chacun son métier et former soit des chimistes, soit des ingénieurs, dignes de ce nom.

Nous sommes donc amenés à parler des qualités du " vrai chimiste ", de sa formation universitaire — qui suppose une formation secondaire complète — et de son avenir en général. Le chimiste doit être capable de concevoir une opération chimique quelconque, d'en diriger l'exécution et d'interpréter le résultat obtenu. Cette conception nécessite des travaux d'analyse et de synthèse ; l'exécution commande des vues d'ensemble, la connaissance approfondie des méthodes et l'appréciation du résultat exige du jugement et un esprit indépendant. Or, pour arriver à cette fin, un enseignement général et supérieur est indispensable, et il est le seul à mener à ce but.

Cet enseignement doit comporter une formation théorique susceptible de donner au candidat toutes les vues d'ensemble dont il aura besoin, dans son champ d'activité future.

Au point de vue pratique, il devra familiariser l'élève avec toutes les méthodes et les principes directeurs de la chimie en conférant à celui-ci l'assurance requise pour un travail indépendant. Il apprendra à l'élève à penser " chimiquement ", à travailler d'une façon personnelle, à juger par lui-même, à entrevoir de nouvelles possibilités et à découvrir des horizons inexplorés. Il ne sera donc pas question de spécialisation durant la période d'études. Ce travail d'adaptation se fera par l'élève lui-même, au moment de son entrée dans la vie pratique.

Le jeune chimiste sortant de l'École choisira parmi les voies bien différentes qui seront ouvertes devant lui. Au Canada, par exemple, il trouvera l'emploi de ses facultés dans l'industrie de la pulpe et du papier, dans les industries du pétrole et des huiles minérales ; les tanneries sont suscep-

tibles d'en occuper un bon nombre ; les mines, la métallurgie en général, les différentes fabriques de produits chimiques, de savon, les sucreries, l'agriculture enfin et ses nombreux problèmes, sont autant de débouchés sur lesquels il pourra compter.

Quelle sera la tâche du chimiste dans ces différentes entreprises ? Il serait difficile de les énumérer toutes tant elles sont multiples et variées ; c'est pourquoi on ferait preuve de peu de clairvoyance en voulant former un jeune homme pour l'une d'elles, à l'exclusion de toutes les autres.

L'Université Laval, qui a pour principe le culte d'une formation générale, a tenu au maintien de ce caractère dans l'enseignement supérieur de la chimie. L'École qui va s'ouvrir est un besoin pressant pour le Canada français. Elle formera des chimistes auxquels elle s'efforcera d'inculculquer des connaissances générales et approfondies, reposant sur la base purement scientifique dont nous avons parlé. L'enseignement ne se bornera pas strictement à la chimie; toutes les branches connexes qui sont en rapport intime avec cette science et la complètent feront partie du programme de l'école. On attachera une importance toute particulière à l'étude de la physique, dont les méthodes sont d'un usage courant dans les laboratoires de chimie. La minéralogie, la géologie et la botanique intéresseront tous ceux qui se voueront plus tard à la chimie des produits miniers et de l'agriculture. La physiologie, la chimie physiologique et la bactériologie formeront l'enseignement biologique et mettront en relief les phénomènes chimiques qui se passent dans la vie des corps organisés. Les mathématiques, enfin, seront enseignées dans leur rapport avec la chimie et les sciences physiques.

Pour terminer, disons quelques mots des études préparatoires à l'École de Chimie. Il est évident qu'une formation générale doit, elle aussi, précéder cet enseignement supérieur. Nos candidats à l'École de Chimie devront se familiariser avec

l'étude des sciences ; c'est ce que le programme secondaire et une formation philosophique devra leur assurer. La Chimie et la Physique devront occuper, dans les deux dernières années de collège classique, la place qui leur revient pour que nos bacheliers et futurs candidats apprennent à apprécier les études scientifiques à leur juste valeur et pour leur permettre d'entrevoir à temps tous les avantages qu'ils pourront retirer de l'enseignement développé des sciences en général et de la chimie en particulier.

P. Cardinaux,
professeur à l'Université Laval

AIR PATRIOTIQUE

—

Terre chérie,
O ma patrie,
Quelle lyre emprunter,
Terre chérie,
O ma patrie,
Quelle lyre emprunter
Pour te chanter ?...

Imiterai-je un jour la grande voix des plaines
Qui monte, et qui bruit dans l'ocre des rayons,
Parmi l'odeur vivante et forte des sillons,
Sur qui vient rayonner le vol d'or des phalènes ?

Emprunterai-je aux monts leur souffle et leurs accents,
Les murmures d'amour qu'on entend dans les branches,
Les ombres, les éclairs tombant en avalanches,
A travers les rameaux aux accords frémissants ?

Chanterai-je l'essor des choses et des êtres,
Les fleuves dans leurs chants, les oiseaux dans leur vol ?
Saurai-je respirer les puissances du sol,
Entendrai-je parler l'âme de mes ancêtres ?...

D'où me viendront ces chants, ces chants vibrants et forts,
Est-ce des vivants ou des morts ?...

Je voudrais dire à ceux qui dorment dans la tombe,
Paysans, ouvriers, modestes tâcherons :
" Dormez, sous le linceul où la froide nuit tombe,
" Dormez ! le jour venu nous vous réveillerons !

" Nous vous réveillerons lorsque, vers la lumière,
" Nos yeux auront trouvé des horizons plus beaux,
" Quand notre âme sera si vibrante et si fière
" Que vous aurez frémi d'orgueil dans vos tombeaux ! "...

Je voudrais célébrer avec fièvre, avec flamme,
Tout ce qui vit en nous de noble et d'orgueilleux ;
Je voudrais enfanter dans le sein de mon âme
Un sauvage refrain pour chanter mes aïeux !

Un sauvage refrain où grondât la victoire
Dans les ombres des nuits et la clarté des jours,
Où passât, dans un flot de lumière et de gloire,
Des lueurs de drapeaux et des bruits de tambours...

Je voudrais, comme un cœur qui bat sous la cuirasse,
Entendre palpiter la fierté de ma race ! ...

D'où me viendront ces chants, ces chants vibrants et forts,
Est-ce des vivants ou des morts ?...

Est-ce vous qui ferez vibrer ma faible lyre,
Grands bois mystérieux et toujours en délire,

Nymphes aux longs cheveux dénoués par le vent,
Solitude bénie, astre clair et mouvant,

Dont la douceur sur nous est comme une caresse,
Et dont la paix remplit notre âme de tendresse ?

Est-ce vous, côteaux verts réjouis par l'été,
Vous qui rêvez parmi le calme et la beauté,

Campagnes de chez nous, paisibles maisonnettes,
Qui souriez au sein des fraîches épinettes ?

Est-ce vous les moissons, est-ce vous les grands blés,
Au festin du soleil dignement attablés,

Vous par qui le vieux sang croît et se renouvelle,
Et par qui l'âme ancienne est une âme nouvelle ?

Est-ce vous qui ferez naître ces nobles chants
Grandeur et majesté des vallons et des champs ? . . .

Est-ce vous les ruisseaux, est-ce vous les rivières,
Miroirs étincelants de feux et de lumières,

Sur qui le chaste front de Dieu vient se pencher ? . . .
Est-ce vous, champs des morts qu'abrite le clocher ?

Est-ce vous qui ferez vibrer ma faible lyre,
O fleuve tourmenté qui chante et qui soupire,

Abîme d'où jaillit un flot torrentiel
Tels les élans divins d'un peuple sous le ciel ? . . .

Monts, collines, vallons, rivières et ravines,
Accordez mes chansons sur vos chansons divines,

Inspire-moi, pays fécondé par les preux,
Sol pétri de grandeurs, de combats valeureux !

Inspire-moi, beauté sans bornes qui s'étale :
Tout parle au cœur épris de sa terre natale ! . . .

D'où me viendront ces chants, ces chants vibrants et forts,
Est-ce des vivants ou des morts ? . . .

Terre chérie,
O ma patrie,
Quelle lyre emprunter
Pour te chanter ?

Blanche Lamontagne-Beauregard

VARIÉTÉ SCIENTIFIQUE

(*suite*)

Le papier — Sa consommation

Il n'est pas besoin de longue réflexion pour voir que l'imprimerie absorbe chaque année une quantité phénoménale de bois. Les journaux, les périodiques, les revues, les brochures, les livres, les publications de toutes sortes, sont autant de bouches affamées que la forêt doit nourrir.

Il serait peut-être intéressant de considérer quelques statistiques pour voir quelle est la consommation annuelle du bois dans l'industrie du papier. Nous serons à même de conclure ensuite que la forêt est d'une générosité exemplaire.

Le tableau suivant donne la production du papier pour les principaux pays, en 1915[36] :

Amérique	1,361,000	tonnes
Allemagne	850,000	"
Angleterre	520,000	"
France	380,000	"
Russie	130,000	"
Japon	107,000	"
Total	3,348,000	tonnes

(36) E. Laut, *op. cit.*

En admettant qu'il se serait fabriqué autant de pulpe mécanique que chimique, et en évaluant la tonne à $75.00, nous arrivons au joli chiffre de $251,100,000.00.

Pour garder l'hypothèse de l'égalité de production de pulpe mécanique et chimique, en 1915, la seule industrie du papier aurait absorbé 5,022,000 cordes de bois, ce qui représente un déboisement de près d'un million d'acres de forêt.

Ces chiffres sont encore bien au-dessous de la réalité. En effet, plusieurs pays ne sont pas mentionnés dans la liste précédente, et, parmi eux, des pays exportateurs tels que la Suède et la Norvège.

Ce sont les journaux qui font la plus grande consommation de papier. L'Europe, à elle seule, possédait plus de 20,000 journaux([37]); l'Allemagne en avait 5,500, dont 800 quotidiens ; l'Angleterre, 3,000, dont 809 quotidiens ; la France, 2 819 ; l'Italie, 1,400, etc., etc. La république américaine en compte 12,000, dont 1,000 quotidiens.

Les chiffres([38]) qui suivent donnent une idée de ce que les États-Unis ont produit et importé en fait de pulpe et de papier à diverses époques.

En 1900, il y avait aux États-Unis 763 établissements comprenant au-delà de 1,200 moulins à pulpe et à papier, avec un capital de $167,507,713.00. Leur production annuelle était évaluée à $127,286,162.00.

En 1907, les États-Unis importaient du Canada 650,366 cordes de bois, évaluées à $3,230,272.00 et de la Norvège et autres pays 63,283 cordes, évaluées à $3,118,585.00.

D'après le *Pulp & Paper Magazine*, les États-Unis importaient vers 1908, de 800,000 à 1,000,000 de cordes de bois à pulpe par an.

En 1901, la France importait 163,608,366 kilogrammes de pâtes mécaniques et chimiques.([39])

---

(37) E. LAUT, *op. cit.*
(38) *The Globe*, 29 février 1908.
(39) *Revue des E. et F.*, 1903, p. 104.

Pour terminer ces statistiques, donnons quelques chiffres montrant comment figure le Canada au chapitre des exportations depuis 1911 jusqu'à 1919 inclusivement :

1911[40]	exportation évaluée à	$14,732,689.00
1912	" " "	14,678,087.00
1913	" " "	18,657,577.00
1914	" " "	26,444,143.00
1915	" " "	33,925,008.00
1916	" " "	33,821,729.00
1917	" " "	52,970,066.00
1918	" " "	71,845,500.00
1919	" " "	99,259,166.00

Comme on le voit, le chiffre des exportations du Canada va sans cesse en augmentant ; et on peut en conclure qu'il en est de même du déboisement de nos forêts.

Le cas est à peu près identique pour tous les pays du monde. Le vingtième sièclc verra-t-il se poser un problème comme il s'en présentait un au commencement du dix-neuvième ? Ne cherchera-t-on pas alors un succédané du bois dans la fabrication du papier ? En face d'une pareille consommation de bois, ne convient-il pas de songer un peu à l'avenir de la forêt ? Elle est comme une personne malade dont la vitalité diminue de jour en jour. Allons-nous la laisser à elle-même, sans soins, sans remèdes ? Ou plutôt laisserons-nous ses exploiteurs la rudoyer, l'anémier à leur guise, comme ces bactéries et ces microbes, qui, dans une épidémie, s'acharnent aux parties les plus vitales de l'organisme humain ?

Non, il faut la protéger, lui porter secours, lui donner tous les soins que suggère la science. Des techniciens, aidés par une sage législation, sont là pour appliquer les règles de l'art.

---

[40] *Financial Post*, 27 février 1918.
Pulp & Paper, census of industry, 1917. Part IV, section 4.

Même si nous négligeons le rôle si important de la forêt au point de vue esthétique, hygiénique et climatérique, les seuls services qu'elle rend dans l'économie d'un peuple ne suffisent-ils pas à lui mériter l'application des données des sciences forestières ?

La botanique, qui est comme l'anatomie des sciences forestières, nous fera connaître les différentes parties d'un arbre, ses organes et leur fonction respective. C'est elle qui nous dévoilera les secrets de la physiologie végétale. Elle nous dira aussi de quoi est composé le tapis de verdure qui recouvre le sol, et par la couverture herbacée, nous verrons à quelle espèce de sol nous avons affaire et quelles sont ses qualités. Et ainsi, connaissant bien le mode de vie de l'arbre, nous comprendrons mieux ses besoins.

Par la dendrologie, nous identifierons les arbres et nous les classerons en famille, genre, espèce, individu. Nous connaîtrons leur manière de se reproduire et de se disséminer ; s'ils aiment la lumière ou l'ombre ; les préférences qu'ils manifestent pour tel sol plutôt que pour tel autre ; les principes nutritifs qu'ils réclament.

Il s'ensuit qu'il ne faudra pas négliger l'analyse des sols, pour connaître leur structure physique, leur composition chimique, les substances nutritives qu'ils sont en mesure de fournir.

Avec la sylviculture, nous ne considérerons pas les arbres individuellement, mais comme vivant en communauté. Nous voilà en face d'une forêt qu'il faut cultiver dans le dessein d'obtenir du bois propre à la fabrication du papier. Quels changements vont opérer dans l'économie de l'arbre la vie sociale, la lutte pour la vie, l'exposition, la physiographie du sol, les facteurs écologiques et biotiques ? Nous préférerons sans doute un mélange à un peuplement pur. Nous en suivrons l'évolution attentivement. Le but proposé requiert le régime de taillis ou de taillis sous futaie plutôt que le régime de futaie proprement dite. Nous ferons dans la forêt des opérations de culture : nettoiements, éclaircies.

Et puis le traitement par jardinage qui ira sans doute mieux que celui par coupe à blanc étoc, par coupes successives ou par bandes.

Mais parce que c'est pour un but utilitaire que nous cultivons cette forêt, parce que nous voulons en retirer des profits constants, il faudra l'aménager pour améliorer, augmenter, ordonner sa production. Nous la délimiterons, nous la morcellerons pour la mieux examiner. Nous en ferons un inventaire complet au moyen des meilleures données de la dendrométrie. Nous rechercherons dans quelle mesure elle est exploitable, puis nous terminerons par un procès verbal d'aménagement.

Enfin, nous voilà avec une forêt normale, capable de donner chaque année un certain nombre de cordes de bois à pulpe, sans être anémiée par cette saignée annuelle. Cette forêt est comme un capital qui rapporte des intérêts. Il ne nous reste plus qu'à en faire *l'exploitation* pour amener les produits à l'usine. Quel mode choisir ? L'exploitation à l'entreprise ou en régie ? Ce dernier parce qu'il est le plus protecteur de la forêt. L'exploitation doit être faite le plus économiquement possible pour que le prix de revient du produit fabriqué soit bas et qu'il trouve ainsi un débouché rémunérateur sur le marché.

Voilà, succintement exposée, la série des opérations que la science suggère et qu'il convient d'appliquer à une forêt que l'on estime et que l'on veut conserver.

Il nous reste à exposer les procédés de fabrication.

Le bois que nous avons récolté dans notre forêt aménagée va maintenant subir à l'usine les diverses transformations qui le réduiront en pulpe et en papier. La cellulose du bois deviendra de la pâte de bois, soit par des procédés mécaniques, soit par des procédés chimiques. Il n'est pas hors de propos de rappeler d'abord que la cellulose est le principe constituant la partie solide des végétaux.[41] En chimie, la cellulose a pour formule $C^6 H^{10} O^5$, c'est-à-dire que

(41) LAROUSSE, *Encyclopédie.*

les constituants anatomiques, carbone, hydrogène et oxygène sont dans les proportions de 6, 10, 5. C'est un hydrate de carbone.

La cellulose, c'est aussi le terme général appliqué aux substances chimiques formant la base des fibres qui servent dans la fabrication du papier.([42])

Il y a plusieurs sortes de cellulose qui ont une composition et des propriétés diverses suivant la matière première d'où cette cellulose provient.

Il y a d'abord la cellulose " normale " ; c'est celle que l'on extrait du coton, du lin, du chanvre, de la ramie. Elle résiste bien à l'action de l'air et aux réactifs chimiques et forme par conséquent la base la plus permanente dans la fabrication du papier. Il y a encore la cellulose que l'on retire de la paille, du bambou, de l'alfa ; elle diffère de la précédente en ce qu'elle contient une proportion plus grande d'oxygène. On l'appelle oxycellulose.

Il y a enfin la cellulose extraite des fibres du bois ; elle porte le nom de lignocellulose. Elle contient, outre le carbone, l'hydrogène et l'oxygène, certaines substances résineuses et aromatiques. C'est elle qui est employée le plus communément dans la fabrication du papier .

A la différence de la cellulose, la pâte est une sorte de bouillie épaisse provenant de la trituration des chiffons, de la paille ou du bois, par les piles, et destinée à la fabrication du papier.([43]) On l'appelle aussi pulpe.([44])

Quant au papier, il est un véritable feutre formé par l'enchevêtrement des fibres végétales, qui, tenues d'abord en suspension dans l'eau, ont été disposées sur un tamis, puis rendues adhérentes les unes aux autres par une forte compression.([45]) Pour devenir pâte mécanique,([46]) le bois doit

---

(42) LAROUSSE, *Encyclopédie*.
(43) *The Paper Mill Chimist*, STEVENS.
(44) LAROUSSE, *Encyclopédie*.
(45) A. MÉLARD, *Revue des Eaux et Forêts*, 1903, p. 104.
(46) *The Art of Paper Making*, Watt. *Manufacture of Paper*, I. C. S. *Manuel de la fabrication du papier*, CROSS & BEAVEN. *The Paper Mill Chimist*, STEVENS. G.-C. PICHÉ, *op. cit.*

passer par une série d'étapes, et à chacune d'elles, il perd une partie de son volume primitif, ou subit une transformation qui le rapproche de l'état définitif qu'il doit avoir. Voici en résumé quelles sont les opérations successives.

Lorsqu'il arrive à l'usine, le bois n'a pas toute la même longueur. Généralement, il n'a pas moins de 4 pieds. La première opération consiste à le diviser en billes de 16 à 24 pouces, suivant les dimensions du défibreur.

S'il n'a pas été écorcé préalablement,— au temps de la sève ou au cours du flottage,— on le fait passer dans une machine appelée " écorceur", qui peut être de deux sortes.

Les écorceurs à disque sont composés d'un plateau ou disque métallique de diamètre variable (4 à 7 pieds) sur lequel sont disposés des couteaux qui rabotent la bille qu'on lui présente. Les déchets occasionnés par cette machine sont de 15 à 30% du volume total.

Le nouveau modèle d'écorceur se compose d'un tambour cylindrique (20-25′ de longueur par 6 à 8′ de diamètre) animé d'un mouvement rotatif dans un bassin d'eau ; le bois est introduit dans le tambour et y perd son écorce au cours des nombreux chocs qu'il reçoit. La perte en déchets n'est plus que de 10%.

Ensuite, on fend les billes trop grosses et on fait disparaître les parties défectueuses.

Le défibrage consiste à isoler les fibres du bois au moyen d'un appareil spécial composé d'une meule qui râpe les billes. Ces dernières sont retenues à la périphérie de la meule par une pression hydraulique. Il y a un jet d'eau qui passe constamment sur la meule et emporte les produits du râpage. Le rendement du défibrage dépend du piquage des meules, de l'essence, de la pression exercée sur le bois, de la température et de la manière d'appliquer le bois.

Au sortir de la " défibreuse". le bois en pulpe est recueilli dans une cuvette (épurateur) ; pour y pénétrer la pulpe doit passer à travers une plaque métallique trouée régulièrement : ce qui a pour effet de séparer la pâte des fragments non défibrés.

La pâte épurée est alors dirigée vers les tamis. Ils peuvent être à fond plat, cylindriques ou à succion. Les tamis séparent les fibres des déchets ; et comme les ouvertures des tamis n'ont pas toutes les mêmes dimensions, on peut faire la classification des pâtes.

Les résidus des tamis vont vers les " raffineuses " pour y être broyés de nouveau ; et le tout retourne au tamis. C'est ainsi que nous avons plusieurs cycles complets de la pâte à travers les tamis et les " raffineuses ", avant d'aller au presse-pâte ou au magasin de réserve.

Si la pâte mécanique doit être expédiée en pulpe, elle doit subir en plus le feutrage et le pressage. Mais ordinairement la pulpe mécanique est envoyée dans un magasin de réserve et de là, on la mélange dans de certaines proportions avec de la pulpe chimique pour en faire du papier.

En résumé, la pâte mécanique n'est autre chose que du bois broyé par frottement sur des meules ; elle se feutre mal parce que les fibres en partie déchirées ou brisées ne sont pas débarrassées de la matière incrustante. Elle fait un papier cassant, supportant mal la pression des caractères de l'imprimerie. Par contre, son prix de revient est bas là où il y a de grandes forces hydrauliques. Pour obtenir de la pâte chimique, le nombre des opérations est à peu près le même, mais les moyens employés diffèrent de beaucoup.

Comme pour la pulpe mécanique, le bois est écorcé et débarrassé de toutes ses parties défectueuses : nœuds, pourriture, etc.

Le bois, au lieu d'être râpé sur des meules, doit être attaqué par un acide. C'est pourquoi on le fait passer dans une machine qu'on pourrait appeler " morceleuse " (chipper, en anglais), qui le divise en copeaux très petits et lui donne ainsi le maximum de surface. C'est la seconde partie de la première opération.

Le bois ainsi divisé est prêt à recevoir la liqueur acide qui va le débarrasser de ses matières incrustantes pour ne laisser que des fibres longues, aptes à se bien feutrer. Mais on

peut attaquer le bois chimiquement de plusieurs manières. Il y a trois procédés ordinairement employés : on peut traiter le bois par la soude caustique, par le bisulfite ou par le sulfate de soude.

Il serait oiseux de rentrer ici dans les détails de ces procédés chimiques, procédés qui requièrent pour chaque usine les services de chimistes experts.

La cuisson du bois par l'acide se fait dans de grands cylindres de 60 pouces sur 20, appelés digesteurs. Ces cylindres sont constamment remplis de vapeur et la cuisson dure un temps déterminé suivant la pression adoptée et la liqueur employée. Le rendement des digesteurs est de 85 à 90% de cellulose pure.

A sa sortie du digesteur, on fait subir un lavage à la cellulose pour la débarrasser de l'acide qu'elle contient encore. On obtient ainsi un résidu de forme liquide (une moyenne de 8,000 gallons par tonne de papier), duquel on extrait de l'alcool, puis un produit qui sert au bitumage des routes, et divers autres produits chimiques. Le résidu des procédés à la soude sert à récupérer la soude.

Les deux opérations suivantes, à savoir le tamisage et le raffinage, sont les mêmes que pour la pâte mécanique.

Si la pâte n'est pas envoyée dans des magasins de réserve pour servir immédiatement dans un mélange, on la feutre dans un presse-pâte ; ce qui a pour effet de dégager l'eau des fibres et de mettre ces dernières en feuilles.

Comme cette pâte contient encore de 60 à 70 pour cent d'eau, on lui fait subir, au moyen de presses hydrauliques, une pression de 1,600 livres par pouce carré. Le volume et la teneur en eau se trouvent ainsi diminués : résultats appréciables s'il s'agit d'expédier ce produit.

La pulpe chimique est de beaucoup préférable à la pulpe mécanique, et sur le marché, elle vaut presque trois fois cette dernière. Employée seule, elle sert à la fabrication des papiers les plus beaux et les plus résistants. Ordinairement, on la mélange avec de la pulpe mécanique. A noter

qu'il faut deux cordes de bois pour faire une tonne de pâte chimique et une corde pour faire une tonne de pulpe mécanique.

Le principal emploi de la pâte de bois, c'est bien la fabrication du papier, et surtout du papier à journal. Comment procède-t-on pour fabriquer ce produit ? C'est ce qui nous reste à dire.

Dans les magasins de réserve que nous avons laissés remplis précédemment, prenons 500 livres de pulpe chimique et 1,500 livres de pulpe mécanique, (c'est la proportion communément employée), que nous mélangerons dans une grande cuve *ad hoc.* Ajoutons de l'aniline pour donner de la couleur au papier, de l'alun comme mordant, une solution de résine pour agglutiner les fibres, et du kaolin pour les remplir.

Faisons passer ce mélange dans un cône portant des couteaux à l'intérieur pour obtenir une homogénéité parfaite.

Nous soumettrons cette nouvelle pâte aux tamis ; c'est une opération analogue à celle que nous avons décrite précédemment.

Au sortir des tamis, la pâte est prête à entrer dans le *fourdrinier* (on appelle ainsi la machine à faire le papier) sur une toile sans fin ; elle passe sous des rouleaux presseurs entourés d'un feutre : ce qui a pour effet de répartir également l'épaisseur de la feuille et de lui soutirer de l'eau ; cette feuille, avant de s'engager sous des cylindres chauffés à la vapeur pour être desséchée définitivement, passe sur des boîtes à succion qui lui enlèvent le reste de l'eau qu'elle contient. On opère ensuite le calendrage du papier en le faisant passer sous des rouleaux presseurs bien polis. Il ne reste plus ensuite qu'à l'enrouler sur des bobines, à l'envelopper avec du carton et à l'expédier.

Pour obtenir d'autres espèces de papier, il faut faire des opérations supplémentaires telles que le blanchiment des pâtes, le collage, la charge, la coloration : opérations qui diffèrent suivant l'espèce de papier que l'on veut avoir.

Le papier n'est pas le seul produit que l'on puisse obtenir des pâtes de bois. Il en est d'autres qui sont d'une grande utilité et dont l'étude ne manque pas d'intérêt.([47])

Se figure-t-on qu'il y ait des roues de voiture et de locomotive faites de pâte ? L'application de la recette suivante en a mis sur le marché qui ont donné de bons résultats. On superpose plusieurs disques de carton que l'on soumet pendant une heure à une pression de 8,000 kilogrammes par centimètre carré. On place ces disques dans un moule en acier pour les soumettre de nouveau à une pression de 90 à 120 tonnes et on obtient une roue durable et élastique ; une paire de roues de la sorte a déjà parcouru un million et demi de milles anglais.

Si nous voulions obtenir des blocs de pavage, nous n'aurions qu'à prendre de la pâte de bois, additionnée d'un peu de sulfate de zinc pour assurer la conservation, la soumettre à une pression de deux tonnes par centimètre carré, faire cuire enfin dans un moule pendant 48 heures. La résistance des blocs ainsi obtenus est telle que l'usure est presque nulle.

On en fait des conduites pour câbles électriques qui sont dures, légères, suffisamment élastiques et non conductibles de la chaleur et du son ; des poteaux de télégraphe, insensibles aux effets du soleil et de la pluie ou tous autres agents qui abrègent généralement la durée du bois ; des parquets (invention américaine) qui n'ont pas de rainures pour ramasser les microbes et les poussières, qui sont mauvais conducteurs de la chaleur et du son, qui donnent au pied une impression molle de tapis.

Un inventeur de Vienne a découvert un procédé de fabrication de cuir artificiel avec du hêtre. Deux chimistes anglais fabriquent un enduit résistant à l'eau pour peinturer les maisons, les bateaux. Un ouvrier de génie, à Chicago, a construit une bicyclette entièrement en pâte de bois avec des poignées en papier buvard. Aux États-Unis et en Fran-

---

(47) *Revue des Eaux et Forêts*, 1902, p. 104.

ce, on fabrique avec cette pâte des vitres qui ont une apparence de verre laité et produisent un excellent effet dans les serres. Un français, du nom de Claviez, a trouvé un procédé pour fabriquer du fil avec du papier. On en fait aussi des maisons transportables, des voiles de navire d'une grande résistance, des canaux légers, des seaux, des pots à fleurs, des meubles, des tuiles, des rails de chemin de fer, des poulies, des allumettes, etc.

Vraiment, en présence de ces multiples usages de la pâte de bois, qui maintenant pourrait contester l'importance économique du bois ? Que conclure de ces notes ? il nous semble que trois idées maîtresses s'en dégagent : la première c'est que le bois joue un rôle prépondérant dans la fabrication du papier. Il est à peu près le seul aliment de nos pulperies canadiennes. Comme nous l'avons vu, il s'en coupe des quantités considérables chaque année, et il est l'objet d'un commerce important pour notre pays. Les capitaux engagés dans cette industrie vont sans cesse en augmentant.

Les deux autres idées découlent de la première : ne faudrait-il pas employer dans nos usines les procédés de fabrication les plus efficaces, les machines les plus modernes, de manière à obtenir le rendement le plus élevé ? Il faudrait encourager, pousser les chercheurs vers de nouvelles découvertes qui aboutiraient à un meilleur rendement et surtout à l'utilisation pratique des sous-produits et de ce que l'on considère actuellement comme des déchets.

En dernier lieu, la forêt, qui est la nourricière de toutes nos usines et d'une bonne partie de nos exportations, ne mérite-t-elle pas une attention toute spéciale ? Un système de protection, de sylviculture et d'aménagement s'impose donc, et le capital engagé dans ces diverses opérations devrait, comme cela est arrivé pour les autres pays, donner un intérêt amplement rémunérateur.

Alphonse Landry,
Ingénieur forestier.

LE DÉPART

Nouvelle acadienne

Leur maison était aux flancs d'un monticule. A droite s'étendait un verger. Dans la saison des fleurs, l'âme des pommiers entrait par les croisées ouvertes. De l'autre côté, un ruisseau courait sur les cailloux qui riaient aux caresses de l'eau. Un peu à l'écart de la grande route, cette maisonnette et ses dépendances noyées dans la verdure et la solitude formaient un tableau d'une limpidité reposante.

Au moment où commence notre récit, l'hiver était parti par delà les horizons et le printemps était descendu des collines avoisinantes épandant la chaleur sur son passage et verdissant la plaine. Déjà, mille petites plantes harmonieuses couvraient le sol dans leur désir de vivre. De petits insectes aux yeux étoilés regardaient avec étonnement la prodigieuse hauteur de ces brins d'herbe et s'exerçaient sans cesse à y grimper pour avoir une meilleure vue de l'univers. Quelquefois, du sommet de ces formidables pyramides, ils se parlaient entre eux le plus haut qu'ils pussent, car les crépitements du sol couvraient leur voix argentine. Des scarabées et des mouches, nés récemment, patinaient à la surface

du ruisseau, épris de leur image qu'ils cherchaient à embrasser. Dans la cour, près de l'étable aux portes ouvertes, des vaches rousses gambadaient d'allégresse et humaient la lumière rose. Des moutons, tout dépaysés d'être tondus, fafouillaient dans les herbages secs. On entendait des brindilles craqueter sous leur dents menues. Il y avait des poules éparpillées un peu partout dans la cour. Quelques-unes étaient montées sur une herse, d'autres trônaient sur les brancards d'une charrette, plusieurs picotaient de petites pierres brillantes qui, elles aussi, se réjouissaient de pouvoir devenir la blanche coquille des beaux œufs ronds. La vie circulait abondante dans cette tiédeur printannière.

Dans cette cour mise un peu en désordre par les préparatifs des semailles, et où tant d'existences jouissaient, un vieillard courbé achevait de réajuster les pièces d'une charrue. On ne distinguait pas ses traits absorbés par le travail, mais ses mouvements lents et fébriles annonçaient un septuagénaire. Vêtu d'un pantalon d'étoffe rude et d'une blouse de cotonnade bleue, chaussé de longues bottes qui laissaient entendre un frottement de cuir lorsqu'il marchait, il complétait dans ce décor tout un poème champêtre. La charrue presque prête, encore rouillée de sa longue réclusion d'hiver, semblait désireuse de déchirer le sein de la terre, notre mère commune. Et le vieillard pensait :

" J'aurai bientôt fini. Paul pourra commencer à labourer cet après-midi. L'enclos du nord est en bonne condition."

Et il voyait en esprit des champs de blé et d'avoine, tumultueux d'opulence dans les chaudes journées du mois d'août.

* * *

Ce vieillard, né ici, y avait passé toute sa vie à compter les saisons et les espérances que chacune d'elles promettait. Il aimait cette ferme qui avait appartenu à sa famille depuis plusieurs générations. Il en connaissait tous les plis et tous les vallonnements. Elle avait pour lui un langage qu'il

comprenait. Les retours réguliers des semailles, des moissons et du sommeil d'hiver avaient été tous les espoirs de sa vie. Il y avait vécu heureux, sans revers et sans grandes épreuves. Et maintenant qu'il s'apprêtait à la léguer à son fils, les événements de la Grande Guerre assombrissaient ses vieux jours.

Le Gouvernement canadien venait de voter la conscription. Son fils Paul était d'âge d'être conscrit. On l'avait même notifié de paraître à l'appel général. Des amis, au nombre desquels le curé de la paroisse, avaient fait des instances auprès des autorités pour qu'il restât au pays, étant le seul soutien d'un vieux père, d'une vieille mère et d'une sœur unique, le seul qui pût vaquer aux travaux de la ferme. Que deviendraient nos terres, avait-on dit, si tous nos bras valides s'en allaient ? On n'avait pas encore répondu à cette requête et toute la famille attendait avec anxiété.

Le vieillard était tout à ses pensées. La perspective de ce départ probable le hantait et l'oppressait. La guerre avec toutes ses fatalités lui enlèverait-elle son fils définitivement ? Et il se voyait seul à soixante-dix ans, gardien impotent de cette ferme anxieuse d'être remuée par des bras jeunes et vigoureux. Il entrevoyait la nécessité de laisser passer à des étrangers cette propriété, héritage de tant de générations qui portaient son nom. Ces sombres pensées, qui rendaient ses mains plus tremblantes et retardaient son travail, lui apportaient le témoignage irréfragable de son âge et de son incapacité. Il se démenait cependant pour se tromper lui-même et finir la besogne commencée, lorsqu'un jeune homme brun et superbe dans la lumière dorée ouvrit la barrière pour entrer dans la cour. Le bruit du montant sur le sol fit regarder le vieillard.

" Tiens, c'est Paul ", se dit-il. Et il se redressa pour le voir venir. Il était beau avec son visage mince encadré d'une barbe blanche en collier, regardant avec orgueil celui qui approchait. Il y voyait sa jeunesse, sa force et toutes ses années de labeur, les seules joies de sa vie. Paul était

vêtu un peu comme son père, mais au lieu de longues bottes, il avait des souliers hauts d'où sortaient des bas de laine bleue foncée montant jusqu'aux genoux ; il portait une chemise également de lainage bleu, dont le col lacé par de menues liettes et ouvert laissait voir une gorge forte et brunie par l'air et le soleil. Des yeux fermes et doux regardaient droit devant eux résolument. Lorsqu'il fut à quelques pas du vieillard, il lui dit :

" Vous avez déjà fini, père ? "

" Oui ", répond celui-ci. " Nous pourrons commencer les labours aujourd'hui même."

" En effet, continue le jeune homme, je viens de voir la prairie du nord. La terre est à point, ni trop sèche, ni trop mouillée. Je vais voir si les chevaux ont ce qu'il leur faut pour commencer cet après-midi."

* * *

Il se dirigea vers l'écurie et y entra. Dans les hautes stalles, deux bêtes magnifiques à l'encolure robuste, des touffes de poil aux pattes, la tête dans leur musette, mâchaient un reste d'avoine et piaffaient d'impatience de n'être pas dehors. Paul les flatta de la main sur la croupe, et leur dit : " C'est pour cet après-midi. Vous êtes prêts ? "

Les bêtes le regardèrent de leurs bons yeux dociles, se mirent à ruminer, agitant la chaîne de leur licou et continuant leur rêve de grandes prairies d'herbe tendre et odorante.

Comme Paul sortait de l'écurie pour retourner vers son père, Marthe, sa sœur, ouvrit la porte de la maison, et sur le seuil, se faisant un cornet de ses mains, leur cria que le dîner était prêt.

Le père et le fils sans parler se dirigèrent vers la maison. La pièce où ils entrèrent était carrée, aux murs rugueux blanchis à la chaux. D'un côté, il y avait une croix noire entourée d'images de saints, d'un calendrier ecclésiastique ;

de l'autre, une corniche où était l'horloge, avec, à droite, un portrait de Laurier et à gauche celui de la reine Victoria. Cette pièce servait de cuisine, de salle à manger et de salle de famille. Près d'une fenêtre, il y avait un rouet où était assise une petite vieille femme toute menue, alerte, coiffée d'une capuche blanche soigneusement frisottée qui couvrait des cheveux d'un blanc de neige. Le rouet ronflait, et de ses vieilles mains gercées elle étirait la laine qui s'enroulait sur le fuseau. En voyant entrer les deux hommes, elle arrêta la roue, accrocha le brin de laine au montant et se leva. Ses mouvements étaient pleins de vivacité malgré son grand âge.

" Le dîner est prêt, dit-elle, nous allons nous mettre à table." Le père et le fils s'étaient tout de suite approchés de l'évier et se mirent à pomper de l'eau pour boire et se laver les mains à une grosse pompe de fer qui grinçait à chaque coup. Ensuite, tous les quatre firent le signe de la croix, dirent le bénédicité, et s'asseyèrent. Sur la table, dans la soupière fumait une soupe aux choux ; à côté étaient un plat de pommes de terre fleuries, un gros morceau de lard et une tarte aux pommes. Le père allait découvrir la soupière lorsque la vieille dit :

" A propos, Paul, il y a une lettre pour toi. Le garçon de Pierre Gauthier est allé au village, est arrêté au bureau de poste, et en a emporté une lettre. Marthe, veux-tu aller la chercher, elle est sur la corniche de l'horloge."

Marthe se leva, prit la lettre et la tendit à son frère. Le père s'était arrêté de servir, et toute la famille, la tête penchée en avant, attendait avec anxiété. Paul lut la lettre tout bas, et la pliant doucement il se dit comme à lui-même :

" Je m'en doutais."

" Quoi ! reprirent ensemble le père et la mère, ils refusent."

" Oui, ils refusent mon exemption et me somment de paraître devant le bureau militaire dans deux semaines."

Le dîner fut tout à coup assombri. On eût pu remarquer que les mains de la vieille mère tremblaient davantage. Et elle se contenta de dire :

" J'avais pourtant bien prié et bien espéré."

Le repas se continua morne et silencieux. Les paysans n'ont guère de mots dans les grandes circonstances de la vie. Ils se renferment dans leurs chagrins et souffrent tout bas. Après avoir dîné et s'être reposé un peu, Paul amena les chevaux qui se mordillaient entre eux, par taquinerie sans doute, pendant qu'il les attelait à la charrue, et alla labourer. Pendant ces deux semaines qui lui restaient il travailla ferme, voulant finir les semences avant son départ. Son vieux père le suivait quelquefois aux champs, mais sentait bientôt ses forces à bout. Ce dernier coup avait miné le peu de vigueur qu'il avait.

Il fut résolu qu'on prendrait de l'aide pour faire la fenaison et la récolte des grains. Mais l'obsédante pensée de ce départ et de tout ce qu'il comportait de fatalités achevait de déprimer le vieillard. A table, il ne mangeait guère plus, et la nuit, le sommeil le fuyait pourchassé par la même pensée. Il se levait, allumait sa pipe et songeait tristement dans l'obscurité. Cet homme et cette femme, qui ne s'étaient jamais caché la moindre pensée, se cachaient mutuellement leur chagrin. Chacun souffrait à la dérobée, en silence, à l'insu de l'autre. Cette vieille femme profitait des absences de son mari pour pleurer doucement, et lorsque la douleur oppressait trop celui-ci, il s'en allait dans les champs. On ne parlait pas de ce départ dans la maison, excepté lorsque les deux hommes étaient dehors, la mère demandant quelquefois à Marthe si Paul avait dit quelque chose, si son père avait parlé. Et les deux femmes continuaient leur besogne, en silence. Cette vieille femme que tant de durs travaux n'avaient pu courber ni lui enlever la jeunesse de ses mouvements, était maintenant bien terrassée et tremblante. Deux semaines avait suffi pour accomplir ce que tant d'années n'avaient pas fait.

Paul se préparait toujours secrètement. Le jour du départ arriva. Tout se passa sans crise et sans cri. La vieille mère se pendit au cou de son fils et appuya ses lèvres aux

siennes de toutes ses forces usées et le regarda ardemment. Il mit la main sur cette tête blanche et dit simplement :

" Je reviendrai bientôt, mère."

Il embrassa sa sœur et monta dans la voiture qui devait le mener à la gare et que son père conduisait. Lorsque les roues eurent fait entendre leurs derniers grincements sur les sables de l'allée qui tournait au coin de la maison, la vieille mère s'effondra sur un escabeau près de la porte et les larmes retenues à force de volonté commencèrent à s'échapper, Elle pleura sans plus se soucier du désordre de ses vêtements, sa capuche blanche de travers, ses minces cheveux descendant dans les yeux et se mouillant de ses larmes. Marthe s'approcha, mit un genou en terre, et l'enlaçant de ses deux mains, murmura :

" Il a dit qu'il reviendrait bientôt."

Ces paroles prophétiques la ranimèrent et lui communiquèrent soudain une force inconnue. Elle se mit à la fenêtre et regarda la route par où était parti son fils. Elle était unie et morne. Lui rendrait-elle son enfant ? Et par un rapide déplacement de pensée, elle le voyait revenir glorieux, sain et sauf. et se levait pour aller à sa rencontre. Tout à coup, l'affreuse certitude la ramena à l'angoissante réalité. Le champ à droite que Paul avait labouré, semé, hersé, lui parut si triste qu'elle se figura qu'il refuserait, en signe de deuil et de protestation, de croître le grain qu'il y avait jeté. Près de la maison, au détour de l'avenue qui aboutissait au grand chemin, était une grosse roche. Elle était là depuis des temps immémoriaux, bien avant que cette maison fut bâtie. Elle s'était réjouie dans sa conscience lorsque l'ancêtre était venu s'établir près d'elle. Les pierres sont encore les amies des hommes. Depuis, elle avait vu passer plusieurs générations d'enfants qu'on portait au baptême, et plusieurs générations d'hommes et de femmes qu'on emportait dans un cercueil au cimetière. Combien d'enfants, parmi lesquels était Paul, étaient venus jouer sur elle. Et l'hiver elle s'encapuchonnait de neige. Mais ce départ

était le plus triste de tous. C'est pourquoi la mère comprit que la pierre s'attendrissait aussi.

Le père revint seul. La séparation entre lui et son fils s'était passée comme se passent ces sortes de séparation entre hommes de leur classe, sans démonstration bruyante. Le vieillard détela la voiture, alla mener le cheval au clos, besogne qu'on ne lui eût pas laissé faire si Paul avait été là. Il se sentit éperdûment seul à la fin d'une longue vie, tandis que la ferme de tous les siens vallonnait au loin et réclamait un amant jeune et robuste.

* * *

Les premières semaines s'écoulèrent lentes et désolées. Le foyer était vide et la maison déserte. Quelquefois, le père ou la mère se trompaient ; ils disaient Paul et se retournaient la tête dans la pudeur de leur chagrin.

Le temps était magnifique, entremêlé de pluies bienfaisantes. Des champs semés, mille feuilles d'un vert tendre jaillissaient et se disaient entre elles : " Que c'est bon de naître." Les foins, eux, étaient abondants et touffus. Les trèfles commençaient à fleurir. Ces floraisons odorantes attiraient de gros bourdons ventrus qui arrivaient on ne sait d'où dans un nimbe de musique et d'or fluide. Ils se plongeaient dans les grappes de trèfles pour se rafraîchir de leur longue course. Et dans le fouillis de mille petites plantes, vivaient, aimaient, et travaillaient toutes sortes d'insectes, dont quelques-uns avaient des yeux énormes, d'autres des ailes plus légères que la gaze, et d'autres des pattes si longues pour leur corps svelte. Quelquefois, ils s'arrêtaient pour se saluer du bruit de leurs antennes et reprenaient bien vite leur tâche. Des couleuvres toutes couvertes de joailleries couraient silencieusement sur ce tapis moelleux. Elles s'arrêtaient appuyées sur le bout de leur queue et exploraient l'espace. Elles étaient belles comme des rivières de perles. Après s'être orientées, elle repre-

naient leur course ondulante dans cet océan de verdure. Il y avait aussi des grenouilles, vertes émeraudes sautant à la poursuite de moucherons qu'elles engluaient de leur langue pâteuse. Lorsqu'elles étaient bien repues, elles s'arrêtaient, la respiration langoureuse, les yeux en extase au soleil carillonnant. Quand le soir venait, elles regagnaient les étangs pour orchestrer le poème de la nuit. Les oiseaux aussi étaient bien affairés. Un d'eux, sans doute, contait des histoires bien gaillardes, car c'était dans les arbres un fou rire.

Les foins allaient atteindre leur maturité. Le vieillard avait cherché partout des hommes pour l'aider, mais il n'avait trouvé personne. Tous les bras valides étaient partis, et ceux qui restaient ne pouvaient guère suffire à la besogne de leurs propres travaux. Le vieillard se mit courageusement au travail. Lorsque les faux chantaient à tous les coins de l'horizon, on pouvait voir un vieillard se démenant dans des prairies de foin qui l'inondait de leur opulence.

Malgré ses efforts, il ne put tout l'engranger ; beaucoup fut perdu dans les champs, gâté par les pluies. Il en fut de même de la moisson des grains. Que d'épis perdus, parce que il n'y eut pas de bras vigoureux pour les faucher!

Des voisins désireux depuis longtemps d'acquérir cette belle propriété, profitant du désarroi de la famille, vinrent offrir au vieillard de l'acheter.

" C'est à Paul," avait-il dit.

A la maison, les lettres fréquentes de l'absent soutenaient les espérances et les courages. Du camp canadien, de l'Angleterre, de France, des tranchées, il écrivait des lettres assidues, un peu toutes semblables, comme en écrivent les paysans, mais entre les lignes desquelles se lisent l'affection et les souvenirs de la maison paternelle. Elles étaient avidement scrutées par tous les membres de la famille jusqu'à ce qu'on les sût par cœur. Cependant, la vieille mère avait vieilli si rapidement que ses forces et sa mémoire s'en allaient

sans paraître vouloir revenir. Le tremblement de ses mains et de sa tête s'était accentué à être maintenant continuel. Elle ne pouvait plus vaquer aux travaux sédentaires, tel que coudre, filer, qu'elle faisait depuis quelques années. Elle passait toutes ses journées à la même fenêtre, égrenant machinalement son chapelet. Quelquefois, oubliant qu'elle n'était pas seule, elle le récitait à demi-voix. Marthe constatait avec douleur qu'elle passait des mots. Elle ne disait plus que " Je vous salue, Marie, pleine de grâce " répété indéfiniment, sans jamais terminer la Salutation Angélique. Or, au commencement d'octobre, elle fut si faible qu'elle ne pût se lever. Elle n'interrompait plus sa prière jamais finie à laquelle elle mêlait le nom de Paul, Paul, un nombre innombrable de fois.

Le vieillard revenu des champs venait s'asseoir au chevet de la malade et lui demandait : " Comment te sens-tu, Adélaïde ? "

Elle répondait invariablement :

" Je me sens mieux. Je me lèverai demain et commencerai à filer de la laine pour faire un gilet pour Paul. Il reviendra cet hiver et il aura besoin d'un gilet chaud."

Il la regardait avec attendrissement et ajoutait :

" En effet, il sera bien content."

Elle languit ainsi tout le mois d'octobre au bord de l'enfance avec des moments de lucidité extraordinaire. A la fin du mois, on reçut une dépêche des autorités militaires annonçant que Paul avait été sérieusement blessé. On voulut cacher la fatale nouvelle à la malade, mais habituée aux lettres régulières, elle commençait de s'inquiéter. Ses craintes prirent des proportions alarmantes au point qu'elle exagérait quelqu'accident qu'elle pressentait d'une façon morbide. Elle s'imaginait qu'il était agonisant, seul, sur un champ de bataille, pendant de longues heures, sans que personne ne vînt à son secours, ou encore qu'il était mort dans les plus atroces souffrances, sans soins, loin de sa mère et de son père. Ces imaginations macabres la jetaient en une si grande

détresse qu'il fallut lui dire toute la vérité, moins terrible. Elle se contenta d'ajouter :

" J'avais pourtant bien prié et bien espéré," et tomba dans un marasme complet.

A deux semaines de la dépêche, on reçut une lettre de la garde-malade qui soignait Paul. Cette lettre disait en termes qui cherchaient à être discrets que l'état du jeune homme était très grave et ne laissait guère d'espoir. Une fièvre maligne semblait vouloir se déclarer. On n'en parla pas à la vieille mère. Mais le soir du même jour, un soir de pluie lente, elle fut prise de défaillance. On appela des voisins. On passa toute la soirée près du lit de la mourante. Son âme s'échappait de son corps comme la lame que l'on tire lentement du fourreau. Vers minuit, elle tendit la main à son mari et à ses enfants. Une seule put répondre à son embrassement. Les assistants virent une larme perler à ses paupières, et doucement, sans effort, son âme glissa dans l'éternité et sans doute s'envola vers les Flandres et les hôpitaux du front pour voir et bénir le fils que son corps avait engendré. Des voisines l'ensevelirent. Dans les draps blancs elle ressemblait à une statue. On eût pu croire qu'elle respirait encore, car on croyait voir se soulever la poitrine où étaient jointes ses mains aux nerfs saillants, ouvrières de tant de travaux. La figure mince, avec aux tempes un lacis bleuâtre, était aussi blanche que sa coiffure et le suaire qui la couvrait. Deux cierges répandaient une morne clarté autour d'un crucifix naïf. On entendait toujours la pluie sur le toit. Marthe et son père passèrent la nuit à veiller, à prier et pleurer. Le surlendemain, la grosse pierre près de la maison vit passer un cercueil et un cortège plus triste que tous les autres, composé seulement d'un vieillard, d'une jeune fille et d'étrangers. Et un vieillard et une jeune fille seuls revinrent à la maison.

Les premiers jours on eût pu croire que la morte n'était qu'à demi partie. Son souvenir remplissait cette demeure. A chaque instant on croyait entendre sa voix qui appelait.

Le vieillard lui-même, miné par tant de coups successifs, ne pouvait plus guère vaquer aux travaux de la ferme. Des voisins serviables étaient venus l'aider à établer ses animaux, et revenaient à tour de rôle faire le ménage journalier. Ceux qui convoitaient cette belle propriété avait fait de nouvelles propositions en y mettant des conditions des plus alléchantes. Ils laissèrent entendre au vieillard que la ferme se détériorait par le manque de soins, et que les blessures de son fils ne donnaient que peu d'espoir à un retour. Le vieillard avait répondu résolument : " C'est à Paul ".

L'hiver passa ainsi. On avait reçu d'autres nouvelles du jeune homme. Il semblait se remettre lentement. Au printemps, bien qu'encore souffrant, sa santé trop précaire pour qu'il pût jamais retourner au front, laissait entrevoir la possibilité d'un retour prochain au pays.

Mais le vieillard, lui, était dans un état voisin de l'incapacité absolue. Il ne sortait presque plus de la maison. On avait cherché en vain un domestique. Les voisins, occupés à se préparer à leurs semences, ne pouvaient plus venir et vaquer aux travaux les plus urgents. Marthe, tout entière à son père qui à présent gardait le lit, ne pouvait pas, elle aussi, surveiller les choses du dehors. La ferme était dans un désordre complet. Il fallait relever des clôtures renversées par les neiges de l'hiver et pourvoir à mille détails qu'occasionne le retour du printemps.

On était venu renouveler au vieillard l'offre d'acheter sa terre. On alléguait, cette fois, que son fils si sérieusement blessé, même rétabli, ne pourrait plus faire les durs travaux de culture, qu'il vaudrait mieux pour lui se retirer au village et s'occuper d'un négoce plus facile.

Le vieillard avait répondu fermement :

" C'est à Paul."

On était au commencement de juin et le vieux père était bien malade. Son grand âge ne laissait plus d'espoir. Un midi, il fut pris d'une attaque de paralysie qui affectait tout le côté gauche. Chaque jour, le mal progressait en gagnant la région du cœur.

Sur ces entrefaites, on reçut une dépêche de Paul qu'il s'embarquait pour le Canada. On calcula qu'il lui faudrait dix à douze jours pour traverser. Le vieillard dit :

" C'est tout ce que je demande au bon Dieu de le revoir."

Le septième jour, ses forces commencèrent à diminuer considérablement. " Mon Dieu, accordez-moi ces quelques heures qui me séparent de lui." Ce fut sa dernière prière. Le soir même une nouvelle attaque le rendit inconscient. Pendant douze heures on n'entendit plus que sa respiration haletante. Et il expira.

Paul n'arriva que le surlendemain des funérailles. Il trouva à la maison Marthe avec une voisine qui restait avec elle depuis la mort de son père. Il comprit du coup toute l'étendue de son nouveau malheur. Il alla d'une pièce à l'autre, entra dans la chambre où il était né et où étaient morts ceux qu'il cherchait en vain. Il comprit leur voix, et revint vers Marthe :

" Sais-tu, lui dit-il, où sont mes habits de travail ? "

Marthe se leva et alla les lui chercher. Il s'en revêtit et sortit travailler sur la ferme.

J. RAICHE
Professeur à l'Université d'Antigonish.

LES LIVRES

Abbé Gustave mugnier, ***Les Racines*****, un volume de 100 pages, illustré. Bloud et Gay, éditeurs, 3, rue Garancière, Paris.**

Causerie adressée aux fils des paysans de France, par un apôtre de la bonne terre française. Thèse d'apostolat en faveur " de la vie normale au village champêtre. " L'heure n'est pas, dit l'auteur, de lambiner à des histoires et à des contes. Les responsabilités des jeunes sont lourdes ; il les faut habituer au sérieux de la vie... Ils ont un rôle superbe à remplir... L'avenir de la France est entre leurs mains."

Et ce plaidoyer de la terre, que la jeunesse de tous pays a tant envie de délaisser, fera du bien à notre jeunesse canadienne-française, prise du même mal. C'est dire que nous voudrions voir cet ouvrage, raisonné et solidement argumenté, entre les mains de nos jeunes. Ils y puiseraient l'enthousiasme, la conviction et l'amour nécessaires au maintien des traditions qui s'effacent de notre vie rurale, ainsi qu'un attachement plus profond à cette mission particulière qui leur est échue de travailler à la prospérité morale et matérielle de la nation. La puissance économique d'un peuple réside dans ses richesses foncières et dans l'intelligence et l'énergie des forces humaines qui exploitent et font valoir ces trésors. Notre jeunesse rurale doit s'instruire de sa mission et acquérir une compétence professionnelle qui en fasse une génération de progressistes selon l'inspiration chrétienne.

A. D.

R. P. JANVIER, O.P. *Exposition de la morale catholique,— La vertu de Force.* Carême 1920. 1 vol. in-8, de 356 pages, chez Lethielleux, à Paris. 1920.

La force est une vertu cardinale. Quand fut-il jamais aussi actuel qu'aujourd'hui de le rappeler au monde. C'est avant-hier que Vuillermet disait aux jeunes : *Soyez des hommes, car il n'y a plus d'hommes ;* c'est hier que la guerre faisait surgir une multitude de héros dont elle a consumé les meilleurs. Mais la guerre est une rude école et ses leçons sont sanglantes; combien plus douce est la parole humaine enseignante lorsqu'elle descend du haut d'une chaire de prédication catholique.

Le développement naturel du sujet étudié, — et la Providence, — ont amené en 1920 le Père Janvier, prédicateur des carêmes de Notre-Dame à Paris depuis 1903, à parler de la vertu de force. Sa nature, ses manifestations louables, ses contre-façons, son type idéal et sa source ont été exposés par le conférencier sous les titres suivants : La Force, le Martyre, l'usage de la Force dans l'ordinaire de la vie, la Magnanimité, la Magnificence, la Persévérance, l'Audace, la Faiblesse, l'Ambition, la Vaine Gloire, le Roi des martyrs, (Jésus-Christ), le Pain des forts (Eucharistie).

Nous ne pouvons entendre la parole de l'orateur ; elle nous arrive cependant chaque année en un volume dont la rédaction n'est que louable. Chaque conférence est précédée d'une synthèse dont elle est l'explication ; le livre contient en outre un index bibliographique très abondant et des notes où le prédicateur explique davantage sa pensée sur des sujets qu'il ne pouvait que mentionner dans ses discours.

Combien de ceux que nous connaissons pourraient réfléchir sur l'usage de la Force dans l'ordinaire de la vie, sur la Magnanimité et la Magnificence ; la vérité et l'humanité sont les mêmes partout, elles doivent se donner la main sous tous les cieux. Les prédications du Père Janvier et les publications qui les prolongent favorisent cette union.

Le prédicateur exposera cette année, d'après un même plan, la Vertu de Tempérance. Ses conférences seront

publiées ; on peut s'y abonner dès maintenant à la librairie P. Lethielleux, 10 rue Cassette, Paris, (6e), France, 3.50 — Étranger, 4 fr.

FLORIDO GAGNÉ, ptre.

———

L'abbé HENRI PERREYVE. *Lettres du Père Lacordaire à des Jeunes Gens.* 1 vol. in-12, de XXVI-472 pages, chez Téqui, à Paris, 1920.

Ce livre n'a plus besoin d'être présenté au public ; il réapparaît dans sa dix-neuvième édition, c'est dire combien il a été lu. Elles sont vieilles, ces lettres de Lacordaire, — en effet, la première de ce recueil aura cent ans bientôt, elle est datée du 11 mai 1821, — mais la morsure du temps aux marges des feuilles où elles furent rédigées n'a pas atteint leur valeur et leur actualité. Elles ne sauraient changer, puisqu'elles ont pour sujet, non les contingences de l'époque où elles furent écrites, mais les besoins et les aspirations de la jeunesse, qui seront toujours les mêmes.

Le jugement sur leur valeur éducative a été porté depuis longtemps et confirmé de réalités; rappelons seulement qu'elles sont " un trésor inestimable pour tous les âges " bien qu'elles soient adressées aux jeunes gens, et qu'elles peuvent être goûtées comme récréation littéraire.

Dans cette dernière édition, elles sont précédées d'une douzaine de lettres d'approbation des évêques de France, et d'une Introduction où l'abbé Perreyve marque la personnalité et le sacerdoce de leur auteur. Mettre en évidence l'homme et le prêtre qui furent en Lacordaire est d'ailleurs le but secondaire de ce choix fait par un ami dans sa correspondance.

F. G.

———

CH. VANDEPITTE. *Conférences à la Jeunesse des Écoles.* Trois séries in-8 de 240 pages, chez Téqui, à Paris, 1920.

" Laissez venir à moi les petits enfants," disait le Divin Maître ; et ceux qu'attirait la douceur de sa personnalité

nous devons les initier aux douceurs de sa doctrine. Catéchiser les enfants est un art heureux ; il faut louer ceux qui en possèdent la maîtrise et savent en faire profiter les autres. Nous soulignons de ce trait les *Conférences à la Jeunesse des Écoles*, par Ch. Vandepitte. S'adressant à des enfants que nous supposons vers leur douzième année, il leur expose en trois séries les principaux devoirs d'un chrétien envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même.

Par la simplicité du style et la multitude des anecdotes qui les éclairent, les vérités fondamentales sont mises à la portée des jeunes intelligences. Le livre s'adresse comme recueil de méditation aux enfants eux-mêmes ; " qu'il soit votre livre de tous les instants, dit l'auteur à ses petits amis, lisez-en peu à la fois, mais lisez-le et relisez-le sans cesse." Il peut fournir aux éducateurs des sujets d'entretien très variés et très pratiques ; la deuxième et la troisième séries surtout se recommandent à ce titre. Les pères de famille intéressés à la formation chrétienne de leurs enfants pourront aussi le lire avantageusement et le commenter à leurs fils avec profit.

F. G.

E. LACOUR-GAYET, de l'Institut : *Napoléon*, 1 vol. in-8, 100 pages, 924 illustrations, 24 portraits en couleur, broché 79 fr., relié 92.50 fr. Paris, Hachette.

Le 9 mai prochain il y aura cent ans que mourut à Sainte-Hélène celui qui avait été et qui reste l'*Empereur*. Pour célébrer cet anniversaire, la Maison Hachette a entrepris la publication d'une œuvre exceptionnelle, capable d'intéresser à la fois les fidèles de Napoléon, les amateurs de beaux livres et le grand public. Elle en a confié la rédaction à M. Lacour-Gayet, le savant historien, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques. Sans prétendre apporter de nouvelles lumières, celui-ci a fait mieux cependant qu'œuvre de vulgarisation. Sa science est personnelle, ses jugements indépendants, encore qu'inspirés avant tout par son patriotisme.

Son récit simple, vivant, riche de détails pittoresques et significatifs, intéressera tout le monde. Mais il est assez solide aussi pour prêter à la réflection et les " honnêtes gens " pourront, grâce à lui, repasser toutes les grandes questions politiques et morales qui ont passionné la France depuis un siècle.

Les illustrations nombreuses, amusantes ou tragiques, feront de ce livre un livre de famille. Les petits s'y passionneront comme les grands. Peut-être regarderont-ils plus qu'ils ne liront. Mais de telles images sont éloquentes. Et données par le papa, la maman ou la grande sœur, les quelques explications qu'elles peuvent exiger suffiront pour graver dans les jeunes esprits et les jeunes cœurs le souvenir du grand homme. Ici, où le souvenir de Napoléon est demeuré si vivant, le livre de M. Lacour-Gayet sera le livre de l'année.

D'autant plus que son acquisition ne sera guère dispendieuse. Quatre-vingt douze francs cinquante, avec une belle reliure d'amateur aux armes de l'Empereur ! Que si l'on préfère l'achat à terme, il en coûtera 10 francs par mois pendant 10 mois !

Et le comité qui patronne l'ouvrage a pour président le Maréchal Foch ! la préface a pour auteur le Maréchal Joffre !

H. G. C.

Adjutor FRADETTE. *Vade-mecum de l'employé de bureau.* Vocabulaire bilingue et pratique de la comptabilité, de la correspondance, de la conversation, etc., dans les bureaux d'affaires. Brochure de 8 p. x 5 p. ; 96 pages. Impr. de l'*Action Sociale Ltée*, Québec, 1920.

" Donner à chaque profession, à chaque métier, le vocabulaire qui lui est propre, afin que l'artisan et le professionnel ne soient pas tentés, pour s'exprimer, de recourir à des termes étrangers. . . " tel est le but que se propose excellemment M. Fradette ; c'est lui-même qui le déclare dans un *Avant-propos* que nous voudrions pouvoir citer en entier. Nous y relevons encore ces lignes : " J'ai voulu contribuer à faire disparaître le préjugé regrettable et trop répandu que la comptabilité doit s'enseigner, se faire et se tenir exclusivement en anglais."

La Société du Parler Français ne pouvait rester indifférente à une telle initiative et elle a pour ainsi dire patronné ce *Vade-mecum* de M. Fradette par la voix de son Secrétaire-Général, M. L.-P. Geoffrion, dont on lira une lettre bienveillante en tête de la brochure de M. Fradette.

Cette publication mérite d'être recommandée à tous ceux qui sont dans les affaires à quelque titre que ce soit.

Nous la signalons spécialement aux élèves des écoles commerciales et aux jeunes gens qui suivent les Cours de commerce et de comptabilité de l'Université Laval. Précieuse pour eux-mêmes, cette brochure les mettra en mesure " d'entrer dans le mouvement d'épuration de la langue franco-canadienne ".

On pourrait peut-être faire à M. Fradette une petite querelle sur cette dernière expression ; d'aucuns la trouvent susceptible d'une défavorable interprétation et pensent qu'un fanatique traduira " franco-canadienne " par "patois," mais écrit-on pour les fanatiques ? Non, certes ; car à quoi bon parler couleurs à un aveugle ? A. M.

Glossaire anglais-français de termes employés en Assurance-Vie. Publié par la Canada Life Assurance Company, Siège social à Toronto, Canada.

Cette compagnie d'assurances, bien différente en cela de beaucoup d'autres compagnies, s'est assuré le service d'un traducteur et a organisé une *Section Française*. Après avoir publié un *Cours d'instruction* en français, pour ses agents, voici qu'elle nous offre ce Glossaire, dont elle dit que c'est un " premier essai ".

Près de deux cents termes anglais y sont traduits par un équivalent français accompagné d'une définition détaillée. La typographie est très soignée.

Souhaitons que la *Canada Life* développe ce service français, il y va de son intérêt autant que du nôtre.

A. M.

———

LE PARLER FRANÇAIS

MOTS ABRÉGÉS ET TENDANCES D'ABRÉVIATION EN FRANÇAIS

M. Hilding Kjelmann vient de publier, dans les Mémoires de l'Université d'Upsal, un catalogue de quelques centaines d'abréviations communes, locales, professionnelles, où il relève une tendance alarmante du langage français à mutiler les mots jugés trop longs et à affecter cette mutilation comme une élégance et un genre. En étudiant le problème non seulement au point de vue philosophique, mais sous l'aspect social, comme l'a fait M. Albert Thibaudet (*Revue Critique des Idées et des Livres*, N° du 25 novembre 1920, pp. 285-397), il pourra être plus facile d'apprécier les causes de cette tendance et la portée des modifications qui pourraient en résulter.

On peut d'abord mettre à part les abréviations par initiales (type P. C. = poste de commandement ; G. Q. G. = Grand Quartier Général ; P. L. M. = Réseau de Paris-Lyon-Méditerrannée). Elles ne sont pas particulières au français et c'est dans les pays anglo-saxons qu'elles ont pris l'extension la plus considérable. Usitées principalement en matière d'affaires et de sport, elles ont acquis, de la sorte, une

très grande diffusion. Mais on peut leur trouver des analogies dans des formules aussi anciennes que le S. P. Q. R. romain et que le D. O. M. des monuments chrétiens.

De même les abréviations par redoublement (*bobo, joujou, dada*) ne datent pas d'aujourd'hui et se retrouvent ailleurs qu'en français. Mais le phénomène, dit M. Kjellman, est " d'un usage assez restreint. En dehors du langage enfantin, " il ne paraît jamais avoir été très en vogue".

Restent les abréviations par apocope ou aphérèse, de beaucoup les plus nombreuses, celles qui remplacent le mot par un de ses éléments mécaniquement coupé, soit d'ordinaire au commencement (*frigo, ciné, métro*) soit parfois à la fin (*cipal* = garde municipal), soit même au milieu. Ces abréviations seraient un phénomène à peu près propre à la langue française, et qui prend naissance au début du Second Empire. Il paraît s'être développé, tout d'abord, dans l'argot des malfaiteurs : par exemple, *autor* = l'autorité ; *rata* = ratatouille ; *rédam* = rédemption = acquittement, grâce ; *Pelago* — la prison de Sainte-Pélagie ; *Saint Laz* = la prison de Saint-Lazare, etc., etc. Presque en même temps, on signale des abréviations dans la langue des théâtres: *mélo* = mélodrame ; *cabot* = cabotin, etc ; et dans l'armée : *colon, sous-off, margis ;* enfin dans la jeunesse scolaire : *prof, dico, compo.*

" De façon plus précise, explique M. Thibaudet, l'habitude " de mutiler les mots est née dans deux milieux : d'abord " celui des malfaiteurs, puis celui des adolescents et des hom- " mes vivant en compagnie. Il est passé du premier au " second. Dans les deux cas, il se rattache à un besoin, à une " habitude des sociétés irrégulières ou fermées, à une cons- " cience du groupe." Certaines grandes écoles, comme l'École Polytechnique, se sont façonné de la sorte un vocabulaire des plus hermétiques. L'habitude des mathématiques a contribué à accentuer encore le caractère concis, schématique de l'argot polytechnicien, et grâce au prestige de l'École ellemême, la tendance a été adoptée plus facilement par les élèves des lycées. Il faudrait en dire autant de l'argot de Saint-Cyr

et des autres Écoles Spéciales. L'École Normale Supérieure résiste mieux à l'entraînement. La plus remarquable des abréviations qui s'y trouvent en cours est sans doute *tala* : (normalien catholique), cf : ceux qui *vont à la messe.*

Il va sans dire que la grande guerre et la nation armée ont contribué à propager un argot particulier " qui a été une " systématisation de tout l'argot et de toutes les abréviations " antérieures avec des termes nouveaux pour les choses nou- " velles".

Mais comment expliquer que l'argot, tout d'abord créateur, inventeur de formes ingénieuses et pittoresques, ait ainsi passé à une tendance nouvelle, l'abréviation ou la mutilation des formes déjà connues ? Il semble qu'on ait ici la preuve d'un affaiblissement de l'élan vital dans la langue. Parce qu'elle vit, une langue a besoin de changer. Dans la mesure où des créations nouvelles n'ont plus lieu, la langue tend toujours à la simplification, à la rapidité, à la nudité. Elle laisse tomber, plus ou moins, selon des lois connues en phonétique, les syllabes autres que la tonique. Et dans certains cas, comme l'anglais actuel, elle paraît s'acheminer, entraînée par sa fonction pratique, vers une suite de monosyllabes, d'où les syllabes autres que la tonique auraient entièrement disparu.

En ce sens, la position du français, par rapport aux tendances d'abréviation, est particulièrement défavorable, comme l'expose fort bien M. Thibaudet : " Ce n'est pas qu'il (le " français) soit dépourvu d'accent tonique. Seulement, cet " accent est très faible, porte d'ordinaire sur la dernière syl- " labe et, lorsqu'il s'agit d'une page littéraire, peut varier " selon les nuances de la déclamation ou de la lecture. L'ac- " centuation très légère qui appuie sur la dernière syllabe non " muette correspond en fait, la plupart du temps, à l'accent " tonique du mot latin, les syllables suivantes étant tombées, " de sorte qu'à vrai dire, nous ne l'accentuons pas parce " qu'elle est la dernière, mais elle est la dernière parce qu'elle " portait, dans le mot latin, l'accent, et le conserve dans le " mot français. Il n'en est pas moins vrai que le français ne

" peut plus, comme l'anglais ou l'italien, abréger ses mots en " sacrifiant la dernière syllabe ou la pénultième. Ils ont déjà " perdu tout ce qu'ils pouvaient perdre ; il ne leur reste à " perdre une dernière syllabe que lorsque celle-ci est muette, " c'est-à-dire, lorsqu'elle est déjà perdue et ne figure que dans " la graphie.

" Des lors, s'il se produit en anglais ou en italien une de ces " poussées d'abréviations ordinaires dans nos langues d'Occi- " dent, elle aura lieu sur une ligne qui l'amènera à réduire, " selon de vieilles lois, les syllabes qui suivent la tonique. Mais " le français n'a plus rien à réduire après la tonique, puisque " la dernière syllabe, qu'elle soit originellement tonique ou " qu'elle ne le soit pas, fait toujours fonction de tonique. Il " faudra donc que la poussée d'abréviation se fasse dans un " autre sens. De là, peut-être, la crise singulière, spéciale du " français, qui a commencé vers 1850."

Ceci explique sans doute un grand nombre de ces abréviations par coupure qui affectent tout particulièrement les mots usuels d'une profession et s'attachent de préférence à ceux " que l'usage n'a pas fait encore entrer dans l'oreille, et dont l'oreille ne veut retenir que ce qu'il faut pour la pratique : *aéro*, *métro*, *frigo*, *accu*, etc."

* * *

Voilà donc bien des symptômes alarmants, et cette pauvre langue française, qui succombe périodiquement, au dire de certains, sous l'afflux des vocables étrangers, est une fois de plus bien malade. Et cette fois le péril est d'autant plus grave que cette langue, jadis façonnée par les hommes de la meilleure culture, est désormais livrée en proie aux fantaisies barbares des *mécanos*, des *poilus* et des *potaches!* Réfugions-nous dans l'admiration du passé, du beau passé. . . M. Hilding Kjellman, de l'Université d'Upsal, ne vient-il pas de nous prouver qu'il existe une sorte de synchronisme entre les divers ordres de décadence ? La civilisation française ayant dégénéré avec la nation, la langue a son tour perd de son élan et sombre dans la vulgarité.

Qu'il soit permis cependant de rappeler aux alarmistes que toutes ces innovations sont étroitement surveillées et qu'il s'exerce une police active, sévère, et souvent judicieuse sur tous ces irréguliers de la langue française. N'a-t-on pas constitué déjà des dictionnaires de l'argot des tranchées, cette pauvre langue glorieuse et souillée ? A ce seul trait, remettez-vous, bonnes gens, de vos angoisses ; une digue arrête déjà le flot des barbarismes.

Ajoutons que les abréviations dont M. Hilding Kjellman a dressé le catologue émanent de groupements artificiels, l'armée, les écoles, etc, qui cèdent à l'instinct d'affirmer leur personnalité, mais qui ne rencontrent pas que des applaudissements. Croit-on que le polytechnicien, une fois entré dans l'industrie, s'obstine à maintenir dans son langage courant les abréviations expressives dont il se servait à l'école ? Pour s'en convaincre, il est facile de retrouver dans le roman contemporain, chez M. Paul Bourget, par exemple, qui ne passe pas pour être un médiocre observateur des hommes, certains portraits d'anciens polytechniciens, figures hautaines, volontiers austères, et d'une rigueur presque classique.

D'autre part, s'il s'agit de l'argot militaire, développé au cours de la dernière guerre, qu'on veuille bien lire les journaux et revues rédigés par les anciens combattants. Ils n'ont aucune raison pour affecter le style académique et cependant on y relève, généralement, une tenue littéraire assez scrupuleuse, et somme toute, méritoire. Là encore, une illusion d'optique contribue à duper les grammairiens, les philologues et le grand public. On ne se rend pas assez compte de l'horreur tragique où beaucoup de ces termes d'argot ont pris naissance et des cruelles nécessités qui ont imposé leur usage. La plupart des combattants (je dis : *des combattants*) souffraient avec peine la manie qu'avaient les gens de l'arrière, les *civils*, d'affecter, comme élégance, le parler *poilu*. Cette impression amère et sarcastique revenait dans tous les récits de permission. C'est dire qu'au jugement même des sujets parlants, cet idiome n'était pas viable, en ce sens du moins que les réalités interprétées

par lui devaient être bannies et abhorrées. Ils en faisaient d'avance l'abandon à qui le voudrait, et certains, par une réaction singulière, s'interdisaient d'y recourir. C'est là beaucoup plus qu'il n'en faut pour limiter les ravages d'une langue artificielle.

Enfin, les mutilations du langage, et les tendances à l'abréviation seraient alarmantes, si elles s'exerçaient exclusivement à toute autre influence.[1] C'est toujours le danger d'une étude comme celle de M. Hilding Kjellman, d'incliner les esprits à une systématisation, quand l'auteur propose seulement, tant bien que mal, une documentation. Les abréviations ont été, en un sens, imposées par la surabondance des réalités nouvelles, mais elles ne se sont pas exercées librement et sans qu'intervînt jamais le souci de la forme et du vocable pittoresque. Le diminutif *capi* — capitaine, cité par M. Hilding Kjellman était bien moins usité que *capiston*, *pitaine*, ni même *trois-ficelles*, autant d'exemples où l'abréviation paraît bien moins alarmante. A côté de *mon jut* = mon adjudant, que connaissent tous les soldats de l'avant-guerre, une prédominance est acquise désormais, à des termes toujours vulgaires, mais où l'invention pittoresque et humoristique a supplanté la mutilation brutale : *uteux, adiupète*.

En un mot, le catalogue dressé par M. Hilding Kjellman nous conduit à une vue trop partielle des phénomènes. Sans parler de la langue littéraire, il faudrait des études nombreuses sur les multiples tendances de l'argot moderne pour avoir quelque chance d'aboutir à une conclusion sérieusement motivée. Néanmoins, il y a toujours profit à la lecture d'une dissertation de ce genre, pourvu qu'on ne tienne pas à y découvrir des conclusions et des pronostics qui ne sauraient, raisonnablement, s'y trouver.

CANADA-FRANÇAIS

---

[1] Un simple coup d'œil sur les listes du vocabulaire militaire, au cours de la dernière guerre, suffit à faire voir que les mots apocopés ne s'y trouvent pas en nombre alarmant.

NOTRE SÉANCE PUBLIQUE

Nous ne pouvons pas donner dans cette livraison le compte rendu de la séance publique annuelle de notre Société ; nous y reviendrons en avril en présentant au public le texte du beau discours prononcé par le Président, M. l'abbé Adolphe Garneau.

Mais une heureuse rencontre nous a permis d'avoir assez tôt l'émouvante allocution de M. l'abbé Montbourquette, curé d'Arichat, en Acadie ; nos lecteurs seront bien aise de lire et de goûter cette parole chaude et vibrante d'un des plus illustres enfants de l'Acadie.

A. M.

ALLOCUTION DE M. L'ABBÉ MONTBOURQUETTE

Le droit d'association n'est contesté par personne aujourd'hui : tous reconnaissent ce droit et l'homme a appris par expérience tous les avantages qu'il peut tirer de ce moyen de protection. Si la charité et la justice chrétienne régnaient partout, de nos jours, l'homme n'aurait pas besoin de se protéger, mais dans les conditions de notre société moderne, au milieu du déchaînement des passions humaines de notre époque, quand les droits les plus sacrés sont combattus, il

devient nécessaire de s'unir, de s'associer sous l'égide des principes chrétiens pour revendiquer ses intérêts soit matériels, soit intellectuels, soit nationaux.

Les Canadiens-Français ont de bonne heure compris tout le profit qu'on peut retirer d'une organisation nationale ; ils ont compris que dans ce pays anglais, il fallait que l'élément français resserrât ses liens, ses rangs, comme une armée rangée en bataille prête l'oreille à la parole de chefs autorisés et résiste à l'envahissement ; ils ont pensé avec raison que l'envahissement — pacifique mais non moins dangereux — des maux qui menacent notre vie nationale devait être repoussé avec énergie et ils se sont mis sous la protection d'un grand lutteur, saint Jean-Baptiste ; il ont fait leur fête nationale du jour où ce précurseur du Christ tomba sous la hache du bourreau pour avoir opposé une invincible résistance à l'injustice.

Mais dans sa grande charité, le peuple canadien-français a poussé plus loin que les confins de la Province de Québec son zèle pour la survivance de la race française en Amérique. Vous avez, Messieurs, aperçu dans la partie orientale du Canada un petit groupe de Français entouré d'éléments hétérogènes et nombreux, un groupe semblable au vôtre par le sang et par la religion, un groupe que " ni l'isolement ni la persécution n'ont pu abattre ", un peuple martyr qui broyé sous la botte du soldat anglais et arraché cruellement à ses foyers parce qu'il était français et catholique... renaissait miraculeusement de ses malheurs et lançait à ses oppresseurs un fier défi, comme le coq gaulois de nos églises lance son défi aux quatre vents du ciel... Vous l'avez vu, et votre âme française et catholique en a été profondément émue.

En 1880, à l'occasion de la solennelle célébration de votre fête nationale, vous invitiez le peuple acadien à se joindre à vous pour célébrer ensemble la Saint-Jean-Baptiste à Québec. L'appel fraternel fut entendu et plusieurs de nos Acadiens en vue prirent part à la célébration, vinrent se désaltérer à la source du dévouement et du patriotisme, vinrent apprendre

ici comment on fait vibrer la corde nationale, afin, à leur retour chez eux, d'en faire bénéficier les abandonnés du littoral acadien. La leçon ne fut pas perdue.

Enchantés de la fête célébrée à Québec et comprenant tout le besoin que le peuple acadien avait d'une organisation semblable, les chefs acadiens convoquèrent leurs compatriotes à une convention générale, l'année suivante.

C'est à cette convention qu'ils jetèrent les bases de la première société acadienne, qui prit le nom de notre fête patronale : " l'Assomption ". C'est à l'aide de cette belle organisation — dont le but était de revendiquer nos droits méprisés — , et c'est grâce à ses chefs dévoués et éclairés que les Acadiens, éparpillés sur un territoire immense, et se connaissant à peine les uns les autres, prirent conscience de leur force, de leur nombre et de leur histoire. C'est même grâce à cette organisation nationale que plusieurs collèges acadiens ont élevé leurs murs.

L'Union faisant sa force, notre peuple insista pour que les races voisines reconnussent son existence et il ne tarda pas à obtenir des concessions importantes, soit de nos législatures provinciales, soit même du Parlement fédéral. Et ce n'est pas un secret pour personne que c'est en bonne partie grâce à notre Société Nationale de l'Assomption que nos vœux ont été reconnus dans le domaine religieux : un premier évêque acadien nous fut accordé, au milieu des acclamations et de la joie du peuple acadien. Et Rome, voulant sans doute nous dédommager de notre longue et respectueuse attente, vient de trouver du bois pour nous faire un deuxième évêque ; et maintenant toute mère acadienne fait balancer plus fiévreusement le berceau ; elle s'y incline avec un respect encore plus religieux, dans l'espoir que l'être chéri qui y repose sera peut-être le troisième évêque acadien...

Mais à part la Société Nationale de l'Assomption, les Acadiens possèdent une autre société portant aussi le nom de l'Assomption, mais dont le rôle est tout différent et que l'on surnomme la " Mutuelle ", pour la distinguer de la première.

La Société Nationale ne s'occupait que des intérêts généraux des Acadiens ; la Mutuelle s'occupe des intérêts particuliers d'un chacun, et fait de l'organisation nationale par le moyen de l'assurance et de la mutualité.

La Mutuelle fut fondée aux États-Unis, où — on le sait — se trouvent un grand nombre d'Acadiens. C'est dans l'État du Massachusetts, dans la petite ville de Waltham, qu'elle naquit un beau jour de l'année 1903. Poussés par le besoin de conserver leur langue française, convaincus que la Société Nationale de l'Assomption ne pouvait faire arriver à chaque Acadien le message patriotique, comprenant aussi le besoin pressant de l'éducation comme facteur important dans l'édifice national, quelques Acadiens jetèrent courageusement les bases de cette admirable organisation acadienne qui, semblable au grain de sénevé de l'Évangile, est partie d'humbles commencements pour s'étendre jusqu'au dernier hameau acadien, aux États-Unis tout d'abord, puis au Nouveau-Brunswick, à la Nouvelle-Écosse, sur l'Ile du Prince-Édouard et même jusque dans la Province de Québec.

A part ses caisses d'assurance, de secours en maladie et d'administration qu'elle possède, comme toutes les autres sociétés de secours mutuels, elle est fière d'offrir au peuple acadien un avantage très spécial et très précieux sous le nom de Caisse Écolière. Cette Caisse est obligatoire comme toutes les autres, et demande une cotisation mensuelle de cinq sous.

L'argent ainsi perçu est entièrement consacré à l'éducation des enfants acadiens. A l'approche de la fête de l'Assomption tous les ans, on fait le choix des protégés de la Caisse Écolière. Pour des raisons qu'il est facile de comprendre, seuls les enfants des membres de la Société Mutuelle ont droit à concourir pour cette caisse ; on les soumet à un examen et on choisit les plus méritants ; par ce moyen de nombreux jeunes gens de talent, mais trop pauvres pour défrayer les dépenses d'un cours d'études, ont pu faire leur cours classique gratuitement ; et ces jeunes gens rentrés de

nouveau au milieu du peuple acadien constituent une classe d'élite inappréciable pour le relèvement de la race acadienne. Cette caisse a déjà accompli des prodiges et à mesure que la Société se propage et se fortifie, elle est destinée à jouer un rôle important dans l'histoire de notre peuple. Cette Caisse fait l'envie et l'admiration des autres sociétés de secours mutuels qui cherchent à s'en inspirer et à la greffer sur leurs constitutions. Elle compte déjà parmi ses nombreux protégés — nous disait à la fin de 1919 le secrétaire — " quatre prêtres, sept étudiants en Théologie, cinq médecins, huit conférenciers agricoles, quatre diplômés pour la fabrication du beurre, et un grand nombre de comptables, d'instituteurs, de sténographes et autres employés dans la vie commerciale et industrielle du pays." Elle a déjà payé plus de $50,000.00 pour l'éducation de la jeunesse acadienne. Elle a compté jusqu'à 60 protégés, et, malgré la hausse des prix, elle compte encore 28 garçons et 11 filles dans nos institutions de langue française,

C'est un beau résultat, surtout pour les Acadiens laissés à leurs propres ressources. Sans doute. Mais que sont 60 élèves comparés au grand nombre d'enfants acadiens qui ont besoin d'éducation ! Car le système d'éducation des Provinces Maritimes n'est pas comparable au système dont vous jouissez dans la Province de Québec : ce que nous avons, c'est l'école publique, faite pour satisfaire les goûts d'une multitude de croyances religieuses, et régie par les ennemis de notre langue et de notre foi, système qui, par conséquent, bannit notre langue maternelle et notre sainte religion. Aussi les parents chrétiens qui désirent faire pénétrer dans le cœur de leurs enfants quelques principes d'éducation chrétienne ou de culture française, sont forcés de les confier à l'une de nos institutions catholiques, à un collège ou à un couvent tenu par des religieuses ou des religieux et maintenu, en dehors de la loi, par les contributions de personnes charitables.

Or les Acadiens sont pauvres. Le pays qu'ils habitent est bien leur chère Acadie, mais ils n'occupent plus les belles terres fertiles qu'avaient si bien choisies leurs ancêtres. Ces terres leur ont été enlevées et à leur place on a mis des Anglais et des Protestants. La fertilité de cette partie du pays est connue du monde entier, puisque c'est dans ce paradis terrestre — autrefois nommé Grand-Prée — mais maintenant connue sous le nom de vallée d'Annapolis — que sont cultivées les plus belles pommes du monde.

Quand les pauvres exilés acadiens revinrent de l'exil, exténués de fatigues, couverts de guenilles et tourmentés par la faim, ils trouvèrent ces belles terres aux mains des Anglais, et force leur fut de se réfugier ailleurs, le plus loin possible de leurs ennemis, de s'égrener par petits groupes le long de l'interminable défilé de rivage qui borde l'ancienne Acadie, maintenant la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ile du Prince-Édouard et l'Ile du Cap-Breton. Il leur fallut tout recommencer de nouveau, et comme la mer leur offrait un moyen plus facile de subsistance, ils s'adonnèrent de préférence au métier de la pêche, dont le goût s'est transmis de père en fils jusqu'à nos jours. L'Acadien en général n'est plus l'agriculteur habile qu'il fut jadis; il préfère la pêche ou les voyages sur mer. Or l'expérience de tous les peuples l'atteste, la pêche seule n'est pas un moyen de faire fortune, et les Acadiens sont restés pauvres.

Après ces considérations, vous ne serez pas étonnés d'apprendre que cette belle Société de l'Assomption ne compte encore qu'un nombre très restreint de membres dans ses rangs : avec une population d'environ 200,000 âmes dans les Provinces Maritimes et de presque autant aux États-Unis, la Société Mutuelle n'a pas encore dix mille membres sur ses registres.

Or la Caisse-Écolière puise ses revenus dans les contributions des membres de la Mutuelle ; il s'en suit que ses moyens d'action sont très limités et qu'elle ne peut suffire aux appels de tous ceux qui désirent faire instruire leurs enfants. Le

résultat de cette pénurie est facile à deviner. Les hommes instruits, les têtes dirigeantes, les prêtres, les médeçins, les avocats, les ingénieurs ne sont pas assez nombreux en Acadie. Certains membres de notre clergé se privent du nécessaire pour encourager l'éducation, mais l'accroissement de la population fait que ces dévouements ne suffisent pas et qu'il faut absolument trouver ailleurs les moyens de faire face aux besoins intellectuels de nos compatriotes.

Dans l'angoisse qui étreint nos âmes, nous tournons naturellement les yeux vers nos frères les Canadiens-Français ; nous nous souvenons que votre prospère province possède un grand nombre de collèges et de couvents ; un système d'éducation qui fait l'admiration de tous, des institutions où le nom de Dieu est connu et respecté, où la langue française est cultivée, où le caractère français est protégé et développé.

Combien de fois nous avions rêvé, là-bas en Acadie, dans nos contrées lointaines et près des rivages où la mélancolique Évangéline, arrachée à l'affection des siens, avait pris la mer pour trouver l'exil, combien de fois, dis-je, n'avions-nous pas rêvé de voir une phalange de nos jeunes gens partir pour ces florissants collèges de la Province de Québec, pour y chercher cette culture qui fait sa force et sa gloire ! Nous serions contents — pour ainsi dire — des miettes qui tombent de leurs tables si bien garnies !

Mais ce n'était qu'un rêve et l'insuffisance de nos ressources nous faisait envisager sa réalisation comme très lointaine. Nous ne pensions pas que la divine Providence nous ménagerait pour notre arrivée à Québec la plus agréable des surprises. En effet, à peine étions-nous arrivés sur ce vieux rocher de Québec, à peine étions-nous entrés sous ce toit toujours hospitalier du Séminaire de Québec, que nous apprîmes l'heureuse nouvelle que le Conseil du Séminaire avait résolu de nous accorder une bourse pour un étudiant acadien. Il a suffi d'un discret désir exprimé par la Société de l'Assomption pour aboutir à ce beau résultat.

Chaque fois que les Acadiens sont venus à Québec, ils en sont partis avec quelque nouvelle raison d'aimer les Canadiens-Français et d'espérer en leur propre avenir.

Salut donc à toi, ancienne forteresse de Québec ! Ce n'est pas en vain que le drapeau fleurdelisé a flotté sur tes remparts. Il a y laissé ce souffle d'idéalisme qui gonflait ses plis glorieux. La générosité du grand Laval anime toujours ceux qui à sa place ont assumé la lourde tâche de donner à la nation des guides, des chefs et des protecteurs !

Si ton exemple est suivi de près par les maisons qui se sont créées à ton image, si elles ouvrent elles aussi leurs portes bien grandes à la jeunesse acadienne, nous verrons une aurore nouvelle briller sur notre race.

Et vous, Messieurs de la Société du Parler Français, qui veillez avec un soin jaloux et intelligent sur notre langue et sur tous les trésors que ce rempart défend, souffrez que nous vous disions un cordial merci pour l'aimable et très opportune invitation que vous avez faite à un Acadien de parler devant l'auditoire le plus distingué. Vous prenez part à la joie qui nous fait tressaillir en ce moment. Héritiers de ceux qui, au Congrès de 1912, exprimaient si vivement leur désir de voir prospérer le " Peuple de la douleur ", vous ne verrez pas avec indifférence cette consolation donnée aux Acadiens!

Monsieur Aucoin qui représente ici la Société de l'Assomption, et M. l'abbé Robitaille, curé d'une belle paroisse acadienne, et moi, nous retournerons au milieu des nôtres pour leur porter la bonne nouvelle qui les réjouira jusqu'au fond de l'âme. Une telle bienveillance de la part des Canadiens ne fera qu'accroître l'estime que les Acadiens avaient déjà pour eux ; les liens qui unissent ces deux sœurs nées de la même mère ne feront que se serrer davantage ; marchant la main dans la main, l'Acadie et la Nouvelle-France iront avec courage, marchant aux combats qui leur sont encore réservés, et leur fraternité rendra plus doux encore à savourer les fruits de la victoire qui ne peut manquer de couronner ceux qui d'un cœur uni combattent pour l'Idéal et la Justice !

LEXIQUE CANADIEN-FRANÇAIS

(*suite*)

Près à près (*prè a prè*) loc. adj.

|| Rapprochés l'un de l'autre, les uns des autres. *Ex.* Ces arbres sont trop *près à près.*

Dial. *Id.*, Anjou, Normandie.

Présarver (*prézàrvé*) v. tr.

|| Préserver.

Dial. *Id.*, Centre.

Présent (*Prézã*) s. m.

|| Petite tache blanche sur les ongles.

Préservation (*prézèrvásyõn*) s. f.

|| Maintien, conservation. *Ex.*: *Préservation* de nos coutumes.

Vx fr. *Id.*

Préserver (*prézèrvé*) v. tr.

|| Conserver, maintenir. *Ex.*: *Préserver* nos coutumes.

Préserves (*prœsœ:rv*) s. f. pl.

1° || Conserves alimentaires ; (spéc.) confitures.

Etym. Ang. *preserves* = m. s.

2° || Conserves (lunettes destinées à protéger les yeux).

Presquement (*prèskœmã*) adv.
|| Presque. *Ex.*: Il a *presquement* fini son train.
DIAL. *Id.*, Anjou.

Presser de (*Prèsé dè*) v. intr.
|| Avoir un besoin pressant de. *Ex.*: Envoyez-moi donc de l'argent, j'*en presse* = J'en ai un besoin presasnt, je suis pressé d'argent.
DIAL. *Id.*, Anjou.

Presseux (*présœ*) s. m.
|| Presseur.

Pressure (*présu:r*) s.f.
|| Présure.
DIAL. *Id.*, Poitou.

Prête (*prè:t*) s. .
|| Prêtre.
DIAL. *Id.*, Normandie.

Prêteux (*pretœ*) adj.
|| Qui aime à prêter.
VX FR. *Presteux* = m. s.

Preune (*prœn*) s. f.
|| Prune.
DIAL. *Id*,, Centre, Normandie

(*à suivre*)

Le Directeur-Gérant : CAMILLE ROY ptre.

Imprimerie de l'ACTION SOCIALE, Limitée
103, rue Sainte-Anne, Québec.

Vol. VI, No 3. QUÉBEC AVRIL 1921.

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

EMILE AUGIER

Grand bourgeois de France

Ce n'est pas une conférence, c'est tout un cours qu'il faudrait consacrer à l'œuvre d'Émile Augier. Né en 1820, — l'année des *Méditations*, — mort en 1889,— l'année de la Tour Eiffel — il a presque tout connu d'un siècle singulièrement fertile en accidents comme en chefs-d'œuvre. Entré dans la littérature en 1844, il n'en sort qu'en 1878; et pendant près de vingt ans apparaît comme le premier auteur comique de sa génération. Son théâtre comporte sept volumes et près de trente pièces en vers ou en prose. Observateur, moraliste, il traite de presque tous les grands problèmes qui ont intéressé l'opinion publique de 1830 à 1890, et nous donne une idée assez exacte de ce que fut sinon toute la société française, du moins la grande bourgeoisie sous Louis-Philippe et Napoléon III. Créateur de types, enfin, et comique vigoureux il a mérité qu'on le rapprochât plus d'une fois de Molière. Il aurait donc droit, comme écrivain de second ordre peut-être, mais de tradition et de caractère classique, à une étude détaillée que nous ne pouvons entreprendre. Forcé de choisir, je laisserai de côté le dramaturge proprement dit pour m'arrêter au seul moraliste. Ce sera

non seulement indiquer la leçon qui se dégage de l'œuvre, mais, en esquissant la physionomie morale de l'écrivain, étudier le caractère de cette bourgeoisie qui, de Molière à V. Hugo, tient dans notre littérature une place si considérable.

Émile Augier, je vous l'ai dit, est né en 1820. Son grand-père, pamphlétaire jadis célèbre par son anticléricalisme corrosif et graveleux, n'était plus qu'un époux délicieux et un grand-père attendri. Son père, avoué à Valence, devait devenir avocat à la cour de Cassation et au Conseil d'État. Vous voyez le milieu: dans une petite ville où les passions politiques et religieuses étaient violentes, une famille unie, honorable, à tout le moins aisée, de lettrés sceptiques, de légistes respectueux du pouvoir, amis de l'ordre social mais impatients de toute autorité spirituelle, pratiquant — après bien des fredaines sans doute — un certain nombre de vertus naturelles, heureux, assurant le bonheur de leurs proches, mais satisfaits de la vie présente et incapables d'éprouver, de concevoir même d'autres aspirations, plus lointaines et plus élevées.

Bref, le type de la famille bourgeoise, telle que l'aurait pu souhaiter un Molière.

De cette famille, de cette bourgeoisie, Augier sera le fils respectueux, fidèle et fier. Il défendra ses représentants, quitte d'ailleurs à leur administrer ça et là quelques dures leçons; il défendra ses principes, principes moraux, politiques et sociaux. Soucieux d'ordre et de progrès, il combattra avec une ardeur égale les romantiques adversaires de la famille, cellule sociale, et les conservateurs, qu'ils fussent des aristocrates rétrogrades ou des bourgeois oublieux de leur origine comme de leur vocation.

Mais il ne s'engagera que plus tard dans la lutte politique. C'est pour le maintien de la famille qu'il combattra d'abord, comme c'est à la défense de la famille qu'il consacrera ses derniers efforts.

En effet vers 1845 et depuis trente ans, l'ordre— surtout familial —était menacé par le romantisme, lequel n'était

pas seulement une poétique ou une esthétique, mais voulait être une morale, une politique, une mystique, une religion.

C'était la politique du sentiment, la mystique de l'amour. On ne connaissait plus qu'un principe: la toute puissance de la passion; on ne concevait plus qu'une loi: l'obéissance à la passion.

C'est que, disait-on, irrésistible, fatale dans ses origines, son développement et son déclin, la passion est encore d'origine, de caractère divin. Céder à son appel est plus qu'un droit, c'est un devoir, un devoir impérieux, sublime, supérieur à toutes les obligations familiales ou sociales.

Car l'individu, être sacré, est à lui-même sa propre fin ; son développement dans le sens voulu par Dieu ne doit connaître ni obstacle ni limite.

D'où, pratiquement, si une Marion Delorme, si une Marguerite Gautier, après des années de vénalité, éprouve une passion sincère et désintéressée pour un Didier ou un Armand Duval, cette passion la purifie, la régénère comme une eau baptismale ; et sans exiger qu'elle aille achever dans le cloître sa miraculeuse transformation, nous avons envers elle un devoir rigoureux de respect, de vénération et, au besoin, d'hospitalité familiale.

Pareillement, toute femme malheureuse en ménage — ou qui se croit telle— a le droit de secouer le joug qui lui pèse. Et même, pour s'évader de la geôle conjugale, elle n'a pas besoin d'être une victime. Son mari n'eût-il aucun tort, ses enfants dussent-ils devenir de pitoyables orphelins, elle peut, elle doit aller librement, fièrement, pieusement là où l'appelle l'Amour.

Contre ces sornettes malfaisantes, Émile Augier va dès 1849 s'élever avec une intransigeance vigoureuse, et sur le chemin des demoiselles converties ou intrigantes comme devant les épouses romanesques ou méchantes, il se dresse en adversaire farouche, la cravache à la main et quelquefois le pistolet.

Ne parlons pas de celles qu'il appelle les Lionnes pauvres [1] et que les romantiques eux-mêmes auraient exécutées, si leur cœur desséché n'est avide que de luxe et d'argent pour ce luxe. Laissons cette Olympe Taverny qui, devenue comtesse de Puygiron, garde " la nostalgie de la boue ", et paye de son sang son incurable ignominie. Tenons-nous en à deux personnages significatifs, à deux pièces qui marquent une date dans l'histoire de notre théâtre et dont l'une est restée au répertoire de la Comédie Française : l'*Aventurière* (1848) et *Gabrielle* (1849).

Je ne rappelle pas le sujet, si connu, de l'*Aventurière.* Le dénouement, à lui seul, serait significatif. Mais plus que la défaite de Clorinde, les épisodes de la lutte, l'attitude des adversaires en présence et les raisons dont ils justifient leur conduite expriment la pensée du poète moraliste.

Clorinde trouve dans les enfants de Monte-Prade ses deux adversaires principaux : Célie, jeune fille toute pure, Fabrice, viveur fatigué qui vient de rentrer au logis

Traînant l'aile et tirant le pied.

Elle tâche de séduire l'un et l'autre. Mais l'un et l'autre la repoussent sans pitié. Célie n'admet pas que la misère soit une excuse à l'inconduite :

CÉLIE :

J'ignore ce que peut conseiller la misère,
Mais suivre ses conseils n'est pas si nécessaire
Qu'on ne voie, en dépit de la faim et du froid,
Plus d'une pauvre fille honnête et marchant droit.

CLORINDE :

Ah ! celle-là déploie un courage sublime
Sans doute. Admirez-la ; mais plaignez la victime

(1) Les *Lionnes pauvres* (1858)
(2) Le *Mariage d'Olympe* (1854).

Célie :

Oui, d'avoir préféré, par un honteux effort,
L'infamie au travail, à la faim, à la mort,
Oui, de s'être à jamais de l'estime bannie
En troquant le bonheur contre l'ignominie.

Elle n'accepte pas davantage que le repentir confère d'autre droit que celui de l'expiation :

Qui déteste sa faute en doit haïr le fruit.
Vos remords sont douteux, s'ils vous laissent l'audace,
Madame, d'usurper plus longtemps cette place. . .
Votre bonne action, car je veux bien y croire,
N'est qu'un commencement de l'œuvre expiatoire.
La vertu me paraît comme un temple élevé :
Si la porte par où l'on sort n'a qu'un degré,
Celle par où l'on rentre, en a cent j'imagine,
Que l'on monte à genoux, en frappant sa poitrine.

Enfin pour justifier sa rigueur, elle invoque, avec les exigences de l'ordre social, le respect dû à la vertu malheureuse :

Dieu, dites-vous ? Sachez que les honnêtes gens
Trahiraient sa justice à vous être indulgents !
Car votre arrêt n'est pas seulement leur vengeance,
C'est l'encouragement et c'est la récompense
De ces fières vertus qui dans un galetas
Ont froid et faim, Madame, et ne se rendent pas.
(*Aventurière*, III, 5.)

Jugez-vous cette petite fille à la fois bien informée et bien intransigeante ? Vous ne trouverez pas plus d'indulgence chez son aîné Fabrice, qui pourtant. . . Non seulement il ne pardonne pas à celles qui furent jadis ses amies et ses complices :

Ma haine s'allume au lieu de mon mépris,
Au spectacle du bien que ces femmes m'ont pris.
C'est trop peu de dédain, il faut de la vengeance
Contre cette impudique et venimeuse engeance.
Sans elles, Dieu puissant ! il me serait connu
Le pur ravissement d'un amour ingénu ;
Ma jeunesse au soleil se fût épanouie,
Par un hymen fécond doucement réjouie.
Enfin, peu soucieux de la fuite du temps,
J'attendrais la vieillesse entre de beaux enfants,
Et je pardonnerais sans peine aux jours rapides,
Qui, grandissant mes fils, m'ajouteraient des rides.
(*Aventurière*, IV, 2.)

Et encore :

Vous me feriez pitié, si vous n'éties funeste...
Mais lorsque je vous vois, vos pareilles et vous,
Répandre vos poisons dans les cœurs les plus doux ;
Quand surtout vous voulez, par d'odieuses trames,
Prendre dans vos maisons le rang d'honnêtes femmes,
A côté de nos sœurs lever vos fronts abjects,
Et comme notre amour, nous voler nos respects!...
Tiens, va-t'en ! (*Aventurière*, IV, 5.)

Non seulement il s'indigne quand Clorinde prétend prendre chez lui la place de sa mère :

Ma mère ! Osez-vous
Parler de cette sainte autrement qu'à genoux,
Vous courtisane, vous menteuse, vous infâme !
(*Ibid.*)

Mais à l'Aventurière et à ses semblables, il refuse jusqu'au nom de femme :

Vous une femme ? Un homme est-il un lâche ? Non...
Et bien ! je vous le dis : on doit le même outrage
Aux femmes sans pudeur qu'aux hommes sans courage.
Car le droit au respect, la première grandeur,
C'est pour nous le courage et pour vous la pudeur.
(*Ibid.*)

Tant de rigueur révolte d'abord Clorinde. Mais contre la cupidité brutale de son frère, contre son propre orgueil et son propre intérêt, elle finit par prendre le parti de la vérité et de la vertu. Elle avoue son indignité, renonce à son entreprise et part pour le couvent.

Or rappelez-vous. Quelques années plus tôt, V. Hugo avait mis sur la scène une demoiselle fameuse sous Louis XIII. Non content d'en faire une victime de Richelieu — l'Homme rouge !—non content de la réhabiliter à bon compte dans un vers fameux, il l'avait proposée à l'estime, à l'admiration de la terre et des cieux :

Écoutez tous : — à l'heure où je suis, cette terre
S'efface comme une ombre, et la bouche est sincère !
Et bien ! en ce moment, du haut de l'échafaud,—
Quand l'innocence y meurt, il n'est rien de plus haut !—
Marie, Ange du Ciel, que la terre a flétrie,
Mon amour, mon épouse, écoute-moi, Marie.
Au nom de Dieu, vers qui la mort va m'entraînant.
Je te pardonne !

(*Marion Delorme*, V. 7.)

C'est à cette apothéose, à cette canonisation de Marion Delorme qu'Émile Augier répond par la condamnation et la claustration de Clorinde.

Impitoyable aux aventurières qui veulent toutes les joies de la famille, Augier ne permet pas que s'en évadent les épouses, les mères en mal de romanesque.

Un mari peut n'être que notaire,— pour les échevelés de 1849 c'était une honte d'appartenir à la basoche—; il peut souhaiter que ses chemises aient tous leurs boutons,— un homme a-t-il une âme quand il s'arrête à ces détails grossiers ? —il peut même être affligé d'un appétit plébéien et de manières rustiques ; s'il aime sa femme et ses enfants, s'il leur offre son travail, son dévouement, ses caresses, il est digne à son tour de tout leur respect et de toute leur tendresse. Le clair de lune peut inviter aux rêveries sentimentales ; un homme plus jeune, plus élégant, plus spirituel peut chanter sous le balcon, murmurer ces mots d'infini, d'idéal qui séduisent les imaginations pour mieux décevoir les cœurs ; le devoir est au foyer, et non seulement le devoir, mais le bonheur et la poésie même.

Encore une fois, ce n'était pas l'avis des romanciers à la mode, en particulier de George Sand qui, pour Indiana, Lélia,Valentine et quelques autres, réclamait le droit d'aimer n'importe qui, n'importe quand, n'importe comment, selon leur bon caprice assimilé à la volonté de Dieu. Mais c'était l'avis d'Augier, et aux lamentations, aux aspirations, aux divagations de sa Gabrielle, comme aux protestations et aux revendications de Stéphane, il opposa les vieux principes de la sagesse familiale et chrétienne.

> Voilà certes une belle et vive poésie.
> J'en sais une pourtant plus saine et mieux choisie,
> Dont plus solidement un cœur d'homme est rempli :
> C'est le contentement du devoir accompli,
> C'est le travail aride et la nuit studieuse,
> Tandis que la maison s'endort silencieuse,
> Et que, pour rafraîchir son labeur échauffant
> On a tout près de soi le sommeil d'un enfant.
> Laissons aux cerveaux creux ou bien aux égoïstes
> Ces désordres, au fond si vides et si tristes,
> Ces amours sans lien et dont l'impiété
> A l'égal d'un malheur craint la fécondité.
> Mais, nous autres, soyons des pères, c'est-à-dire,
> Mettons dans nos maisons, comme un chaste sourire,
> Une compagne pure en tout et d'un tel prix,
> Qu'il soit bon d'en tirer les âmes de nos fils,
> Certains que d'une femme angélique et fidèle,
> Il ne peut rien sortir que de noble comme elle !
> Voilà la dignité de la vie et son but !
> Tout le reste n'est rien que prélude et début ;
> Nous n'existons vraiment que par ces petits êtres
> Qui dans tout notre cœur s'établissent en maîtres,
> Qui prennent notre vie et ne s'en doutent pas,
> Et n'ont qu'à vivre heureux pour n'être point ingrats.
> (*Gabrielle*, V, 5.)

L'effronterie de cette morale provoqua chez les tenants du romantisme un véritable déchaînement de colère et Vacquerie lança contre les bourgeois et leur poète un anathème furibond.

> " *Gabrielle* devait nécessairement plaire au public, surtout au public du Théâtre Français. Le sens de la pièce est que la passion et la poésie sont des chimères ridicules, et qu'il n'y a de poètes que les bourgeois. Quel poète que M. Augier ! "
>
> " Quand on caresse ainsi les bas instincts de la foule, quand on prend son parti contre l'idéal et contre les aspirations hautaines de l'âme à l'étroit dans le corps et dans la vie, quand on ajoute la raillerie comme une pointe de plus aux clous dont le monde crucifie les grands cœurs martyrs, quand on renie humblement les vers, la rêverie et les étoiles, quand on se résigne à convenir avec les notaires et les avoués... qu'ils valent bien les poètes, et qu'il n'existe pas sous le ciel d'autre poème que le code, c'est bien le moins que les notaires et les avoués répondent par un sourire au gracieux auteur qui se met ainsi à genoux pour leur châtouiller la plante des pieds."
>
> " Rien n'est d'un effet plus inmanquable, au théâtre, que les maximes de morale, les appels à l'union des ménages, les dithyrambes contre l'adultère, l'éloge exalté de la fidélité conjugale, l'admiration des chemises qui ont toutes leurs boutons, le lyrisme du pot au feu. C'est étonnant, les fibres que cela remue dans le commun des spectateurs. Qu'est-ce que l'âme, qu'est-ce que l'infini auprès d'une chaussette bien raccommodée ? "

D'autres critiques, il est vrai, qui n'étaient ni des sots ni des rétrogrades félicitèrent le poète d'avoir célébré en honnête bourgeois la vertu et la poésie bourgeoises. Mais aucun d'eux peut-être n'insista sur ce qui constitue aux yeux d'Augier le fondement même de la morale familiale.

Sauf exception, l'enfant n'existait pas pour les amants du lyrisme, du roman et du théatre romantiques. C'est à lui toujours que pense l'auteur de l'*Aventurière*, du *Mariage d'Olympe*, de *Gabrielle* et aussi, nous le verrons plus loin, de *la Contagion*, des *Effrontés*, de *Madame Caverlet* et des *Fourchambault*.

Rappelez-vous Fabrice déplorant les conséquences de son inconduite. Il ne regrette pas seulement d'avoir gâché sa jeunesse. Il se repent surtout de s'être sevré pour toujours des joies paternelles et condamné aux amertumes de la solitude.

> Ma haine s'allume au lieu de mon mépris,
> Au spectacle du bien que ces femmes m'ont pris.
> C'est trop peu de dédain, il faut de la vengeance.
> Sans elles, Dieu puissant ! il me serait connu
> Le pur ravissement d'un amour ingénu ;
> Ma jeunesse au soleil se fût épanouie,
> Par un hymen fécond doucement réjouie.
> Enfin, peu soucieux de la fuite du temps,
> J'attendrais la vieillesse entre de beaux enfants,
> Et je pardonnerais sans peine aux jours rapides,
> Qui, grandissant mes fils, m'ajouteraient des rides.
> (*Aventurière*, IV, 2.).

Et pour combler à l'avance le vide de son existence, il appelle de tous ses vœux les neveux et nièces qui tromperont son besoin de paternité :

> Que de petits enfants notre maison fourmille,
> Mon père, nous serons les vieux de la famille.
> (*Ibid.* V. 7.).

De même c'est le souvenir de sa mère, c'est la pensée de sa fille qui arrêtent d'abord Gabrielle sur la pente de la tentation :

Je ne souillerai pas l'héritage d'honneur
Que ma mère a transmis à toute sa famille
Et que je dois transmettre à mon tour à ma fille.
Quand son père travaille et consume ses jours
A lui faire un destin paisible dans son cours,
Moi, femme, je ne puis à la moisson plus ample,
Je ne puis apporter pour ma part que l'exemple ;
Mais je l'apporterai quoiqu'il coûte à mon cœur,
Et de ce grand combat il sortira vainqueur,
Pour qu'à sa mère un jour ma fille se soutienne,
Comme je me soutiens maintenant à la mienne.
(*Gabrielle*, II, 8.)

Et c'est, on s'en souvient, pour son enfant que le mari veille et peine ; c'est près de son berceau qu'il se repose ou se console :

Voilà certes une belle et vive poésie,
J'en sais une pourtant plus saine et mieux choisie,
Dont plus solidement un cœur d'homme est rempli :
C'est le contentement du devoir accompli,
C'est le travail aride et la nuit studieuse
Tandis que la maison s'endort silencieuse
Et que, pour rafraîchir son labeur échauffant,
On a tout près de soi le sommeil d'un enfant.
(*Gabrielle*, V. 8.)

C'est au chevet de l'enfant qu'il amène sa femme défaillante, c'est pour l'honneur, pour la vertu de l'enfant qu'il exige d'elle honneur et vertu.

C'est pour avoir méconnu cette loi qu'Henri de Puygiron[1] s'effraie à l'idée d'une paternité possible. Ses responsabilités éventuelles lui font découvrir l'énormité de son erreur passée, et dans l'anathème qu'il lance contre Olympe ce qui crie c'est sa conscience paternelle révoltée plus que son amour trahi ou son honneur bafoué :

" Une fille de vous ! Elle n'aurait qu'à vous ressembler ! "

Non seulement un mot de ce genre — simple et vrai — éclaire une âme, et d'un personnage falot fait un homme vivant, douloureux, mais il confère à toute la pièce son carac-

[1] *Mariage d'Olympe.*

tère véritable, et dans ce qui aurait pu n'être qu'un mélodrame, il introduit la dignité tragique.

*

* *

Mais pour assurer l'honneur du foyer, Augier ne s'adresse-t-il qu'à l'épouse, qu'à la mère ? A l'homme, mari et père, n'impose-t-il pas des devoirs analogues ?

N'allez pas vous y tromper. C'est bien contre des femmes qu'il a d'abord et surtout lutté. C'est une Olympe qu'il tue, une Séraphine qu'il jette à la rue, en attendant le bouge et l'hôpital, une Clorinde qu'il enferme au couvent, une Gabrielle qu'il ramène au foyer. Et de ce misogynisme apparent, l'explication est simple; si Hugo, Dumas, Sand et quelques autres avaient surtout paré l'amour de toutes les séductions féminines; chargé les Lélia, les Valentine, les Indiana, les Marion Delorme, les dona Sol succédant aux Delphine, aux Corinne et précédant les Thisbé, les Cosette, de plaider auprès du public la cause facile des amours poétiques et déchaînées !

Augier cependant n'a pas que des exigences unilatérales, et, de certains devoirs, il ne dispense pas les hommes, tant s'en faut.

Sa rigueur, à vrai dire, n'a rien d'évangélique. En bon bourgeois fidèle à la tradition gauloise, en bon vivant qui ne se croyait pas autorisé à certaines rigueurs, il accorde à ses jeunes gens de larges dispenses. Jeter sa gourme lui paraît légitime, nécessaire, rassurant pour l'avenir. Il demande seulement une certaine réserve, faite de discrétion et de prévoyance. Bien plus la sagesse masculine lui paraît une sottise digne de moquerie, une hypocrisie digne de colère et de mépris. Ses jeunes filles, même les plus honnêtes et les plus aristocratiques, partagent ses préjugés, et Catherine de Birague ne commence à priser son pieux cousin Adhémar de Valtravers que quand il échappe aux mains de son précepteur pour courir la prétentaine. (*Lions et Renards.*)

Du moins, le mariage doit clore pour un homme l'ère des aimables folies. Ceux qui prolongent au-delà leurs prétendues prouesses, à plus forte raison ceux qui ne respectent pas le foyer d'autrui, Augier les exécute comme des sots et des malfaiteurs (Stéphane dans *Gabrielle*, Lecarnier dans *Les Lionnes*), réservant toute son estime, toute son amitié pour ceux qui gardent à la mère de leurs enfants un respect toujours tendre dans un cœur toujours jeune. Nous en avons la preuve dans sa dernière pièce[1], mais dans *Le Gendre de M. Poirier* nous trouvons déjà ces déclarations fières et passionnées :

ANTOINETTE

... Il me semble qu'on peut cesser d'aimer son amant, mais non pas d'aimer son mari.

GASTON

A la bonne heure, vous n'êtes pas romanesque.

ANTOINETTE

Je le suis à ma manière : j'ai là-dessus des idées qui ne sont peut-être plus de mode, mais qui sont enracinées en moi comme toutes les impressions d'enfance. Quand j'étais petite fille, je ne comprenais pas que mon père et ma mère ne fussent pas parents ; et le mariage m'est resté dans l'esprit comme la plus tendre et la plus étroite des parentés. L'amour pour un autre homme que pour mon mari, pour un étranger, me paraît un sentiment contre nature.

GASTON

Voilà des idées de matrone romaine, ma chère Antoinette ; conservez-les toujours pour mon honneur et mon bonheur.

ANTOINETTE

Prenez garde ! il y a le revers de la médaille ! je suis jalouse, je vous en avertis. Comme il n'y a pour moi qu'un homme au monde, il me faut toute son affection. Je ne ferais ni plainte, ni reproche, mais le lien serait rompu ; mon mari redeviendrait tout-à-coup un étranger pour moi... je me croirais veuve.

(*Le Gendre de M. Poirier*, III, 7).

---

(1) Si j'avais une sœur, je lui prêcherais l'amour qui est la loi naturelle dans le mariage qui est la loi sociale.— (*Les Fourchambault*, IV, 8.)

Voilà qui est parlé et qui nous change des facéties prétendues gauloises comme des déclamations libertines.

De cette fidélité scrupuleuse, de cette intimité confiante, quelle sera la récompense ? Deux personnages des *Fourchambault* vont l'apprendre à une jeune fille jusqu'alors t sensible aux charmes de la fortune et à la séduction d'un tortil de baronne.

MARIE

Si vous ne tenez pas à aimer votre mari, vous ne tenez pas non plus à ce qu'il vous aime ? Vous acceptez une vie commune sans intimité et sans tendresse ? Un contact de toutes les heures avec un étranger ? Cela ne vous révolte pas ?

BERNARD

Tandis que ce doit être si doux de vivre calme et fière sous la protection d'un maître qui se fait votre esclave ?

MARIE

De le protéger à votre tour contre les découragements de la vie.

BERNARD

De lui donner des enfants qui achèveraient de confondre vos deux existences dans la leur !

MARIE

Et dans lesquels vous vous aimeriez une seconde fois ?

BERNARD

Croyez-moi, ma chère Blanche, le mariage est la plus basse des institutions humaines, quand il n'est que l'union de deux fortunes.

MARIE

Et il est la plus haute des institutions divines quand il est l'union de deux âmes. (*Les Fourchambault*, IV, 8.)

Ces images idylliques provoqueront peut-être le dédain de ceux qui, en littérature, ne croient qu'à la vérité du mal et du pessimisme. En réalité, Augier n'a pas tourné à la littérature sentimentale, en vue d'un succès facile ; même il a fait mieux qu'exprimer avec force une de ses convictions les plus

profondes ; il a traduit les aspirations foncières et tenaces de la bourgeoisie française. On en a beaucoup médit de cette pauvre bourgeoisie. Elle-même, parce qu'elle était à la fois spirituelle et naïve, a beaucoup applaudi ses censeurs, même lorsque leur médisance allait jusqu'à la calomnie. Elle a fait ainsi le jeu de ses ennemis et a causé à ses amis de regrettables inquiétudes. En fait, elle aime la vie rangée, familiale et familière. Sans parler des parents, les grands-pères y sont touchants, les grands-mères délicieuses, les oncles se consolent et quelquefois se repentent en gâtant leurs neveux; quant aux tantes elles sont parfois de vieilles demoiselles un peu revêches; le plus souvent ce sont comme des religieuses laïques, et pour n'être ni cloîtrées ni voilées, elles n'en pratiquent pas moins, au service des autres, un renoncement d'autant plus méritoire qu'elles sont chaque jour les proches témoins, les ouvrières d'un bonheur qu'elles méritaient d'abord.

Pour attester la vérité de ce tableau, je fais appel à tous ceux qui, ayant passé l'eau, ne se sont arrêtés ni au seul Quartier Latin ni au seul Boulevard, mais ont pénétré, je ne dis même pas chez des chrétiens, mais chez de braves gens comme il y en a tant. En y trouvant une simplicité cordiale, une union solide et une honnêteté toute naturelle, ils ont pu se croire toujours chez eux. Émile Augier ne serait pas médiocrement fier qu'en lisant les plus belles scènes des *Fourchambault*, des Canadiens y aient reconnu, dans toute sa vérité, l'idéal familial de la bourgeoisie française.

*

* *

Mais la famille ne court pas que des dangers sentimentaux. L'argent est un de ses plus redoutables ennemis, Ne pouvant s'en passer, elle risque d'en exagérer la valeur. Pour l'acquérir, le conserver, le transmettre, à combien d'erreurs, à combien de fautes n'est-on pas exposé ? Augier a vu la gravité, la complexité aussi du problème. Nous ne le sui-

vrons pas dans toute son enquête, nous ne discuterons pas toutes ses conclusions. Ayant insisté d'abord sur les exigences d'Augier envers l'épouse et la mère, je voudrais indiquer les devoirs particuliers qu'il impose à l'époux, au père, gérant responsable de cette raison sociale qu'est la famille.

Vous vous rappelez l'énergique déclaration de Fabrice dans *L'Aventurière* :

> Vous une femme ? Un homme est-il un lâche ? Non...
> Eh bien ! je vous le dis : on doit le même outrage
> Aux femmes sans pudeur qu'aux hommes sans courage,
> Car le droit au respect, la première grandeur,
> C'est pour nous le courage et pour vous la pudeur.

Le courage cependant ne suffit pas à faire un honnête homme. La probité n'est pas moins nécessaire ; peut-être est-elle plus difficile. Augier, grand bourgeois, de riche et honorable famille, croit opportun de le rappeler à cette bourgeoisie de Juillet et du Second Empire qui, soucieuse de bien-être, de luxe, de puissance et de considération, pouvait à l'occasion oublier la simple honnêteté. L'oubli est si facile, si excusable parfois ! Le code n'est pas toujours clair, ni la légalité d'accord avec l'équité ; il faut parfois se défendre contre des concurrents suspects et, sous peine de ruine, leur emprunter leurs armes ; et puis quand il s'agit d'assurer l'avenir d'une famille, comment s'arrêter aux mêmes scrupules qu'un célibataire sans responsabilités ni soucis d'argent ?

Ce sont les excuses qu'invoquent un Roussel (*Ceinture dorée*), un Charrier (*Les Effrontés*), un Guérin(*Maître Guérin*). Augier n'en accepte aucune. Il ne tolère ni habiletés ni compromissions. Le respect du code ne lui suffit pas. En matière d'argent, il a les mêmes exigences que d'autres en matière de mœurs. Ce gaulois est ici l'homme de toutes les délicatesses et de tous les scrupules.

Par là, il est bien de sa classe et de son pays. Le Français, au moins dans certaines circonstances, au collège, à la caserne par exemple, apporte une certaine désinvolture à em-

prunter le bien d'autrui. Il le fait d'ailleurs avec le sourire et sait ne pas trop se fâcher quand un camarade lui rend la pareille. Mais les affaires sont pour lui choses sérieuses, j'allais dire sacrées. Sauf de rares exceptions, le commerçant, le financier français ne trompent pas et notre bourgeoisie se fait de la probité un titre de noblesse.

C'est pourquoi Augier s'est montré impitoyable envers les parvenus aux débuts suspects.

C'est aussi qu'une fois de plus, il pense à la solidarité familiale, et pour employer un mot d'Église qu'il ignorait sans doute, à la réversibilité des mérites.

Roussel a voulu faire fortune pour constituer une dot à sa fille Calixte. Mais cette dot aux origines douteuses n'attire que des prétendants indignes et fait fuir l'homme d'honneur qui aimait la jeune fille. Roussel s'étonne vainement de cette défaveur. Ses protestations risquent de provoquer un scandale qui le déshonorerait aux yeux de Calixte elle-même, et pour assurer le bonheur de son enfant, il doit consentir à une ruine réparatrice. (*Ceinture dorée*).

Charrier n'échappe pas, lui, au châtiment suprême d'un père jugé par son fils. Instruit des indélicatesses paternelles, Henri renonce à sa fortune, et se fait soldat. Sa bravoure, sa mort peut-être restaureront l'honneur familial. (*Les Effrontés*).

Vous connaissez enfin le dénouement de *Maître Guérin*. Vous vous rappelez la révolte du fils devant la malhonnêteté de son père ; son refus d'accepter les excuses du basochien campagnard, son départ solennel au bras de sa mère, et l'abandon du vieux tabellion, livré désormais à sa double passion sordide, sa casette et sa servante.

De *Ceinture dorée* à *Maître Guérin*, il y a dans le châtiment de l'improbité une aggravation constante, et visiblement l'homme malhonnête inspire à Émile Augier le même mépris, la même crainte aussi, que la femme infidèle et la mère coupable.

C'est qu'un Roussel, un Charrier, un Guérin ne compromettent pas seulement leur personne et leur famille. Ils com-

promettent la classe à laquelle ils ont l'honneur d'appartenir, et qui est la grande bourgeoisie.

*

* *

La bourgeoisie ! Augier lui fut souvent sévère. Sans rappeler ceux que nous connaissons déjà, ses Maréchal, ses Fourchambault, ses Poirier n'ont rien à envier aux Chrysale, aux Orgon, aux Jourdain de Molière. Ce sont des vaniteux, des faibles ou des sots, dont les mésaventures ou les infortunes nous inspirent plus d'ironie que de pitié. Vanité, sottise, quelquefois pis, c'est aussi le lot de Mme Maréchal une ambitieuse péronnelle, de Mme Fourchambault une évaporée cynique. Tous et toutes, Augier les moque, les fustige, les fouaille avec une vigueur impitoyable.

Qu'est-ce à dire ? Qui aime bien, châtie bien. Jamais dicton ne fut plus vrai qu'appliqué à Augier et à ses colères. Bourgeois, fier d'être bourgeois,il frappe, il voudrait chasser les bourgeois indignes ou honteux de l'être. Car, à côté de ceux qui discréditent leur classe par leur indélicatesse, il y a ceux qui l'avilissent par leurs prétentions aristocratiques. Poirier est un brave homme. Quel besoin a-t-il de devenir le beau-père d'un marquis ruiné ? Quel besoin surtout de devenir baron, baron de Catillard ? Et Charrier, pourquoi tolère-t-il les insolences d'un d'Auberive ? Et Maréchal, pourquoi,par gloriole de bourgeois gentilhomme, s'expose-t-il à être berné — dans tous les sens du mot ? Croit-il que certains partages n'ont rien qui déshonore ? et comment ne voit-il pas qu'en passant du rouge libéral au blanc légitimiste, il trahit les intérêts de sa classe et de sa personne autant que ses idées ? Pourquoi Mme Maréchal, demoiselle Aglaé Robillard, prétend-elle être née de la Vertpillière ? Pourquoi Tenancier a-t-il fait de sa fille la marquise Galeotti ? Pourquoi son fils signe-t-il Tenancier de Chellebois et se fait-il le camarade, admirateur et complaisant, de Raoul d'Estri-

gaud, baron authentique et malfaiteur redoutable ! Pourquoi Mme Fourchambault veut-elle marier sa fille au crétin cupide qu'est le jeune baron Lestiboudois ?

Augier ne peut comprendre qu'un bourgeois de Paris — ou même du Hâvre—brûle de parader dans ce qu'il appelle une mascarade. Aussi, après avoir corrigé la brebis vagabonde, il ne manque pas de la ramener au bercail. Ses pièces de combat, les plus ardentes à la fois et les plus significatives, se terminent toutes par des conversions aussi éloquentes qu'inattendues. Dans le *Fils de Giboyer*, Maréchal lâche le marquis d'Auberive et la droite pour revenir au parti démocratique ; sa fille, qui avait failli mendier une couronne comtale, échappe au comte d'Outreville et, devient tout simplement Madame Maximilien Gérard ; Maximilien lui-même, converti par l'amour et par Giboyer, mettra au service des principes de 89 l'éloquence qu'il avait consacrée jusqu'alors à la cause légitimiste et théocratique.

Dans *La Contagion*, d'Estrigaud ruiné, discrédité, doit subir jusqu'au mépris de Navarette ; cependant que Lucien Tenancier renonce à sa particule, au Boulevard, et que sa sœur, abdiquant elle aussi sa noblesse d'occasion, s'enferme dans la douce retraite de sa famille bourgeoise.

Dans *Les Fourchambault* enfin, les Ratisboulois sont mis en déroute malgré leur baronnie. Léopold, disant adieu au baccarat et aux demoiselles, épouse une honnête jeune fille de son monde, et l'impérieuse Madame Fourchambault elle-même reprend à son foyer l'attitude à la fois déférente et digne qui convient à une mère de famille et à une brave épouse.

Donc partout triomphe de la bourgeoisie vertueuse, partout conversion des bourgeois un instant dévoyés, partout défaite humiliante des grands seigneurs authentiques comme des nobliaux prétendus. Dans *Lions et Renards* même, nous verrons une Birague faire la nique à son monde et partir pour l'Afrique au bras d'un roturier.

C'est que, pour Émile Augier, le noble faubourg ne compte guère que des sots, des intrigants, voire de fieffés

coquins. Orgueilleux, insolents, égoïstes, tour à tour fourbes et violents, ennemis-nés de toute liberté et de tout progrès, les nobles corrompent la bourgeoisie qui se fait leur dupe, alors qu'elle devrait se mettre au service du pays et du peuple. L'aberration des victimes, la dépravation des séducteurs tout cela échauffe la bile d'Augier,et à peindre le grand seigneur méchant homme, l'auteur du *Bourgeois* et de *Don Juan* n'apporte pas plus de persistante âpreté que celui des *Effrontés* et du *Fils de Giboyer.*

Que sa colère l'ait égaré et qu'il ait commis plus d'une injustice grave, cela est trop évident. Même sous la monarchie de Juillet, l'aristocratie française ne comptait pas que des Gaston de Presle ou même des Montmeyran ; à plus forte raison un d'Auberive, un d'Estrigaud ne peuvent-ils prétendre à représenter celle du Second Empire. Du moins ne peut-on pas soupçonner Augier — comme peut-être Molière — d'animosité ou de rancune personnelle. Il a ressenti des passions politiques, des haines de classe, et son erreur fut celle de tout un parti. Il a détesté, honni chez les aristocrates les tenants de l'Ancien Régime, les adversaires de 89. En quoi il est bien le fils de cette bourgeoisie qui, ayant fait la Révolution, prétendait, à la fois, poursuivre son œuvre et recueillir son héritage.

*
* *

Du moins ne pretendait-il pas en accaparer les bienfaits, car ce bourgeois était démocrate et se proclamait socialiste. Socialiste ! Ceux d'aujourd'hui lui feraient horreur. Peut-être même éprouva-t-il quelque remords, du moins quelque étonnement, s'il connut ce mot d'un communard au comédien Got :

> " Vous avez joué Giboyer ? Le vrai Giboyer, citoyen Got, c'est moi."

C'est que son socialisme ne tendait à aucune révolution, à aucun nivellement dans l'universelle pauvreté et l'universelle médiocrité, encore moins à aucune dictature, fut-ce celle du prolétariat. Son socialisme tend à promouvoir le règne des plus dignes, à substituer l'inégalité naturelle à l'inégalité de convention. C'est donc un socialisme aristocratique et conservateur[1] — tel qu'un Lénine ou même un Vaillant-Couturier le vomirait de dégoût.

Dès lors, pourquoi parler de socialisme ? C'est que — ici encore — Augier partageait les préjugés d'une certaine bourgeoisie voltairienne. A un sincère amour du peuple, il joignait la superstition des grands bourgeois ; le désir de paraître avancé et surtout la terreur de sembler rétrograde. Sentiments généreux, préjugés intellectuels, passion politique, tout cela pousse à l'éloquence, aux effets retentissants ; tout cela grise aussi, et on lance de par le monde des formules que l'on croit belles, magnifiques et fécondes, mais qui alimentent la fureur du peuple — sa convoitise aussi — déchaînant par le monde le massacre et l'incendie.

*

* *

C'est aussi que comme tant de bourgeois français au 19e siècle, E. Augier ne voulait plus voir le principe de toute charité et de toute justice là où il se trouve : dans le Décalogue et dans l'Évangile, interprétés, appliqués par l'Église. Il pouvait croire en Dieu et en l'immortalité de l'âme. Petit-fils et fils de voltairiens, il était inaccessible à la foi comme au sentiment religieux. Épris de bon sens et s'en contentant, il rejetait le dogme, à tout le moins comme inutile; naturaliste gaulois, il rejetait la morale comme une contrainte ; épris de liberté, il rejetait l'autorité ecclésiastique comme tyrannique ; avide de progrès et de justice, il combattait

(1) Cf. H. GAILLARD DE CHAMPRIS, *E. Augier et la Comédie sociale*, p. 409.

dans le dogme, la morale et la hiérarchie, autant de forces réactionnaires mises au service d'intérêts égoïstes. Il se crut donc obligé d'être anticlérical et de porter sur les scènes officielles du Théâtre-Français puis de l'Odéon les pires déclamations de réunions publiques. Il se crut même obligé de ressusciter Eugène Sue et de mettre la Société Moderne en garde contre les ténébreuses machinations des Jésuites !

Combien son erreur fut injuste et quel tort il se fit à lui-même en attaquant des vaincus, dont quelques-uns étaient admirables de piété, de vertu, de science et de dévouement ; ce n'est pas ici le lieu de le rappeler. Mais parce que nous avons revu d'autres bourgeois de France commettre, il y a vingt ans, la même faute ; garder les yeux obstinément ouverts sur le péril clérical, pour les fermer obstinément au péril révolutionnaire et au péril étranger; force est bien de rappeler que E. Augier partait en guerre contre les Jésuites, huit mois avant le conflit franco-allemand, moins de quinze mois avant la Commune !

Puisse l'erreur ne pas se renouveler une troisième fois, et un Edouard Herriot, par exemple, ne pas apprendre aux dépens de la France qu'un Lénine ou même un Constantin sont, à tout prendre, un peu plus dangereux que Benoît XV !

*
* *

Mais c'est trop insister sur les limites ou les faiblesses de notre auteur. Ce qui doit lui ramener notre sympathie, c'est son patriotisme chaleureux, volontiers chauvin, cocardier et même militariste, dans le bon sens du mot.

Voilà qui surprendra peut-être, parmi les bourgeois d'aujourd'hui ceux qui, de leurs grands-pères, n'ont gardé que les principes démocratiques et irréligieux. Mais, ne l'oublions pas, de 1830 à 1870, la bourgeoisie libérale, c'est-à-dire anti-royaliste et anti-cléricale, fut bonapartiste, voire napoléonienne. Béranger ne chante-t-il pas l'Homme au petit cha-

peau, et V. Hugo l'Homme d'Austerlitz ? Et quand l'auteur des *Contemplations* sera devenu celui des *Châtiments*, d'authentiques voltairiens demeureront fidèles à Napoléon le Petit. Mérimée fréquentait aux Tuileries, Sainte-Beuve siégeait au Sénat. Sans faire partie du cortège officiel, Augier fut du groupe des familiers, et tout comme celui du prince, son socialisme fut un socialisme impérialiste.

Cependant son amour de la France et de l'armée était indépendant de ses préférences politiques. Dès 1856, nous pouvons apercevoir pourquoi il aime tant l'uniforme, car il aime l'uniforme comme un gamin de Paris, comme une femme, ou comme le vieux monsieur que rajeunissent les défilés claironnants. Si le duc de Montmeyran a quitté le Boulevard pour un régiment d'Afrique, c'est sans doute parce qu'il s'est ruiné, mais c'est aussi pour employer un peu plus utilement, un peu plus noblement une vie dont il a fait jusqu'ici un assez piètre usage. Lui-même, le frivole et sceptique Gaston de Presle songe à l'imiter et à troquer sa défroque de mondain contre un uniforme glorieux.

Les simples bourgeois pensent sur ce point comme les gentilhommes. Quand Henri Charrier décide de réparer les fautes de son père, il ne se contente pas de renoncer à une fortune mal acquise, il s'engage, lui aussi, et de viveur à la mode, devient simple soldat de seconde classe.

Et ce n'est pas pour rien qu'au vil Maître Guérin Augier donne pour fils un officier magnifique ; ce n'est pas même pour amener l'effet théâtral que vous savez : le vieux grigou humilié, accablé devant un jeune colonel, en grande tenue, la croix de commandeur au cou, et sur la poitrine les médailles de Crimée, d'Italie et du Mexique. C'est pour opposer à l'homme d'affaires indélicat, le héros, le chevalier moderne, celui qui consent tous les sacrifices pour la défense des nobles causes et le culte de l'honneur.

Oui, pour notre moraliste indulgent, la caserne est une espèce de cloître où des jeunes gens, parfois un peu fous mais toujours généreux, s'enferment joyeusement, prêts à expier

leurs fautes ou à réparer celles des autres, toujours à servir la mère commune.

La patrie notre mère ! Pour prononcer ces mots Augier n'attendra pas les heures tragiques de 70. Et bien qu'il ait porté sur la scène un édifiant roman de Jules Sandeau, ce n'est pas à *Jean de Thommeray* que je demanderai les preuves trop faciles de ses sentiments patriotiques. Dès 1866, dans *La Contagion*, Tenancier protestait avec colère contre l'indifférentisme de la jeunesse dorée ; il défendait les grands mots et les grands sentiments ; et près de lui, le fils d'un ancien combattant de Waterloo, en proclamant ce qu'il appelle les vérités bafouées, menaçait de coups de tonnerre ceux qui croient pouvoir les blasphémer !

Direz-vous que 66, c'était l'année de Sadowa, et que le patriotisme d'André Lagarde est, comme celui de Tenancier, un patriotisme bourgeois ? Remontons jusqu'à 1861, interrogeons le sieur Anatole Giboyer, bohême et socialiste. Non content de célébrer Napoléon, il appelle de tous ses vœux une guerre nouvelle. Guerre de conquête ? guerre de proie ? Non,mais une guerre idéaliste qui, par la noblesse de son objet et la qualité de ses armes, tirera la France de l'égoïsme où elle risque de s'endormir.

" Tout se corrompt et moisit ", gémit le marquis d'Auberive,et Giboyer de répliquer : "Purifiez l'air avec la gloire ! Faites du feu en attendant le soleil."[1]

Libre aux délicats de sourire ! Libre aux tartuffes de s'indigner ! Pour nous, nous sommes reconnaissant à Émile Augier d'avoir cru à la gloire des armes libératrices et qu'un peuple n'est pas fait seulement pour les affaires ou le plaisir.

*

* *

Voulons-nous maintenant rassembler les traits épars de sa physionomie, et à défaut d'un portrait, tenter une esquisse

(1) *Effrontés*, III, 9.

rapide ? Voici, semble-t-il, comment on pourrait représenter E. Augier. Son sens robuste, sûr et fier de soi, le rend insensible à la grâce spécieuse des sophismes à la mode ; mais il lui ferme aussi tout un domaine, celui des réalités supra-sensibles, nécessaires aux âmes que ne peuvent satisfaire la théodicée facile et la morale médiocre de la sagesse gauloise.

Honnête, laborieux, loyal, il se vante d'appartenir à ces classes moyennes dont Guizot avait célébré les mérites et la monarchie de Juillet consacré le pouvoir. Exigeant d'ailleurs et sévère, il leur imposait un programme d'activité généreuse, et sans leur retirer aucun bénéfice les conviait surtout à servir. Mais, fidèle à certains de leurs préjugés, il méconnaissait et outrageait ceux qui avaient créé la vieille France; il bannissait de la France moderne ceux qui auraient voulu la servir, mais qui pouvaient se recommander d'ancêtres illustres ou d'un nom glorieux. Surtout il refusait de croire chez les autres à la sincérité des sentiments qu'il ignorait lui-même, et condamnait au nom de la démocratie la doctrine et la morale sans lesquelles le peuple ne sera jamais qu'une victime lamentable ou un effroyable tyran.

Mais pour borné, pour terrestre que fût son idéal, il avait un idéal : la famille, le peuple, la France ! Au service de cette triple cause, il mit toute la vigueur de son bon sens, toute l'ardeur de sa passion. Il les défendit avec une éloquence voisine parfois de la grandiloquence. Mais il préférait le ridicule d'une conviction trop chaleureuse à l'élégance facile de certain scepticisme. Autre trait de race et de classe. Le bourgeois français peut se moquer, railler. Le bonhomme Poirier lui-même ne manque pas d'esprit. Il est incapable de "blaguer" ; la blague le déconcerte, l'irrite, l'indigne. C'est qu'elle est la dérision des choses sérieuses. Or tout bon bourgeois de France prend au sérieux un certain nombre de choses, au point que, voltairien, il en fait des choses saintes et sacrées. Tant de gravité vous fait sourire ?

Vous évoquez M. Prud'homme ? Soit. Poirier, Maréchal sont de sa famille. Émile Augier lui-même en tient quelque chose. Mais à leur bon sens un peu commun, à leur éloquence emphatique, préférez-vous les libertaires de l'amour qui ruinent la famille pour sauver l'individu, et les humanitaires antipatriotes qui immoleraient demain leur patrie à je ne sais quelle idole avide de sang ? Encore une fois, d'ailleurs, les faits ont parlé. Ils ont donné raison à Émile Augier et au plus fameux de ses héritiers.

Bientôt, en effet, un orateur reprendra dans les assemblées officielles, sur les places publiques et jusque sur les anciens champs de batailles, certains des thèmes qu'Augier avait développés sur la scène. Lui aussi parlera de la France avec tendresse, avec orgueil; lui aussi défendra les vérités éternelles contre les découragés, les aveugles ou les traîtres; lui aussi prêchera la nécessité de la vigilance, de l'effort, du sacrifice, et non seulement ses paroles, mais sa stature, son attitude, son geste et le son de sa voix rappelleront ceux d'Émile Augier. Mais où l'oncle n'avait prodigué que son talent ; le neveu donnera de sa personne et paiera de sa vie. Augier avait été un honnête homme, un bon écrivain serviteur de son pays. Déroulède sera un grand apôtre et une espèce de martyr. Et voyez comment les fils complètent l'œuvre des pères. A l'un, on reproche sa sagesse, et on le compare à Joseph Prud'homme ; l'autre, on le taxe de folie, on l'assimile à Don Quichotte. Et il est bien vrai que celui-ci fut plus grand que celui-là. Mais en dépit de différences profondes, ils étaient bien de la même famille, de la même classe, de la même race. Semblables à la fois et divers, ils nous aident, pour leur part, à fixer ce que Maurice Barrès à si noblement appelé " les traits éternels de la France ".

H. GAILLARD DE CHAMPRIS.

Québec, janvier 1921.

———

LES MALHEURS DE LA POLOGNE

Le royaume chrétien qui, durant les trente dernières années du dix-huitième siècle, fut rongé à trois reprises par des voisins cupides, et finalement rayé du nombre des États indépendants, n'était pas une de ces principautés minuscules qui semblent une excroissance disgracieuse en marge des grandes nations, et auxquelles on peut s'imaginer qu'on rend service en les absorbant dans des organismes plus vastes et plus prospères.

A la veille de son démembrement, le royaume lithuano-polonais occupait encore une étendue de territoire, qui n'était dépassée en Europe que par la Russie. Il ne comptait pas moins de 15 millions d'âmes. Il n'était pas un de ces pays ternes, sans traditions et sans histoire, incapables de susciter chez ses habitants un sentiment patriotique ardent. Il n'aurait pu rêver d'une histoire mieux remplie et d'un passé plus glorieux. A un moment, durant le treizième et le quatorzième siècles, il avait dominé toute l'Europe orientale ; il avait donné des souverains à la Bohème et à la Hongrie, tenu la Prusse et une partie de l'Allemagne sous sa suzeraineté : ses troupes avaient paru dans Moscou et logé dans le Kremlin. Cinq siècles durant, à des intervalles très rapprochés, il avait mené ces guerres de magnificence qui avaient fait de ses fils un peuple de

héros incomparables. Et ces guerres magnifiques, il s'était trouvé qu'elles avaient été le salut de la civilisation chrétienne en comprimant le flot de la barbarie islamique et moscovite. Oui, l'humanité et l'Église avaient contracté une lourde dette à l'égard de la chevaleresque Pologne.

Comment un royaume aussi étendu, aussi puissant, aussi méritant, put-il être, froidement et cyniquement, dépecé par trois complices, se réclamant, eux aussi, du nom du Christ, en ce siècle de Voltaire, où déjà l'on faisait sonner bien haut les mots de liberté et de fraternité des peuples ?

A ce drame douloureux pour la conscience universelle non moins que pour la victime, il faut assigner tout d'abord la savante perfidie d'un Frédéric II de Prusse, l'ambition insatiable d'une Catherine II de Russie, la convoitise de l'Autriche, doublée de la faiblesse de l'impératrice Marie-Thérèse, " qui gémissait et prenait toujours," — ajoutons, sans crainte de nous tromper, la haine de ce catholicisme intégral dont la vaillante Pologne était imprégnée jusqu'à la moëlle, et que, dans l'entourage des Grands de l'époque, on traitait volontiers de fanatisme ou d'obscurantisme. Toutefois, ces causes extérieures, pour réelles et efficaces qu'elles aient été, n'auraient pas produit les effets destructeurs qu'elles produisirent, si elles n'avaient été secondées par des germes intérieurs de dissolution.

Ces germes furent les défauts inhérents à la race slave : " passion excessive de l'indépendance individuelle, tendances particularistes et anarchiques, goût pour les confédérations et les ligues, en un mot, impuissance à comprendre et à accepter les conditions de la vie sociale," défauts que l'histoire, au moins dans une certaine mesure, contient et corrige en Russie, et qui sont, au contraire, développés et exagérés en Pologne par les événements.(1)

La Pologne était un royaume et cependant s'appelait République, non certes qu'elle eut aucune ressemblance avec nos démocraties modernes et avec le gouvernement du

(1) C'est l'observation de M. E. Denis, *Hist. génér.*, II. p. 766.

peuple par le peuple sous nos rois constitutionnels. Il n'existait pas de peuple au sens ou nous entendons aujourd'hui ce mot. La Pologne était une république aristocratique où la souveraineté appartenait à la noblesse, non seulement à la noblesse considérée comme corps, mais à chacun de ses membres. Était noble quiconque portait une épée et possédait une terre.

Malgré que tous les *szlachcici*[1] (nobles) se considérassent égaux entre eux, tous *des frères*, l'inégalité des richesses ne tarda pas à créer dans leur classe une hiérarchie, où l'on distinguait cinq catégories fort inégales : " 1° quatre ou cinq grandes familles ; 2° une douzaine de familles un peu moins puissantes, issues de dignitaires royaux ; 3° de 2 ou 300 familles ayant des terres assez étendues ; 4° de 20 ou 30,000 réduites au plus à un village ou deux ; 5° d'une véritable plèbe nobiliaire, comprenant environ 1,300,000 têtes, et que les Allemands désignaient sous le sobriquet de *Schollen-adel* (noblesse de glèbe) ; car souvent une motte de terre faisait toute la richesse du *szlachcic ;* on disait de celui-ci que lorsque son chien se campait au milieu de son domaine, la queue trainait sur la terre du voisin. En somme cela se réduisait à trois classes ; des magnats, chefs de clientèle[2] ; des propriétaires relativement fortunés, mais qui pour vivre avaient besoin d'entrer dans la clientèle des premiers ; au-dessous, une foule de faméliques, qui vendaient leur suffrage à ceux-là, étaient soldats dans leur armée ou domestiques dans leur maison.

Ils se laissaient bâtonner par le maître à condition que, par égard pour leur noblesse, ce fut sur un tapis de Turquie."[3]

---

(1) La *szlachta* était le nom générique de la petite noblesse. A noter que dès l'origine cette noblesse était *allodiale* et non *féodale*, qu'elle ne tenait rien du roi, ce qui lui rendit plus facile la désobéissance à celui-ci.

(2) Il se forma encore avec le temps une aristocratie militaire, qu'on appelait les *pans*. Ces *pans* firent durement sentir leur suprématie aux Tartares en particulier, et suscitèrent parmi eux des révoltes sanglantes.

(3) A. Rambaud. *Hist. génér.*, VII pp. 458, 459.

Les *magnats* se trouvaient surtout en Lithuanie. Maîtres de provinces entières, issus de maisons princières de la Russie Occidentale, ils étaient plus puissants que le roi de Pologne. Tels les Radziwill du 18e siècle, issus des Jagellons " dont les domaines s'étendaient de la Baltique aux Karpathes, dont les provinces étaient administrées par des espèces de préfets, sous le nom de baillis. Leur capitale, c'était le château de Nieswiej, à la fois forteresse et palais. avec une bibliothèque riche en manuscrits précieux, avec un mobilier où se rencontraient la tente d'un grand-vizir conquise au siège de Vienne, une table d'argent, les statues des douze apôtres en or pur et de deux pieds de haut. Chez eux se donnaient des chasses prodigieuses où l'on tuait des ours et des aurochs, des festins colossaux, où s'asseyaient un peuple de clients, où coulaient à flots les vins de Hongrie, où circulaient des coupes de cinq litres qu'il fallait vider d'un seul trait." (RAMBAUD. *Ibid.*)

Ce dernier détail justifiait sans doute le poète Desportes, qui avait accompagné Henri de Valois en Pologne, d'écrire à son retour à propos des fiers Sarmates:

> Ni ne pensais que vous puissiez tant boire.
> L'eussè-je cru sans y avoir été.

Les Czartoryski possédaient quinze villes, onze châteaux, deux palais à Varsovie, deux millions de revenus. Parmi les autres magnats on peut nommer l'hetman Jean Branicki à Bialystok, les Waleswski à Tuczyn, les Jablonowski à Annapol, les Potocki à Krystinopol. Un représentant de cette dernière famille au 18e siècle possédait une petite armée composée d'infanterie, de dragons, de hulans, de kosaks.

Telle quelle,la classe nobiliaire constituait à elle seule toute la nation légale, vu que la bourgeoisie des villes était jalousement exclue de la possession des terres, conséquemment de la diète et des affaires publiques(1) : vu que les paysans étaient maintenus ou bien vite réduits au rang des *chlops* (sortes d'esclaves ruraux) ; elle accaparait toutes les dignités

(1) " Dans les villes de Pologne, dès le 14e siècle, les Juifs avaient accaparé les industries, le commerce, la banque, le fermage des impôts, se multipliant jusqu'à mettre en péril la nationalité polonaise,à la fois oppresseurs et opprimés, presque tous très misérables. La tyrannie des voievodes et des seigneurs, substituant l'arbitraire à l'ancien droit municipal, avaient tué dans les villes toute espèce de liberté. La plupart n'étaient plus que de misérables et sordides bourgades, sans industrie ni commerce." (A RAMBAUD. *ibid.* p. 469.) Les villes allemandes de l'ouest, Thorn, Dantzig, Kulm, Marienbourg, étaient relativement prospères, mais les Polonais leur avaient laissé leur autonomie économique et même politique en grande partie ; ils n'avaient pas cherché à se les assimiler ; elles se gouvernaient d'après le *droit germanique de Magdebourg.*— On sait que, depuis les croisades, les Juifs avaient émigré nombreux sur les bords de la Vistule. Au milieu du 14e siècle, Casimir le Grand, pour les soustraire aux vexations des chrétiens, les plaça sous la dépendance exclusive du roi et de ses palatins. Cette protection leur permit de prendre une part active à la vie économique du pays."

du clergé, toutes les fonctions de l'État, tous les grades de l'armée. Le Tiers-État était inconnu en Pologne.

Mais pour pouvoir se dire vrai citoyen polonais il ne suffisait pas d'être noble, il fallait encore être catholique. A part l'époque de la Réforme, où il y eut chez eux un fléchissement passager de la foi, les Polonais tendirent constamment à exclure les dissidents (orthodoxes, protestants, sociniens), des privilèges nobiliaires, de la diète, des emplois de l'État.

Que ce fut là une politique bien avisée dans un pays où se coudoyaient tant d'individus de races et d'églises différentes (Russes Blancs, Petits Russes, Lithuaniens, Lettons, Prussiens, voire Tartars), je n'irai pas jusqu'à le prétendre. Mais la foi ardente des Polonais ne leur permettait pas une autre attitude.

A leurs yeux, il n'était pas de religion en dehors de la religion catholique,ils ne comprenaient pas qu'on put mettre sur le même pied la vérité et l'erreur, les ténèbres et la lumière, le vice et la vertu. Le libéralisme n'était pas leur fort.

N'oublions pas non plus que l'*union sacrée* de tous les citoyens d'un même État dans le dévouement à une patrie commune, quelles que soient par ailleurs leurs croyances ou leurs divergences ethniques, est une innovation toute moderne. Au XVIIe siècle, pour unifier la France Louis XIV ne trouvait pas de meilleur moyen que la Révocation de l'édit de Nantes. Bien avant le Roi Soleil les Polonais avaient tenté un moyen analogue. Ils avaient créé un ordre religieux (les Basiliens) et organisé des missions pour annexer les schismatiques greco-russes de leur empire à l'unité romaine.

Toutefois malgré le succès de cette évangélisation intense, les hétérodoxes[1] étaient restés nombreux, dans leurs provinces orientales surtout. La question des dissidents sera

(1) Je rappelle que les schismatiques greco-russes prennent le titre d'*orthodoxes* lorsqu'en réalité ils sont *hétérodoxes*.

l'arme la plus redoutable dont se servira Catherine II pour empiéter toujours davantage sur l'indépendance polonaise et finalement pour la supprimer. Mais dans ces empiètements les petits-fils des Casimir et des Sobieski ne verront qu'une occasion de mieux affirmer leur intransigeance religieuse.

Ils prendront les armes pour défendre leur liberté et *leur foi*.

En succombant dans la lutte pour une si belle cause, ils rachèteront beaucoup de leurs fautes : un nimbe de martyre planera sur leur tombe, et appellera la résurrection.

L'état humiliant où ils s'acharnèrent à maintenir les paysans est moins facile à justifier. Les récits des voyageurs sont d'accord avec les invectives d'un Skarga et d'autres prédicateurs pour dépeindre les paysans polonais comme " les plus pauvres, les plus opprimés, les plus misérables qu'il y eut au monde". A l'anglais Coxe, qui parcourut la Pologne en l'année 1778, ils apparurent maigres, pâles, épuisés de labeurs, anémiés, rongés de plique, apeurés, terrifiés, ôtant leur chapeau à tout passant, en murmurant : " Soit loué Jésus-Christ ! " or, ajoute ce voyageur : " plus je les considérais, moins je comprenais de quoi ils pouvaient bien remercier Dieu[1]". Certes ils pouvaient le remercier d'un bienfait inappréciable, celui d'avoir été initiés au Mystère de Jésus. Cette initiation leur avait apporté la consolation suprême de savoir, que s'ils étaient délaissés des Grands de la terre, ils ne l'étaient pas du Sauveur de l'humanité ; qu'ils étaient même du nombre de ces privilégiés, les humbles et les petits, auxquels le Christ remerciait son Père d'avoir révélé les secrets du salut, tandis qu'il les avait cachés aux savants et aux superbes. Mais la même foi, qui donnait au pauvre *chlop* la force de supporter patiemment son misérable sort,ne pouvait que condamner le *szlachcic* pour la dureté à l'égard de ses frères de condition inférieure. La condamnation prenait

(1) Cité par A. RAMBAUD, *Hist. génér.*, VII, p. 461.

d'ailleurs une forme concrète sur les lèvres des orateurs sacrés.

Mis en présence de la contradiction flagrante entre la profession du christianisme, essentiellement religion d'amour mutuel, et l'avilissement où la masse de la population de leur royaume était réduite, plusieurs souverains résolurent, quelques-uns firent même vœu, sinon d'abolir le servage, du moins d'améliorer la condition des serfs. Ils se heurtèrent tous à l'inertie, quand ce n'était pas à l'opposition ouverte, des nobles. Là encore faisons la part de la mentalité de l'époque. Le servage était dans les mœurs, et nulle part il n'était bien doux. La description que La Bruyère nous a laissée du paysan français sous la domination du Grand Roi ne s'éloigne pas tellement de celle du *chlop polonais* par l'anglais Coxe. Et puis figurons-nous ce que signifiaient pour les seigneurs l'abolition ou même simplement une atténuation du servage. C'étaient leurs terres en friche et le vide dans leurs coffres. Mais l'obstination des *szlachcici* à ne rien faire pour le relèvement de ceux qui entretenaient leur oisiveté ou leur vanité au prix d'un labeur humiliant, ne devait pas échapper à la justice immanente des choses.

Ils auront voulu que leurs paysans restent strictement attachés à leur glèbe. Vienne une crise qui mette la patrie en danger. Ces malheureux travailleurs ruraux n'auront aucune raison de s'en émouvoir ; ils n'auront rien à défendre, ni liberté,ni propriété, ni lois communes, ni même l'autorité de leur roi, qui n'était guère qu'un magnat comme les autres, et auquel il était interdit d'intervenir dans les domaines de ses pairs ; rien en un mot de ce qui fait pour un citoyen libre le

dulce et decorum pro patria mori.

Encore pouvait-on soulever le pauvre *chlop* polonais par un motif religieux. C'est à ce ressort que les patriotes et les curés auront recours après le second partage : ils réussiront

si bien que le grand *Kosciusko* ne comptera dans son armée pas de meilleurs soldats que les paysans, dont il revêtira le costume grossier, pour faire honte à ses nobles.

Notons pourtant que le vaillant guerrier avait promis l'abolition du servage. Cette promesse n'avait pas été étrangère au dévouement des serfs à sa cause. Quel stimulant pour ceux-ci de se dire qu'ils défendaient une vraie patrie, et non plus seulement un sol rebelle à défricher dont ils ne pouvaient beaucoup leur importer que le Maître fut un Russe ou un Polonais !

Hélas ! le changement venait trop tard. C'est avant le premier démembrement que la patrie polonaise aurait encore pu être sauvée. Or à cette date les nobles confédérés s'étaient trouvés seuls sous les armes. Ils avaient limité la patrie à leur caste ; sur cette caste seule était tombé le poids de la défense ; elle n'avait pas eu les épaules assez fortes pour le porter. Non seulement elle avait eu à faire face aux troupes moscovites, mais encore à une horrible jacquerie orthodoxe et paysanne. Si le châtiment de son pas boîteux avait mis du temps à venir, combien il s'abattit durement sur ses victimes à l'heure tardive qui fut la sienne !

* * *

Une monarchie forte et héréditaire aurait pu atténuer, au moins en partie, le danger que faisaient courir à l'État polonais ces divisions de castes, de races et de religion. A l'instar de la monarchie danubienne des Habsbourg, la dynastie des Jagellons, par exemple, aurait pu être le lien unificateur entre les nationalités et les églises diverses du royaume. Or, les nobles (et c'est en quoi ils sont inexcusables) n'eurent jamais qu'un souci, empêcher la royauté de devenir héréditaire, amoindrir toujours le pouvoir central, rendre le pays ingouvernable, de telle sorte que chaque magnat, voire le moindre *schlachcic*, pût se dire son propre maître et ne subir aucun contrôle dans ses domaines et sa sphère d'action. Non con-

tents d'introduire l'anarchie dans la constitution même par une série de *statuts* légaux, que votait la diète et qui tous allaient à diminuer l'autorité du monarque, ils faisaient encore signer à chaque nouvel élu des conventions (*pacta conventa*) prix de leur suffrage et sanction nouvelle (quand ce n'était pas une extension) de leurs propres privilèges, mais aussi renonciation nouvelle et forcée du souverain à quelque source de revenu ou à quelque étai de son faible pouvoir.

On ne faisait pas une simple figure de rhétorique, quand on disait qu'à Varsovie règnait seulement une ombre de roi, ou un roi en peinture. Sans argent(1), sans armée permanente(2), sans personnel administratif, il ne pouvait être autre chose.

J'ai dit sans personnel administratif, c'est qu'en effet, dès le XVIe siècle, au lieu d'être les simples commis du roi révocables à sa volonté, les ministres et les hauts dignitaires de l'État (le grand maréchal, le chancelier, le trésorier, le maréchal de la cour, l'*hetman* ou grand général, plus tard les gouverneurs de province et de district, les *voïévodes*, etc.)

(1) " En 1761, sur les revenus qu'on ne lui avait point enlevés, le roi touchait 5,500,000 marks pour la Pologne ; 1,800,000 pour la Lithuanie : soit 10 millions de francs. Soixante fois moins que le roi de France ! " (A. RAMBAUD, *ibid.* p. 461).

(2) Nulle part plus qu'en Pologne une armée régulière au service du gouvernement n'eut été nécessaire ; car étant coupé des montagnes et de la mer, le pays, par sa position géographique, se trouvait ouvert de toute part aux invasions. Or par cette tendance à maintenir le souverain à leur niveau, les nobles répugnèrent toujours à lui laisser une armée permanente. Ils préféraient qu'en cas de péril national il eut recours à *la levée en masse*, qui était fort difficile à faire, et où chaque *szlachcic* avait naturellement son mot à dire et son concours immédiat à prêter. Les rois avaient tout de même réussi à se former un embryon d'armée à eux. Mais la diète s'appliqua constamment à la réduire à un chiffre insuffisant. . . Les nobles dédaignant le service à pied, l'infanterie ne comprenait que les mercenaires allemands. Dans la cavalerie " il y avait plus d'officiers que de soldats : sous Auguste III, quatre régiments étaient uniquement composés d'officiers. . . Un régiment s'achetait : Vincent Potoski paya un des meilleurs 30,000 ducats. Pourquoi des acheteurs ? C'est que le Colonel, outre sa solde, touchait une partie de celle de ses hommes ; de plus dès qu'on était colonel, on passait d'emblée lieutenant-général à 36,000 florins de solde. En somme l'armée n'était, pour les nobles, qu'un moyen de plus pour dépouiller le roi. . . " En outre celui-ci n'ayant qu'une armée dérisoire, chaque magnat, au besoin, pouvait lui opposer la sienne, ou lui vendre le service de ses hommes.

étaient nommés à vie, c'est-à-dire, inamovibles et responsables seulement devant la Diète.

La vraie souveraineté en principe appartenait donc à la Diète (*Seïm*) formée du Sénat où siégeaient les magnats, et de la chambre des nonces ou députés pris dans la *szlachta.*

Mais à son tour le fonctionnement de la *diète* était vicié par des pratiques anarchiques. L'assemblée suprême dépendait des diétines, ou diètes de provinces,la plupart du temps dominées par des intérêts purement locaux, mais qui n'en confiaient pas moins des instructions, et un mandat impératif aux *nonces* qu'elles élisaient, qui s'arrogeaient même le droit de réviser les décisions de leurs élus. C'étaient les diétines encore qui percevaient les impôts et enrôlaient les soldats. Le gouvernement central n'obtenait en somme que ce que celles-ci voulaient bien lui voter.

Mais ce qui mettait le comble à l'anarchie, c'était le fameux *liberum veto* introduit dans les délibérations de la diète et même des diétines. D'après cette règle aucun projet aucune mesure, ne pouvaient avoir force légale sans avoir été adoptés à l'unanimité des membres de l'assemblée souveraine. Aussi la voix d'un seul opposant, qu'il fut un fou, un vendu, ou un traître, était capable de faire échouer les dispositions les plus urgentes et les plus indispensables à la sécurité de l'État. C'est au milieu du 17e siècle durant la grande lutte contre les Kosaks révoltés de l'Ukraine, que devait s'implanter définitivement le dogme funeste du *liberum veto.* A la diète de 1652 un certain Vlasislav Sisinski, nonce de la petite ville d'Oupita, refusait son adhésion à un décret royal relatif à l'administration de la petite bourgade juive de Szawle (Chavl), quittait la salle et mettait l'assemblée hors d'état de continuer la séance. Il ne s'agissait, sans doute, dans le cas donné que d'une affaire assez insignifiante, et où des intérêts personnels, tout au plus locaux, étaient en jeu. Mais l'exemple était funeste ; il menaçait de passer en usage. De fait, écrit A. Rambaud, " de 1652 à 1704, sur 55 diètes, 48 furent rompues, souvent dès le début ; sous Auguste III pas une

seule ne put se tenir. Ainsi, *après avoir fait usurper par la Diète tous les pouvoirs du roi, on lui ô ait à elle-même les moyens de les exercer.*"[1]

Quand plus tard les Polonais eurent été victimes de la néfaste pratique du *liberum veto*, une légende se forma autour de l'obscur personnage qui en avait été l'introducteur. Elle racontait que Sisinski avait été frappé par la foudre, qu'il était resté sans sépulture, que les passants se montraient ses restes momifiés. Le poète Mickiewicz a écrit à son propos : " Cet homme n'était pas coupable d'un seul, mais de tous les crimes à la fois : c'est par lui que la Pologne, ivre des poisons qu'il avait préparés, tomba dans le délire ; c'est par lui que les mains du roi furent liées ; c'est par lui que le pays fut inondé de calamités." (Cité par L. Léger, *Hist. génér.*, VI, p. 632.)

Que les mains du roi fussent liées non pas seulement par le *liberum veto*, mais par cent autres chaînes, c'est ce que prouvent surabondamment les pages précédentes.

Le pauvre monarque qui trônait à Varsovie devait se débattre entre le sénat, la chambre des nonces et les hauts dignitaires. Ces derniers étaient les vrais maîtres, n'étant responsables que devant la diète, et celle-ci ne se réunissant régulièrement que tous les deux ans, ne siégeant que six semaines, étant souvent dissoute, ils échappaient à tout contrôle. Leur pouvoir n'était contrecarré que par les fonctionnaires locaux, ce qui constituait une autre source de désordre.

Un certain nombre de souverains, par leur ascendant personnel, par leur énergie, par leur prestige militaire surtout, parvinrent à se dégager de ces multiples entraves ; ils firent la Pologne grande. Mais pour conserver leur ascendant, pour ob-

(1) On appellera le *liberum veto* la *liberté dorée*. Catherine II dira aux Polonais que c'est le plus beau joyau de leur constitution. Au fond cet usage flattait l'amour-propre des nobles. Il les confirmait dans leur opinion qu'ils avaient tous une valeur égale et qu'il n'existait pas de raison pour que la voix du moindre d'entre eux ne prévalut pas contre celle d'une majorité; ainsi chaque *szlachcic* pouvait se croire à son tour et à son heure monarque absolu.

tenir des subsides et des soldats, ils devaient déclarer en quelque sorte la patrie en danger ; ils étaient acculés à des guerres perpétuelles[1] ; ils n'arrivaient ni à unifier le pays, ni à amender la constitution. Le mal restait au cœur même de la nation ; il ouvrait la porte toute grande aux ingérences étrangères ; et celles-ci se produisaient avec une régularité agaçante.

A la mort de chaque souverain, surgissaient des candidatures venues du dehors, tantôt de la France, tantôt de l'Autriche, tantôt de la Russie, tantôt de la Suède ou de l'Allemagne. Chaque candidat pouvait se recruter des partisans dans la diète et parmi la noblesse. Jamais Catherine II n'aurait si bien servi la Russie et la Prusse si elle n'avait pu compter sur un parti russo-polonais.

A un ordre de choses si désavantageux pour la bonne conduite des affaires publiques, voire pour l'intégrité du patrimoine national, il n'existait pas de remède légal, puisque toute la législation, nous venons de le voir, allait à confirmer l'anarchie. Dans les circonstances graves, ou jugées telles par eux, les patriotes n'avaient qu'un recours, la violence. Se choisissant un chef et sous son autorité ils se constituaient en confédération, où (détail à noter) le *liberum veto* n'était pas admis[2]. Nombreux furent ces groupements patriotiques au 17e et au 18e siècles. C'est au point que la monarchie en Pologne était dite une monarchie tempérée par la confédération. Mais ce n'était pas quelques bandes d'insurgés, mal équipés, mal nourris, réduits à piller souvent, qui allaient sauver le pays ; d'autant qu'on pou-

(1) Encore ne réussissaient-ils pas toujours. Au 17e siècle, dans la grande lutte contre les kosaks, les nobles ne voudront pas d'abord voter les subsides; après les avoir votés, ils ne les paieront pas ; faute d'être payés, les soldats lâcheront pied.

(2) La diète elle-même parfois se déclarait *confédérée*. On y votait alors à la majorité et non à l'unanimité. Parfois encore la Chambre passait outre à l'obstruction de quelqu'un de ses membres ; mais on pouvait toujours contester des décrets votés ainsi contre l'usage. C'était une raison toute trouvée de ne pas les exécuter. Frédéric II, pour annuler les résultats d'un vote de la diète, fera alléguer par un de ses partisans que la séance s'était prolongée jusqu'aux chandelles, ce qui était contre la coutume. On voit si l'étranger en prenait à son aise avec cette assemblée nationale, si profondément désorientée par la prévalence des intérêts individuels sur le bien général.

vait se servir de cette arme à double fin Quand le roi et la diète voudront lui résister dans la question des dissidents, Catherine II soulèvera contre eux des confédérés.

De telles mœurs politiques font plus que justifier les cris d'alarme que jetaient certains esprits clairvoyants, même en pleine apogée militaire de leur patrie : " Si nous voulions examiner, écrivait Onzechowski en 1556, tous les défauts de ce royaume, nous crierions avec Isaïe : de la tête aux pieds, il n'y a point de santé chez lui ; car il n'y a point d'unité... Il y a six états : le paysan, qui le nourrit, l'artisan, qui l'habille, le marchand, qui l'enrichit, le chevalier ou gentilhomme qui le défend, le roi, qui le juge, le prêtre, qui l'instruit. Que quelqu'un me dise si ces états sont en leur bon ordre, s'ils ont leurs droits et leur liberté, s'ils font ce qu'ils doivent faire."

Le grand Skarga n'était pas si mal inspiré, lui non plus, quand il lançait à ses compatriotes ces terribles prédictions : " Vos discordes vous amèneront à la captivité, vos libertés périront et seront tournées en dérision ; le serf sera égal à son maître, la serve à sa maîtresse. Les terres et les principautés, qui s'étaient jointes à la couronne, s'en détacheront ; vous perdrez votre langue et votre nationalité. Vous servirez vos ennemis, et ils mettront sur votre col un joug de fer."

Dans une autre circonstance, l'orateur jésuite accentuait ses menaces : " Les murs de votre République se lézardent sans cesse, et vous dites : ce n'est rien ; la Pologne se maintient par l'anarchie. Mais au moment où vous ne vous y attendrez pas, elle tombera et vous écrasera tous."

Le poète Krzycki (Critius) rédigeait l'épitaphe de l'État en ces termes : " Ci-gît la République, morte de deux maladies : des querelles entre les frères, des discordes dans le gouvernement. D'où viennent ces deux maladies ? Des excès de la liberté(1), du mépris de la loi. N'y avait-il point

(1) " Infortunée liberté polonaise, qui permet de faire tout ce qui ne convient pas, d'insulter Dieu, son oint, son clergé, de piller les biens de l'Église et de la République sans aucun châtiment." (Starowolski.)

Voir cité en note par L. Leger (*Hist. génér.*, VI p. 637) le texte très curieux d'un discours prononcé à la diète du 6 juin, 1661, où le roi Jean-Casimir,

de remède pour les guérir ? Oui, la foi et la vertu royale : on leur a lié les mains, et le pays est mort." (Textes cités par L. Léger. *Hist. génér.*, VI, pp. 632-633.)

Par le peu que je lui en ai laissé entrevoir jusqu'ici, le lecteur est à même de juger de l'intérêt profond qui s'attache à l'histoire de la Pologne. Je n'en connais pas de plus dramatique ni de plus remplie d'éloquentes leçons. Par l'attentat collectif, qui fut perpétré contre cette nation, et qui nous stupéfie par son cynisme, elle nous fait toucher du doigt, en quelque sorte, la radicale immoralité des politiques humaines. Je ne sais s'il existe vraiment un égoïsme sacré, comme on se plait parfois à le dire. Mais après avoir lu les pages relatives au démembrement du glorieux pays des Casimir et des Sobieski,nous sommes bien convaincus qu'il existe un égoïsme maudit, celui qu'a personnifié Frédéric II de Prusse et que nous avons retrouvé dans ses successeurs de 1914.

Pour ceux qui en sont possédés, il n'existe rien d'intangible, ni droits séculaires, ni neutralité, ni traité, ni parole donnée. Un peuple, même relativement puissant, à plus forte raison un peuple encore à peine adulte, veut-il se protéger contre leur ambition envahissante, veut-il assurer sa croissance conformément à ses origines et traditions, veut-il sauvegarder sa nationalité, sa langue, sa religion, son génie, il n'a qu'une ressource ; faire la cohésion entre tous ses membres, serrer ses rangs, présenter à l'adversaire cupide un front aussi uni qu'un mur d'acier; au défaut d'union rien ne suppléera, ni la vaillance, ni l'intelligence, ni la perfection de l'armement. Celui qui est la vérité même l'a dit : Tout royaume divisé est condamné à périr. Ce n'est pas l'histoire de la Pologne qui lui donne un démenti. *Et nunc erudimini !*

M. Tamisier.

---

soulevant la question de son successeur, prédit le partage du royaume entre les trois voisins, qui devaient en effet procéder à cette opération criminelle quelques cent ans plus tard.

ELLES BRODENT

(Ritournelle)

Brodez, brodez les fleurs jolies,
Mignonnes, de vos doigts légers ;
Faites éclore, en féeries,
Boutons de roses, d'orangers.
Brodez, brodez les fleurs jolies !

Brodez, brodez, pour les autels,
Calices d'or et croix splendides ;
En doux symboles immortels,
Brodez les colombes candides
Aux nappes vierges des autels.

Vite, brodez, les jouvencelles,
Pour nos drapeaux, bluets d'azur,
Grands lys aux blancheurs irréelles,
Œillets de flamme, carmin pur,
Pour nos drapeaux, les jouvencelles !

Brodez, brodez à la chanson
Que murmure la fine aiguille ;
Le fil ténu, le dé mignon
Au reflet d'ambre ou jonquille,
Suivront le rythme et la chanson . . .

Brodez, brodez, belles déesses,
Bouquets d'aurore sur le lin :
Gerbes d'espoirs et de promesses
Fleuriront voiles et drap fin,
Pour vous parer, belles déesses.

Brodez aussi sur le velours
A fils d'argent, vos tendres rêves.
Hélas ! Ces heures d'or sont brèves !
Et les bonheurs vont sans retours ! . . .
Brodez, brodez, vos tendres rêves !

Payse.

———

L'ÉCOLE FORESTIÈRE DE NANCY

L'enseignement supérieur forestier est donné en France par l'École de Nancy ; elle fournit une moitié du personnel haut gradé de l'administration des forêts, l'autre moitié se recrutant soit à l'École secondaire des Barres (Loiret), soit parmi les meilleurs agents préposés au service actif. Ainsi les plus modestes agents peuvent avoir la légitime espérance d'un avancement illimité comme récompense de mérites reconnus, et leur zèle en est stimulé, mais en même temps l'État est assuré de compter parmi ses administrateurs des hommes de science, capables de mettre en œuvre les plus récents progrès de la sylviculture et d'y contribuer eux-mêmes par leurs recherches et par leurs travaux.

Un bref historique de l'organisation des services forestiers ne sera pas ici inutile.

Sous l'ancien régime, depuis le milieu du XVIème siècle, les fonctions administratives des Eaux et Forêts étaient des offices vendus par le roi ; les charges devinrent héréditaires au siècle suivant. En 1669, l'admission des nouveaux titulaires fut subordonnée à une enquête du grand maître et à un examen particulier. On pourrait être tenté de croire que ce système ne donnait que des administrateurs incapables ou insouciants, comme dit La Fontaine. La généralisation de ce cas exceptionnel serait erronée ; il s'était formé des

familles forestières, animées d'un esprit de corps qui donnait à leurs membres une haute idée de leurs fonctions et où se transmettaient en s'accroissant les traditions et l'expérience des aînés.

L'Ordonnance de France qui précise les règles générales de l'administration des forêts date de 1669 ; en Lorraine, c'est sous le règne de Stanislas que de telles règles furent établies, principalement après la création des maîtrises en 1747 ; l'Ordonnance est de 1765. On chercha à éviter les écueils auxquels celle de France s'était heurtée ; elle enregistre sur cette dernière des progrès marqués sur deux points essentiels, le nombre des réserves et les périodes pour la coupe du bois.

La Révolution vint interrompre les traditions administratives et mettre en piteux état le domaine forestier. On trouve à ce sujet des renseignements intéressants dans un " Mémoire sur l'administration des forêts ", publié en l'an IX (1801) " par le citoyen Fontayne ", agent forestier à St-Mihiel, qui avait eu la collaboration d'un ancien procureur du roi, d'un garde-marteau et d'un administrateur des forêts, tous trois de cette même ville. " Depuis longtemps, dit-il, on se récrie sur la rareté des bois de service, sur la cherté du bois de chauffage, dont effectivement le prix a eu une progression rapide et supérieure à celui des autres denrées. On se plaint du dépérissement des forêts, et de leur dégradation, qu'on attribue à une mauvaise administration." Multiples étaient les causes de cette situation déplorable : trop peu payés, les gardes faisaient mal leur besogne ; les délits n'étaient plus réprimés ; la fusion avec la régie des domaines avait accru le désordre ; l'administration elle-même commettait de véritables abus de pouvoir. En l'an II, c'est une coupe extraordinaire sans véritable profit pour les gens mais désastreuse pour les forêts, puis ce sont les ventes d'une partie des biens nationaux par les administrations départementales. Or, en sylviculture, les fautes se payent fort longtemps ; il faut parfois un siècle pour cicatriser les blessures faites aux forêts.

Aussi les projets de réforme ne manquaient point. Et à ce propos l'excellent Fontayne, homme de sens, s'écrie : " L'on voit tous les jours des gens qui, sans expérience, et guidés seulement par quelques lectures superficielles, veulent s'ériger en législateurs et en réformateurs dans une partie qui demande les yeux les plus exercés et les plus familiarisés avec l'administration, où des hommes intelligents ont avoué, après quarante ans d'expérience, combien ils étaient encore ignorants. C'est à cette manie que l'on doit tous les projets qui ont paru depuis une douzaine d'années, où ce que l'un propose comme utile est aussitôt détruit par un autre."

Cependant, tandis que l'administration de l'Empire remettait partout l'ordre et la méthode, le domaine forestier ne profita point de cette réorganisation générale. Pas d'avancement régulier pour les agents ; beaucoup de fonctions étaient confiées, comme supplément de retraite, à d'anciens militaires qui ne connaissaient pas le service et considéraient comme des vétilles les délits forestiers. C'est à la Royauté que l'on doit la restauration de ce service si important. Reprenant, en 1821, un projet de Van Recum, ancien fonctionnaire français du Palatinat, Baudrillart, employé de l'administration centrale des Eaux et Forêts, propose la création d'Écoles secondaires pour former des gardes et d'une École supérieure pour instruire les futurs chefs de service. Par deux ordonnances datées de 1824, l'École supérieure forestière fut fondée et établie à Nancy. Depuis lors cette institution se développa avec des vicissitudes diverses selon la faveur ou l'habilité qu'elle rencontrait auprès des pouvoirs publics. Lorsqu'une École d'enseignement supérieur est une pépinière de fonctionnaires haut gradés d'une administration, tantôt d'imprudents amis lui assurent le monopole des services au détriment des agents des postes inférieurs et du véritable intérêt de l'État, tantôt elle est en butte aux attaques des courtisans de la foule qui prétendent qu'un tel recrutement (quoiqu'il ait son origine dans un concours) n'est pas " démocratique " et qui reprochent aux anciens

élèves d'être des " savants " et non des " hommes pratiques", critique qui, dans le cas de l'École forestière, n'est pas fondée, ainsi que nous le verrons ci-dessous. L'histoire de l'École forestière est intimement liée à celle de l'administration générale des Forêts. Elle est contée avec agrément dans l'ouvrage *l'Enseignement forestier en France, l'Ecole de Nancy*, par Ch. Guyot, ouvrage qui m'a fourni des renseignements précieux. Nous ne nous y arrêterons point et nous nous attacherons à exposer, dans ses grandes lignes, les caractères de l'enseignement qui y est donné.

Depuis l'année 1888, le recrutement de l'École se fait parmi les élèves sortants de l'Institut agronomique, situé à Paris, où ces jeunes gens ont suivi deux années d'études qui ont comme sanction la délivrance d'un diplôme d'ingénieur-agronome. Ainsi l'École forestière est devenue une École d'application de l'Institut agronomique, et, par suite, les cours dits théoriques ont disparu de son enseignement qui a, lui aussi, une durée de deux ans.

Selon les matières les cours comportent cent cinquante ou cent leçons d'une heure et demie. Ils ont pour objet :

1° Les sciences forestières proprement dites : sylviculture; économie forestière ; technologie forestière ; dendrométrie ; estimation ; modes de vente ; culture pastorale.

2° Les sciences naturelles appliquées aux forêts : application de la botanique, de la minéralogie et de la géologie, de la zoologie.

3° Les mathématiques appliquées : topographie forestière ; construction forestière ; hydraulique.

4° La législation forestière.

5° La langue allemande (soixante leçons d'une heure) : exercices de traductions de journaux et de livres traitant des sciences forestières.

6° L'Art militaire (les élèves sont officiers à leur sortie de l'École).

Pour la formation pratique des élèves, l'École dispose de divers organismes. Les collections ne cessent de s'enrichir

d'une masse d'objets qui ont figuré dans les expositions et qui lui sont offerts par l'État, ainsi que de dons provenant d'autres gouvernements,de sociétés et de simples particuliers. Son jardin, attenant aux bâtiments, contient un grand nombre d'essences exotiques. Un champ d'études et d'expériences, d'une superficie de cinq hectares et demie,est situé à Bellefontaine, dans le voisinage immédiat de Nancy ; il s'y trouve une pépinière de plus d'un hectare, et le reste, abstraction faite des constructions, forme un arboretum. Une station de recherches et d'expériences, dépendant de l'École, a la gestion d'une partie des forêts domaniales voisines,et notamment de la forêt d'Haye, aux abords de la ville. Ainsi les élèves sont initiés directement à la mise en valeur et à l'exploitation des forêts qu'il auront à diriger par la suite. Chaque année, des voyages de longue durée dans les Vosges proches, dans les Alpes, dans les Pyrénées, ailleurs encore, leur font connaître,dans des terrains et sous des climats différents, des massifs forestiers d'essences variées, et les expériences, de reboisement par exemple, ou les opérations nouvelles qui sont poursuivies ici ou là. Loin d'être limitée à une région particulière, d'être rétrécie à l'horizon vosgien, leur éducation forestière est conçue suivant les idées françaises, d'une manière aussi compréhensive que possible. Un stage, à la sortie de l'École,achèvera de les familiariser avec les mille détails du service.

Mais les programmes et l'outillage ne sont pas tout dans un enseignement. Il vaut principalement par l'esprit qui le vivifie. Le recrutement du personnel enseignant se fait presque exclusivement dans les rangs des agents forestiers, qui, par conséquent, joignent au goût du professorat,la parfaite connaisance et l'amour de leur profession, et impriment à leurs leçons exactement le caractère qui convient à la formation de futurs administrateurs.

Buffon et Duhamel avaient été les créateurs de la science forestière moderne. Après la période tourmentée de la Révolution, c'est en Allemagne qu'il fallut chercher des

modèles, si bien que pendant les premières années de son existence on reprocha à l'École forestière de s'inspirer des méthodes allemandes. Ces temps sont révolus. Prompte à s'initier aux progrès d'où qu'ils viennent, elle sait les susciter elle-même ; des idées neuves et fécondes ont vivifié en France la sylviculture à laquelle les Nanquette, Bagnéris, Broilliard, Boppe, Jolyet, Huffel, pour citer quelques noms, ont apporté le fruit de remarquables travaux.

L'École forestière, comme les autres grandes Écoles françaises, est heureuse d'accueillir des élèves étrangers ; ils ne sont d'ailleurs pas tenus d'en suivre les cours. On a pu remarquer par exemple que, jalouse d'assurer elle-même entièrement ses services, l'administration fait enseigner aux futurs agents la construction et l'hydraulique qui sont du ressort du génie civil ; de là, à l'École, un enseignement mathématique qui ne fait évidemment point partie essentielle de l'instruction d'un futur forestier. La liberté la plus complète est donc laissée à nos hôtes de choisir parmi les cours ceux qu'ils estiment devoir leur être le plus profitables. Ajoutons que l'Université de Nancy, l'une des plus florissantes de France, leur offre, sur les sujets les plus divers, un ensemble d'enseignements où il leur est loisible de puiser à leur gré.

La province de Québec possède aussi depuis quelques années une École forestière dont le rôle, dans une contrée si riche en bois, sera fort important. Le passage de quelques élèves de l'une à l'autre École en vue d'études complémentaires, les missions de professeurs d'un pays dans l'autre, bref des rapports fraternels fréquents entre les deux institutions auraient certainement d'heureuses conséquences. Souhaitons donc qu'ils s'établissent le plus tôt possible.

L. Leau,
professeur à l'Université de Nancy.

———

LES LIVRES

Abbé Thomas Albert. *Histoire du Madawaska*, d'après les recherches historiques de Patrick Therriault et les notes manuscrites de Prudent L. Mercure. (5½ x 8½) 448 p. Québec. Imprimerie Franciscaine Missionnaire.

M. l'abbé Thomas Albert dans son " Avertissement " se défend d'être " historien, et déclare qu'il n'a nulle ambition de le devenir ". Il nous dit qu'il n'a eu qu'à mettre de l'ordre dans une série de liasses que lui porta un jour l'honorable sénateur Patrice Therriault, pour composer l'histoire du Madawaska. Nous dirons à notre tour, avec Mgr Dugal (voir lettre-préface), que le curé de Shippegan a si judicieusement, si honnêtement fait le triage de ces multiples pièces, qu'il les a agencées avec un tel talent de maître, qu'il a su les présenter avec si beau coloris, qu'il est dorénavant historien. Ce serait faire preuve de trop d'humilité que de vouloir soutenir le contraire.

Après une description sommaire du territoire du Madawaska (chap. I) et une étude sur les premiers habitants de la région, les sauvages Malécites (chap. II), l'auteur nous fait assister à l'arrivée des premiers colons acadiens et canadiens (chap. III et IV),nous raconte les pénibles travaux du début (chap. V et VI), nous donne un aperçu sur la vie des premiers défricheurs (chap. VII). Les paroisses se forment, la population augmente (chap. VIII). Mais bientôt un mal-

heureux conflit éclate, à propos des limites de la province du Nouveau-Brunswick (chap. IX). Le traité d'Ashburton tranche le différend en 1842. Le Madawaska subit une large amputation, qui n'arrête cependant pas la marche du progrès, lequel se manifeste par l'établissement de nouvelles paroisses, la création d'une voie ferrée, la fondation de maisons d'éducation, etc... (chap. X et XI). Dans un dernier chapitre l'abbé Albert se demande de quoi l'avenir sera fait. En nous racontant ce que fut le Madawaska dans le passé, ce qu'il est dans le présent, l'auteur a accompli une œuvre patriotique ; c'est une belle page de l'histoire du Canada qu'il a écrite.

Ces preux qui, à la suite des missionnaires, pénétrèrent, il y a plus d'un siècle, dans les forêts du Madawaska, qui un jour défendirent si vaillamment leur territoire contre l'envahisseur américain, étaient bien les dignes descendants des fondateurs de l'Acadie, des exilés de Grand-Pré.

Pourquoi sont-ils restés si longtemps sans se connaître ?

La barrière est maintenant ouverte, et l'abbé Albert nous dépeint dans des pages émouvantes (292 à 297) la rencontre de ces fils de proscrits. C'était à la convention acadienne, tenue à Saint-Basile de Madawaska, en 1908. Les *deux frères* se retrouvaient après une séparation de cent vingt-trois ans. Au milieu d'agapes fraternelles, les vieux liens furent renoués, pour ne jamais être brisés, cette fois. L'auteur s'étend avec raison sur les disputes qui amenèrent l'arbitrage de 1842. Ce ne fut certainement pas un triomphe pour la politique anglaise, que ce traité d'Ashburton, par lequel la métropole " céda à une puissance étrangère 7000 milles carrés de territoire, et livra sans les consulter, sans même les prévenir du changement, après leur avoir promis sa protection, 2,000 de ses plus loyaux sujets. (pp. 222-223).

Ce qui charme surtout, c'est le patriotisme de bon aloi qui vibre dans chacune des pages du récit du curé de Shippegan. On sent que c'est un enfant du pays qui tient la

plume, qui rappelle, et avec quelle émotion parfois, les faits glorieux des ancêtres.

M. l'abbé Albert a ajouté en appendice une série de documents très précieux ; signalons, en particulier, les rapports des agents américains Deane et Kavanagh, sur l'état du Madawaska, en 1831, et les précis historiques de chacune des paroisses de la région.

Nous souhaiterions fort que l'auteur nous donnât, dans une prochaine édition, une liste des sources bibliographiques, et une table des noms propres.

Ivanhoë CARON, *ptre.*

R. P. AUG. LEDUC, O.P. *Beauharnois. Paroisse Saint-Clément* (1819-1919). Histoire religieuse. Histoire civile. Fêtes du Centenaire. Grand format. 8½ x 10½, 312 pages. Prix du volume : trois piastres.

C'est un gros livre que cette histoire de Beauharnois, un peu trop gros peut-être, mais ce défaut, si c'est est un, est racheté par la belle apparence du volume. Vraiment, le Père Leduc a voulu que tout fût attrayant dans son ouvrage : impression soignée sur papier de luxe, gravures nombreuses et bien réussies, disposition agréable de la matière ; rien n'y manque. Ceux qui savent ce qu'il en coûte aujourd'hui pour faire imprimer sa prose, resteront un peu ébahis du prix modique d'un volume de pareille dimension ave une aussi belle toilette typographique.

Et s'il s'agissait d'estimer à sa valeur mercantile tout le travail que suppose un pareil ouvrage, que serait-ce donc ? Car c'est une œuvre de bénédictin que cette histoire de Beauharnois.

Après un aperçu sur la seigneurie elle-même, qui a porté tour-à-tour les noms de Beauharnois, de Villechauve et d'Annfield, le R. P. Leduc passe à l'histoire de la paroisse : histoire religieuse, civile, municipale, judiciaire, industrielle et commerciale.

Nous voyons défiler les curés, les vicaires, les prêtres, les religieux, nés à Beauharnois, puis les laïques qui ont été mêlés de plus près au développement paroissial : marguilliers, syndics, bedeaux, constables, chantres, organistes, etc... Des personnes l'auteur descend aux choses, et nous raconte l'histoire des établissements de la paroisse, églises, presbytères, cimetières, écoles, hospice, etc.. Les derniers chapitres sont consacrés à l'histoire civile de Beauharnois. Le tout se termine par le récit des fêtes du Centenaire, célébrées les 14 et 15 juin 1920. Comme on le voit, c'est complet. Les détails abondent, et feront certainement les délices des gourmets de la petite histoire.

Certains critiques de langue anglaise trouvent que nos monographies paroissiales sont trop remplies de ces détails et n'ont pas assez l'allure de la grande histoire. Si ces messieurs connaissaient mieux la mentalité canadienne-française, s'ils savaient combien nous tenons aux traditions ancestrales, ils ne nous feraient pas le reproche de nous attarder un peu à les rappeler dans l'histoire de nos vieilles paroisses. Ces détails, d'ailleurs, appartiennent à l'histoire ; ils font partie du patrimoine national, et sont la marque d'une mentalité propre ; c'est pourquoi ils trouvent leur place dans nos monographies paroissiales. Le R. P. Leduc l'a compris, et c'est ce qui rend son histoire de Beauharnois, non seulement intéressante, mais utile. Car les paroissiens de Beauharnois,et je dirais tous les Canadiens-Français, y puiseront de beaux exemples de patriotisme ; ils y apprendront ce qu'il en a coûté à nos pères pour bâtir nos paroisses et asseoir sur des bases solides la nation canadienne. Aussi nous ne pouvons que souhaiter une large diffusion au beau volume du R. P. Leduc.

Ivanhoë CARON, *ptre*

DANTE ALIGHIERI. *Bulletin du Jubilé*, publié à l'occasion du sixième centenaire de la mort du Dante par *le Comité Français Catholique* sous la direction de *Henry Cochin*, ancien député du Nord, et *André Pératé*, conservateur du Musée de Versailles. Paris, Librairie de l'Art Catholique.

Si le Dante appartient d'abord à l'Italie, il appartient aussi à la chrétienté tout entière. C'est pourquoi ce n'est pas la seule Italie, mais tout le monde chrétien qui s'apprête à célébrer son sixième centenaire. La France entend prendre sa part à ce concert unanime.

Sous le patronage du Comité français Catholique, organsé et présidé par le regretté cardinal Amette, un groupe d'éicrivains et de savants s'est proposé de rédiger un Bulletin de Publicité. Ce Bulletin ne publiera que des œuvres originales, et peut déjà annoncer quelques œuvres d'une grande importance, qui seront dignes de la science et des lettres françaises.

Parmi les principaux collaborateurs du Bulletin, nous citerons Mgr Batiffol, chanoine de Notre-Dame de Paris ; les RR. PP. Mandonnet et Raymond Louis, O.P.; MM. le comte François Delaborde, le comte Paul Durieu, Paul Fournier, Paul Monceaux, membres de l'Institut ; Pierre de Nolhac, conservateur du Musée Jacquemart-André ; Jean Guiraud, professeur à l'Université de Besançon ; Edouard Tordau, professeur en Sorbonne ; Jean Babelon, Camille Bellaigue, André Bellessort, Georges Digard.

Une chronique de M. Alexandre Masseron, spécialiste des questions italiennes, sera insérée dans chaque fascicule, et tiendra le lecteur au courant de tout de qui sera fait, dit et publié pendant l'année du Jubilé.

Le Bulletin paraîtra à partir de janvier 1921, en cinq fascicules trimestriels illustrés, dont l'ensemble formera un beau et rare volume. L'abonnement avec cinq fascicules coûtera 30 francs.

H. G. C.

LE PARLER FRANÇAIS

LA SÉANCE DU 9 MARS

Sommes-nous idéalistes ? Beaucoup en doutent : tant, disent-ils, l'influence, la détestable influence américaine s'est fait sentir sur nous. Et pourtant des spectacles comme ceux de notre séance publique du 9 mars sont vraiment réconfortants. Oui, certes : une longue soirée, dans une atmosphère surchauffée, rien pour le gros rire, pas même pour le rire tout court, seulement de l'éloquence et de la musique, toutes deux élevées, voilà ce qui attire, depuis tantôt quatre lustres, une foule tellement nombreuse, que nous avons chaque année le regret de ne pas pouvoir accueillir tout le monde.

Et quelle sympathie intelligente anime ces auditeurs. Ils *écoutent* la musique, ils savent se taire et jouir de belles pièces : ce mérite est assez rare en certains quartiers, où il semble que la partie musicale d'une soirée ne soit qu'un aimable prétexte à bavarder. Et sans doute, direz-vous, il valait la peine d'écouter. D'accord. La Société Symphonique de Québec, sous la direction sûre, habile et paternelle

à la fois de M. Joseph Vézina, fait de merveilleux progrès. Nous nous garderons bien de la comparer aux grands orchestres étrangers, qui sont composés de professionnels seulement ; la Société Symphonique serait fort étonnée de se voir l'objet d'un pareil parallèle ; mais les amateurs, qui la composent presque exclusivement, se donnent à leur art avec une telle bonne volonté, avec une si belle ardeur, et, disons-le, avec un tel succès, que le public ne lui ménage pas les meilleurs applaudissements ; et ce beau bruit n'est pas une vaine formule de politesse, croyez-le bien, c'est, au contraire, une sincère admiration. On peut compter sur l'avenir de l'art, dans une ville où l'on sait si bien récompenser les sacrifices que s'imposent les amateurs.

Avec la musique, l'éloquence : nous en sommes toujours friands ; et les orateurs — comme les artistes — ont plaisir à parler devant un auditoire qui sait souligner d'un fin sourire une parole d'esprit.

Cette éloquence est la marque d'un culte ; elle est l'encens qui fume devant l'autel d'une divinité qui nous est chère, car après Dieu et notre sainte Religion, rien ne nous tient plus à cœur que notre langue française ; et, pour rappeler des symboles antiques, nous aimons à trouver en elle à la fois la force d'Arès, la fine clarté d'Athéné et le charme des Grâces.

Notre Société pourrait prendre pour devise ces paroles si belles, qui ont orné et ornent encore le blason d'illustres familles : *de bon vouloir servir*. Elle veut *servir* une royauté et une cause : la royauté de la langue française et la cause nationale ; on l'a bien vu dans cette séance du 9 mars. Le brillant discours de M. le Président — qu'on trouvera après ce compte rendu — fut un hommage à l'universalité de la langue française. La spirituelle allocution de M. Gaillard de Champris nous a fait voir l'expansion française dans le monde après la grande guerre : nous reproduirons ce lumineux exposé dans notre prochaine livraison. Enfin, et ceci nous touche peut-être encore davantage : les deux

premiers orateurs nous ont vivement intéressés ; les deux autres nous ont profondément émus, car leur voix venait des bords lointains de l'Acadie.

S'est-on jamais demandé quelle est la vraie nature des sentiments que nous éprouvons, nous les Canadiens français, pour le peuple acadien ? Nous les appelons nos frères ; ils sont, disons-nous, la nation-sœur ; et pourtant ces expressions restent encore en deçà de la vérité. Notre affection pour eux est faite de respect et de pitié pour leurs malheurs, d'indignation pour les auteurs du drame tragique où ils ont failli sombrer, d'affection pour le sang et le langage français qui nous apparentent à eux, et puis d'une spéciale tendresse, d'une tendresse qui voudrait se faire maternelle, et qui n'ose, dans la crainte de blesser une noble fierté, un légitime orgueil.

Quelles ont été au juste les relations de jadis, entre Acadiens et Canadiens ? La jeune génération canadienne-française ne veut savoir qu'une chose : c'est que l'Acadie a souffert, qu'elle mérite un intérêt respectueux et affectueux, que nous pouvons l'aider, que nous sommes prêts à l'aider selon toute l'étendue de ses désirs, que nous n'attendons d'elle qu'un signe, qu'une invitation, pour mettre à sa disposition tous les moyens de défense nationale et religieuse que des circonstances plus heureuses nous ont permis de créer et de développer plus tôt qu'elle n'a pu faire.

Nos lecteurs ont lu, dans une précédente livraison, l'émouvante parole de M. l'abbé Monbourquette, curé d'Arichat ; nous regrettons de ne pouvoir leur offrir celle de M. le docteur Aucoin, qui représentait la Société de l'Assomption, et celle de M. l'abbé Robitaille, retenu à ce moment près de la couche funèbre d'un père que son grand âge avait lentement acheminé vers la tombe. Ces trois délégués — la presse l'a dit avant nous—venaient demander secours à la province de Québec. Ils venaient prier nos collèges d'ouvrir leurs portes bien larges aux jeunes Acadiens désireux de se donner une culture, une culture supérieure, qui soit bien française.

Les plus vifs applaudissements ont éclaté, quand M. l'abbé Monbourquette annonça l'heureux succès de sa démarche auprès du Séminaire de Québec et du Collège de Lévis. Ces délégués ont dû éprouver, à ce moment, combien sincère, combien vif, combien intelligent aussi, est l'intérêt que l'élément canadien porte à l'Acadie.

Nous sommes heureux qu'ils nous aient promis d'en porter le témoignage à leurs mandataires. Nous sommes heureux d'avoir appris, depuis, que leurs démarches ont abouti auprès d'un bon nombre d'autres collèges, et qu'ils sont retournés dans leur pays avec une belle moisson de près de dix bourses collégiales classiques.

La Société du Parler Français les en félicite, elle se félicite elle-même d'avoir été l'occasion de ce rapprochement entre les deux groupes fançais qui vivent dans le Canada oriental, et dont les destinées se font de plus en plus semblables : car leur mission est une : celle de faire fleurir sur cette terre d'Amérique la culture latine, l'esprit français et la foi chrétienne.

A. M.

PROGRAMME

1° *Ouverture :* " Marche festivale " .... GOUNOD

LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

2° Discours du Président.

M. l'abbé ADOLPHE GARNEAU,
professeur au Petit Séminaire de Québec.

3° Scènes mexicaines .... MISSA

a) Rosarita

b) Une fête à Mexico

LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

4° La langue française.

M. HENRY GAILLARD DE CHAMPRIS,
professeur à l'Ecole normale supérieure, Université Laval.

5° Czardas (Juliska) .... G. MICHIELS

LA SOCIÉTÉ SYMPHONIQUE DE QUÉBEC.

6° Chez nos frères les Acadiens.

M. le curé A.-E. MONBOURQUETTE,
curé d'Arichat, Cap-Breton (Nouvelle-Écosse).

O CANADA !

DIEU SAUVE LE ROI !

BUREAU DE DIRECTION

(1920-1921)

Président d'honneur : Mgr François Pelletier,
recteur de l'Université Laval.

Président : M. l'abbé Adolphe Garneau.
Vice-président : L'honorable Cyrille-F. Delâge.
Secrétaire : M. L.-P. Geoffrion.
Secrétaire-adjoint : M. C.-J. Simard.
Archiviste et trésorier : M. l'abbé Camille Roy.
Directeurs : S. G. Mgr P.-E. Roy,
M. Adjutor Rivard,
M. le docteur C. Dagneau,
M. l'abbé Antonio Huot,
M. l'abbé Arthur Maheux,
M. le docteur Arthur Vallée.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

MONSEIGNEUR LE RECTEUR,

MESDAMES ET MESSIEURS,

La Société du Parler Français, si elle voulait dire ce soir comme au grand siècle, vous annoncerait :

La place m'est heureuse à vous y rencontrer.

Mais sans remonter jusqu'à Molière affirmons notre plaisir de souhaiter la bienvenue à un public que nos séances annuelles semblent attirer toujours aussi sympathique.

Les travaux et études de notre société, l'idéal poursuivi par ses membres, tout est mieux compris de jour en jour, et ce nous est une joie profonde de le constater ce soir devant un de nos cousins de France et devant un de nos frères de l'Acadie.

Sans doute, " Français transatlantiques nous savons malaisément nous affranchir d'une certaine lourdeur d'expression et de certaines gaucheries de forme ", mais nous sommes si heureux de contribuer à faire revivre les bons vieux mots du parler des aïeux, " ces mots semeurs de sentiments et de sensations " qui fournissent à notre conscience nationale l'expression qui lui convient, nous sommes si fiers de garder

encore la langue de la *terre divine* que c'est avec orgueil qu'après la grande guerre nous saluons

> Celle qui a fait le tour du monde
> Et sous tous les cieux triomphé.

Lorsque envahie par les hordes allemandes la France était encore débordée par ses alliés de langue anglaise, ne se trouva-t-il pas des esprits inquiets pour prétendre que c'en était fait de l'universalité de la langue française.

Comme ils eussent volontiers répété avec le poète :

> En ce temps-là c'était une ville tombée
> Au pouvoir des Anglais, maîtres des vastes mers.

Oubliait-on que la France ne redoute en littérature comme en langue aucune influence étrangère? Son plus grand siècle littéraire ne fut-il pas un grand emprunteur? Les Français, un académicien le disait récemment, " refrappent à leur effigie l'or des tributaires ".

Aussi bien, l'ancienne mère-patrie devait sortir plus vigoureuse de l'épreuve ; n'est-ce pas une loi de la physiologie que rien ne saurait être malsain pour l'organisme sain, il s'assimile tous les éléments qu'il transforme.

La grande victorieuse assiste donc, par un légitime retour des choses, *à une expansion plus rapide du français.* Malgré les grands mouvements d'hommes qui ont caractérisé la guerre, aucun n'a exercé sur le vocabulaire français une influence capable de modifier sa physionomie.

Cette expansion du français dans le monde, un de nos directeurs, M. l'abbé Antonio Huot, en résumait heureusement, ces jours derniers, en une saisissante miniature, les grandes lignes marquées déjà par des revues et livres français.

Paul Hazard et Ferdinand Brunot ont déjà exposé magistralement cette thèse et il s'est trouvé encore des étrangers de marque pour leur donner raison.

On nous saura gré, si nous ne développons pas, et moins bien que d'autres, ce que l'un de nos conférenciers démontrera

bientôt, mais on nous laissera conclure que " l'expansion de la langue française dépend la vitalité de la France... et c'est pour cela qu'elle est assurée ".

Cette expansion, du reste, n'est pas une nouveauté. Il y a plus d'un siècle, en 1783, l'Académie de Berlin, — notez bien, de Berlin, — proposait comme thème de concours le sujet suivant :

Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle?

Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative?

Et les bons Berlinois ajoutaient : *Est-il à présumer qu'elle la conserve?*

Il se trouva pour répondre à ces questions un écrivain français, Antoine Rivarol, et son mémoire, ce qu'il a fait de mieux du reste, fut couronné à Berlin. Je ne résiste pas à l'envie de vous en rapporter quelques lignes d'une actualité encore saisissante.

Dégagée de tous les protocoles que la bassesse invente pour la vanité et la faiblesse pour le pouvoir, la langue française est plus faite pour la conversation, lien des hommes et charme de tous les âges ; et puisqu'il faut le dire elle est de toutes les langues la seule qui ait une probité attachée à son génie, sûre, sociable et raisonnable: ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine.

Mais pour les Prussiens de 1914 il n'en va plus ainsi : le français, langue inutile en temps de guerre, est superflu en temps de paix. " Le peuple de France n'a pas plus de valeur mondiale que sa langue.

La réponse est sur les lèvres, elle monte du cœur de tous, mais accordez-moi le plaisir de vous donner en plus quelques armes pour votre arsenal :— le port de ces armes n'est point défendu,— et nous nous munirons en... Angleterre et au Canada !

De même qu'un Romain instruit au temps de Cicéron lisait le grec, ainsi les Anglais, les Russes et les Allemands instruits lisent le français... Le français est au monde moderne ce que le grec était au monde ancien: il est le langage de la culture et de la critique. Et si l'étude du latin ne peut pas être remplacée (c'est toujours un Anglais qui parle), le français fait un bon substitut pour le grec.

Et monsieur Hilliard continue en qualifiant l'anglais de langue *invertébrée*, il proclame même devant ses compatriotes:

Quel regain de clarté dans la pensée de notre peuple si tout le monde savait le français.

La déclaration n'est-elle pas à accoler à celle d'un savant anglais affirmant qu'il n'avait bien compris Spencer et Darwin qu' " en les lisant en français ".

Souhaitons encore que ces paroles de monsieur Hilliard aient un profond retentissement, puis recueillons dans notre propre pays un aveu non moins profitable.

Un ancien ministre canadien, de retour de Genève où il a assisté au Conseil de la Ligue des Nations, admet que l'ignorance du français lui a causé un réel embarras.

Nous, Anglais, concède-t-il, sommes si satisfaits de notre propre langue que nous ne nous sommes pas préoccupés d'en apprendre d'autre.

J'espère que nous deviendrons meilleurs linguistes si nous voulons pénétrer dans la sphère où se meuvent *les grandes affaires du genre humain.*

*
* *

Dans ses attributions modestes et limitées, la Société du Parler Français poursuit l'œuvre du rayonnement du verbe français, fidèle, croyons-nous, à l'esprit de ses fondateurs; amoncelant pour son *Glossaire* des matériaux utiles ; s'ajustant elle-même aux circonstances, elle encourage encore les chercheurs qui, cantonnés dans certains secteurs, travaillent de toutes leurs forces à prouver que le parler de France s'adapte à toutes les exigences. N'est-ce pas notre secrétaire général qui le redisait dernièrement à l'un de nos spécialistes : " L'on ne demeure jamais à court, on exprime tout ce qu'on veut en notre langue, quand on la sait bien."

Éclairons enfin cette déclaration par celle de Théodore Rosset : " Notre langue a l'immobilité relative qui convient à une langue parlée par de nombreux hommes dispersés sur un grand espace ; mais elle a aussi la richesse des sons et des articulations. Elle est compliquée quand on l'analyse

ou qu'on l'apprend, mais quand on l'écoute elle possède une variété de timbres, une richesse d'articulations qui en font peut-être une langue unique parmi les langues européennes vivantes : tout à la fois nette, riche, variée, harmonieuse et claire."

Et c'est pour prendre un bain de cette clarté que nous avons prié monsieur Henry Gaillard de Champris de nous entretenir ce soir de la situation actuelle de la langue française dans le monde.

Monsieur Gaillard de Champris, professeur de littérature à l'École normale supérieure de Laval, malgré d'absorbantes occupations, s'est rendu à notre invite. Notre soirée reçoit de son travail un lustre nouveau dont la Société s'enorgueillit à juste titre.

Professeur, critique, dramaturge et romancier, monsieur Henry Gaillard de Champris n'a pas besoin de vous être autrement présenté. Il est venu, nous ne l'ignorons pas, mettre au service de la Nouvelle-France " la joie d'une amitié, d'une estime sans réserve ". Nous espérons de notre part lui rendre le séjour de la terre canadienne moins âpre quo notre climat et moins triste qu'un vrai ciel d'exil, puisque ici résonne encore le joyeux parler de France.

Vibrant à l'unisson, parce que d'un cœur semblable, l'Acadie, par un de ses fils se présente à nous ce soir.

Monsieur l'abbé Monbourquette, maître ès-arts de l'Université de Memramcook, curé d'Arichat, l'ancien siège épiscopal d'Antigonish, doyen des curés de langue française de son diocèse, voudra bien nous parler dans un instant de nos frères Acadiens.

Monsieur l'abbé Monbourquette n'en est pas à ses premiers rapports avec la Société du Parler français. Présent au Premier congrès de la langue française au Canada, il nous lisait un intéressant mémoire sur l'enseignement du français dans la Nouvelle-Écosse.

Monsieur le conférencier nous marquera sans doute les progrès faits depuis 1912, il vous annoncera aussi comment

les Acadiens entendent fraterniser, mais... ne soyons pas indiscret et laissons-lui la primeure d'une excellente nouvelle pour tous.

La Société Symphonique, notre alliée fidèle, trouvera ici l'expression de notre gratitude. Elle connaît assez nos sentiments et ceux de l'auditoire pous savoir en quelle singulière estime nous tenons son concours et quel grand cas nous faisons de son harmonieuse collaboration.

*
* *

Les imagiers du seizième siècle avaient imaginé de peindre des *tableaux cloants* que nous nommons triptyques.

Les deux volets extérieurs pouvaient se rabattre sur le compartiment central, le plus précieux des trois.

Ce soir c'est une sorte de triptyque que nous présentons à nos amis. La plus extérieure des tablettes vient d'être mise sous vos yeux : c'est l'expression de la pensée d'une âme canadienne-française ; la voix vous est connue, le tableau est simple, fruste, un peu comme notre terroir, mais il a le mérite en s'ouvrant de présenter à vos regards les deux autres compartiments.

Celui du centre, le plus riche, sera le travail d'un fils de France, il apportera à vos âmes l'authentique magnificence du verbe gaulois, il sera l'image précieuse que l'on voit vibrer longtemps encore en refermant les yeux, il sera la glorification de ce " parler qui nous conserve frères ".

Le troisième volet vous offrira l'image la plus touchante, celle d'un peuple " qui a injustement souffert plus que la mort, sur lequel s'est abattu un châtiment effroyable, châtiment immérité, véritable attentat contre l'humanité et contre le droit des gens ".

A entendre la parole du représentant du peuple martyr, à jouir des pensées délicates du député de la nation la plus spirituelle, vous oublierez la grisaille du premier volet, surtout si vous vous arrêtez encore à admirer le cadre harmo-

nieux, l'or des sons, les perles précieuses des notes qui enchâssent le triptyque.

Et d'avoir entendu successivement un Canadien, un Français et un Acadien, de les avoir également compris tous trois, vous dégagerez — une fois de plus — la consolante conclusion qu'il n'y a pas de *patois canadien-français.*

Mesdames et Messieurs, j'ai fini, et cependant je sais que vous ne me reprocherez pas ces mots ultimes, vous me garderiez même rancune de ne les avoir pas dits.

Monsieur Adjutor Rivard, l'un des fondateurs de notre Société, vient d'être distingué par deux pays.

Le premier, par son Académie française, a couronné le livre bien canadien : *Chez nous !* l'honneur en rejaillit sur toute la famille du Parler français, sur toute la race, et nous sommes fiers de l'écrivain de marque tout comme nous honorons pieusement les nôtres qui dorment dans les plaines de Flandre et de Picardie. L'un comme les autres ont prouvé à la France que " parmi les peuples accourus à son aide, ils n'étaient point des alliés, mais des frères ".

Le gouvernement canadien, en élevant à la magistrature notre ancien secrétaire-général, s'est honoré lui-même par ce choix d'une haute probité.

Le nouveau juge nous fait simplement songer à ces honnêtes gens d'autrefois, amoureux du beau langage, et qui consacraient au français leurs loisirs, leur science et leur goût. Seulement le moderne écrivain, avec tout cela, n'ignore pas l'histoire de la langue, il a lu l'abbé Rousselot, MM. Martinon, Ferdinand Brunot et Théodore Rosset.

Monsieur le juge daignera agréer au nom de tous l'hommage de nos cordiales félicitations et de notre sincère admiration.

Le Directeur-Gérant : CAMILLE ROY p^tre^.

Imprimerie de l'ACTION SOCIALE, Limitée
103, rue Sainte-Anne, Québec.

Vol. VI, No 4. QUÉBEC MAI 1921.

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

LA BATAILLE DES PLAINES D'ABRAHAM

13 SEPTEMBRE 1759 (1)

Ce n'est pas notre intention de refaire le récit de la bataille des Plaines d'Abraham. Nous aurions d'ailleurs mauvaise grâce de reprendre ce qui a été si bien raconté par des auteurs en renom. Nous voulons simplement apporter notre contribution à l'éclaircissement de certains points encore enveloppés d'obscurité : tels que le site de la maison de Borgia, les marches des deux armées ennemies, leur dispo-

(1) Pour la bibliographie concernant la bataille des Plaines d'Abraham, voir dans

The siege of Quebec and the battle of the Plains of Abraham, by A. Doughty, in collaboration with G. W. Parmelee, les relations suivantes :

(*a*) *Journal de Foligné.* Vol. IV, p. 163 à 217.

(*b*) *Mémoire sur la campagne de 1759, depuis le mois de mai jusqu'en septembre*, par M. Joannès, major de Québec, p. 219 à 229.

(*c*) *Memoirs of the siege of Quebec, from the journal of a French officer.* Vol. IV, p. 231 à 258.

(*d*) *A journal of the siege of Quebec*, by brigadier general Townshend Vol. IV, p. 259-278.

(*e*) *An accurate and authentic journal of the siege of Quebec, 1759*, by a gentleman in an eminent station on the spot, Vol. IV, p. 279 à 299.

(*f*) *Corps papers of the Royal-engineers. Journal of major Moncrief*, Vol. V, p. 33 à 58.

(*g*) *Memoirs of the quarter-master sergeant*, Vol. V, p. 75 à 166.

(*h*) *Extracts from the journal of the particular transactions during siege of Quebec*, Vol. V, p. 167 à 189.

(*i*) *Journal abrégé de la campagne de 1759 en Canada, par M. MXXX*, aide de camp de M. le Mis. de Montcalm, Vol. V, p. 283 à 301.

sition finale avant le combat. Nous avons fait, avant d'entreprendre le présent travail, une longue étude du partage des terrains autour de Québec, en 1759, et avons retracé patiemment les noms de leurs propriétaires à cette époque.

C'est en nous basant sur ces recherches que nous étudierons les différentes phases de la bataille des Plaines.

Tous les auteurs s'accordent à dire que les Anglais débarquèrent à l'Anse-du-Foulon. Les premiers bateaux cependant, qui portaient l'infanterie légère avec le général Wolfe et le brigadier Townshend, vinrent s'échouer dans l'Anse-des-Mères. Les autres bataillons, sous les ordres des brigadiers Monkton et Murray, s'échelonnèrent entre l'Anse-des-Mères et l'Anse-du-Foulon. Wolfe fut un des premiers à descendre à terre. Il était alors quatre heures du matin. Vingt-quatre hommes, commandés par le capitaine Delaune, reçurent l'ordre d'escalader le cap ; trois compagnies d'infanterie légère, ayant à leur tête le colonel Howe, les suivaient. En s'aidant des pieds et des mains, en se poussant les uns et les autres,et en s'accrochant aux branches et aux racines, les intrépides soldats parvinrent, avec bien des difficultés, au sommet de la falaise. Leur premier soin fut de s'emparer du poste de Vergor. Ils foncèrent à la bayonnette sur les tentes ; les gardes, réveillés en sursaut, ne pouvant voir ce

---

(j) *Relation du siège de Québec.* Vol. V, p. 303 à 326. Voir aussi. 1° *An historical journal of the campaign in North America for the years 1757, 1758, 1759* and *1760.* by Captain John Knox, édited with introductions, appendix and index by Authur G. Doughty. Vol. II, in the publications of the Champlain Society. Vol. IX, 1914.

2° *Mémoires de M. le Chev. de Jonhstone.* Published by the Literary and Historical Society of Quebec. Ninth series of historical documents. 1915. Dialogue des morts, p. 105 à 145.

3° *Journal des campagnes du Canada,* de M. de Malartic. Paris, Plon, 1890.

4° *M. Jean-Félix Récher, curé de Québec, et son journal,* par Mgr Henri Têtu. Bulletin des Recherches Historiques. 1903. Vol. 9.

5° *Evénements de la guerre en Canada durant les années 1759 et 1760* Société Littéraire et Historique de Québec. Des Presses de John Lovell, Québec. 1861.

6° *Col. Malcolm Fraser's Journal of the siege of Quebec.* 1759, 37pp. Quebec Litterary and Historica lSociety. Second series. Quebec 1868.

qui se passait à cause de l'obscurité, prirent la fuite ; quelques hommes cependant restèrent prisonniers des Anglais. Wolfe, resté au pied du cap, attendait avec anxiété le résultat de cette première attaque. Les cris de victoire de ses hommes ne tardèrent pas à le convaincre qu'elle avait réussi. Il ordonna immédiatement aux bataillons qui faisaient partie du premier convoi de gravir la montagne à leur tour. Lorsque tous les soldats eurent atteint le sommet, il pouvait être cinq heures, et il commençait à faire jour. Ce premier endroit du plateau où se réunirent les premiers bataillons de Wolfe portait alors le nom de " Terres des Prêtres ".

Ce terrain avait été vendu aux prêtres du Séminaire de Québec, par M. Pierre Legardeur, le 28 mai 1700. C'était l'ancienne terre de Saint-Dénis, concédée en 1637 et en 1647, à Noël Juchereau des Châtelets et à Jean Juchereau du Maure ; le général Murray l'acheta des prêtres du Séminaire en 1762. Appelée pendant longtemps Marchmont, cette propriété porte aujourd'hui le nom de Mérici et appartient aux révérendes Dames Ursulines de Québec. En 1759, ce terrain était presque tout défriché,si l'on excepte une petite lisière de bois à l'est qui le séparait d'une terre qui couvrait une superficie de 101 arpents et s'étendait, au sud du chemin de Saint-Louis, depuis l'avenue Murray jusqu'à l'avenue des Erables.(2) C'est le terrain qu'on a appelé depuis les " Plaines d'Abraham " et qui est mentionné dans les relations anglaises du siège sous le nom de " Heights of Abraham ". A l'époque du siège, ce terrain était recouvert de broussailles pour la plus grande partie, et servait de pacage aux animaux. Plus à l'est, les terrains où s'élèvent aujourd'hui la prison, le monastère des révérends Pères Dominicains et le " Protestant females' Asylum, " appartenaient aux révérendes Dames de l'Hôtel-Dieu.

Les religieuses Ursulines étaient encore propriétaires des terrains où se trouvent les bâtisses de l'ancienne " Ross Rifle ". Les collines que l'on voit çà et là sur ces terrains, lesquelles forment une élévation qui est coupée par le chemin

Saint-Louis à la hauteur des rues Scott et Claire-Fontaine, portaient alors le nom de Buttes-à-Neveu, du nom de leur premier propriétaire, Jean-Baptiste Neveu ou Nepveu.

Le premier soin de Wolfe, après avoir pris possession du haut du plateau, fût de dépêcher le colonel Howe avec quelques compagnies d'infanterie légère et le général Murray avec le 58e régiment, pour s'emparer de la batterie de Samos, qui était à un mille et demi plus à l'ouest, sur la pointe de Sillery, et dont les canons incommodaient le débarquement des troupes qui suivaient. Les soldats de la batterie se défendirent d'abord avec vigueur, mais le capitaine Lenoir, qui les commandait, ayant été blessé et fait prisonnier, la panique se mit parmi eux et tous se sauvèrent en désordre.

Pendant que ces premières escarmouches se livraient, Wolfe avait fait avancer jusqu'au chemin Saint-Louis, les régiments venus à terre en même temps que lui. Disposés le long du chemin, la figure tournée vers le nord, les soldats se trouvaient juste en face de la route actuelle du Belvédère.

Cette route, qui portait encore le nom de route Bourdon, était alors la seule voie de communication pour véhicules entre le chemin Saint-Louis et le chemin Sainte-Foy. Elle traversait en plein milieu l'ancien fief Saint-Jean, et tombait sur le chemin Sainte-Foy, à peu près à deux arpents à l'ouest du monument des Braves. A l'endroit où s'élève ce monument, étaient la maison et la tannerie d'un nommé Jean-Baptiste Dumont ; la propriété d'en face, au sud, appartenait à Borgia Levasseur. Cette propriété s'étendait à l'est jusqu'à l'avenue Murray actuelle. A la suite, était un beau terrain, bien cultivé, qu'on appelait de date immémoriale *les Prairies à Marsolet*, et que les religieuses Ursulines avaient acheté de Louis Rouer de Villeray, sieur d'Artigny, en 1727. Ce terrain était borné à l'est par les terrains de Saint-Joseph, qui appartenaient également aux religieuses Ursulines, leur ayant été concédé en 1639 par M. de Montmagny en " franc alleu et main morte ". C'était le fief Saint-Joseph qui serait coupé maintenant en plein milieu par

l'avenue des Érables, puisqu'il s'étendait de deux arpents chaque côté de cette avenue. Tous ces terrains étaient bornés au nord par la cîme du côteau Sainte-Geneviève et au sud par le chemin Saint-Louis. La partie comprise entre les deux chemins était presque toute en culture ; celle au nord du chemin Sainte-Foy était recouverte de sapins, d'épinettes et de broussailles, qui, à certains endroits, s'étendaient de la cîme du côteau jusqu'au chemin Saint-Jean.

Wolfe, après avoir posté ses troupes le long du chemin Saint-Louis, voulut faire une reconnaissance des lieux. Accompagné de quelques compagnies de l'infanterie et d'un groupe de Highlanders, il descendit par la route Bourdon sur le chemin Sainte-Foy, où il s'avança dans la direction de la ville. C'est alors qu'il fit occuper par les soldats qu'il commandait deux maisons, dont l'une est mentionnée dans plusieurs relations comme étant la demeure d'un nommé Borgia.(3) Il est très important de déterminer le site de

(3) Nous citons ici les différents passages des relations du siège, où il est question de la maison Borgia.

" M. le Marquis de Montcalm se rendit sans délais sur le champ de bataille,trouvant les ennemis au nombre de sept à huit mille hommes sous trois colonnes qui étaient à se retrancher, leur première colonne de cinq à six de hauteur rangés depuis le lieu de débarquement jusqu'à la *maison de Borgia*, où en outre 3 à 4 cents hommes étaient retranchés...

" A mesure que le monde du camp arrivait, ils étaient rangés dans l'ordre de bataille ordonné par M. le Marquis de Montcalm qui fit placer sur les ailes de notre colonne sept à huits cents canadiens et sauvages qui par leur fusillade et le feu qu'ils mirent à la maison de Borgia vers les neuf heures engagèrent le fort de l'action..."

Journal de Foligné. The siege of Quebec. Vol. IV, p. 204 et 205.

" Immediately our Troops quitted their camp, and filed off, leaving a Guard of 1,500 men only to defend it, and took Post upon the Heigts of Abraham, waiting the arrival of the Enemy, who where drawing up in order of Battle near the *House de Borgia*, which covered their Left, and from thence extended to the great Road leading to the Port of St-Louis."

" General Wolfe, upon first coming up, had ordered a company of Highlanders to take possession of the *House de Borgia* ; from which an attempt was made to disloge them by our troops, and which brought on a brisk and obstinate attack ; but all our efforts were to no purpose ; as it was absolutely necessary to bring up Cannon to drive them out."

Journal of a French officer. The Siege of Quebec. Vol. IV, p. 254.

" *The houses* into which the light infantry were thrown, were well defended, being supported by colonel Howe, who taking post with two companies behind a small copse, and frequently sallying upon the flanks of the

cette maison, car elle fut un des points d'appui de l'armée anglaise dans les premières phases de la bataille.

Nous avons déjà vu que le nommé Borgia, identifié par M. Philippe Baby-Casgrain(4) comme étant François de Borgia-Levasseur, époux en premières noces de Hélène Moreau, possédait un terrain voisin du fief Saint-Jean en face de la propriété de Jean-Baptiste Dumont. Nous constatons par l'inventaire qu'il fit de ses propriétés, le 3 septembre 1744 (greffe de Jacques Pinguet), après la mort de son épouse, que c'était bien la seule terre qu'il possédait dans le moment sur le côteau Sainte-Geneviève. Il y avait

---

ennemy during their attack drove often into heaps, against the front of which body General Townshend advanced platoons of Amherst's regiment which totally prevented their rightwing from executing their first intention."

Townshend. The siege of Quebec. Vol. IV, p. 270.

" As also Colonel Howe with part of the Corps of Light Infantry had taken of *some houses,*where they defended themselves against the savages in the front of the Enemy'sRight wing with surprising courage and resolution ".

Memoirs of the quarter-master sergeant. The siege of Quebec. Vol. V, p. 105.

L'armée anglaise occupait un front plus étendu que le nôtre. Elle avait aussi quelques pièces de canon en avant de sa ligne, et deux maisons en avant de sa gauche, lesquelles elle occupa quelque temps, mais le grand feu de nos pelotons incommodant beaucoup l'ennemi dans ces maisons, il les abandonna après y avoir mis le feu. Un lieutenant et trente hommes du régiment de La Sarre furent alors portés en avant de notre flanc droit pour observer les mouvements que l'ennemi ferait par sa gauche et être averti à temps s'il eut voulu (*un mot omis*) nous tourner par notre droite en nous masquant sa manœuvre à la faveur des deux maisons incendiées."

Journal abrégé d'un aide de camp. The siege of Québec. Vol. V, p. 297.

J'assemblai tout de suite un Conseil de Guerre composé de tous les chefs de corps. Quelqu'uns prétendaient que vous étiés occupé à vous retrancher. D'autres, que vous vouliés descendre de la Hauteur pour vous porter au Pont sur la Rivière de St-Charles, afin de couper notre Retraite et notre Communication avec la Gauche de notre armée qui était restée au Ravin de Beauport en conséquence du Contr'Ordre envoyé à M. Poulariès; effectivement un Mouvement que votre Armès fit alors en vous portant du Côté de la *Maison de Borgia,* celle que vous aviès occupé d'abord d'où les Canadiens vous chassèrent en y mettant le feu, sembloit favoriser cette Opinion, ce Mouvement ayant été fait au Moment de la tenue du Conseil.

Chevalier de Jonhstone. Dialogue des morts. Ouv. cité, p. 142.

(4) La maison Borgia. Premier poste de Wolfe à la bataille des Plaines d'Abraham. Où était-elle située? M.S.R.C. Deuxième série. Tome dix, section 1ière. 1904.

Il ne faut pas confondre François de Borgia Levasseur,maître menuisier, avec Noël Levasseur,sculpteur et arpenteur, époux de Magdeleine Turpin, qui demeurait sur la rue Saint-Louis.

ensemencé au printemps de 1744, 28 minots de blé, 13 minots d'avoine et deux minots d'orge. François de Borgia se contentait de cultiver sa terre sans y résider, car il est dit dans l'acte qu'il demeurait dans sa maison, rue Saint-Louis. De plus, nous constatons que François de Borgia ne demeurait pas davantage en cet endroit, lorsqu'il exhiba son titre de propriétaire au greffier du domaine du roi, le 28 décembre 1758.(5)

Dans l'enregistrement qu'en fit le greffier,il est simplement fait mention que Borgia possédait une terre sise en la côte Saint-Jean. D'un autre côté, dans deux actes passés devant Boucault, le premier, le 5 juin 1754, et le second, le 17 janvier 1756, François de Borgia est dit "demeurer à la côte Saint-Jean ". La même chose est indiquée dans un troisième acte, passé le 17 mars 1759, par devant Sanguinet et Lanouiller.(6).

La contradiction qu'il semble y avoir ici, s'explique par le fait que quelques années après son second mariage avec Marie-Joseph Gatien, François de Borgia-Levasseur était devenu propriétaire d'un autre terrain, situé au nord du chemin Saint-Jean, en face de celui des Ursulines, et faisant partie des anciennes *prairies à Marsolet.* Nous regrettons de n'avoir pu trouver l'acte d'achat de ce terrain, mais nous avons, comme preuve de notre avancé, un procès-verbal du grand-voyer Lanouiller de Boisclair, en date du 13 juin 1750. Le grand-voyer déclare, dans ce procès-verbal, qu'il s'est transporté à la côte Saint-Jean pour régler une difficulté entre le sieur Dumont et le nommé Borgia-Levasseur,au sujet du chemin (Saint-Jean) qui est rempli d'eau et impraticable. Pour remettre le chemin en bon état, M. Lenouiller oblige les propriétaires des terrains avoisinants à faire certains travaux, entr'autres: les religieuses Ursulines, " un fossé de trois pieds de large et de creux, au sud du dit grand chemin, pour recevoir les eaux qui viennent de dessus leurs dites fermes "...

(5) Cf. Déclaration des censitaires de Québec. Cahier A.I., p. 68.
(6) Tous ces actes sont cités par M. P.-B. Casgrain. Ouvr. cité, p. 47.

(les anciennes prairies Marsolet) et le nommé Borgia de concert avec les Dames Ursulines, une saignée dans le chemin, pour faire écouler l'eau, " qu'il conduira par le moyen d'un fossé de trois pieds de large et de creux jusqu'au côteau Sainte-Geneviève, parce que la terre de Borgia ne fait qu'une partie de celle des dites Dames Ursulines." Cette dernière partie du procès-verbal semblerait indiquer que Borgia tenait ce terrain des religieuses Ursulines, probablement à titre de loyer. Dans tous les cas,ce terrain se trouvait au nord du chemin Saint-Jean, sur le penchant du côteau.

De plus, nous avons un document cité par M. Casgrain(8) qui prouve que Borgia avait une maison sur ce terrain ; c'est un bail qu'il fit à Samuel Sills, négociant de Québec, le 2 décembre 1763 (greffe de Saillant), par lequel il lui louait un terrain, situé du côté nord-ouest du chemin Saint-Jean, " divisé en trois clos, à une demi-lieue de la ville " sur le chemin Saint-Jean, ensemble une maison, grange et " étable, cour, jardin et dépendances, tenant au nord-est " aux Ursulines, au sud-ouest au nommé Routhier, au sud-" est au chemin Saint-Jean et au nord-ouest au côteau " Sainte-Geneviève, avec certaines conditions, entr'autres " de réparer la maison, la rendre logeable, y mettre et fournir " les châssis. "

Nous croyons que la propriété dont il est ici question est bien celle indiquée sur le plan du " British Museum "(9) par le tracé d'un petit enclos où l'on distingue la forme d'une bâtisse quelconque marquée de la lettre *A*. Dans tous les cas, ce terrain divisé en trois clos, c'est l'ancienne propriété Thompson, les numéros 23, 23a et 24 du cadastre de la banlieue, appartenant aujourd'hui aux religieuses de Saint-Joseph de Saint-Vallier. La maison de Borgia devait se trouver dans le coin sud-est du numéro 23, le long du chemin Saint-Jean, à environ cinq arpents à l'ouest de l'avenue des Érables.

(8) Cf. Ouvr. cité, p. 47.
(9) Ce plan est reproduit dans " The siege of Quebec ". Vol. II, p. 257.

Cette propriété de Borgia-Levasseur était enclavée dans les terres des religieuses Ursulines ; elle touchait à l'est aux terres de Saint-Joseph qui appartenaient à la même communauté. Or dans leur aveu et dénombrement du 28 mai 1728,(10) les religieuses Ursulines déclarent qu'elles avaient fait bâtir sur le fief Saint-Joseph, "une maison de pièces sur pièces, cheminée de pierre de vingt pieds de long sur huit de large ". Il y avait en plus sur cette propriété, " une vieille grange de vingt pieds en quarré, le tout (la maison et la grange) couvert en planche ". D'après les bornes du fief Saint-Joseph que nous avons données plus haut, ces deux bâtisses devaient se trouver au pied de l'avenue des Érables, du côté sud du chemin Sainte-Foy, à environ trois arpents à l'est de la maison de Borgia. Un mémoire inédit les mentionne comme étant encore debout en 1759. " Les ennemis, est-il dit, dans ce mémoire, ont donc débarqué aussitôt au nombre de 1,500 à 1,800 hommes ; M. Du Vergor a été pris sans coup férir, ayant été blessé, je croy même encore endormi ; ils ont aussitôt monté la coste, et en très peu de temps ont pénétré chez Borgia-Levasseur; ils se sont emparés de la maison et de la grange, ainsi que des maisons de Saint-Joseph."(11)

Nous avons ici clairement indiqué les deux maisons dont il est question dans les relations du siège de Québec, que Wolfe fit occuper par les troupes de l'infanterie légère et par les Highlanders. Il était alors sept heures du matin. Wolfe venait d'apercevoir,du haut du côteau, les premiers détachements de l'armée française, traversant le pont de bateaux sur la rivière Saint-Charles et se dirigeant vers la ville. Il se hâta de rejoindre les troupes campées le long du chemin Saint-Louis et leur donna ordre d'avancer en file par la route Bourdon et le chemin de Sainte-Foy, jusqu'à la maison de Borgia,

(10) Papier terrier. Vol. II, fol. 548 et suivants. Archives du gouvernement provincial.

(11) Ce mémoire, qui appartient à M. Ægidius Fauteux, archiviste de la bibliothèque de Saint-Sulpice, à Montréal,ne porte pas de nom d'auteur. C'est un document très précieux pour l'histoire du siège de Québec en 1759.

puis les faisant tourner sur la droite, il forma sa première ligne de bataille entre le chemin Sainte-Foy et le chemin Saint-Louis. Les Grenadiers de Louisbourg étaient à droite à cheval sur le chemin Saint-Louis; à gauche, à partir du chemin Sainte-Foy, était le 47e régiment; au centre étaient les régiments de Bragg's et de Kennedy's, les 28e et 47e. Ce n'était là qu'une première disposition qui fut modifiée par l'arrivée des régiments qui continuaient à descendre des vaisseaux anglais. A huit heures les derniers régiments, les Royal-Americans, qui avaient traversé de Lévis, étaient rendus sur les Plaines. C'est alors que Wolfe fit avancer sa première ligne d'environ quatre arpents jusqu'à la hauteur de l'avenue des Érables. Les premiers bataillons gardèrent le rang qui leur avait été d'abord assigné ; les deux régiments, le 78e des Highlanders et le 58e Austruthers, furent placés à la gauche, le 15e d'Amherst fut mis en potence le long du chemin Sainte-Foy.

Wolfe s'étant aperçu que des miliciens canadiens et des sauvages, cachés dans les déclivités du terrain, au bord du cap, essayaient de passer entre sa droite et le fleuve, fit étendre la ligne des Grenadiers de Louisbourg jusqu'au terrain actuel de la prison, et pour fermer tout passage de ce côté, plaça en potence,sur le penchant du cap,le régiment d'Otway. Les deux régiments des Royal-Américains étaient en arrière d'Amherst ; le régiment de Webb formait la réserve sous les ordres de Burton. Townshend commandait la gauche, Murray le centre, et Monkton, la droite.

Les dernières dispositions de Wolfe étaient prises, son armée rangée en bataille ; il ne lui restait qu'à attendre l'arrivée de l'armée ennemie. Vers huit heures, il vit apparaître, sur les Buttes-à-Neveu, les premiers soldats français.

Montcalm avait passé la nuit au camp de Beauport. Très préoccupé des coups de canon entendus du côté de Samos, dès le petit jour, il s'était rendu vers six heures et demie chez M. de Vaudreuil,à l'ouvrage à cornes, près de la

rivière Saint-Charles. Vaudreuil venait d'apprendre, par un fugitif du camp de Vergor, que Wolfe était débarqué à l'Anse-du-Foulon, et que les troupes anglaises avaient déjà gagné le haut du plateau. Montcalm resta stupéfié en apercevant, sur le haut du côteau, les habits rouges des soldats anglais. Il ordonna aussitôt de faire marcher vers la ville les régiments du camp de Beauport, et sautant sur son cheval, galopa lui-même vers le côteau. Les régiments de La Sarre, de Languedoc, de Béarn et de Royal-Roussillon ne tardèrent pas à le rejoindre ; celui de Guyenne était déjà en position en arrière des Buttes-à-Neveu depuis sept heures du matin.

A mesure que les bataillons arrivaient, Montcalm s'efforçait de les mettre en position. Le terrain où il se trouvait offrait des difficultés sérieuses à une disposition régulière de ses troupes. A droite ce terrain dévalait en une pente abrupte et dangereuse. Tout le long de cette pente, à partir de la rue Claire-Fontaine jusqu'au delà de l'avenue de Salaberry, s'étendait un petit bois, qui se prolongeait au nord jusqu'à la cîme du côteau Sainte-Geneviève. Le chemin Saint-Jean, qui alors comme aujourd'hui suivait le pied de la pente, traversait ce petit bois en plein milieu.

A gauche, le long de la rue de Salaberry, à la place de l'ancien cimetière, était un marécage, couvert de broussailles, une vraie fondrière.(12)

---

(12) Tout le terrain compris aujourd'hui entre la rue Claire-Fontaine, la rue Bourlamarque, le chemin Saint-Louis, et la cîme du côteau de Sainte-Geneviève, appartenait alors aux religieuses de l'Hôtel-Dieu. Une première partie, renfermée entre la rue Bourlamaque et l'avenue de Salaberry qu'on appelait la terre de Sainte-Marie, avait été concédée à la duchesse d'Aiguillon en 1637 et en 1640. Les Hospitalières avaient acheté l'autre partie de Marie Favery, veuve de Pierre Legardeur de Repentigny, en 1672. Le 18 août 1752 (greffe de Saillant), elles avaient vendu un petit morceau de ce terrain à un nommé Deguise dit Flamand, Celui-ci le revendit le 22 janvier 1757, à son beau-frère, Louis Manseau, maître-tanneur. Dans la déclaration de l'étendue de cette propriété que fit Manseau, en présence du greffier du domaine du roi, le 28 décembre 1758, il est dit qu'il y avait une maison en cet endroit. Ce doit être celle dont il est fait mention dans le journal du curé Récher, quand il dit, qu'après s'être refugié chez Pineau, près de l'Hôpital-Général, dans la nuit du 12

C'est en tenant compte de toutes ces inégalités de terrain que Montcalm dut former sa première ligne de bataille. Il mit à droite le régiment de La Sarre; au centre étaient les régiments de Languedoc, de Béarn et de Guyenne. Au sud du chemin Saint-Louis, dans la déclivité du terrain de la prison, fut placé le régiment de Royal-Roussillon et un groupe des troupes de la colonie. Cette première ligne se trouverait aujourd'hui à passer à mi-distance entre la rue de Salaberry et l'avenue Cartier, et se prolongerait sur la gauche jusqu'au terrain où est *l'Observatoire*. A la droite de La Sarre, et dans les broussailles qui bordaient le petit bois dont il a été fait mention plus haut, Montcalm plaça, sur un front irrégulier, 1500 canadiens et soldats. Plus bas dans le penchant du côteau, à peu près à l'endroit où se trouvent maintenant l'église et le monastère des Pères Franciscains, étaient des tirailleurs canadiens et sauvages qui fusillaient depuis longtemps la gauche de l'armée de Wolfe, et lui tuaient beaucoup d'hommes. De même des pelotons de la milice canadienne, placés de distance en distance en avant du front de la ligne française incommodaient grandement les soldats anglais par leur tir suivi.

Dès le premier instant, Montcalm comprit que Wolfe avait choisi le terrain propice pour déployer ses troupes et qu'il ne serait pas facile de l'en déloger. Il fit demander à M. de Ramesay, commandant de la ville, de lui envoyer vingt-cinq pièces de canon, croyant qu'une canonnade bien nourrie forcerait Wolfe à se retirer. De Ramesay ne voulut laisser sortir de la ville que trois petites pièces ; une fut placée vers le centre de la ligne française ; les deux autres, amenées par le chemin Saint-Jean, commencèrent vers les neuf heures à bombarder la maison de Borgia et sa

août (1759) des bombes vinrent tomber " derrière la maison de Pineau et même plus loin, et au-delà de la maison de Manseau, au haut du côteau ". Cette maison se trouvait justement à l'endroit où est la remise des tramways de la ville, à l'encoignure est de la rue Saint-Jean et de la rue Racine. C'est la maison que M. P.-B. Casgrain a voulu identifier avec celle de Borgia.

voisine, afin d'en chasser les soldats anglais qui s'y étaient retranchés. L'action de ce côté fut très vive pendant quelque temps, et Wolfe, craignant que sa gauche ne fut tournée par les miliciens canadiens qui étaient dans le penchant du côteau, fit avancer deux compagnies de l'infanterie légère qui, sous les ordres du Colonel Howe, allèrent prendre position à l'ouest de la maison de Borgia, et attaquèrent vigoureusement les tirailleurs canadiens. A la fin, les soldats anglais ne pouvant plus tenir, dans les deux maisons, y mirent le feu, et prirent la fuite. Montcalm fit alors placer en avant de sa droite trente hommes du régiment de La Sarre, pour surveiller la gauche des Anglais.

Il tenait, dans le moment, conseil avec ses généraux. Tous furent d'avis qu'il fallait livrer bataille immédiatement . Le mouvement que venait de dessiner l'infanterie légère semblait indiquer que l'ennemi avait l'intention de descendre le côteau pour se porter vers la rivière Saint-Charles, afin de couper la retraite à l'armée française ; ce qu'on devait empêcher à tout prix. Le moment critique était arrivé, il n'y avait plus à balancer. Il était dix heures ; le soleil, qui ne s'était pas encore montré, perça alors les nuages et illumina de ses rayons dorés les brillants uniformes des combattants et les feuillages jaunis des bois environnants tout humectés encore des averses du matin. Montcalm, monté sur un cheval blanc, passa une dernière fois devant le front de ses soldats, les exhortant à faire leur devoir. Wolfe, de son côté, donnait ses derniers avis, recommandant aux siens de mettre deux balles dans leurs fusils, et de ne pas tirer avant que les soldats français fussent à quarante verges d'eux.

L'armée de Montcalm se mit bientôt en branle, s'avançant au pas de course, les réguliers au centre, les canadiens et les sauvages, sur les deux ailes. Les soldats anglais se portèrent en avant d'environ cent pas ; et essuyèrent sans broncher les premières décharges des ennemis. Tout en tirant, les soldats français continuaient leur avance ; ils se

trouvèrent bientôt à la distance indiquée par Wolfe, à quarante verges de la ligne anglaise. Sur un signal donné, les Anglais firent une décharge générale, avec tant d'ensemble qu'elle sembla être un coup de canon. Elle eut un effet meurtrier sur les troupes d'en face. Le sol resta jonché de cadavres. Une seconde décharge des soldats de Wolfe acheva de mettre le désordre dans les rangs de l'armée française. Les premières lignes firent volte-face et bientôt la déroute fut complète. Ce dernier engagement avait duré au plus dix minutes. A quel endroit précis eut-il lieu ? D'après la disposition des deux armées, et en tenant compte de l'avance de chacune d'elles, cent pieds environ du côté des Anglais et quatre cents pieds du côté des Français, nous croyons pouvoir indiquer la place du choc ultime par une ligne qui partirait de l'asile Finlay, sur la rue Saint-Jean, obliquerait à droite sur la rue Bourlamaque, passerait vis-à-vis la chapelle des Pères Dominicains et la prison, pour se terminer au bord du cap. C'est à l'endroit même où se trouve actuellement la prison que Wolfe fut blessé mortellement en entraînant ses soldats à la poursuite de ceux de Montcalm.

Nous n'irons pas plus loin ; nos lecteurs pourront trouver, dans les différentes relations du siège de Québec, le récit des dernières phases de la bataille. D'ailleurs notre intention n'a jamais été de faire un récit circonstancié de la bataille des Plaines. Nous avons voulu préciser certains points encore obscurs ; nous laissons aux érudits des choses de l'histoire du Canada de dire ce qu'ils pensent de nos *opinions*.

Ivanhoë CARON, p^tre^.

LE CHIMISTE DANS L'INDUSTRIE MODERNE

RÔLE ET IMPORTANCE DES TRAVAUX DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES

Nous avons exposé, dans un article précédent(1), l'importance et la nécessité des études scientifiques ; nous avons défini le rôle de la chimie en insistant sur la formation que le jeune chimiste doit recevoir pour être à même de remplir sa tâche et tenir son rang dans l'industrie.

En continuant nos observations nous constaterons tout d'abord que les fonctions de chimiste ne sont pas très bien comprises. Cette conception erronée provient du fait que de nombreux porteurs de ce titre ne possèdent pas les connaissances nécessaires et que d'autres n'occupent pas le poste corespondant à leur capacité.

Le public en général attribue et reconnaït au chimiste un seul de ses caractères, celui de l'analyste ; l'industriel, hélas ! ne semble parfois pas plus avancé, et nombreux employeurs — faute de n'avoir pas trouvé de bons sujets jusqu'à présent — relèguent le chimiste au deuxième plan, sous prétexte qu'il n'est pas " un homme pratique

---

(1) *Le Canada français*, mars 1921.

ni un homme d'affaires ". C'est un refrain entendu bien souvent et pendant ce temps on confine le chimiste dans son laboratoire, derrière ses éprouvettes et sa table d'analyse. On rencontre encore des industriels qui ne veulent pas introduire le chimiste dans la fabrication, par crainte de la divulgation de leurs procédés ; d'autres préfèrent la routine et ne désirent pas bénéficier des avantages de la méthode et de la science, parce qu'ils " s'en trouvent bien comme ça ". Sans commentaires.

Le rôle de l'analyste est assez bien rempli dans l'industrie. Les méthodes analytiques, en général très routinières, se réduisent, dans de nombreux cas, à quelques types d'analyses par titration. Le personnel nécessaire à ce genre de travaux se recrute facilement et les Écoles qui forment des " analystes " sont nombreuses. Nous remarquons cependant que l'analyse ne se borne pas à l'examen des matières premières qui entrent dans les différentes fabrications, ni à celui des produits manufacturés qui en résultent ; elle sert en cours d'opération et permet de se rendre compte de l'état et du progrès de la réaction. On recourt à des méthodes rapides si ce contrôle doit conserver sa raison d'être. Il devient un moyen efficace de maîtriser la routine qui dit : "qu'une réaction quelconque doit s'opérer dans un temps donné " et permet d'épargner du temps et de l'argent.

Les travaux de recherches analytiques ont pour but de trouver des voies nouvelles et plus sensibles, susceptibles de mieux caractériser des produits connus, de doser ou de séparer des produits nouveaux et de faciliter leur purification. C'est un champ toujours fertile en investigations et il serait absolument faux de croire qu'il est épuisé.

Les occupations du chimiste sont loin de se limiter à l'analyse et nous devons porter une attention toute particulière au rôle qu'il doit jouer dans l'usine, autrement dit dans la fabrication. C'est lui qui doit avoir la haute main

dans la direction de la partie chimique, et l'industriel qui ne se rend pas compte de cette vérité de la Palice est aveugle à ses propres intérêts. La routine qui résulte de l'emploi d'un personnel incompétent, cause dans la pratique, les pertes les plus fortes et les moins pardonnables ; des erreurs sans nombre seraient réparables avec l'aide de quelques connaissances précises. Nous ne développerons pas le sujet des améliorations, des transformations, des économies,qu'un esprit calculateur et clairvoyant saura introduire dans son département ; ceci fait partie du domaine des recherches dont l'idée première et directrice doit naître à l'usine et partir des observations du chimiste. Pour que l'aide du chimiste soit vraiment efficace il faut que sa formation générale lui permette de regarder bien au delà des limites de son activité. Nous devons donc réagir de toutes nos forces contre la tendance de la spécialisation, qui se dessine de plus en plus. La recherche et la formation de " spécialistes " à connaissances restreintes et strictement limitées sont devenues la marotte de nos temps modernes. Cet abus constitue un double danger : pour le chimiste d'abord, car il restreint son savoir au détriment d'une culture générale qui lui laisserait toujours le choix de sa propre destinée, et pour l'employeur ensuite, qui se prive des services d'un sujet de formation complète.

La recherche du gain immédiat pousse tout naturellement l'industriel vers cette direction, car il est évident que le jeune homme, sortant d'une École Supérieure ou de l'Université, devra d'abord s'adapter à l'industrie et aux différents genres de travaux qu'il y rencontrera avant que son concours devienne appréciable. Cette période de formation dépendra des exigences de la pratique et des aptitudes du candidat. En d'autres termes, cette initiation correspondra à l'enseignement d'une École spéciale, donné cette fois à un chimiste déjà formé, doué d'une capacité d'assimilation beaucoup plus développée. Il est inutile de démontrer que ce soi-disant " temps perdu " sera vite regagné si l'indus-

triel a soin de retenir le débutant par un contrat loyal et un salaire approprié. Nous soulignerons ce dernier point : un homme satisfait remplit mieux sa tâche et le chimiste qui a complété un cours de 4 à 5 années d'études dans une École Supérieure mérite une rémunération en rapport avec l'éducation qu'il a reçue.

Le chimiste industriel doit s'occuper uniquement de l'analyse, de la fabrication et des travaux de recherches qui se rattachent à ces deux branches de son activité. Il doit laisser à un personnel plus compétent, la direction et l'exécution de travaux d'un caractère différent. C'est l'ingénieur-chimiste, formé spécialement en vue de son emploi dans l'industrie chimique, qui doit diriger la construction, l'installation, le maintien et l'amélioration des machines ; c'est à lui qu'incombe l'adaptation des principes mécaniques aux différents besoins de l'usine. Nous nous trouvons donc en face de deux champs d'activité complètement distincts qui ne peuvent ni ne doivent rivaliser, mais au contraire se compléter. Avant d'entreprendre un travail quelconque, le chimiste et l'ingénieur en charge devraient se consulter et leurs efforts combinés conduiraient à un résultat sérieux.

En général, nous observerons que la présence du chimiste à l'usine est d'une portée considérable : il stabilise la fabrication, augmente le rendement et la qualité de la production. Dès que ces avantages seront reconnus et appréciés, l'industriel fera de lui-même un pas de plus en introduisant, dans son établissement, les recherches qui se rapportent à son genre de fabrication.

Deux grandes lignes s'ouvrent immédiatement devant nous, lorsqu'il s'agit de traiter la question des recherches, dans le domaine industriel. Il y a tout d'abord l'amélioration des procédés en usage ; elle se réduit à quelques points capitaux : réduction de temps, économie dans la composition des ingrédients, diminution de l'énergie employée

augmentation du rendement, purification plus complète des produits manufacturés, utilisation des déchets et des sous-produits de toutes natures. Ensuite les recherches scientifiques seront orientées vers des méthodes de production de mêmes composés que l'on cherchera à obtenir par des moyens entièrement différents, mais plus simples, plus rapides et plus économiques. Elles auront souvent pour thème l'utilisation des déchets qui s'amoncellent, qui deviennent même nuisibles et au moyen desquels on devrait, " en théorie du moins," arriver à tel ou tel résultat. Les procédés synthétiques sont à l'ordre du jour. Il y a cependant de nombreux domaines dans lesquels on se heurte à des obstacles sérieux : le caoutchouc artificiel en est un exemple, le camphre en est un autre. Toutefois il arrive — et la guerre nous en a fourni la preuve évidente — que des fabrications de ce genre deviennent momentanément intéressantes à la condition d'en connaître le secret. Ces travaux de synthèse sont arrêtés bien souvent par des difficultés qui les retiennent en un point et paraissent insurmontables : les plus patients abandonneraient, lorsque soudain, par un jeu de la fortune et du hasard,et plus encore, par un travail persévérant et méthodique, la réaction est menée à bonne fin. Ceci est l'histoire en abrégé de découvertes nombreuses et, entre autres, de deux colorants artificiels, qui lors de leur apparition sur le marché ont révolutionné le monde industriel: il s'agit de l'alizarine et de l'indigo. La première de ces matières s'obtenait de la garance (*Rubia tinctorum*) dont la culture était en honneur dans le Midi de la France il y a une cinquantaine d'années, et la deuxième provenait de l'indigotier, (*Indigofera tinctoria*) ou du pastel (*Isatis tinctoria*). Les deux produits artificiels, qui ont l'avantage de la pureté et du bon marché, ont évincé complètement les produits naturels : ils ont tué deux industries qui ne se sont pas relevées, pour en créer deux autres qui font l'orgueil de la chimie organique. La nécessité et le besoin créent l'organe, dit-on. Cet axiome, transplanté dans

le domaine de la chimie se réduit donc à dire, qu'il suffit de vouloir pour arriver à ses fins : les Allemands ont prouvé durant la guerre qu'il est possible de faire bien des choses, même les plus inespérées, lorsqu'on est poussé par le besoin impérieux de se maintenir.

Un des principes directeurs de la technique moderne est celui de l'affranchissement du côté des matières premières : on tend de plus en plus à se rendre indépendant et à produire soi-même tout ce dont on a besoin. D'autre part il arrive souvent que la concurrence oblige le producteur à transformer lui-même certains produits manufacturés s'il veut en tirer un profit suffisant. La fabrication ressemble alors à une chaîne,ouverte aux deux bouts, à laquelle on peut ajouter des mailles, dans les deux sens. Elle donne lieu à de nombreuses possibilités et à des travaux de recherches et d'adaptation illimités. Nous nous trouvons ainsi en présence d'une usine produisant une série de composés, tous dépendants les uns des autres. Le centre directeur de cette entreprise se trouve au département des recherches qui doit travailler dans le meilleur accord avec la production : il ne doit pas y avoir de secrets entre l'usine et le laboratoire ; souvent le chef des services scientifiques est en même temps le directeur technique de la maison. De nombreuses industries ont adopté cette manière de procéder : leur personnel technique est tout d'abord formé au laboratoire de recherches, dans lequel chaque chimiste fait un stage d'une durée variable, avant de passer à l'usine, où il dirigera, sur une plus grande échelle, des travaux semblables à ceux qui l'occupèrent au laboratoire.

Cette façon de procéder convient très bien aux grandes entreprises qui disposent de gros capitaux et sont à même d'installer des laboratoires, des bibliothèques, de se procurer tous les produits et appareils nécessaires et d'engager le personnel requis. Ces services de recherches fonctionnent sur le principe des instituts scientifiques. Il est bien évident

que la petite industrie ne pourrait pas affronter de pareilles dépenses et si elle veut cependant bénéficier des avantages des recherches scientifiques, il faudra bien qu'elle trouve une manière appropriée de le faire.

Nous sommes amenés à parler des associations de recherches, c'est-à-dire des groupements d'industries d'un même caractère qui unissent leurs efforts et leurs moyens, pour arriver ensemble aux résultats que chacune en particulier ne pourrait pas atteindre. Des groupements de ce genre ont pris naissance en Angleterre par exemple ; ils fonctionnent déjà dans d'autres pays. Le " Conseil des recherches industrielles et scientifiques du Canada " s'occupe activement de la solution de ce problème qu'il traite dans son rapport du 31 mars 1920. Nous nous permettons d'attirer l'attention des intéressés sur cette question que nous ne développerons pas ici. Nous devons cependant insister sur la nécessité absolue de former une élite de chimistes capables d'entreprendre les travaux préconisés, ce qui, de l'avis des personnes compétentes, est actuellement un des obstacles principaux à la réalisation de ce programme.

L'idée du groupement des industries d'un même genre, dans le dessein de poursuivre un programme de recherches, se heurte parfois à quelques difficultés. On redoute de perdre son indépendance économique en mettant à la disposition de tous les membres de l'asssociation le fruit des recherches communes et de trop avantager son voisin. Ce sont là des préjugés. Lorsque l'on songe par exemple, que la crainte de la concurrence, qui est arrivée à son point culminant, a forcé de nombreuses maisons à rentrer dans des " trusts ", poussées par le besoin de combiner leurs prix, de faciliter l'écoulement de leurs marchandises, et même de vendre en commun, on se demande quelles difficultés ces mêmes maisons rencontreraient dans la recherche bien ordonnée de meilleurs moyens de production ? Il faut convenir cependant du rôle et de l'attitude que le gouvernement devrait observer à l'é-

gard de ces associations. Les plus faibles d'entre elles ont certainement besoin d'une assistance que les autorités devraient leur assurer d'une manière ou d'une autre ; il ne faudrait cependant pas que cet appui dégénère en monopole, car pour conserver la plénitude de sa valeur on doit laisser à l'industrie toute son indépendance et chercher à augmenter son esprit d'initiative. Il serait dangereux de créer un rouage nouveau de routine gouvernementale même la mieux organisée.

Nous avons passé en revue les besoins de l'industrie et sa situation à l'heure actuelle. Voyons encore dans quelle mesure les Universités peuvent la seconder dans la solution des problèmes scientifiques. Il faut tout d'abord que les Écoles supérieures canadiennes lui fournissent les éléments susceptibles d'entreprendre les travaux nécessaires à son existence et à son développement normal ; ceci devrait stimuler l'esprit de recherche et pousser notre jeunesse à compléter des cours scientifiques. D'un autre côté n'oublions pas que les universités disposent d'un personnel capable de rendre des services appréciables à l'industrie ; il serait souvent facile de faire bénéficier certaines associations des avantages matériels des installations universitaires, soit en leur confiant des travaux, soit encore en leur donnant la direction de recherches qui seraient entreprises dans les installations des écoles par le personnel des associations, avec le concours et sous la direction des membres de l'enseignement.

Le développement de l'industrie chimique canadienne s'est dirigé surtout du côté de la chimie minérale. Il est, en général, limité à la production de matières brutes qui sont exportées comme telles et reviennent au pays à l'état manufacturé ; n'y a-t-il pas là une première lacune à combler ? A côté de ce champ d'activité nous en trouverons d'autres non moins intéressants et d'un avenir assuré ; nous voulons parler des possibilités sans nombre que nous offre la chimie

organique. C'est dans ce domaine que se rangent les produits colorants artificiels, les produits pharmaceutiques, les parfums synthétiques et tant d'autres qui sont l'avenir de l'industrie chimique moderne.

Le Canada, comme tous les pays nouveaux du reste, a fait face jusqu'à présent aux besoins les plus pressants. Sa population, trop peu dense, ne permettait pas d'établir des industries qui n'auraient pas écoulé leurs produits d'une manière continue et assurée. Mais le pays va bientôt entrer dans une ère nouvelle ; sa population dépasse déjà en nombre celle de la Belgique et atteint, dans la province de Québec, une densité qui permet de songer sérieusement à une émancipation économique prochaine. Une obligation s'impose donc à nous : celle de la formation immédiate d'une jeune classe capable d'entreprendre cette tâche et de la mener au but.

Paul CARDINAUX,
Professeur à l'Université.

———

FRÈRE MOFFETTE

Le découvreur du Témiscamingue

La presse a publié, récemment, la grave maladie qui a failli enlever à l'affection de ses proches, de ses amis et de ses frères en religion, le frère Moffette, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. C'est le *Devoir*, je crois, qui mentionnait que ce bon vieux Frère était considéré comme le découvreur du Témiscamingue. Rien n'est plus vrai. Je voudrais le montrer, avant que les souvenirs ne s'effacent. Et, il y aurait quelque utilité, il me semble, à le lire, à cette heure où l'on remue notre terroir pour en faire monter tous les sucs dans le sang des générations qui lèvent.

C'est le 9 septembre 1872 que le frère Moffette arrivait au Témiscamingue. Il y trouvait des Pères qui y résidaient depuis neuf ans et une maison proprement tenue par les Sœurs Grises de la Croix, d'Ottawa.

Il n'avait que vingt-et-un ans, l'âge où l'on rêve brillamment. Mais le père Pian, qui dirigeait la Mission, ne ménageait pas assez ses propres forces pour laisser à ses collaborateurs le loisir de songer. Aussi, fallait-il vivre.

En été, c'était la culture avec toutes les difficultés qu'elle offre, quand il est nécessaire, avant l'ensemencement, de couper les arbres, de brûler les abatis, d'essoucher, en un mot, de faire de la terre neuve. L'hiver, il y avait le bois à charroyer. Et, de temps en temps, les interminables

voyages, de la Mission à Mattawa : près de quatre-vingt-dix milles à parcourir, en des chemins point du tout entretenus, souvent détrempés ; aujourd'hui, sous le ciel calme et mélancolique du nord, demain, enveloppé dans la neige qui tombe drue, aveuglé par la *poudrerie* ou transpercé par la bise sèche qui descend rapide et pressée dans le couloir du lac.

On peut penser qu'il en coûtât cher au jeune religieux pour persévérer à l'épreuve.

C'est en se prêtant au métier de bûcheron que le Frère Moffette sentit s'affermir, en lui, sa vraie vocation. La tâche qui lui avait été assignée consistait à faire, chaque jour, sa corde de bois d'érable. Tout d'abord, l'inexpérience de la hache lui rendit assez pénible la journée. Bientôt, ses muscles d'acier et ses poumons puissants s'y accommodèrent, et si bien, qu'il lui restait une heure, deux heures, pour l'exploration. Quand le goût lui en venait, le tâcheron volontaire accomplissait, en trois ou quatre jours, l'ouvrage de la semaine et puis, avec une permission que le père Pian lui accordait sans trop en saisir toute la portée, il s'enfonçait hardiment dans les forêts de la province de Québec ou de l'Ontario.

A la belle saison, s'il gagnait du temps par le même surmenage, il obtenait même congé.

Un printemps, en 1879, au plus tard, le Frère Moffette avait, à force d'activité intense, terminé les semailles bien tôt en juin. Il demanda au père Pian la liberté d'aller travailler à un endroit qu'il avait jugé propice à la culture la plus variée. Pour la centième fois, peut-être, il exprimait ce vœu sincère à son supérieur. Le père Pian, qui aimait l'apostolat épique, concevait la résidence Saint-Claude comme le point de ralliement des missionnaires qui évangélisaient les Indiens et desservaient les hommes des chantiers, nullement comme un centre dans le rayonnement duquel il serait opportun de jeter les bases d'un établissement de colonisation. Tout de même, il donna l'autorisation sollicitée avec tant d'insistance.

Ce printemps-là, le Frère Moffette eut la satisfaction de semer du blé, sur le terrain qu'occupent, actuellement, l'hôpital, le presbytère et l'église de Ville-Marie. A l'automne, il récolta, raconte-t-il, quatre-vingt-dix minots. Ce qui réconcilia à jamais le père Pian avec la "ferme d'en haut", comme l'on disait alors.

De cette date, le Frère Moffette eut deux *biens* à exploiter : celui-ci, à la Baie des Pères, et un autre, à trois milles en aval de la Vieille-Mission, sur la rive ontarienne, en un lieu appelé la " Pointe à la barbe ", du fait que les employés de la Compagnie d'Hudson, avant de paraître en présence des bourgeois du Fort, arrêtaient là pour se raser en se mirant dans le cristal de l'onde et pour se requinquer de leur mieux.

En ces temps primitifs, la Mission recevait, pendant juillet et août, un groupe de visiteurs assez considérable : les scolastiques Oblats qui y passaient leurs vacances. Cette gente active, avide d'inconnu et capable de toutes les audaces, fouillait les baies, escaladait les berges ou les pics, courait les plateaux et les vallons ombreux. L'un de ces trappeurs d'aventure, à l'enthousiasme facile et de façonde communicative, écrivit une brochurette qui révéla, avec éclat, aux anciennes paroisses, engorgées de population, l'existence et les richesses de la nouvelle terre de Chanaan. Sur le coup, à peine quelques unités crurent aux promesses et se décidèrent à immigrer au Témiscamingue. C'est qu'il manquait, pour attirer des familles nombreuses, un chef responsable qui comprit le changement des temps et s'y pliât à demeure. En effet, aucun des successeurs immédiats du père Pian, ni le père Déléage qui s'était usé à une œuvre similaire, dans la vallée de la Gatineau, ni le père Provost, peu enclin aux nouveautés, ne favorisaient efficacement le mouvement de la colonisation.

Le Frère Moffette, lui, continuait à reculer la forêt et à remuer la glèbe, subvenant aux besoins matériels de la Mission, préludant et s'entraînant à sa grande œuvre.

Avec l'arrivée du Père François-Xavier Thérien, comme supérieur, en 1886, s'ouvrit l'ère de la colonisation ferme et soutenue. Le " Lotty ", la " Minerve " sillonnèrent le lac. Un " chemin de fer " de bois,—selon le langage des contemporains—, fut construit qui relia le Long-Sault à Mattawa et à la grande ligne du Pacifique-Canadien. Par train léger,— la locomotive Gendreau et le wagon Duhamel accouplés —, et par bateaux, il devenait faisable d'accéder au Témiscamingue arable sans déployer un héroïsme surhumain.

Le Frère Moffette inaugura alors le rôle bienfaisant qu'il devait remplir jusqu'en 1906 et qui consistait à aider les colons chez eux, à les employer sur nos lots, moyennant rémunération, il va sans dire, à acheter les produits dont la vente, en leur procurant quelque argent sonnant, leur permettait les emplettes les plus urgentes. Dans ce laps de temps, il détint entre ses mains presque tout le commerce de la région. Les compagnies qui exploitaient le bois, répugnant à établir des relations d'affaires avec autant de têtes qu'il y avait de cultivateurs, obtinrent du Frère Moffette qu'il les pourvût de tout le nécessaire pendant les mois d'hiver. Celui-ci achetait donc avoine, pois, patates et viande, et il les distribuait aux chantiers par les colons dont il louait les services. Ainsi, durant des semaines, une longue théorie d'attelages,— une centaine aux jours prospères—, processionnaient, sur un parcours de trente-cinq lieues environ, de Ville-Marie à Old-Man's Lake. Ici et là, à chaque vingt-cinq milles ou moins, s'élevaient une maison et une écurie modestes où, le soir, tous les vivants en marche trouvaient le vivre substantiel et l'abri protecteur.

Le Frère Moffette se montra, en ces années-là, calculateur, avisé, un peu normand. Non pas qu'il enrichit sa famille religieuse. A la résidence, il n'était pas question de lucre. Le Père Thérien avait donné comme mot d'ordre de seconder les colons le plus possible.

Ce trafic considérable, à bénéfice moins que modique, ne pouvait cependant pas toujours durer. Quand le rejeton

du nord eut atteint l'âge d'adulte, le Frère Moffette fut prié par ses supérieurs de ralentir et puis de cesser tout négoce du genre. A quoi, il se soumit docilement.

Depuis lors, le Frère Moffette s'est replié au cœur de son œuvre, sur les fermes de Ville-Marie. Il y besognait encore, tout dernièrement, à la tête de ses jeunes frères en religion, qui le chérissent comme un papa, et des serviteurs, qui vivent heureux à l'ombre de sa houlette. Dans tout le comté, les humbles, les riches, les catholiques et les protestants le vénèrent comme un personnage, un oracle dont la parole vaut tous les textes de loi. Jamais il ne s'éloigne que pour la retraite annuelle. Qu'il jouisse dans l'entourage qui lui est si sympathique, c'est certain,et d'autant plus que sa nature un peu fermée ne se livre guère. Et puis, quel spectacle n'a-t-il pas à regarder habituellement ! Des hauteurs de Ville-Marie s'étale à ses yeux la vallée où ondulent les foins verts et les beaux blés d'or. S'il vient du Fort ou de Haileybury, de la proue de son yacht d'ouvrage qu'il manœuvre avec l'assurance d'un capitaine de long cours. il aperçoit le village qui semble s'adosser à un mamelon laurentien pour contempler avec plus de quiétude la vaste baie où il baigne et s'admire complaisamment. Accepte-t-il, de l'un ou de l'autre de ses amis, la proposition de visiter, en automobile, les cantons maintenant acquis à la civilisation, de Fabre à Témiscamingue-nord, de Ville-Marie au fond de Latulippe, trente-cinq milles du sud au nord, de l'ouest à l'est, c'est toujours la même vision de champs fertiles, de maisons à l'aise et pleines d'enfants. Or, c'est là le royaume qu'il a découvert, qu'il a fondé, à la prospérité duquel il a tant contribué !

Assurément, le Frère Moffette s'amuserait beaucoup, si je lui attribuais un rôle par trop important dans l'évolution du Témiscamingue. Il sait les noms de ses compagnons, de ses associés, les Frères qui ont peiné avec lui et comme lui, les Pères à qui incombaient la responsabilité et la direction générale de la Mission, au temporel non moins qu'au spirituel;

Vite, il attaquerait mes appréciations. De façon pas tout à fait juste, je soupçonne. Comme toujours, il s'oublierait. Ne précisons donc rien, puisqu'aussi bien le moment n'en est pas encore venu. Abandonnons à l'histoire locale qui s'écrira, nous l'espérons, de peser équitablement les ouvriers qui ont créé la partie la plus avancée, et peut-être la plus belle, de ce qui constitue le diocèse de monseigneur Latulippe. Et finissons, en souhaitant au Frère Moffette de se remettre complètement afin de fêter, l'an prochain, le cinquantenaire de sa vie d'agriculteur et d'entendre les sifflets de la locomotive qui annonceront, bientôt, à Ville-Marie, l'arrivée de son premier train à vapeur.

Georges Simard, *O.M.I.*

———

QUÉBEC

LE PROMONTOIRE SACRÉ

Dieu dit, et, ruisselant des perles du matin,
Le mont, comme en cadence, a surplombé l'espace
Où tout l'éblouissant azur du flot qui passe
Ondule vers l'abîme infini du lointain.

Et Dieu d'un signe au front marqua le Promontoire
Qui, pour un peuple cher, dans un âge futur,
Sera le lieu puissant, le lieu clair, le lieu sûr,
Un autel, un berceau, le sommet d'une histoire.

Le temps passe. La mer sauvage, au jour voulu,
Apporte au lieu marqué, l'élu du sacrifice,
Qui sur le roc barbare, érigea l'édifice
Contre lequel l'enfer n'a jamais prévalu.

La montagne n'est plus la montagne païenne ;
Depuis qu'elle a connu la Lumière et l'Amour,
La montagne célèbre et bénit chaque jour
Tous ces nouveaux venus qui l'ont faite chrétienne

Sommet dont le destin n'a pas été vaincu,
Promontoire sacré par le sang et les larmes,
Berceau victorieux de toutes les alarmes,
Ton plus divin triomphe est d'avoir survécu !

Pour défendre le mur, pour que nul ne l'entaille,
Ceux dont l'esprit respire et vibre en ta fierté,
Les héros et les saints de la fidélité,
Les morts même, à tes pieds, sont rangés en bataille.

Car il couvre et surplombe encore la hauteur,
Le signe que traça, sur le seuil de lumière
Et sur les voiles d'or de ton aube première,
L'éclair prodigieux du geste créateur.

Nérée BEAUCHEMIN.

———

LA PRESSE FRANCO-CANADIENNE EN 1877

TELLE QUE LA JUGEAIT L'ABBÉ PROVANCHER

. . . Au milieu de ses prévisions sur l'avenir, en exposant ses idées sur les grandes questions d'intérêt public, l'abbé Provancher ne laissait pas de garder vue sur le présent, et d'exposer franchement ses idées personnelles sur quoi que ce fût, et que cela entrât on non dans le domaine strictement propre à sa Revue d'histoire naturelle.

L'abbé Provancher estimait que, seul maître chez lui, il pouvait traiter dans son journal de tous les sujets, scientifiques on non, auxquels il lui plairait de toucher. Il donna une preuve nouvelle et remarquable de cette disposition d'esprit dans la revue de la presse française du Canada qu'il imagina de faire, en l'année 1877, dans le *Naturaliste canadien.* Cette initiative fit voir en même temps, ce que beaucoup de ses contemporains savaient déjà, que le courage et même l'intrépidité ne lui manquaient pas. Car il fallait de la bravoure, nuancée même d'une certaine témérité, pour juger et apprécier sans aucun ménagement, comme il l'a fait, chacun des journaux qui existaient de son temps, dans la province de Québec.

Déjà, en 1873, après avoir exposé ses vues sur le système d'éducation qui existait alors chez les Canadiens-Français, il avait dit ce qu'il pensait de nos journaux : " car les journaux aussi, écrivait-il, sont des foyers destinés à produire la lumière qui doit éclairer les masses."(1) Il s'était posé tout d'abord la question : " Nos journaux, tels qu'ils existent actuellement, répondent-ils aux besoins du moment ? sont-ils ce qu'ils devraient être ? " N'entendant parler que des journaux politiques, il répond " sans hésiter : non ! nos journaux ne sont pas ce qu'ils devraient être, ne répondent pas aux besoins actuels de notre population . . . La quantité et la qualité de leurs produits font également défaut.— Disons de suite que, puisque notre peuple lit si peu, nos journaux sont de beaucoup trop nombreux. Cette multiplicité de publications divisant les ressources paralyse le développement et retient nécessairement dans l'infériorité. Quel besoin, par exemple, la petite ville de Sorel a-t-elle de trois journaux ? Aussi vous pourriez fondre les trois en un seul, que vous n'auriez encore qu'un assez chétif échantillon de ce que doit être un bon grand journal, tenu sur un pied convenable, si tant est que les commérages de paroisses et de rues, les chicanes domestiques et autres faits de même valeur, fournissent d'ordinaire les thèmes sur lesquels brodent les rédacteurs. On pourrait en dire à peu près autant de Québec : pourquoi ses quatre journaux français ? Ne sont-ils pas le plus souvent, littéralement, la reproduction les uns des autres ? Quel besoin, par exemple, l'abonné du *Journal de Québec* peut-il avoir de voir *le Canadien* ou *le Courrier*, et vice versa ? Pour *l'Evénement*(2), il en est un peu autrement, pour le moment ; car, bien que la stabilité n'entre guère dans les habitudes de cette feuille, comme elle est, aujourd'hui, dans une opposition extrême, elle peut avoir sa valeur pour ceux qui cherchent le juste

(1) *Naturaliste Canadien*, juillet 1873, pp. 203-suiv.
(2) *L'Evénement*, devenu journal du matin, est le seul qui soit encore vivant des quatre journaux français qu'il y avait à Québec en 1873. A.

milieu entre les exagérations des deux côtés... Diriger, instruire, moraliser le peuple est certainement une noble et sublime mission. Mais comment la reconnaître dans cette politique égoïste, toute personnelle, toute d'intérêts privés qui ont le pas sur le bien public, et qui domine d'ordinaire dans nos feuilles publiques ? — Quand aurons-nous un journal assez indépendant pour résister à la pression des chefs de partis ou de coteries politiques ? assez libre dans ses allures pour faire abstraction des hommes et juger les faits d'après leur valeur intrinsèque ?... — Ne vaudrait-il pas mieux avoir moins de journaux plus étendus, plus abondants, mieux pourvus, que d'en avoir un si grand nombre si pauvres et si vides, sans intérêt ?... Mais avec les journaux que nous avons aujourd'hui, nous ne voulons pas dire seulement à Québec, mais dans toute la Province, on ne peut pas même compenser la pénurie des matières par la multiplicité des feuilles, car elles ne sont que des échos les unes des autres... —Nous avons dit plus haut que non seulement la quantité faisait défaut quant aux matières dans nos journaux, mais que la qualité laissait aussi fort à désirer.—Nous ne voulons pas nier à la plupart de nos journalistes actuels la capacité et des aptitudes incontestables ; les fréquentes reproductions de leurs articles de fond dans les journaux d'Europe les mieux posés en sont la preuve. Mais nous prétendons qu'un rédacteur seul, quelle que soit sa facilité à écrire, est incapable de bien remplir une grande feuille, même semi-quotidienne. En effet, quelles que soient les aptitudes d'un écrivain, ses connaissances ne peuvent s'étendre à tous les sujets ; et seul à sa rédaction, le temps lui manque pour l'étude approfondie des sujets que souvent il est appelé à traiter sans l'avoir prévu. Et l'on sait que la plupart de nos journaux en Canada n'ont qu'un seul rédacteur, avec un assistant pour la correction des épreuves, les traductions et les petites nouvelles. Aussi voyez comme souvent se fait sentir ce vide dans la rédaction. Tel journal nous donne aujourd'hui un article de fond admirable, bien pensé, bien exposé, et

qui dénote l'écrivain parfaitement au fait de la question qu'il traite ; tout le monde est satisfait. Mais qu'en sera-t-il dans le numéro suivant ? Qu'y trouvera-t-on ! Bien souvent, absolument rien. La chose se comprend lorsqu'on sait qu'il n'y a qu'un seul rédacteur. *Quandoque dormitat bonus Homerus.* Homère s'endort quelquefois, a dit le poète latin ; et ce sera au moment où ce sommeil s'emparera de l'écrivain unique, c'est-à-dire lorsqu'il se sentira le moins disposé à écrire, qu'il lui faudra remplir sa feuille du lendemain. Aussi se rabattra-t-il alors sur des lieux communs, pour combler les lacunes que les ciseaux auront laissées dans ses colonnes. C'est alors qu'une correspondance, quelque insignifiante qu'elle soit, est accueillie avec plaisir, qu'un compliment à un individu quelconque, un rapport d'examen d'école, un mandement déjà rendu public, etc., sont avec complaisance étalés dans la feuille. On craint bien un peu que les lecteurs ne s'accommodent guère de ces lieux communs, s'ennuient en face de ce vide ; mais on les a habitués à ne pas viser plus haut, et on rachètera plus tard ces faiblesses par quelque sortie vigoureuse.—N'est-ce pas là une peinture fidèle de la manière dont nos feuilles politiques sont aujourd'hui conduites ? "

Un mois plus tard, dans sa livraison du mois d'août 1873, M. Provancher revint sur cette question de notre presse française, pour s'occuper cette fois de nos publications périodiques, qu'il regrette de ne pas voir plus nombreuses, loin de trouver qu'il y en ait trop, comme il a dit des journaux politiques. " La littérature, dit-il, a certainement dans *la Revue canadienne*, *l'Echo du Cabinet de lecture* et *l'Opinion publique*, des organes parfaitement qualifiés, non seulement pour former des archives précieuses de nos productions nationales, mais encore pour activer le progrès, pour épurer le goût . . . Le commerce a, dans *le Négociant canadien*, un organe spécial de forte capacité . . . Notre *Naturaliste* est là, pour représenter l'histoire naturelle aussi dignement que le permet notre faible capacité et maintenir ses droits

à la considération du public lettré.—La médecine a un bien digne organe dans *l'Union médicale*, et il serait à souhaiter que cette utile publication fût mieux appréciée et plus connue." Des cinq magazines qui existaient en 1873 dans la Province, il n'en reste plus que deux de vivants : *la Revue canadienne* et *le Naturaliste canadien* ; mais les trois disparus ont été remplacés par toute une pléiade de revues consacrées à toutes les spécialités et qui nous constituent une presse périodique tout à fait remarquable.

Mais ce tableau de la presse canadienne-française de 1873 n'était pour ainsi dire qu'un prélude à la grande enquête que l'abbé Provancher entreprit quatre ans plus tard, en l'année 1877. J'en donne ici le résumé, dans la pensée que le lecteur d'aujourd'hui s'intéressera à l'énumération de nos journaux d'il y a un demi-siècle, et à l'appréciation qu'en faisait un esprit aussi avisé et une plume aussi hardie.

L'abbé Provancher partagea les 20 journaux français de 1877 en trois groupes : les quotidiens, les hebdomadaires et les bi-hebdomadaires.

JOURNAUX CANADIENS

1° LA MINERVE, de Montréal, "journal politique, littéraire, agricole, commercial et d'annonces." M. Dansereau, rédacteur en chef. "*La Minerve* est sans contredit le journal français le plus important et le mieux fait de la Province." Pourtant l'abbé Provancher relève dans ses colonnes quelques peccadilles contre la langue, entre autres : *malgré que* et le substantif *gente*, qui font encore partie aujourd'hui du vocabulaire de certains de nos écrivailleurs.

2° *Le Canadien*, de Québec. Rédacteur en chef, M. Tarte, "doué de toutes les qualités qui peuvent assurer le succès, esprit subtil, pénétrant, mémoire heureuse.. un de nos écrivains les plus corrects... C'est de plus un polémiste de première force." L'abbé Provancher, comme il a fait pour *la Minerve*, reproche aussi au *Canadien* de publier

des " adresses ", et signale quelques incorrections de langage glanées dans ses colonnes.

3° *Le Nouveau-Monde,* de Montréal, " propriété d'une société d'ecclésiastiques et de laïques, ayant actuellement M. Desjardins, membre de la Chambre des Communes, pour rédacteur en chef, et M. le chanoine Lamarche pour censeur . . Fondé dans les intérêts conservateurs, et ayant toujours eu un ecclésiastique dans sa rédaction, *le Nouveau-Monde* s'est particulièrement dévoué aux matières religieuses. C'est à lui en grande partie qu'on doit le fameux " Programme catholique " qui a fait tant de bruit dans ces dernières années(1). Ce programme n'avait rien de blâmable ni de répréhensible dans sa teneur, c'était du pur ultramontanisme ; mais il péchait du côté de l'opportunité ; c'était soumettre les candidats sincèrement catholiques à donner des garanties de leur orthodoxie, comme si leurs antécédents n'étaient pas suffisants pour rassurer leur commettants, et c'était en même temps révolter les protestants qui n'avaient pas d'objections à laisser les catholiques jouir paisiblement de leurs droits, mais qui ne voyaient aucune raison qu'on vînt leur poser un tel ultimatum. Aussi, l'archevêque de Québec crut-il devoir intervenir pour trancher la difficulté, et déclarer publiquement qu'un tel document n'étant pas originé de l'épiscopat, ce serait agir sagement que de ne pas s'en occuper et de le laisser de côté.—Cependant la parole de la première autorité ecclésiastique de la Province ne suffit pas pour calmer les esprits ; *le Nouveau-Monde* avec *le Journal des Trois-Rivières* et *le Franc-Parleur* n'en continuèrent pas moins à prêcher la ligue sainte, et les autres journaux à leur tenir tête, si bien que les esprits s'aigrirent davantage de part et d'autre." Le style est indigent, la citation est longue. Mais à lire cet extrait, les vieux prendront intérêt à se remémorer quels tumultes agitaient chez nous l'opinion publique il y a un demi-siècle, et les jeunes, en voyant

(1) Le texte cité est extrait du *Naturaliste canadien* du mois de mai 1877

s'écarter un coin du voile qui pour eux recouvre le passé, auront quelque soupçon de nos querelles religieuses de jadis.

4° *Le Journal de Québec*, fondé par l'honorable M. Cauchon, " et dirigé aussi par lui pendant plus de trente années: ce n'est que depuis peu qu'il s'est donné un autre rédacteur, et nous pensons qu'il reçoit encore l'inspiration et, de temps à autres, les écrits aussi du vieux joûteur...—*Le Journal de Québec* n'a jamais su se séparer de son chef, ou plutôt n'a jamais changé de maître, et est encore aujourd'hui sous la tutelle de son fondateur. Conservateur avec lui pendant plus de trente ans, *le Journal* est aujourd'hui libéral avec lui, et sera demain cosaque ou turc suivant que le sera aussi M. Cauchon.—Les ciseaux ont toujours joué un grand rôle au *Journal de Québec*... Il faut reconnaître toutefois que ces ciseaux ont été fort judicieusement employés d'ordinaire, surtout pour remplir la première page, si bien que nous avons entendu plus d'un abonné, qui n'avaient jamais pu se faire aux allures de M. Cauchon, tenir au *Journal de Québec*, uniquement pour les reproductions de sa première page." *Le Journal de Québec*, ayant été le premier journal dont j'aie pratiqué la lecture, je puis dire à ce propos que, après un demi-siècle, je me rappelle encore et je regrette encore cette première page dont l'abbé Provancher signalait l'intérêt.

5° *Le National*, publié à Montréal, " a succédé au *Pays*, qui lui-même avait remplacé *l'Avenir* : c'est dire de suite quel esprit l'anime.—Cependant *le National* n'affiche pas l'impiété avec le cynisme qui distinguait le dernier, ni avec l'audace particulière au premier...—*Le National* a de temps à autres protesté de sa soumission à l'Église et de son dévouement à la religion ; mais chaque fois qu'il a cru pouvoir servir mieux ses intérêts en agissant autrement, il n'a pas hésité un instant à le faire. Le jugement de la Cour suprême dans l'élection de Charlevoix nous en fournit un exemple tout récent." Et ici l'abbé Provancher raconte brièvement cette affaire électorale de Charlevoix, qui fit

tant de bruit dans le temps, et où la Cour suprême du Canada avait renversé un courageux jugement, parfaitement conforme à l'orthodoxie religieuse, de feu le juge A.-B. Routhier.

Comme les autres journaux, *le National* est l'objet d'une appréciation relative à la langue qu'il écrit. "Les ciseaux, prononce notre critique, paraissent jouer un grand rôle au *National*, ce dont nous sommes loin de le blâmer : car le français de ces petites nouvelles coupées à gauche et à droite vaut d'ordinaire mieux que sa propre prose." Et parmi les phrases que relève l'abbé Provancher à l'appui de son assertion, se trouve la suivante : " Hier soir, entre huit et neuf heures, une vache brune brayée s'est échappée de l'écurie de M. St-Jean . . ." (No du 13 avril, répété dans celui du 14.) " Mais cette vache, demande le critique, était-elle bordée en planches, qu'on ait pu la brayer ainsi comme une chaloupe ? " Tel fut, en 1877, le châtiment d'une pauvre coquille due à l'inattention d'un correcteur d'épreuves.

6° *L'Evénement*, de Québec, reçoit de notre écrivain un éreintement en règle. " Ceux qui s'attachent aux principes, dit-il, n'ont jamais été les chercher dans *l'Evénement*, car ce journal a constamment fait litière de règles de toutes sortes. *L'Evénement* a été avant tout le journal pour rire ; pourvu qu'il égayât, tous les sujets lui convenaient également. La religion ne trouvait pas plus grâce à ses yeux que la réserve et les bienséances . . . L'autorité ecclésiastique a dû intervenir plus d'une fois pour revendiquer l'honneur des principes outragés et protéger les règles de la morale ; mais on semblait être blindé là contre des traits de cette sorte, on les recevait avec un silence significatif, et dès le lendemain on était prêt à recommencer.—Ce journal, mis à la porte des séminaires et des évêchés, proscrit publiquement dans les chaires, affichant souvent son affranchissement de tout frein avec un cynisme révoltant, était cependant encore reçu par un grand nombre ; pourquoi ? parce qu'il faisait rire.—Plume légère et facile, maniant adroitement

l'épigramme et le bon mot, son rédacteur en chef, avec ses phrases élégantes et son discours soigné, parvenait à en imposer aux personnes peu clairvoyantes ; on faisait une lecture amusante, on riait le plus souvent, et là-dessus on ne tenait pas compte de tous les faux principes et des épines souvent cachées sous les fleurs qu'on y rencontrait." La *plume légère et facile* que signalait l'abbé Provancher, c'était celle de M. H. Fabre, qui devint plus tard commissaire général du Canada à Paris. Mais au moment où il écrivait, M. Fabre n'était plus là ; et notre critique poursuit : " *L'Evénement*, quant aux principes, est à peu près aujourd'hui ce qu'il a toujours été, c'est-à-dire que c'est la dernière chose qui l'occupe ; mais au point de vue de la littérature, cette feuille est bien déchue de ce qu'elle était autrefois. Avec M. Fabre, si la ligne suivie n'était pas toujours la plus sûre, on avait au moins le plaisir de se promener agréablement ; la route aplanie se déroulait rapidement, sans pour ainsi dire connaître ni obstacles, ni heurts ; c'était le vol puissant de l'aigle qui nous faisait planer sans efforts dans les plus hautes régions éthérées ; mais avec l'écrivain actuel, c'est un tout autre mode : on ne plane plus dans les airs, l'aigle a perdu ses ailes et ne sait plus que fouler le sol du pied, à la façon du coq vulgaire et du lourd dindon. On croirait toujours entendre le pédagogue dans sa tribune formulant ses phrases *grammaticalement* si vous le voulez, mais sans connaître de style, pour ainsi dire, et ne donnant que fort peu d'attention à la pensée." Cet " écrivain actuel ", ce " pédagogue ", présenté nommément, plus haut, comme " substitut " de M. Fabre, c'était M. Lafrance, qui avait été un instituteur de Québec très connu dans son temps.

Vers la fin de sa mercuriale, l'abbé Provancher écrit : " *L'Evénement* se plaît à reprocher au *Canadien* qu'il a été renvoyé de l'Archevêché et du Séminaire. Mais il se garde bien de faire connaître que la même chose lui est arrivée, il y a déjà plus de cinq ans, et non pas seulement pour des défauts de forme et de convenance comme dans le cas du

Canadien, mais en outre pour les principes condamnables qu'il proclamait et le cynisme qu'il montrait en toute circonstance."

L'honnête *Evénement* d'aujourd'hui n'a donc pas lieu, si l'on en croit l'abbé Provancher, de se glorifier beaucoup de son ancêtre d'il y a quarante-trois ans !

(*à suivre*)

A.-V. Huard,
Chanoine.

- - —

VIE ET SALAIRE DES CLASSES OUVRIÈRES AU QUINZIÈME SIÈCLE

Parmi les conquêtes de l'érudition contemporaine, il faut compter en premier lieu la découverte de la véritable méthode historique. Désormais aucune assertion, fut-elle appuyée des plus imposantes autorités, n'échappe au contrôle d'une critique rigoureuse. Les préjugés les mieux établis, les dogmes antichrétiens les plus intangibles ne trouvent point grâce devant les yeux de nos implacables chercheurs de vérité. C'est un grand triomphe pour l'Église si calomniée depuis deux siècles. On ne rit plus d'elle ; les Voltaire et les Michelet, vieux augures, ont fait leur temps ; ils sont dédaignés, et leur autorité s'est évanouie.

Pourtant, si la science historique s'est renouvelée, il faudra encore quelques années avant que ses découvertes se vulgarisent, et que le peuple, qui s'attache avec tant de ténacité aux opinions qu'il a reçues toutes faites, se convainque de la fausseté des accusations portées contre notre sainte religion.

Si l'on disait, par exemple, à un protestant que, avant Luther, l'Europe était aussi éclairée et aussi civilisée qu'elle peut l'être aujourd'hui ; si l'on disait à un libre penseur français que, avant la grande Révolution, le sort du paysan

et de l'ouvrier n'était pas pire qu'aujourd'hui, ces deux personnages ne manqueraient point de traiter leur audacieux interlocuteur de réactionnaire et d'ignorant.

Rien n'est, cependant, plus certain. M. Taine et son école ont pleinement réhabilité la vieille France. De son côté, Janssen, le grand historien de l'Allemagne, nous a fait du Moyen Âge un portrait fidèle qui ne ressemble en rien aux grotesques caricatures des historiens protestants. Désormais il n'est plus permis à un homme instruit de prétendre que le Moyen Âge fut une époque de barbarie, où l'Europe, gémissant sous le joug de l'Église, attendait, dans l'esclavage et la misère, l'avènement d'un nouveau Messie.

Il nous a semblé utile de vulgariser quelques-uns de ces admirables enseignements ; et, puisque, par exemple, l'étude des questions sociales est à l'ordre du jour, de faire voir aux lecteurs qu'à la fin du quinzième siècle le sort des classes ouvrières était probablement plus heureux qu'il ne l'est aujourd'hui.

A ceux qui seraient tentés de nous taxer d'exagération ou d'interprétation partiale des faits, nous indiquerons volontiers nos sources. Qu'ils se reportent au livre troisième de l'Histoire de l'Allemagne de Janssen qui traite de l'Économie sociale ; ils y trouveront reproduits tout au long,avec preuves à l'appui, les documents résumés ci-dessous.

Nous étudierons en des paragraphes successifs l'état des principales classes laborieuses.

I.— Le paysan

Par paysan nous entendons le cultivateur propriétaire de sa ferme.

A la fin du Moyen Âge, c'est-à-dire au quinzième siècle, l'agriculture en Allemagne passait par une période de merveilleuse prospérité.

" En Poméranie et dans l'île de Rugen ", écrivait Kauzow, " les paysans sont riches ; ils ne portent que des vêtements

" anglais et d'autres habillements coûteux, semblables à " ceux que portaient autrefois les nobles et les bourgeois " aisés."

Wimpheling, parlant de l'Alsace, dit : " Le bien-être a rendu orgueilleux et voluptueux les paysans de notre pays et de bien d'autres contrées de l'Allemagne. Je connais des villageois qui font tant de dépenses aux noces de leurs fils et de leurs filles, ou bien à l'occasion des baptêmes, qu'on pourrait acheter, avec l'argent qu'ils prodiguent,une maison, un champ, et, par dessus le marché, une petite vigne. Ils dépensent des sommes ridicules pour la nourriture et le vêtement, et boivent des vins recherchés."

Suivent plusieurs témoignages relatifs aux diverses provinces de l'Allemagne.

Terminons ce paragraphe par ces paroles significatives de l'historien Henri Müller : " Du temps de mon père, simple villageois de Souabe, on se nourrissait tout autrement que maintenant, on avait tous les jours de la viande ; les mets étaient abondants. Les jours de fête et de Kermesse, les tables crevaient littéralement sous le poids des mets. On engouffrait alors le vin comme si c'eût été de l'eau ; on se gorgeait de mangeaille, et l'on emportait encore avec soi tout ce que l'on voulait, tant la richesse et l'abondance étaient générales."

II.— LE JOURNALIER RURAL

D'après les renseignements recueillis dans presque toutes les contrées de l'Allemagne, le journalier rural, c'est-à-dire celui qui, destitué de toute propriété, gagne sa vie en travaillant pour les autres, ne s'est jamais trouvé dans des conditions plus favorables que vers la fin du quinzième siècle.

Pour apprécier exactement la valeur de son salaire, il est nécessaire de comparer le prix des denrées d'alors avec celui d'aujourd'hui. Chacun sait, en effet, que, depuis la découverte de l'Amérique,l'abondance de l'or et de l'argent extraits

des mines du Pérou et du Mexique causa une profonde révolution monétaire, analogue à celle que la dernière guerre a causée en Europe et parmi nous. En Saxe, entre les années 1455 et 1480, un journalier gagnait de six à huit gros par semaine, soit environ un gros par jour. Or, à la même époque, une paire de souliers ordinaires valait de deux à trois gros ; (prix actuel 6 à 10 piastres ;) un mouton se vendait quatre gros ; (aujourd'hui 20 piastres ;) vingt-cinq morues, quatre gros ; (actuellement 2.50 piastres en Canada ;) une corde de bois rendue à domicile, cinq gros ; (au Canada, terre classique du bois, au moins 10 piastres ;) une aune du meilleur drap allemand, cinq gros ; (aujourd'hui 8 piastres). D'où l'on peut conclure que le gros d'alors équivalait sensiblement à deux ou trois piastres modernes. Le journalier rural Saxon gagnait donc, au quinzième siècle, de 60 à 80 piastres par mois.

A Aix-la-Chapelle, sur les bords du Rhin, on a calculé que, vers la fin du quatorzième siècle, un journalier gagnait en cinq jours, le prix d'une brebis, soit $20.00 d'aujourd'hui ; en sept jours, celui d'un mouton : $20.00 ; en huit jours, celui d'un porc : au moins $80.00 ; et en une seule journée presque le prix de deux oies : $10.00. En supposant, comme il est probable, que la différence entre la valeur du porc et celle du monton fût moins sensible qu'elle ne l'est de nos jours, nous arrivons, encore cette fois, à une moyenne de salaire de 4 à 5 piastres par jour.

Dans la principauté de Bayreuth, un journalier gagnait, en 1464, dix-huit pfennigs. A la même date, une livre de saucisson se vendait un pfennig ; une livre d'excellent bœuf : deux pfennigs. Le bœuf et le saucisson valent actuellement 25 et 30 centins la livre. Le salaire de ce journalier équivaut donc, comparé au prix du bœuf, à $4.50 ; à celui du saucisson, à $5.40 par jour.

Les renseignements recueillis en Autriche s'accordent parfaitement avec ceux qui nous viennent du nord de l'Allemagne.

Dans le livre de comptes du prévôt Jacob Pamperl, de Klosterneubourg, qui fut intendant de l'abbaye pendant plus de vingt ans, de 1485 à 1509, on trouve indiquée, comme salaire des journaliers nourris par le maître, la somme de quatorze deniers. Or, la livre de viande se vendait alors deux deniers ; une paire de souliers, seize. A ce compte, un journalier nourri gagnerait aujourd'hui $1.75 par jour, s'il était payé en viande de boucherie, et plus de 5.00 piastres, s'il était payé en chaussures.

Quant à la nourriture des employés, elle était réglementée minutieusement. C'est ainsi que le règlement des domaines du comte bavarois Joachim d'Œttingen, (1520), détermine avec soin le menu ordinaire des gens de service : " Ils auront : le matin les journaliers du lait, les autres de la soupe. A midi, soupe et viande, une cruche de vin, une bouillie aux épices, ou de la viande marinée, des légumes ou du lait ; en tout quatre plats. Le soir, de la soupe et de la viande, des raves ou de la viande marinée, des légumes ou du lait ; en tout trois plats."

En Saxe, la nourriture des journaliers semble avoir été encore plus abondante, car nous lisons, dans une ordonnance publiée par les ducs Ernest et Albert, (1482), cette prescription : " Les journaliers et faucheurs doivent se tenir pour satisfaits lorsque, en plus de leur salaire, ils ont deux fois par jour, à dîner et à souper, quatre plats : la soupe, deux plats de viande, et un plat de légumes ; et, les jours maigres, cinq plats : la soupe et deux sortes de poissons accompagnés de deux légumes différents."

Un siècle plus tard, après la Réforme, les salaires baissèrent de moitié, et la viande devint l'aliment du riche.

(*à suivre*)

FR. ALEXIS, cap.

PLUS QU'ELLE-MÊME

Roman canadien(1)

Le roman est peu cultivé chez nous, où il a trop rarement réussi. Il importe donc de signaler les louables efforts qui sont faits pour illustrer un genre difficile, et l'enrichir d'unités nouvelles. Messieurs Bérard et Foisy, qui viennent de publier *Plus qu'Elle-même*, ont fait une œuvre bonne que nous recommandons aux lecteurs du *Canada Français.*

Leur roman est d'inspiration canadienne ; il a pour fable une intrigue nouée en pleine crise scolaire, au pays ontarien ; il est écrit dans une langue alerte, rapide, bien française, et c'est vraiment assez pour que le livre mérite l'attention du public.

On a dit, et encore récemment on a écrit, que notre vie canadienne est trop pauvre en sujets d'observation pour le romancier, qu'elle n'offre pas pour le roman une suffisante matière littéraire. Je ne connais pas d'affirmation plus hasardeuse que celle-là, à propos de littérature canadienne. Et c'est assez mal diagnostiquer nos faiblesses littéraires. Celles-ci tiennent à bien d'autres causes. La matière originale, psychologique, historique, romanesque ou dramatique ne manque pas plus chez nous qu'ailleurs, à ceux qui savent l'observer, la pétrir, et lui donner la forme d'œuvre artistique.

---

(1) PLUS QU'ELLE-MÊME, *roman canadien,* par Luc BÉRARD et J.-Albert FOISY, in-12, 246 pages, Québec, 1921.

Il y a longtemps que Maria Chapdelaine vivait au Lac-Saint-Jean, quand Louis Hémon l'aperçut et en fit l'héroïne d'un très beau roman canadien. Et vraiment, s'il a fallu attendre Louis Hémon pour écrire le livre, il n'en faut tout de même pas accuser Maria Chapdelaine.

Celle-ci s'offrait depuis cinquante ans à l'observation d'écrivains canadiens qui n'avaient pas su l'apercevoir...

Et voici maintenant Claire Lemay qui apparaît dans l'œuvre nouvelle de Messieurs Bérard et Foisy. Et dans l'âme de Claire Lemay, toute la générosité de nos petites institutrices, et autour d'elle toutes les passions éveillées et enflammées par l'affaire des écoles d'Ontario. Il y a là un très beau sujet à exploiter, et ce sujet est détaché d'une vie nationale, d'une histoire où abondent, pour qui sait voir, les incidents, les événements propices à l'invention littéraire.

L'héroïne de *Plus qu'Elle-même* est née aux États-Unis. Elle est caissière et comptable principale de la grande fonderie James Reed et Cie de Fall River. Au moment où la conscription américaine va arracher à son industrie le jeune patron Wallace Reed, celui-ci, avant de partir pour la grande guerre européenne, déclare à Claire un amour jusque là discret et inavoué, il se fiance à la jeune fille qu'il épousera au retour du front. Pendant les longs mois d'absence, Claire, qui ne peut plus être l'employé de son futur époux, mais qui ne veut pas rester oisive, s'occupe d'abord à faire des classes au Couvent de Jésus-Marie, de Fall River ; puis, ayant appris par une bonne sœur la grande détresse des petits enfants canadiens-français de l'Ontario, à qui le gouvernement persécuteur refuse le droit de bien apprendre leur langue, elle conçoit le projet de se dévouer pour eux, et d'aller travailler avec tant de jeunes filles qui, là bas, bravent avec un crâne désintéressement, les rigueurs officielles de la loi. Il y a disette d'institutrices canadiennes-françaises en Ontario ; Claire Lemay ira s'adjoindre au petit groupe héroïque.

Elle vient à Blue Hill ; elle offre son travail et son zèle ; elle prend la direction d'une école ; elle s'y intéresse, elle s'y attache ; elle y reste. L'amour des petites âmes en péril, identifié avec celui de la race, prend peu à peu dans le cœur et dans la vie de Claire Lemay la place du premier amour.

Et quand Wallace Reed reviendra de la guerre lointaine, il devra consentir à l'héroïsme de sa fiancée ; il respectera dans le rude ministère qu'elle a préféré le sacrifice total d'une idéale jeunesse. Et ce roman patriotique aura l'originalité grande de finir par une rupture de fiançailles, par un mariage manqué.

*
* *

Tel est le thème principal sur lequel a brodé l'imagination des romanciers. Sur cette fable très simple, ils ont répandu la vie et ses inévitables complications. Le roman reste pourtant peu chargé. Des traits de mœurs américaines et canadiennes, des tableaux de vie familiale chez les Lemay américanisés, des descriptions sobres et précises — entre autres celle des falaises et des paysages de Québec — des pages historiques où, sous des noms à peine déguisés, on reconnaît les épisodes de la lutte scolaire à Ottawa, des correspondances où s'échangent avec dignité les âmes des deux fiancés, quelques analyses où la psychologie essaie de découvrir les secrets ressorts de la vie,voilà de quoi se composent les développements obligés du roman.

Ce que les auteurs ont voulu surtout, ce fut de plonger dans l'histoire vive une fiction romanesque. L'idée était heureuse, et nul sujet ne pouvait offrir de plus passionnantes analyses, de plus poignants épisodes. Nous ne dirons pas que Messieurs Bérard et Foisy ont tiré du sujet tout ce qu'il pouvait contenir. Ils ont écrit un livre intéressant, sans faire œuvre puissante ; ils nous ont donné un roman qu'on lira avec plaisir et profit ; ils n'y ont pas mis toute la subs-

tance de vie que l'on aimerait voir palpiter sous la lettre des pages historiques. Autour de la fiction on aurait aimé voir se cristalliser plus de faits typiques, plus de détails intéressants, plus de réalités. Je crains que le lecteur qui n'est pas d'avance très renseigné sur la question scolaire d'Ontario, n'en saisisse pas bien toute l'ampleur, ni non plus tout le sens exact. Il pourra sans doute se reporter aux documents que les auteurs ont ajoutés en appendice ; mais que de faits révélés par ces documents auraient pu être jetés dans la trame des récits, dans les conversations des personnages, et auraient d'autant fortifié le roman. On a craint d'alourdir le livre, et on ne l'a peut-être pas assez rempli.

D'autre part, on sera peut-être étonné de voir la fiancée de Wallace Reed changer si promptement sa vie, et passer sans beaucoup de transition de l'amour à l'héroïsme patriotique. La fiancée d'un gros industriel américain qui,en attendant le retour du fiancé, se fait maîtresse d'école... Avouons que cela n'arrive qu'en Amérique. Ou plutôt, n'oublions pas le titre du roman : Claire Lemay est *plus qu'elle-même.* Et cela peut-être ôte à l'invraisemblance ce qu'elle pourrait avoir de trop anormale. Et puisque le roman doit être fait d'héroïsmes, pourquoi s'en priver ?

Mais les pages héroïques se lisent bien. Il faut savoir gré aux auteurs d'avoir écrit dans une bonne langue, juste, propre, claire, élégante. C'est un mérite qu'il faut signaler. Cette langue si correcte est peut-être trop uniforme dans les correspondances et les conversations. Les Lemay discutent avec Claire sur la question d'Ontario et sur le patriotisme : on y voit à plein leurs âmes vaincues et transformées par les mœurs américaines ; mais leur conversation est trop académique, on ne sent pas assez l'âme populaire traverser le dialogue, et y mettre sa pittoresque empreinte.

Ce sont là des défauts accidentels qui tiennent sans doute à l'inexpérience du métier. Ils laissent au roman tout son intérêt ; ils empêchent qu'on y aperçoive toujours ce

sentiment profond, intense de la vie réelle, cette spontanéité des âmes qui subjuguent le lecteur.

MM. Bérard et Foisy ont trop bien réussi leur première œuvre pour qu'ils ne lui donnent pas une suite. Ils y ont révélé un talent précieux qu'il faut par l'usage développer, étendre, affirmer. Ils ont, en tous cas, montré une fois de plus qu'il y a dans notre vie canadienne les plus beaux sujets de romans qu'on puisse souhaiter. A d'autres de recueillir la leçon utile, et d'ajouter des œuvres nouvelles à celles-là, trop peu nombreuses, que compte notre littérature. Notre histoire et nos mœurs ; les conflits de notre vie nationale, les situations exceptionnelles de notre fortune domestique ou politique ; les accidents pittoresques et les événements tragiques de nos destinées : tout cela constitue une matière littéraire trop abondante pour que plus longtemps tant de richesses d'inspiration restent inexploitées.

Camille Roy, ptre.

———

LES LIVRES

Ch.. Lebrun. *Le Cœur de Jésus.* 1 vo. in-8, de VI-230 pages., chez Lethielleux, à Paris, 1920.

Ce livre est une collection de *réflexions et de prières*, à l'usage des âmes pieuses ; ces réflexions et prières ont déjà paru sous formes de billets en des revues de spiritualité. Son but est tout pratique ; il ne donne pas la théorie de la dévotion au Sacré-Cœur, mais il veut nourrir cette dévotion en ceux qui la possèdent déjà. Le sentiment et la sensiblerie ne trouveront rien à s'alimenter dans ces pages ; leur doctrine, puisée aux sources les meilleures en l'espèce,— sainte Gertrude, sainte Mechtilde, le bienheureux Jean Eudes, sainte Marguerite-Marie et surtout les saints Évangiles,— ne sera goûtée que des âmes dont la piété solide est faite de raison et de conviction.

Il semble que le Père Lebrun a réservé ce petit ouvrage aux âmes vraiment pieuses, à celles qui savent comprendre les raisons de leur foi et le pourquoi de leurs actes religieux. Il le dédie aux fidèles afin qu'ils y trouvent sujets de méditation et pieuses lectures pour le mois du Sacré-Cœur ou les premiers vendredis du mois ; il l'adresse aux prêtres qui pourront s'en servir pour leur ministère et en tirer sur la dévotion au Sacré-Cœur des instructions solides et variées.

Ces derniers y trouveront aussi un intérêt personnel à suivre le théologien dans l'exposé clair et précis des motifs que nous avons d'honorer le Cœur de Jésus. Le rôle de ce divin Cœur dans la vie du Christ, ses relations avec son Père, ce qu'il s'est montré pour nous sont les principales vérités mises en évidence par le Père Lebrun, en s'appuyant sur les saintes Écritures et les révélations authentiques. Et ce livre destiné à être médité devient un excellent livre d'étude.

Florido GAGNÉ, *ptre*

———

JULES RICHE. *Les Causeries de Lucien Roland.* (2ième série). Pierre Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris.

Jules Riche reste fidèle à sa mission : instruire des choses de la religion ce peuple ouvrier qui en a si grand besoin. Son Lucien Roland,lui-même fils du peuple, étudie familièrement devant un auditoire d'abord hostile la vie de Jésus-Christ et en dégage les magnifiques leçons. Il y met la conviction, la franchise qui créent l'intérêt, suscitent les sympathies et entraînent les conversions. Chemin faisant le socialisme trouve son compte. Ces causeries écrites d'une façon populaire pourraient être lues avec avantage par l'ouvrier de chez nous. Il fera du bien dans tous les milieux parce que nécessaire et parfaitement adapté aux mœurs du temps.

G. M.

———

ABBÉ ÉMILE DUBOIS. *Chez nos frères les Acadiens. Notes d'histoires et impressions de voyage.* Un vol. in-8 de 176 pages. Bibliothèque de l'*Action française,* Montréal, 1920.

Petit livre plein d'excellentes choses. Pages qui intéresseront à la fois les Acadiens et les Canadiens et dont la lecture contribuera, nous l'espérons, à dissiper des préjugés

qui, de part et d'autre, empêchent encore ces deux " frères " de vivre dans une " union sacrée " qui s'est fait trop longtemps attendre.

C'était, il faut l'avouer, une entreprise assez audacieuse que de vouloir visiter toute l'Acadie en *un* mois et d'y recueillir les matériaux d'un volume de près de deux cents pages. Beaucoup d'étrangers, voire des Français de France, qui se sont permis cette audace sur notre compte, ont pu s'apercevoir que les Canadiens sont exigeants en fait d'exactitude. Les Acadiens prendront peut-être à notre égard l'attitude que nous avons eue envers les Français.

Ce n'est pas que nous ayons trouvé des inexactitudes dans l'ouvrage de M. l'abbé Dubois : au contraire, il faut le féliciter d'avoir su se préparer à son voyage et d'avoir condensé dans son livre des renseignements nombreux, et de les avoir présentés d'une façon fort agréable. L'auteur se sert d'une langue assez pure et il sait mêler un brin de poésie à un récit toujours alerte.

Ce livre sera bien accueilli par tout le monde, car il manquait à nos bibliothèques : le *Pélerinage au pays d'Évangéline* de l'abbé Casgrain ne suffisait plus à nous renseigner exactement sur un pays qui a évolué très rapidement.

Nos collégiens en feront leurs délices, comme ils ont aimé l'ouvrage de M. l'abbé Gélinas : *En veillant avec les petits de chez nous*, et ce sont là d'excellents moyens de vulgariser notre histoire nationale et de la mettre à la portée même des gens du peuple.

A. M.

———

IMBERT DE SAINT-AMAND. *Louis-Napoléon et Melle de Montijo.* Nouvelle édition. Chez P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

L'auteur de ce volume n'a écrit que des biographies de personnages impériaux ou royaux : deux femmes, Joséphine et Marie-Antoinette, lui ont fourni le sujet de huit volumes. Son dernier livre raconte l'histoire des futurs maîtres du

Second Empire, avant leur mariage. C'est de la petite histoire qui ouvre cependant quelques issues sur la grande histoire. La partie la plus intéressante,c'est sans contredit l'épopée de ce prince exilé, prisonnier qui, par force de volonté et servi aussi par les circonstances, devient chef de la France.

G. M.

Jean Renaud. *Du sang sur la Ville,* roman. Bernard Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris.

Problème colonial de la France en Extrême-Orient présenté sous forme de roman. On entrevoit les difficultés de la tâche des administrateurs chez ces " Français de l'Asie ", les Annamites,dont la masse aime et admire la France, alors que le petit nombre, la lie, travaillée par d'occultes et mystérieuses influences, lutte dans l'ombre contre l'Européen. C'est ce petit groupe de fanatiques religieux et de nationalistes irréductibles qui fait couler " le sang sur la ville ". Si gouvernants et administrés montrent des faiblesses,à l'heure héroïque le même cri s'échappe de toutes les poitrines : Vive la France !

G. M.

Léon Rouillon. *Pour la Turquie.* Un volume in-16 double-couronne. Prix : 4 fr. (Bernard Grasset, éditeur, 61 rue des Saints-Pères, Paris.)

Tout le monde n'adoptera pas, sans doute, les conclusions de M. Rouillon. Il est vrai que le Traité de Sèvres donne trop à l'Angleterre et à la Grèce, trop peu à la Turquie et à la France ; mais n'est-il pas exagéré de dire que c'est la seule faute de la France si ce pays y perd ?

Et puis on pourrait aisément chercher querelle à l'auteur pour ses procédés d'exposition : ce livre a pour sous-titre " Documents," et le tout vise à obtenir la révision du Traité de Sèvres ; dès lors comment ne pas trouver un peu jeune

l'histoire de la petite servante Warouka, qui occupe le centre du livre ?

L'ouvrage n'en perd pas, pour cela, toute valeur, et nous avons plaisir à louer l'ardeur que met M. Bouillon à "ouvrir les yeux des chrétiens d'Europe sur la véritable valeur morale de leurs frères orthodoxes ou arméniens."

A.M.

JEAN ROSTAND. *La Loi des Riches.* Un vo. in-16 double-couronne. Prix : 5 fr. (Bernard Grasset, éditeur, 61, rue des Saints-Pères, Paris.)

Bolcheviste ou moraliste ? a-t-on pu dire à propos de ce titre. Moraliste, certes, et généreux, et plein de talent. Mais si dur, si intransigeant que le réquisitoire prend des allures de pamphlet. Avec cela, un art assez subtil pour que ses procédés échappent au grand public. Seuls des esprits très avertis feront les réserves, les distinctions nécessaires. Les autres, s'en tenant à la lettre, risqueront des jugements sommaires et des conclusions hasardeuses. Au total un livre sans doute bien intentionné et certainement dangereux.

C. F.

Almanach catholique français pour 1921. Préface par Mgr. A. Baudrillard. 1 vol. de 384 pages, chez Bloud et Gay, 3, rue Garancière, Paris.

Les Almanachs ont toujours eu de la vogue ; ils en ont plus que jamais, et le plus singulier de l'affaire, c'est qu'ils la méritent. Comme ils diffèrent — eux aussi !— de leurs aïeux ! Au temps jadis, ils se résumaient souvent à un calendrier; on y voyait les fêtes des saints, et c'était très commode pour savoir offrir à propos les souhaits pour la fête patronale. On y trouvait aussi les pronostics : l'almanach vous défendait de partir, tel matin, sans parapluie. . .

Et, sans doute, cela se voit encore : mais il y a plus : l'almanach s'est fait éducateur, non plus seulement pour

prôner un remède, une panacée, — comme celui de la Mère Seigel, combien célèbre ! — mais pour vous instruire des remèdes qu'il faut appliquer à des maux dangereux, des maux de l'âme, de l'esprit, de la nation, de la race.

Ainsi l'*Almanach de la Langue française*, arsenal contre le chancre de l'anglicisme, contre les défaillances patriotiques.

Tel encore l'*Almanach de l'Action Catholique*, sorte de tribune populaire où nos bons écrivains font, en prose ou en vers, l'éducation et l'amusement de nos braves gens.

L'*Almanach catholique français* s'est proposé le très noble but de contribuer à la renaissance religieuse en France.

Vous n'hésiterez pas à le lire, et bien qu'il soit nouveau venu dans le monde des Almanachs, vous lui trouverez une si bonne tenue littéraire et morale, vous y verrez tant d'excellents renseignements que vous le préfèrerez à beaucoup d'autres qui nous viennent du même pays.

Il faut mentionner le petit dictionnaire biographique des personnalités catholiques françaises, qui complète celui de l'an dernier. Les chapitres consacrés à la Vie religieuse en France, aux *Voyages, Pèlerinages et Sports* intéressent tout le monde. La quatrième partie est intitulée " la Vie familiale ", elle rappelle les " pieux usages catholiques " au foyer de la famille : la bénédiction de la maison, l'intronisation du Sacré-Cœur, la prière en commun, l'Angélus, la bénédiction des parents, le gâteau des Rois, le Mois de Marie en famille ; en lisant ces belles pages, nos gens iront pour ainsi dire se retremper à leurs origines.

Nous avons beaucoup aimé les pages qui disent *comment orner chrétiennement la maison !* supprimer ce qui est laid, que choisir pour embellir, les ressources de l'art religieux, la culture du goût, autant de détails d'une haute importance, car la maison, quand elle est belle, se fait aimer, elle fait goûter la vie de famille dans un décor simple et beau.

De nombreuses illustrations ajoutent au plaisir de la lecture. On y voit les belles cathédrales de France, les fonts baptismaux des églises françaises, leurs ciboires, leurs osten-

soirs, images précieuses et inspiratrices. Nous croyons que les prêtres du ministère peuvent tirer un excellent parti de ce livre.

A. M.

LOUIS GAUCHAT et JULES JEANJACQUET. *Bibliographie linguistique de la Suisse romande.* Neuchâtel (Attinger Frères), 1920, gr. in-8° ; XII-416 pages (avec trois facsimilés).

Le *Bulletin du Parler Français au Canada* a signalé, en décembre 1912, le premier tome de cette œuvre importante. Le tome second devait paraître plus tôt : l'impression en fut commencée en 1914.

Ce tome sera le dernier. Le premier chapitre est consacré à l'histoire et à la grammaire des patois ; le second est intitulé " Lexicographie patoise ", le troisième est réservé au " français provincial ", les " noms de lieux et de personnes " ont leur bibliographie à-part dans le chapitre quatrième. Enfin une dernière partie porte le titre d'*Addition* et contient la liste des ouvrages parus après le commencement de l'impression. Un répertoire alphabétique fait de ce livre un excellent instrument de travail.

A. M.

MAISON LUDGER GRAVEL. *Catalogue no* 139. *Fournitures de Voiturerie et de Forge.*

Nous devons au public de lui signaler ce catalogue : M. Ludger Gravel a cédé à une bonne inspiration en imprimant ce catalogue dans les deux langues officielles du Canada : le français et l'anglais. Le nombre de ces publications bilingues a beaucoup augmenté en ces dernières années et le public doit quelque reconnaissance à ces efforts de libération nationale.

Ce n'est pas que nous trouvions ce catalogue parfait de tout point : nous y regrettons souvent l'absence d'accents,

qui s'explique sans doute par l'emploi de caractères fondus aux États-Unis. Le style même de l'introduction appelle quelques réserves ; on y relève le terme " ligne " de commerce, ce qui est, croyons-nous, un anglicisme, pour " parties " ou " branches " de commerce ; de même " œuvre primaire " paraît bien être la traduction littérale de *primary work*, et n'a pas le sens que l'auteur veut lui donner. La page du titre contient l'abréviation " 6 p. m." pour 6 h. du soir.

Nonobstant ces petits défauts — nous ne les signalons que pour nous rendre au désir de l'auteur — ce catalogue mérite félicitations. A. M.

OUVRAGES REÇUS

Nous avons reçu du ministère Fédéral des Mines les publications suivantes :

Rapport sommaire de la Division des Mines pour l'année 1918. Traduit de l'anglais. Ottawa, 1920.

Rapport annuel de la production minérale du Canada en 1918. Traduit de l'anglais. Ottawa, 1920.

Rapport annuel de la Division des Explosifs pour 1919. Ottawa, 1920

De la Commission géologique :

Mémoire 113 : Géologie et Gisements minéraux d'une partie du Canton d'Amherst (Québec). Ottawa, 1920.

Mémoire 109 : Le Bassin des Rivières Harricanaw et Turgeon dans le Nord de la Prov. de Québec. Ottawa, 1920.

Du ministère de l'Agriculture à Québec :

Rapport du Ministère de l'Agriculture de la Province de Québec, 1919-1920. Québec, 1921.

LE PARLER FRANÇAIS

DISCOURS DE M. GAILLARD DE CHAMPRIS A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 9 MARS

MESDAMES, MESSIEURS,

Les orateurs de tout genre ont si bien pris l'habitude de débuter par des actes d'humilité que toute protestation d'incompétence ressemble désormais à une clause de style. Il faut bien cependant que je proclame la mienne ce soir comme je l'ai déjà fait auprès de M. le Président lorsqu'il voulut bien me convier à l'honneur de parler devant vous. Vous êtes des linguistes, des philologues ; vous dressez des glossaires, vous faites de la grammaire historique et géographique. Plusieurs d'entre vous pourraient professer au Collège de France, quelques-uns seraient à leur place à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Que pourrait vous apporter un pauvre : "littéraire", un spécialiste de la littérature dramatique qui connaît mieux peut-être les doublures que les doublets et les mots de théâtre que les mots de terroir ?

Excusez-moi donc de ne vous apporter aucune contribution scientifique et de n'étudier aucune question de vocabulaire, de syntaxe ou de style. Je n'ai rien à vous apprendre, c'est à moi de me mettre à votre école.

Mais puisque vous aimez tant la langue française, puisque votre ardeur scientifique n'est qu'une manifestation de votre ferveur filiale, peut-être ne vous sera-t-il pas indifférent de rechercher avec moi quelle place elle occupe aujourd'hui dans le monde, quel rôle elle est appelée à jouer dans la civilisation de demain.

Est-elle encore la langue de l'élite universelle comme au temps lointain où Édouard III, le vainqueur de Crécy, ne savait pas un mot d'anglais ? comme en ce siècle moins éloigné où Frédéric II se faisait l'élève de M. de Voltaire et ne parlait allemand qu'à de vieux généraux sans culture ? La rédaction bilingue du traité de Versailles ne l'a-t-elle pas dépouillée du privilège et du prestige qu'elle possédait depuis le traité de Rastadt, et ne se trouve-t-elle pas, après la victoire de Foch, en moins bonne situation qu'après les défaites de Louis XIV ?

Évidemment, dans sa forme comme dans son esprit général, le traité de Versailles nous semble plus anglo-saxon que français. Mais, si nous en croyons saint Paul, il y a d'heureuses fautes et, suivant le populaire, parfois à quelque chose malheur est bon. Or les inconvénients du système inauguré il y a deux ans sont si nombreux, si évidents, si graves, si faciles à éviter que je me refuse à considérer ce système comme définitif.

D'autre part l'entrée des Turcs dans le conflit européen, l'ordre nouveau institué par le traité de Sèvres ont déjà compromis ou risquent d'affaiblir la situation privilégiée de la langue française en Orient. Pour tous ceux qui comme vous ne se contentent pas de l'aimer, de la défendre et de la promouvoir chez eux, mais qui se préoccupent de son rayonnement dans le monde, il y a là évidemment matière à regrets et sujet d'inquiétude.

Mais par ailleurs quels signes de progrès, quels débuts de conquêtes, que d'invitations à l'espoir et à l'action. A la France, maîtresse de parler français et de civilisation française, on vient de toute part, on fait appel de tout côté. Comment s'efforce-t-elle de répondre à ces désirs et à ces besoins, je voudrais vous le montrer en quelques mots.

Voici d'abord ce qui se fait en France même.

Les lycées de Tours, de Poitiers, à Paris le lycée Condorcet reçoivent tout un contingent de jeunes Anglais. Le lycée de Rouen accueille des Norvégiens, celui de Caen des Suédois, celui de Lyon des Syriens. Depuis la guerre, une grande école privée hospitalisait à Arcueil nombre d'étudiants Serbes.

L'Université de Grenoble, qui comptait un étudiant étranger en 1897, en comptait plus de 1500 en 1913. La guerre les a dispersés. Mais d'autres sont venus et la vaillante cité dauphinoise aura repris bientôt toute son activité.

A Paris, double préoccupation, double effort : assurer aux étudiants étrangers un enseignement spécial qui réponde à tous leurs besoins sans affaiblir l'enseignement dû aux jeunes français ; et aussi préparer à leur tâche les futurs professeurs désireux d'être au dehors les propagateurs de la langue nationale. D'où deux créations nouvelles : des cours et des examens réservés aux étrangers, d'une part ; d'autre part, une sorte d'école destinée à faire connaître aux français non seulement la langue, mais l'histoire, la géographie, les mœurs, le caractère des pays où ils seront appelés à professer.

Bien entendu les garçons ou les jeunes gens du dehors ne bénéficient pas seuls des sollicitudes universitaires. Vous avez pu voir ces jours-ci qu'à Paris de jeunes anglaises suivent les cours du lycée Victor Duruy, passant avec un égal plaisir de la classe de français au cours de cuisine. Sans doute goûteront-elles mieux l'éloquence de nos sermonnaires après avoir savouré des pêches Bourdaloue, et retiendront-elles mieux la date de la Bataille de Rocroy après un entremets à la Condé.

Mais voici qui est plus étonnant. L'Université de Lyon, l'Université de Paris ouvrent chacune une école franco-chinoise et huit cents fils du ciel vont déjà circulant sur la même colline que jadis François Villon, ou fréquentent le même hôpital où pratiqua cet autre Français, le bon docteur Rabelais.

Vous savez enfin les nobles ambitions de Strasbourg et comment la maison qui fut jadis la maison de Pasteur et de Fustel de Coulanges se propose d'attirer à elle tous ceux qui sur les bords mêmes du Rhin restent fidèles à la pensée latine.

*
* *

Mais si ceux-là sont innombrables qui veulent aujourd'hui apprendre la langue française, bien peu seulement peuvent réaliser leur rêve et venir l'apprendre en France. Alors ils se tournent vers notre pays et, tous, individus, institutions, nations, viennent lui demander d'aller à eux en la personne de ses fils. Et voici que les Français, si casaniers pourtant, se sont mobilisés. Seuls ou par équipes, ils sont partis, tantôt pour des pays voisins, amis, avec de sérieux avantages matériels et moraux ; tantôt pour des régions lointaines, à peine civilisées, où les risques, les inconvénients du moins devaient l'emporter de beaucoup sur les profits et les joies.

Faisons avec eux, si vous le voulez, un petit Tour du monde. Et commençons par l'Europe. Nous y avions, çà et là, des situations acquises. Chaire de français à l'Université de Londres, par exemple, Institut français de Florence, Institut français de Madrid. En Suisse, à plus forte raison. A Fribourg toute une équipe de lettrés et de savants défendaient la pensée française contre la culture allemande. Ce furent tour à tour Pierre de Labriolle, un fidèle ami du Canada et un maître des études patristiques ; Victor Giraud, aujourd'hui à la *Revue des Deux-Mondes* ; G. Michaut, aujourd'hui en Sorbonne ; Pierre-Maurice Masson, lettré exquis, officier

admirable, tué quelques jours avant sa soutenance de thèse, laissant trois volumes riches de faits et de pensée sur la religion de J.-J. Rousseau; Chérel, qui a consacré à la légende de Fénelon au 18e siècle, l'étude la plus savante et la plus ingénieuse ; Jean Brunhes enfin, le plus connu de tous, créateur, chez nous au moins, de la Géographie humaine, professeur au Collège de France, membre directeur du Comité France-Amérique, demain membre de l'Institut.

Mais aux situations acquises des conquêtes récentes se sont ajoutées. Un Français enseigne notre langue à l'Université de Dublin. Oxford a créé la chaire du Maréchal Foch. Londres a des lycées français pour garçons et pour filles. L'Institut de Florence a essaimé à Naples. L'Université de Rome va s'ouvrir à un de nos compatriotes. Toute une organisation universitaire fonctionne à Madrid et grâce à M. Paul Legendre, que connaissent bien ici les lecteurs de la revue les *Lettres*, rayonne peu à peu sur toute l'Espagne. Lisbonne a son collège ; en attendant mieux, Bruxelles, qui a fermé son école allemande, ouvre un lycée français. Et je ne parle pas, bien entendu, de nos institutions rhénanes.

Mais voulez-vous changer de direction ? Au Nord, jusque dans ces pays scandinaves si saturés pourtant d'influence germanique, notre langue française a pénétré. Nous avons au moins un lecteur français à l'Université de Copenhague, une école en Suède, l'Ecole Saint-Bovid ; et faut-il rappeler qu'une des meilleures grammaires historiques de la langue française a été écrite en français par M. Nyrop, un Danois ?

Et les États ressuscités, rajeunis ou agrandis par la guerre ? Si la Pologne — qui l'eût cru ? — ne veut à Varsovie qu'une école française, la Tchéco-Slovaquie, dès 1919, s'est occupée d'attirer chez elle nos maîtres de toute classe. L'Esthonie nous a demandé de l'aider dans son organisation intellectuelle. A plus forte raison la Serbie, la Roumanie. De ces pays, les demandes, je pourrais dire les

prières, sont arrivées nombreuses, pressantes, touchantes. Des missions entières se sont organisées, et pour les constituer, puis les diriger, on a dû créer à Paris même toute une administration nouvelle. Croyez-m'en, je l'ai vue fonctionner. Et je vous le répète, il y a quelque chose d'émouvant à voir tant d'âmes affamées demander au français leur aliment intellectuel et moral, comme jadis elles attendaient de la France leur ravitaillement civil ou militaire.

Et ne dites pas : ce sont vos alliés ! La reconnaissance ne survit pas toujours à la victoire, ni même l'amitié. D'ailleurs vous pensez bien que d'autres influences cherchent à s'exercer, quelquefois par tous les moyens. Non. Si les compagnons d'hier deviennent aujourd'hui nos clients intellectuels, c'est pour répondre à d'impérieux besoins que seuls, pensent-ils, nous pouvons satisfaire.

La preuve que, si le sentiment n'est pas exclu de leur fidélité, cette fidélité n'est pas exclusivement sentimentale, c'est l'attitude de ceux qui furent nos ennemis ou, pire que cela des amis incertains. Voyez la Grèce, la Grèce de Vénizelos et même de Constantin. Sans parler de cours populaires dont le succès est considérable, 44 écoles françaises reçoivent près de 7,000 enfants, garçons et filles, et une mission française doit organiser le lycée d'Athènes à la française, peut-être même une École Normale Supérieure.

S'il en est ainsi dans la capitale de Tino et de Sophie de Hohenzollern, pouvons-nous nous étonner qu'il en soit de même à Constantinople et qu'après l'enseignement grec, l'enseignement turc doive s'organiser à la française ? Cette rencontre de deux ennemis dans la même imitation ne laisse pas d'être touchante...

Au Caire, à Alexandrie, sommes-nous encore en pays turc, en zone anglaise, ou tout simplement en Égypte ? Je ne vous le dirai pas, mais qu'importe ? si le lycée français du Caire doit doubler sa superficie, et si, au lycée d'Alexandrie, au cours même de la guerre, le nombre des élèves est passé

de 360 à 723, et si le nombre des candidats au baccalauréat français a quintuplé.

Mais nous sommes encore en Europe, ou presque. Voulez-vous que nous passions la mare aux harengs ? La traversée vous est si familière ! Vos voisins des États ont depuis longtemps multiplié dans leurs écoles et leurs Universités les chaires de français, confiées le plus souvent à des Français ; et d'après une statistique récente c'est 275,000 enfants ou jeunes gens qui se groupent autour d'elles pour l'étude de notre langue. Ce n'est pas assez cependant et l'on veut, paraît-il, fonder à Yale une chaire assez importante pour qu'on puisse y attirer un professeur de tout premier ordre.

Et d'où vient chez ce peuple pratique cet amour de la langue française ?

En partie d'un souci intéressé : " Le français, écrit M. McDougall Hawkes, président de l'Institut français de New-York, le français n'est pas seulement le langage de la France mais celui de ses vastes et importantes colonies, qui comprennent plus de cent millions d'hommes ; celui d'une grande partie du Canada, de la Belgique, de la Suisse, d'Haïti. Il est, en outre, dans une large mesure, le langage des affaires, de la culture, de la diplomatie, en Russie, en Hollande, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Grèce, en Turquie, et dans une partie des Balkans, sans compter les vastes pays de l'Amérique du Sud, où une grande partie des affaires est traitée en français."

" Le français est donc une langue universelle, qui doit être familière à quiconque a des relations avec l'étranger. L'intérêt des États-Unis demande que le plus grand nombre possible de citoyens soit capable d'écrire et de parler le français."

Mais c'est surtout des raisons d'ordre intellectuel et moral qui expliquent cette amitié. " Aucun langage, dit encore M.McDougall Hawkes,ne comporte autant de nuances et de finesses de pensée que le français ; en conséquence, aucun n'offre un instrument aussi délicat pour l'éducation

de l'esprit. Le français, grâce à sa précision, convient excellemment aux mathématiques, à la chimie, à la physique, à la médecine. Tout étudiant en sciences devrait être capable de lire les traités scientifiques en français. La musique française est un des éléments caractéristiques de la vie moderne ; personne ne peut entrer dans la pensée des grands compositeurs français sans connaître leur langage. La France est la patrie des beaux-arts : tous les étudiants devraient connaître le français à fond, pour comprendre ses manifestations d'art."

Si des Anglo-Saxons pensent ainsi, vous vous étonnerez moins que leur opinion soit partagée par les peuples de l'Amérique latine. Je ne vous en donnerai qu'une preuve.

Au Brésil, on veut non seulement réformer le lycée de Rio de Janeiro, mais en fonder à Sao-Paolo, à Porto-Alegre. Et j'ajouterai qu'à Sao-Paolo du moins une Université pourrait bien d'ici peu compléter le lycée.

Enfin si nous poussons jusqu'au Japon, nous trouverons à Tokio un Athénée français, et si nous revenons vers l'Occident, nous pourrons à Téhéran faire notre droit presque comme à Paris.

*
* *

Pourquoi, mesdames et messieurs, vous ai-je imposé la sècheresse d'une pareille nomenclature ? Je ne suis pas un économiste pour avoir le droit de vous parler chiffres et géographie. De fait, je me serais bien gardé d'apporter ici des statistiques, s'il s'était agi de marchandises sèches ou non, de papier-monnaie ou même de francs. Mais il m'a semblé que votre amour pour le parler français ne pouvait demeurer indifférent à la situation de notre langue dans le monde. Ses conquêtes accroissent un patrimoine qui nous est commun et j'ai pensé que vous partagiez nos espoirs et nos fiertés.

D'autant plus que pour nous — je veux dire vous et nous — une langue est autre chose qu'un ensemble de signes algébriques permettant de résoudre des opérations toutes commerciales. Créée par un esprit, sortie d'une âme, une langue a une valeur intellectuelle et une valeur morale. Parler la même langue, c'est, dans une certaine mesure du moins, penser et sentir en commun. En tout cas, c'est un moyen, et combien précieux, de se mieux connaître et donc de se rendre plus parfaitement justice. Vous voyez l'intérêt qu'il y a pour vous-mêmes à ce que, un peu partout dans le vaste monde, des hommes par ailleurs très différents, subissent dans leur enfance ou leur jeunesse, la même discipline intellectuelle, surtout quand c'est la discipline du bon sens et de la loyauté.

Un poète que vous connaissez et qui vous reste fidèlement attaché à écrit :

> Aimons notre idiome, ô fils de cette terre !
> Les rêves sont si beaux qu'il sut toujours bercer !
> C'est lui le gardien sûr de l'âme héréditaire
> Qui Français parle bien, en Français doit penser.

Et certes il a raison, et vous en êtes la preuve évidente, vous tous qui en défendant votre langue avez sauvé votre âme nationale.

Je me permettrai pourtant de modifier son dernier vers; et puisqu'il s'agit de la propagation et de l'influence de la langue française, sûr, d'ailleurs, d'être d'accord avec Gustave Zidler, je dirai :

> Qui Français parle bien, en homme doit penser.

Oui, j'estime que la diffusion du français et son influence dans le monde n'importe pas seulement à la France et aux pays d'âme française. Il y va d'un intérêt plus général, j'ose dire d'un intérêt universel.

Car de quoi demain sera-t-il fait ? On prévoit non seulement pour l'Europe, mais pour le Nouveau-Monde, les plus graves conflits. Peut-être, en effet, ceux qui veulent être surtout des marchands, deviendront-ils bientôt d'im-

pitoyables combattants. Mais plus que les rivalités purement matérielles, les luttes spirituelles me paraissent inévitables et dangereuses. On se battra pour des idéaux contradictoires et, dût la force intervenir, encore l'esprit gardera sa primauté.

Et de quel côté se trouve aujourd'hui la France? Par un phénomène qui ne peut surprendre que ses adversaires ou les ignorants, elle est du côté de la sagesse qui est aussi celui de la justice. Réalisant à la lettre la prophétie d'un philosophe qui n'était pas français, elle veut reprendre en main la magistrature que lui reconnaissait *J. de Maistre.* Et pourquoi? Pour son bien, pour son honneur? Sans doute. Mais aussi pour le bien et l'honneur de tous. Écoutez encore l'auteur des *Considérations sur la France.* "La Providence, qui proportionne toujours les moyens à la fin, et qui donne aux nations, comme aux individus, les moyens nécessaires à l'accomplissement de leur destinée, a précisément donné à la nation française deux instruments, et pour ainsi dire deux bras, avec lesquels elle remue le monde : sa langue et l'esprit de prosélytisme qui forme l'essence de son caractère, en sorte qu'elle a constamment le devoir et le pouvoir d'influencer les hommes. La puissance, j'ai presque dit la monarchie, de la langue française est visible. On peut tout au plus faire semblant d'en douter."

Quant à l'esprit de prosélytisme, il est connu comme le soleil. Depuis la marchande de modes jusqu'au philosophe, c'est la partie saillante du caractère national. Ce prosélytisme passe communément pour un ridicule, et, réellement, il mérite souvent ce nom surtout par les formes. Dans le fond cependant c'est une fonction."

C'est cette fonction dont, très simplement mais très sincèrement, veulent s'acquitter tous ceux qui se font les missionnaires de la langue et de la pensée française. Je ne garantirai pas l'orthodoxie parfaite de tous et de chacun. Peut-être même traîne-t-il parmi eux quelques attardés, aveugles, sourds, sinon muets, et à qui les derniers événements

n'ont rien appris. Mais, dans leur immense majorité, ce sont gens de bonne volonté qui aiment et veulent faire aimer le français non seulement pour sa clarté, sa probité, sa finesse et ses finesses ; non seulement pour son charme—Musset n'a-t-il pas chanté notre langage

> si doux qu'à le parler
> Les femmes sur la lèvre en gardent un sourire ?

mais parce que, dans un monde abandonné aux convoitises et aux violences, le français tâchera d'être une fois de plus le langage de la raison, de la justice et de la charité.

Voilà pourquoi, Mesdames et Messieurs, à vous qui étudiez votre langue en savants, avec une ardeur toujours juvénile ; mais qui, au dessus des questions de grammaire ou de glossaire, savez vous élever jusqu'aux idées et aux sentiments; à vous qui n'aimez pas seulement les mots pour leur forme et leurs sonorités, mais pour leur âme, j'ai cru pouvoir soumettre non pas un problème d'ordre philologique, mais ces considérations morales sur la propagation et le rôle de la langue française.

Mais pourquoi m'expliquer en prose ! Le poète de tout à l'heure a dit les mêmes choses avant moi et mieux que moi.

Il pense, il est vrai, surtout à la fraternité de France, mais il me semble bien que son rêve s'élargisse et qu'au delà de son pays il entrevoie quelque chose comme la cité de Dieu. C'est pourquoi sur le rôle civilisateur de notre langue dans le monde, je veux conclure avec lui :

> Aimons notre idiome, ô fils de cette terre !
> Les rêves sont si beaux, qu'il sut toujours bercer
> C'est lui le gardien sûr de l'âme héréditaire :
> Qui Français parle bien, en Français doit penser !
>
> C'est notre doux parler qui nous conserve frères.
> Nous pouvons succomber, par le nombre envahis :
> Tant que sur nos tombeaux, dans ces jours funéraires
> Deux enfants rediront les mots du cher pays,
>
> Aussi longtemps vivront l'esprit vengeur qui crie
> Justice, l'espérance aux vaillantes douceurs
> L'Immortelle cité, l'idéale patrie
> Où des chaînes d'amour vont des lèvres au cœur.

LEXIQUE CANADIEN-FRANÇAIS

(*suite*)

Preunelle (*prœnèl*) s. f.
|| Prunelle.
DIAL. *Id.*, Centre, Normandie.

Preunier (*prœnyé*) s. m.
|| Prunier.
DIAL. *Id.*, Centre.

Preuve (*prœv*) s. f.
1° || *Il est en preuve que* = il est prouvé que.
ÉTYM. Ang. *in proof.*
2° || *A preuve que* = preuve que, pour preuve que, ce qui prouve que.
DIAL. *Id.*, Anjou, Centre.

Prévaloir (se faire) (*sè fèr prévalwèr*).
|| Se prévaloir (absol.), se vanter.

Prévenir (*prévnir*) v. intr.
|| Provenir.

Prévenant (*prévnã*) adj.
|| Prévoyant.

Prévient (*prévyé*) s. m.
|| Bruit que certaines horloges font entendre quelques instants avant de sonner l'heure. *Ex.* : Tiens, v'là une heure qui sonne, j'avais pas entendu le *prévient* de l'horloge.

Prévint (*prévé*) part. p.
|| Prévenu. *Ex.* : J'ai pas pu y aller, i ne m'avaient pas *prévint*.
DIAL. *Id.*, Normandie.

Prime (*prim*) adj.
1° || Qui s'emporte facilement, comprend vite, se décide subitement, agit promptement. *Ex.* : Il est ben *prime* à matin ! on n'est pas capable de lui parler sans qu'il s'fache ! — Ça sera pas long à lui expliquer l'affaire, parce qu'il est *prime* comme pas un.
FR.-CAN. Par ext. : Du bois *prime* = du bois qui prend feu facilement.
2° || Vif. *Ex.* : Avoir l'œil, le nez, l'oreille *prime*.— Un cheval *prime*.
FR.-CAN. *Id.*, Potier, 1743.
3° || Aigu, aiguisé, en bon état (en parlant d'un instrument tranchant). *Ex.* : Un rasoir, une scie *prime*.

Priser (*prizé*) v. tr.
|| Repriser.

Priseux (*prizé*) adj.
|| Priseur, qui prise du tabac.

(*à suivre*)

Le Directeur-Gérant : CAMILLE ROY ptre.

Imprimerie de l'ACTION SOCIALE, Limitée
103, rue Sainte-Anne, Québec.

Vol. VI, No 5. QUÉBEC JUIN 1921.

LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

ESSAI SUR LES CONTES CANADIENS

L'enfance de toutes les littératures s'est délectée aux mêmes sources de poésie, les contes. Le moyen âge s'éjouissait aux récits héroïques des chansons de geste, des romans de chevalerie ou même des fabliaux libertins et grossiers ; les Grecs, dans leurs épopées merveilleuses, savaient trouver des richesses incomparables d'émotion esthétique ; les sombres Égyptiens, préoccupés sans cesse de l'idée de la mort, allaient pourtant chercher dans le conte une digression à leurs pensées funèbres puisque, comme en témoigne Maspero, " après vingt siècles de ruines et d'oubli, l'Égypte possède encore autant de contes que de poèmes épiques ou d'hymnes adressés à la divinité." (1)

Les peuples du Nord surtout ont aimé les récits merveilleux qui charment les longs mois de l'hiver léthargique ; alors, pour assouvir sa soif de poésie ou hâter la fuite des soirs, le paysan s'est créé des fantômes qu'il redoutait, auxquels il crut parfois et qu'il aimait malgré tout, car l'homme est friand de la terreur de ses rêves et des épouvantements.

L'étude attentive de l'âme canadienne ne contredit pas cette loi, car nos ancêtres ont fait leurs délices des contes

(1) *Contes populaires de l'Egypte ancienne, p. IX.*

merveilleux. Chaque village, chaque bourg, chaque famille peut-être a connu les siens ; ils n'étaient pas tous inventés sur place, mais constituaient une variante plus ou moins riche d'une version commune surgie on ne sait où, on ne sait quand, mais dont on retrouve le reflet dans les traditions des peuples. En effet, la matière des contes appartient à l'humanité de tous les temps, et les récits fantastiques qui exaltent l'imagination naïve de l'enfant d'aujourd'hui, sont peut-être les mêmes qui enchantaient le jeune hindou prenant ses ébats dans la brousse il y a quatre mille ans, ou le bébé chinois souriant que caresse une mère aux pieds mignons et à l'œil oblique, dans l'Empire du Soleil Levant. Cependant il serait difficile de croire, en dépit des théories de Max Müller, que les contes nous sont venus tout faits des berceaux du genre humain ; il est plutôt probable, comme l'affirme Joseph Bédier, que " la grande majorité des contes merveilleux, des fabliaux, des fables, sont nés en des temps divers, à jamais indéterminables ", et nous croyons qu'on ne saurait mieux dire, ajoute Brunetière (2) ; il est donc possible que certains de nos contes soient absolument nôtres, jaillis peut-être du cerveau inculte d'un vieux de chez nous, s'efforçant de captiver ses petits enfants par une histoire nouvelle alors que toutes celles qu'il avait apprises avaient été cent fois racontées.

Notre répertoire de contes canadiens est déjà riche et peut être distribué en deux genres assez distincts : les récits recueillis de la bouche des conteurs eux-mêmes et reproduits le plus fidèlement possible, c'est la matière très vaste du folk-lore ; puis il y a les contes littéraires dont le fond appartient encore à la tradition, mais que les écrivains ont embelli d'après leur art. Les premiers, au langage sans poli, se lisent cependant avec plaisir, et les aventures de " P'tit Jean et son p'tit ch'val vert " ou du beau chevalier " Prince de jour, bête de nuit ", les prouesses de la " bête à sept

---

(2) BRUNETIÈRE. Vol. 6, p. 66.

têtes " et les chevauchées des " bottes de sept lieues " savent encore nous charmer. Saurons-nous jamais tirer parti des richesses inexplorées de cette espèce de mythologie ? Ou bien pensons-nous que l'époque en soit passée ? Au cours du XIXe siècle, on prétendit que le public français ne goûterait plus l'héroïsme à l'espagnole, les grands coups d'épée, et voilà que l'immense succès de Cyrano de Bergerac a renversé les théories subtiles des critiques et montré une fois de plus que l'homme n'a guère changé depuis les temps les plus reculés. Oui, même en notre siècle utilitariste et scientifique, si " Peau d'Ane était conté, nous y prendrions un plaisir extrême " nous aussi.

Nous n'étudierons pas ces contes du folk-lore dont M. Marius Barbeau complète la cueillette. Déjà, d'ailleurs, une analyse approfondie de quelques centaines d'entre eux a été publiée, et la préface du premier volume des contes canadiens-français du folk-lore, peut donner une idée très avantageuse de cette étude captivante, pleine de documents précieux pour la psychologie et l'anthropologie.

C'est l'autre catégorie de contes que nous voulons étudier, celle des contes écrits, dont quelques-uns du moins sont dus à nos bons écrivains. Nous pouvons les partager en trois groupes : contes historiques, contes philosophiques ou d'éducation, contes merveilleux ou badins. Nous pourrions encore les classer à un autre point de vue : ceux où le langage primitif est reproduit tel quel, ceux dont le langage a été modifié et rendu plus académique. Mais nous adopterons plutôt la première division, nous réservant l'autre manière de voir en traitant du style de nos contes.

Nos contes historiques se rapportent les uns à l'époque troublée de 1837-38 ; d'autres mettent en action les gestes mémorables de notre histoire ou sont tout simplement des études de mœurs canadiennes : les " Corvées ", la " Croix du chemin ", " Fleur-de-Lys " ou " Le Pays de l'Érable " feraient partie de cette dernière catégorie de contes, puis-

qu'ils constituent tout un ensemble de documents précieux à l'usage des écrivains futurs.

Nos contes philosophiques ne sont pas nombreux. Appartiennent peut-être à ce genre quelques récits encourageant nos cultivateurs à demeurer à la campagne ; n'est-ce pas le but de " Ne vends pas ta terre " ou du " Colon Lévesque " ? Nous pourrions encore mentionner des contes à thèse ; le féminisme cherche des arguments dans " Le petit docteur Alice " et des idées sur la politique, cette grande préoccupation du canadien d'hier, sont exposées ça et là.

Mais la plupart de nos contes se classent dans le genre merveilleux. Il semblerait que nos pères n'aimassent que fumer leur pipe près de l'âtre ou écouter les histoires invraisemblables de chasse-galerie, de loups-garous, de feux-follets, de maisons hantées, de sorciers, de fées, de jeteurs de sorts.

Nous n'avons pas l'ambition de présenter une étude complète de tous nos contes, mais nous étudierons surtout nos contes merveilleux et de mœurs et nous aurons atteint notre but, si nous avons esquissé une solution aux problèmes suivants : Nos conteurs ont-ils étudié fidèlement les canadiens ? Nous ont-ils instruits de leurs mœurs, de leurs croyances, de leur pays ? La forme littéraire des contes est-elle à la hauteur des sujets ? La conclusion découlera d'elle-même : nos conteurs ont rendu justice à la vie canadienne, ou bien il reste encore aux observateurs futurs un domaine immense à explorer. Nous serons amplement satisfaits si nos efforts peuvent servir à quelqu'un de stimulant au travail. .

*

* *

Le héros préféré de nos contes est peut-être l'homme de chantier. Ce robuste gaillard illettré, part à l'automne pour les pays " d'en haut ", sous le commandement sans conteste

d'un " Bob Nesbitt " quelconque. Travailleur rude, consciencieux, infatigable, mais abruti par l'éloignement de la civilisation, il est fatalement esclave de la " dive bouteille " ou de la cruche de " whisky " et s'abandonne avec d'autant moins de résistance à l'ivrognerie que son cœur saigne toujours au souvenir de la " blonde " et des siens qu'il a laissés au loin, à Contrecœur, à Sorel ou aux Trois-Rivières. Son langage reflète ses mœurs et le blasphème semble l'idiome qu'il manie avec le plus de plaisir. Cet isolé parfois oublie Dieu même et entre dans l'abominable intimité de "Charlot", l'ennemi des âmes. Pourtant restent profondément dans son cœur les vestiges des croyances maternelles, et, lorsque le missionnaire se présente à la " cambuse ", Jos. Violon ou Titange, lui font l'humble aveu de leurs faiblesses et assistent à la messe, surtout à la messe de " mênuit " s'il est possible. Ce personnage rustique joue souvent un rôle principal : il court la chasse-galerie ou le loup-garou ; il est la dupe stupide des fantômes de la nuit sombre et des " murmures des ténèbres " ; il semble n'avoir qu'une qualité, celle de travailleur forcéné sous les ordres d'un étranger qui le commande avec toute la douceur d'un garde-chiourme de jadis. C'est un dégradé, un dégénéré ! Ce type, nous semble-t-il, a été trop chargé, car il y avait sans doute parmi ces travailleurs des âmes d'élite dont on ne parle guère ; d'ailleurs, même chez les plus " pendards ", les sentiments religieux et humains reprennent vite leur empire : " Je vous disais donc que si j'ai été un peu *tough* dans ma jeunesse, dit l'un d'entre eux, je n'entends plus risée sur les choses de la religion. Je vas à confesse régulièrement tous les ans, et ce que je vais vous raconter se passait aux jours de ma jeunesse, quand je ne craignais ni Dieu ni diable. " (3)

On rencontre moins souvent un autre héros, le colon ou l'" habitant ". C'est un travailleur énergique, lui aussi,

(3) H. BEAUGRAND, *La chasse-galerie*. Massicotte, p. 211.

sauvage et primitif, rappelant le paysan du Danube ; c'est le vainqueur des forêts, le " faiseur de terre ", et ses traits sont marqués à l'image de la nature qu'il domine. Mais combien son âme est belle mise en regard de celle du " voyageur " ! Soldat d'avant-garde, il n'attaque pas la forêt pour un salaire misérable de quelques piastres, mais pour s'y tailler un domaine dont il sera roi, et pour éloigner les bornes de la civilisation et de l'empire du blé. Il n'est pas non plus ivrogne altéré comme le bûcheron ; et nous savons que, chaque soir, avant que le sommeil anéantisse ses fatigues, à genoux devant la croix de bois, il élève vers Dieu la voix de la prière. Ce vaillant subit l'influence adoucissante de la famille et cela explique la sympathie qui se dégage de lui. Pendant qu'il terrasse la forêt, sa compagne travaille elle aussi, prépare le repas, prend soin des mioches ; et, le soir, aux dernières lueurs du jour, les enfants escaladeront les genoux de l'essoucheur, dérobant des baisers et lui allégeant le poids de l'existence : c'est pour eux qu'il travaille, ils sont la postérité qui prolongera à travers les âges le fruit des sacrifices de sa vie de travailleur obscur.

La femme moins bien connue dans nos contes y joue un rôle assez vulgaire. Ce n'est pas assurément un être tout de délicatesse et de sensibilité, cette compagne que peint Lemay dans un de ses " Contes vrais " ; voici quels étaient ses sentiments. Son mari était brutal, paraît-il ; aussi, ayant deviné le caractère de son homme, elle l'avait averti avant de " prononcer le oui fatal.—Si tu me tarabustes, tu trouveras à qui parler... Il avait souri drôlement. Je ne badine pas. Si tu égratignes, je déchire ; si tu piques, je mords ; mais si tu me choies, je te dorlotte. " (4) Ailleurs encore la femme remplit un rôle odieux, car oubliant même les fées et les sorcières, on rencontre partout ces viragos vendues au diable et mauvais génies du village. Dans nos récits plus récents, la femme du colon a un caractère plus en

(4) *Contes vrais*, p. 359.

harmonie avec sa dignité de mère chrétienne. Il faut cependant remarquer que la fidélité de la femme est partout à toute épreuve ; elle sait même user de moyens énergiques pour défendre son honneur. Voici comment se protège une héroïne de P.-A. de Gaspé : " Un gredin voulut, un jour, lui faire une niche et elle vous lui appliqua les dix commandements sur le front avec ses ongles, et lui déchira la peau jusqu'à la mâchoire... Et c'est pourtant une bonne femme, comme vous savez ", dit le mari ; que penser de celles qui ne sont pas tout douceur par nature ! et il serait étonnant que les indélicats aimassent les tenter souvent. (5) Elle sait encore consoler et soutenir son époux, la femme des contes : " Les femmes, c'est pas pareil, y s'en manque, dit un mari parlant de son épouse. Suffit que ça commence à mal aller pour qu'y s'mettent les oreilles dans l'crin, comme dit l'autre, et qu'y deviennent d'un courage, monsieur ! Oui, j'pense ben." (6)

Semblables à leurs mères, les jeunes filles n'ont pas une vie sentimentale bien compliquée. Arrivée à vingt ans, préoccupée du mariage, la jeune fille essaie les moyens superstitieux pour connaître à l'avance le nom de son futur époux ; elle sait que si une amie dispose des miroirs sous ses oreillers, celui qui lui est destiné apparaîtra en songe, ou même elle verra un cercueil si elle doit rester vieille fille... Lorsque arrive la corvée du blé d'Inde, souvent elle place adroitement l'épi rouge pour que l'ami préféré ait le droit de lui ravir un baiser. Elle aussi, la jeune fille, est parfaitement respectable ; coquette pourtant, elle sait torturer son " cavalier ", lui faire " manger de l'avoine ", mais elle ne se permet jamais la moindre inconvenance ; même elle méprise sa beauté et va jusqu'à dire : " C'est pas la beauté qu'il nous faut, à nous autres, filles d'habitants. J'estimerais mieux

---

(5) Massicotte, p. 68.
(6) W. Larose, (Massicotte, p. 256.)

être moins jolie, et avoir la capacité de Marichette." (7) Les galants sont du même avis, peut-être, et s'inspirant du vieux dicton : " La beauté s'envole, la bête reste " préfèrent les vertus solides aux charmes trompeurs et passagers. Cependant ces jeunes filles goûtent le plaisir d'aimer et l'une d'entre elles après une déception dit ingénûment : " Ça fait toujours du bien d'avoir aimé, quand même on en souffre un peu " (8), ne se doutant pas qu'elle traduisait en son langage fruste les beaux vers de Tennyson :

Tis better to have loved and lost.
Than never to have loved at all.

Sauf en des pages très rares, la femme est respectée dans nos contes : ils ne ressemblent pas en cela aux fabliaux du moyen âge où le libertinage s'étale sans voiles un peu partout ; ils diffèrent encore étrangement des contes d'Italie dont le thème semble toujours s'inspirer aux mêmes sources impures ; nous enfonçant plus loin dans l'antiquité, nous trouvons le même caractère d'impudicité déparant l'inspiration des contes de l'Égypte ancienne et peut-être les récits de tous les peuples, car, de tous temps, on a servi " aux vilains les sottes plaisanteries ou les obscénités qui les secouent d'un gros rire, en les vengeant de leur misère ou de leurs humiliations." (9) Gloire donc aux mœurs canadiennes qui ne tolèrent pas l'insulte à la vertu sous la plume de ses écrivains.

Le prêtre enfin est un autre personnage de nos contes, mais il n'y est qu'esquissé et paraît rarement dans l'exercice de ses fonctions sacrées. On ne l'y voit ni au confessionnal, ni à l'autel, mais plutôt lorsque sa présence doit empêcher le malin de nuire, et alors éclate la puissance de son minis-

(7) MASS., p. 246.
(8) MASS., p. 248.
(9) BRUNETIÈRE, vol. 6, p. 74.

tère, même la vertu surnaturelle de son étole : "Retire-toi, Satan, s'écrie le curé, en frappant le possédé au visage de son étole et en prononçant des mots latins que personne ne put comprendre," (10) et le diable se retire infailliblement. Parfois même l'ange déchu a pour le prêtre une déférence presque édifiante : " M. le curé, dit le diable, sous le respect que je dois à votre tonsure, vous me croyez donc bien niais pour m'être servi de tels moyens"...(11) Ce démon était bien éduqué, n'est-ce pas ! A part ce ministère, il est rare que le prêtre en exerce d'autres ; heureusement que des recueils récents prêtent au curé un rôle plus noble ; on le voit colonisateur, missionnaire, soutien de la famille, l'ami et le conseiller de toute la paroisse.

Bien qu'imparfaitement étudié dans nos contes, le prêtre n'y est nulle part rendu odieux ; nous avons hérité de plusieurs des qualités de nos pères qui écrivaient les farces, ou les fabliaux, mais nous n'avons pas appris d'eux à dénigrer ou à calomnier le ministre de l'autel. La sentence de Brunetière sur les conteurs des temps passés serait donc injustement appliquée aux nôtres. " L'ennemi pour eux, comme pour Molière au XVIIe siècle ou pour Bérenger de nos jours, c'est l'homme que son caractère prétendu sacré ne préserve pas toujours des faiblesses de l'humanité ; c'est surtout l'importun qui prêche une morale dont le premier article ordonne la répression des instincts qu'on appelle naturels, et qui ne sont qu'animaux." (12) Le curé garde dans nos contes non seulement un caractère " prétendu " sacré, mais toute sa dignité et partout est auréolé de la divinité de sa mission.

*

* *

Tels sont à peu près les héros de nos contes. Peu nombreux, ils sont en général insuffisamment observés. De plus

(10) DE GASPÉ, Mass., p. 11.
(11) MASS., p. 58.
(12) DE GASPÉ, père ; Mass., p. 58 ; Brun. 6, p. 45.

ces personnages pris dans tous les contes se ressemblent étrangement. Ab der Halden avait-il absolument tort lorsqu'il disait : " Qui a lu un conte canadien les a tous lus " ? La sentence est vraie pour plusieurs de nos anciens contes et aussi pour de plus récents, que publient les " numéros de Noël " ou les almanachs. Mais y a-t-il plus de vérité dans l'étude des mœurs de " nos gens " ? Elle y est à peine esquissée, croyons-nous, et il est pénible de constater que dans Maria Chapdelaine, un étranger a su consigner plus de traits de la psychologie canadienne que n'ont pu faire les écrits complets de plusieurs des nôtres.

Les réjouissances de nos pères ont été racontées ; la gaieté bruyante, le don du rire et de la joie ont été étudiés avec sympathie dans nos contes. On y parle longuement des corvées organisées pour tous les motifs : épluchette du blé d'Inde, rouissage du lin, construction d'une maison, préparation d'un cimetière, même plumage des oies. Et ces corvées sont réjouies par la verve intarissable des causeurs où les taquineries et les bons mots préludent aux francs éclats de rire. La corvée la plus aimée peut-être est l'épluchage du blé d'Inde ; des cœurs s'y lient souvent, et l'épi rouge, le navet même trouvé parmi les épis, servent de prétexte à d'innocentes libertés amoureuses. Un repas pantagruélique, presque toujours constitué des mêmes plats, couronne ces corvées ; puis vient la veillée et les interminables pipées de tabac, les discussions sans fin et les commérages. Au moment du départ, une invitation est lancée pour une nouvelle corvée ailleurs, et " la grise " en trottinant, reconduit à la maison les voisins enchantés de leur journée divertissante.

Il y a encore les veillées de danse où l'on " se dégourdit les orteils", comme dit Jos. Violon. Pour danser, il faut un " violoneux " bien qu'il arrive que la danse endiablée tournoie sans lui, les mains battant en mesure. On danse des gigues, des quadrilles, des cotillons... et bientôt tout le

monde est en " nâge, trempés comme des navettes", et la joie se prolonge tard dans la nuit. Mais, il ne faut pas danser sur le dimanche, comme en témoigne l'histoire du " Diable des Forges " ; et lorsque la sauterie a lieu le Mardi Gras, il faut se garder à tout prix d'empiéter sur le Mercredi des Cendres... sinon, messire Satan, conduit par un cheval noir, au poil luisant, aux yeux flamboyants, frappe à la porte, se mêle à la danse ; et quelque pauvre Rose Latulipe verra en bien grand danger son salut éternel. Parfois, au milieu de la soirée, arrivent de gais lurons. Ils sont deux, quatre, six, huit, jamais en nombre impair, et sont habillés tout simplement comme des gens de chantier. D'où viennent-ils ? Nul ne s'en inquiète ; mais en cherchant dans les alentours, on trouverait un canot mystérieux, quelque part, dans un banc de neige. On danse ; mais lorsque la soirée est sur le point de finir, les danseurs étranges retournent vers le canot. Ils s'installent ; puis d'une voix ferme, ils disent les paroles magiques : " Acabris, acabras, acabran ! Fais-nous voyager par dessus les montagnes. Par la vertu de Béelzébuth ; conduis-nous dret au but." et Satan, les élevant dans les airs, les voiturera à quatre-vingts lieues à l'heure vers le chantier ; et tout ira bien, pourvu que le saint nom de Dieu ne soit pas prononcé, que personne ne porte le scapulaire, et que le canot n'accroche pas les clochers d'églises. " Nâgez les enfants ! "... C'est la chasse-galerie qui a conduit les hommes du chantier à une soirée de danse, au bas du Saint-Maurice.

Nos contes parlent des réjouissances et des terreurs de nos gens, mais ils rappellent encore leur patriotisme. Le canadien a un culte touchant pour son cher pays, comme en témoigne cette demande dernière de Jean, l'ami de Faucher de Saint-Maurice. Le malheureux qui a perdu femme et enfants est mourant, loin de son pays. Dans son délire, il dit à son ami qu'il prend pour le médecin : " Monsieur le docteur, quand je serai mort, vous me croiserez les mains

sur la poitrine après avoir eu soin de leur remettre mon chapelet béni par le pape ; puis, vous déposerez au pied de mon lit deux cierges allumés, un crucifix au milieu et une soucoupe pleine d'eau bénite où trempera une petite branche de sapin... C'est ainsi que cela se pratique pour les morts, dans mon pays. Mon pays, c'est le Canada!" (13) Pamphile Lemay a surtout fait sonner cette note patriotique ; plusieurs de ses contes disent l'enthousiasme des jeunes égarés de 1837 qui versaient leur sang généreux pour ce qui leur semblait être la bonne cause. " En mil huit cent trente-sept, il y eut pour nous, dit Lemay, un de ces réveils glorieux. La voix de Papineau sonna le glas de la tyrannie et des héros surgirent sur nos rives opprimées. Ils apparurent et passèrent comme des météores. Ils se perdirent au fond d'un horizon sanglant ; la trace de leur passage se voit encore étincelante et large à travers les nuages de notre ciel. Suivons-là."(14) C'étaient pourtant de " pauvres fous" suivant l'expression du même Lemay, qui après avoir combattu vaillamment, rentraient dans leurs foyers, la tête penchée, comme des malfaiteurs, comme sous le poids d'une action mauvaise, et qui persuadés enfin de leur sottise, " sauvaient leur vie pour ne pas perdre leur âme" (15)... Le canadien est un ardent patriote, nous l'avons vu, mais au témoignage de certains contes, la bravoure n'est pas toujours son trait caractéristique, témoin la " Dernière invasion fénienne " de C.-E. Rouleau ; le récit se clôt sur cette exhortation drôlatique du père plus couard encore que ses fils : " Mes gars, nous avons fait preuve d'une grande lâcheté ; retournons à la maison. Si jamais la patrie a besoin du secours de notre bras, je serai le premier à vous commander de voler à sa defense ",... mais, bonhomme, les ailes de vos rejetons ne sont pas celles de l'aigle, et l'ennemi n'aurait pas non plus à redouter les serres de vos enfants de proie.

---

(13) *A la Veillée*, p. 82.
(14) *Contes vrais*, p. 496.
(15) Rouleau.

Le conte canadien est surtout caractérisé par l'abondance du merveilleux, chrétien, païen ou diabolique. En cela nous avons hérité de nos ancêtres Bretons, car, pour eux comme pour nous, " la nuit n'a pas cessé d'apparaître entourée du cortège des épouvantes primitives." (16) Le merveilleux chrétien se manifeste surtout dans les contes de Noël. On voit ici l'étoile des bergers guider vers l'église un pauvre enfant perdu dans la forêt : " L'étoile subitement apparue éclaira les grands arbres. Les uns étaient debout comme des pyramides, les autres étaient couchés dans leur draperie de rameaux ou nus comme des cadavres dépouillés. La lueur pénétrante descendit sur la mousse verte du mérisier et l'écorce blanche du bouleau ; elle joua parmi les branches entassées pour les feux du printemps." (17) Dans un des récits de l'abbé Casgrain, la très sainte Vierge vient soutenir par sa présence ses dévots aux abois : " Au milieu d'un nuage d'éclatante lumière, la Reine des cieux m'apparut, tenant dans ses bras son divin enfant. Douze étoiles formaient son diadème. L'arc-en-ciel formait son vêtement. Et sous ses pieds les nuages de pourpre de l'aurore et du couchant ; et derrière leurs franges dorées, des myriades d'anges souriaient et chantaient des hymnes qui n'ont point d'écho ici-bas." (18) Ailleurs, Sylva Clapin nous fait voir un Christ miraculeux qui ouvre les yeux pour faire comprendre qu'il lui plaît accorder la faveur sollicitée. " Vismes distinctement ce visage remuer et puis les yeux lentement s'ouvrir et rester fixés, avec beau regard éperdu d'amour, jusqu'aux confins les plus distincts, par delà le St-Laurent et les hautes montagnes fermant l'horizon." (19) Le secours divin assiste quelquefois les pauvres gens dans leurs pieuses entreprises ; enfin, la croix ou les choses saintes sont partout

---

(16) Le Braz, *Contes du soleil et de la 'rume*, p. 25.
(17) Lemay, p. 389.
(18) Casgrain, *Œuvres*, p.43.
(19) *Croix du Chemin*, p. 30.

entourées de respect comme témoigne " La croix du chemin ".

Le merveilleux païen se manifeste par les fées aux vertus magiques, bien rares pourtant dans nos contes écrits. L'une joue un rôle ridicule dans la " Cabane des fées ". " C'était une vieille femme toute rabougrie laide et difforme mais portant une robe étincelante d'or et de pierreries" (20) et, en dépit de ses richesses, elle n'est pas poétique du tout cette fée."— Enfin, il y a parfois cette personnification des vertus morales que connaissent les très rares lecteurs des Lusiades et de la Henriade. Dans un joli conte " Pour l'honneur ", le Devoir, " Vieillard blanc, majestueux " parle avec une dignité souveraine et une grande éloquence à un jeune conscrit découragé.

Mais le merveilleux dominant, est le merveilleux diabolique. Le diable est partout ; il trouble les maisons hantées, il mène la danse avec les loups-garous, il hurle la nuit, aboie comme un chien, s'empare du corps des bœufs, etc., etc. Il apparaît sous diverses formes ; tantôt diablotin " avec une longue queue et de grandes cornes, grimaçant, hurlant et blasphémant, il lance des étincelles par les yeux et par les oreilles" (22); tantôt, au contraire, il prend l'aspect " d'une homme bien mis, paraissant âgé d'une quarantaine d'années." Les suppôts du diable agissent aussi bien souvent : ce sont les " jeteux de sorts " qui regardent de travers les gens ou leur nuisent en mille façons ; ils sont cause que les vaches cessent de donner du lait, que les poules ne pondent pas, ou même que telle ménagère trouve des cheveux dans tous les mêts qu'elle prépare. Le jeteur de sorts est odieux et on fait payer cher à ce méchant ses relations avec Charlot ; on fait bouillir avec des clous du sang des animaux frappés ; bientôt, essoufflé, " tout pâle et hors

(20) Rouleau, p. 8.
(21) Rouleau, p. 50.
(22) Rouleau, p. 159.

d'haleine ", le jeteur de sorts arrive et semble tourmenté ; il cherche dans le foyer d'où vient son mal, lui semble-t-il, et le maléfice cesse. Heureusement qu'il est des moyens de protection contre lui : " Quand je rencontre p'tit Bob, dit l'une des peureuses qui croient aux sorts, j'mets vitement mon tablier à l'envers ou ben mes pouces dans l'creux de ma main. Avec ça, y a rien à craindre." (23)

Le sauvage paraît aussi incidemment dans les contes. Tantôt il est beau comme la nature dont il est l'enfant, c'est la fleur naturelle du pays : " C'était un homme superbe, à l'œil d'aigle, aux lèvres fines et fièrement arquées, au front élevé rayonnant d'intelligence et de loyauté, et d'un galbe si irréprochable que Phidias ou Canova l'eussent copié avec amour comme le type de l'homme à l'état de nature.'(24) Mais généralement on prête à l'indien un rôle odieux qui fait de lui alors une brute cruelle mais habile qu'il faudrait exterminer. Lorsque parle le sauvage, il est de règle de lui prêter un langage imagé, seulement on ne réussit pas toujours : " Il m'a dit que ces hommes pâles comme le rameau du frêne à l'approche des neiges et revêtus d'une robe sombre comme l'image d'un arbre au fond des eaux. . ."(25) viendraient détruire nos manitoux, dit l'un d'eux, qui voulait désigner ainsi le missionnaire d'une façon assez peu claire, il nous semble !

*

* *

Continuant notre enquête à travers nos contes, nous essaierons de montrer que si peu de types canadiens sont observés, ils le sont encore superficiellement. Le prêtre, avons-nous dit est à peine étudié : c'est le ministre du mariage et des funérailles, et c'est à peu près tout. La trame du récit

---

(23) *Fran,oise,* Mass. 228.
(24) Casgrain, p. 96.
(25) Lemay, p. 453.

conduit d'ailleurs rarement à l'église ; même dans les contes de Noël c'est plutôt à l'extérieur du sanctuaire que se déroule l'action : les étoiles pétillent, les cloches sonnent joyeusement ainsi que les grelottières, et l'Enfant Jésus que fête l'Église ne nous intéresse pas. C'est une regrettable lacune. Où voit-on la religion consolatrice par laquelle l'âme écrasée crie vers Dieu qui frappe et qui guérit ? La foi robuste des mères est-elle rappelée ? Rencontrons-nous souvent des mots consolateurs comme celui du Renchaussage : " Mets çà au pied de la croix ! " Trop rarement ; les chrétiens des contes font leurs Pâques par crainte de " virer en loups-garous " ; ils vont à la messe de Minuit ; ils ont peur de l'enfer et du diable et nous ne savons pas qu'ils s'occupent autrement de leurs âmes. N'est-ce pas injuste envers le type national ? La " Croix du chemin " a ajouté une note religieuse qui manquait ; cela ne suffit pas pour combler la lacune, mais le geste est méritoire. Pas assez souvent nous rencontrons des " Les Remois " si chrétiens : " Brusquement Louise s'avança et, montrant à son père la croix du chemin que le soleil du matin enveloppait d'une magnifique et subite splendeur, elle dit doucement : Tu vois bien que l'bon Dieu n'veut pas qu'on le tue, (le voleur) père... Regarde, la croix du chemin le protège."(26) ou encore des consolations inspirées par la religion : " Ensemble la vieille femme et la jeune fille lèvent vers la croix où leur Christ fut pendu leurs yeux encore brillants des dernières larmes restées sous les cils et qui n'avaient pas eu la force de tomber. O femmes, crurent-elles entendre soudain, fut-il jamais une douleur semblable à celle de ma mère qui pleura, elle aussi, au pied de mon gibet, le soir triste de ma mort infâme. " La croix du chemin avait consolé. Quand donc aurons-nous un écrivain artiste qui fera admirer la foi de nos gens : la parole du prêtre est pour eux l'autorité suprême et la vie présente s'écoule en union non interrompue avec " les pau-

---

(26) *La C. du C.*, p. 74.

vres défunts " reposant au sein de Dieu mais attentifs à nos misères d'ici-bas. Tant que ces croyants n'auront pas été décrits, nos écrivains et nos conteurs n'auront pas rendu justice à l'âme nationale. Louis Hémon s'est essayé à cette tâche ; mais il lui manquait peut-être le sens chrétien pour comprendre une Maria Chapdelaine. Et quoi qu'il en dise, le paradis canadien n'est pas une sorte de beau palais tout matériel, où une sainte Vierge à ceinturon bleu, des anges à longues ailes roses ou vertes et un Père Éternel à barbe blanche se chargeraient de nous amuser. Non, notre paradis est plus spirituel, mais il plaira toujours au peuple d'espérer que les amours pures de la terre ne seront pas oubliées, que la mère embrassera son fils et l'amant son amante dans une éternité infinie de délices.

D'autres lacunes existent encore : la mère et son dévouement sont oubliés. Y raconte-t-on l'héroïsme des parents chargés d'une nombreuse famille et qui trouvent dans leurs sacrifices le bonheur ici-bas ? Existent-ils nombreux ces contes qui montrent le chef de famille se livrant aux travaux les plus durs au bénéfice de sa postérité ? Non, et si nous n'étions renseignés que par nos contes, nombre de ces traits caractéristiques du canadien seraient inconnus. Quelques récits font exception, mais l'ensemble donne raison à la critique.

Oubliés encore et méconnus les enfants dans nos contes. Pourtant cet " âge sans pitié " est encore plein de poésie. Il y a un enfant charmant dans le " Renchaussage ", c'est l'enfant de la ville qui vient passer ses vacances à la campagne ; on en trouverait d'autres sans doute, mais un peu dans tous les récits où figurent des enfants, ils jouent un rôle odieux. Ici, ils épouvantent les gens en " faisant les revenants " ; là ils manifestent des instincts tellement repoussants que le réalisme lui-même se refuse à cet étalage. " J'sus t'après manger des frémilles pour amuser Tit Charles, répond Jean. Horreur, ce garnement dit vrai... Il suce à

pleine lèvres le corps noir d'une énorme fourmi. Mon infâme, ousque t'as pris ces plans-là ?—Ben, sa mère, c'est Tit Charles ; il me paye pour me voir faire ; j'mange deux frémilles pour une cent..." (27) Et nous omettons l'étude qui suit sur la manière de dévorer le gibier nouveau genre ; et, à un autre point de vue, un naturaliste ne serait-il pas étonné de savoir que nous possédons des " frémilles " d'une telle grosseur ? — Parlons pourtant d'un enfant délicieux et rêveur qui s'amuse à autre chose qu'à manger des " frémilles ", lui. L'enfant disparut et toute la maisonnée se mit à sa recherche," la nuit était déjà avancée, et l'on commençait à perdre la tête, lorsque quelqu'un découvrit l'enfant seul sur le balcon, le menton dans les deux mains et le regard égaré dans le vague du firmament.—Mais que fais-tu donc là ? lui demanda-t-on ?—Moi regarde. — Quoi ? — Belle étoile ! (28) Le charme du premier éveil de la poésie chez l'enfant ! L'étoile palpite au fond du ciel noir ; une petite âme d'enfant la regarde et le Créateur des mondes trouvera plus de gloire dans l'hommage de l'œil intelligent que dans les merveilles des révolutions des soleils immenses.

La petite fille est presque inconnue ; il y a pourtant une petite " Ouise " et une " Jeannette " très aimables. Mais il n'est parlé en général de la jeune fille qu'au moment de la marier. Aimable, coquette, elle est même héroique parfois si on se rappelle la vaillante des " Contes vrais " qui sauve la vie au meurtrier de son fiancé.—Le type de la vieille fille est-il mieux étudié ? En voici une terrible, scandale et fardeau de son village. " Elle avait des yeux bleus pleins de malice et une bouche large pleine de jurons ; elle charroyait du bois de corde ou de l'écorce de pruche aux bateaux sur la grève, avec l'intéressant animal ; elle n'avait rien d'aimable et ne soupçonnait pas le plaisir d'une bonne action. On évitait de la contrarier de peur d'attirer sa vengeance. Elle

(27) *Corvée*, p. 99.
(28) *La Noël au Canada*, p. 20.

pouvait changer en sang le lait pur d'une génisse, faire boîter tout à coup un cheval fringant..."(29) Pourtant il y a des trésors de dévouement chez certaines vieilles filles : celle-ci consacre sa vie à ses vieux parents ou élève ses frères et sœurs ; cette autre n'a pour ambition que de consoler les affligés, d'assister les mourants, de secourir les malades ; et il serait peut-être à propos de mettre en lumière la forme d'apostolat qu'exerce autour de soi la vieille fille, la tante adorée dont les soins pieux embaumèrent nos jeunes années. Et si l'on croyait qu'il fût difficille de réussir dans ce genre, qu'on relise " La maison " de Henry Bordeaux, et l'on verra combien " tante Dine " est sympathique et aimable.

Enfin une moitié de la population canadienne n'a pas su inspirer nos conteurs : nous voulons parler des habitants des villes. Moins intéressant que le campagnard, le citadin est d'une banalité grise, simple numéro, mécanisme d'une usine ; mais une étude sur la transformation psychologique qui fait du paysan royal un esclave des manufactures détournerait peut-être efficacement de la ville le terrien paresseux ou aveuglé.

Quant au pays Laurentien il n'est guère mieux connu et décrit. Si la trame des récits se déroulait dans un pays froid quelconque, en général rien ne serait à changer. Si le récit conduit près du Saint-Laurent, à sa louange on récite alors les séries connues d'adjectifs pâles et les clichés traditionnels : majestueux, magnifique, superbe, écumant, immense et, s'il est possible, on parlera des méandres du grand fleuve... descriptions qui seraient aussi facilement appliquées au Danube, au Nil ou même au Yang-Tse-Kiang. Des rives du fleuve, parfois se voit la masse imposante des montagnes et le concert des louanges imprécises recommence. Enfin, les champs de blé ou d'avoine, les majestueuses forêts sont montrés vaguement presque toujours, sans ces traits

(29) *Contes vrais*, p. 123.

nets et caractéristiques qui font dire au lecteur : " C'est cela ; c'est vu et canadien "!

Des pages nombreuses pourtant font exception et quelques écrivains ont su voir leur pays. Voici une description de Fréchette qui nous fait assister à la traversée en canot du " majestueux " Saint-Laurent, en face de Québec : " Le patron s'asseyait à l'arrière sur une petite élévation d'où il dirigeait la manœuvre et gouvernait à l'aide d'une pagaie spéciale, tandis qu'à l'avant, et quelquefois debout sur la pince, un autre gaillard scrutait les passes et surveillait les impasses, la main sur les yeux, tout blanc de givre, avec des stalactites glacées jusque dans les cheveux. En avant du pilote, un certain espace était ménagé pour les passagers, tassés à plat-fond, tout emmitouflés et recouverts de peaux de buffles... Le métier n'était pas tendre ; chaque mise à l'eau donnait infailliblement des émotions aux plus hardis. Quand on se voyait lancé du haut de la batture dans les eaux noires et bouillonnantes du fleuve, l'équipage sautant précipitamment à bord dans un enchevêtrement de mains et de bras accrochés aux flancs bondissants de la pirogue, cela ne durait que l'espace d'un clin d'œil, mais c'était plus fort que soi, le cœur vous tressautait dans la poitrine... Et nage, compagnon... Haut les cœurs, les petits cœurs ! " et la traversée continue pleine d'émotions sur le fleuve glacé. Il faudrait donc de notables réserves à la critique précédente; il n'y a pas que du flou dans les peintures et certains ont décrit avec amour et précision notre pays laurentien. Mais nos contes en général ne sont pas situés et les désignations de " chemin du roi " ou " fleuve géant " ou " montagnes altières " ne peuvent arrêter l'imagination et la satisfaire.

Nos saisons, ou plutôt l'hiver, car le plus souvent il n'y a ni printemps, ni été, ni automne dans nos contes, ont été mieux décrites et il est des tempêtes bien canadiennes, dont nous ressentons presque le froid. " Cela vous aveugle, vous glace, vous bouscule, vous étouffe, dit encore Fréchette ;

vous perdez pied, vous ne respirez plus, la notion des distances vous échappe. Rien pour vous guider : la clarté du soleil n'est qu'une lueur diffuse qui se laisse à peine soupçonner à travers les opacités de l'atmosphère ; la boussole s'affole, et vous n'avancez plus qu'au hasard et pour ainsi dire à tâtons..."

Quant aux grâces de notre nature canadienne, elles embellissent les bois, les champs, pas assez souvent nos contes ! Quelles sont les fleurettes canadiennes s'épanouissant dans ces récits ? Quels oiseaux viennent y chanter ? Et ceux qui y chantent sont-ils tous nôtres authentiquement ? le rossignol, par exemple ?... Même nos gens sont-ils bien décrits tels qu'ils sont ? Lorsque l'on fait voir " le semeur dispos en sabots " est-ce bien le nôtre qui est montré ? Non, une réaction s'impose et elle est déjà commencée grâce à Dieu ! Voyons par nos yeux notre pays, non à travers les livres des écrivains qui ne l'ont point vu, et demandons aux sciences naturelles l'habitude de l'observation et les termes pour bien décrire.

Pour terminer cette analyse en la résumant, disons ce que serait pour un lecteur le canadien et le Canada connus uniquement par nos récits. Paysan joyeux et viveur, il habiterait un pays où l'été fuit à la hâte pour faire place à un hiver interminable. Cette saison lui va très bien d'ailleurs ; elle offre le repos sans remords et lui permet de s'amuser à cœur joie : c'est la saison des corvées, des danses, des veillées de contes ! Alors, foin de la fatigue lorsqu'il s'agit de s'amuser et le joyeux gaillard affrontera la tempête et le froid d'un trajet de quinze ou vingt milles tout simplement pour pouvoir danser. Le Canadien est friand de récits, et, comme les Tarasconnais, ne se lasse pas de dire et d'entendre les mêmes histoires auxquelles il croit peut-être à la fin.— Que sait-il, ce paysan ? Presque rien ; il ne sait pas lire et s'en moque bien ; à peine sait-il compter et dans le " Diable des Forges " Jos. Violon qui sait compter jusqu'à 18 et

multiplier 3 par 6 nous surprend : il est vrai que le " véreux " se trompe plusieurs fois, mais enfin !... Que sait-il encore ? Il sait trouver l'heure en regardant le ciel, paraît-il : " Il regarde donc les trois rois du sud, le chariot au nord, et il en conclut qu'il était minuit. " C'est l'heure, qu'il se dit, que tout honnête homme doit être couché."(30) et, sans ce détail, on aurait pu croire que le monde sidéral n'existait pas pour lui tant il est rare de l'entendre même parler du firmament ; combien nous sommes loin des étoiles des " Lettres de mon moulin " ! Cet ignorant est encore ivrogne, blasphémateur, mais il craint Dieu dans son cœur et il a peur du diable : " Il était très vrai, dira-t-il volontiers, que j'étais un peu ivrogne et débauché et que la religion ne me fatiguait pas à cette époque ; mais risquer de vendre mon âme au diable, ça me surpassait."(31) Ses mœurs sont pures ; il aime la galanterie, mais est cependant éloigné du vice et sa conduite est constamment correcte. Loin du village, il est toujours attiré par la religion et surtout s'il s'agit de la messe de minuit, il entreprendra les plus longs trajets pour y assister : " Batêche ! qu'on se dit, on voit pas souvent d'Enfants-Jésus dans les chantiers, ça y sera ! On n'est pas des anges dans la profession de voyageurs, vous comprenez les enfants, mais y a toujours des imites pour être des pas grand'choses, pas vrai ! Malgré qu'on n'attrape pas des crampes aux mâchoires à ronger les balustres et qu'on fasse pas la partie de brisque tous les soirs avec le bedeau, on aime toujours à se rappeler, c'pas, qu'un Canayen a autre chose que l'âme d'un chien dans le moule de sa bougrine, su vot'respèque. Ça fait que la tripe fut ben vite décidée et toutes les affaires arrimées pour l'occasion." (32) Voilà à peu près le type de nos contes. Le canadien est-il cet illettré buveur et grotesque ? Nos plus récents recueils améliorent le personnage,

---

(30) Massicotte (de Gaspé) p. 37.
(31) H. Beaugrand, Massicotte, p. 213.
(32) *La Noël au Canada*, p. 223

le montrent bon, généreux, travailleur, père de famille exemplaire, très humain cependant dans ses faiblesses, mais bien supérieur au primitif que semblaient décrire à plaisir nos autres conteurs. Le terroir a donc présenté sous un jour plus favorable les gens de chez nous et nous sentons notre patriotisme réjoui en découvrant dans le type national une valeur morale que d'autres conteurs n'y avaient pas aperçue.

II

Jusqu'à présent nous avons étudié ce que l'on pourrait appeler le fond de nos contes ; il nous reste donc à en examiner la forme, suivant la vieille formule toujours commode. Nous trouverons beaucoup de jolies choses : descriptions artistiques, belle prose sonore, et, sans doute, quantité de fautes de goût et des défaillances qui dénotent l'inexpérience du métier. Nombre de contes sont à peine lisibles et disparaîtront, mais d'autres figureraient avantageusement dans un recueil de contes de France ; et dans la plupart, le mouvement de la narration ou la puissance de description sont remarquables. Pour justifier nos jugements il faudra souvent citer nos écrivains et nous pourrions nous donner un avantage coupable en notant avec plaisir leurs mauvais passages, mais il nous sera plus consolant de mentionner plutôt quelques jolies trouvailles qui abondent d'ailleurs.

Que l'on ne croie pas que tous les contes populaires des autres pays soient très supérieurs aux contes canadiens. Nous avons sous les yeux une " Anthologie régionaliste " qui témoigne presque en faveur de nos contes. Il y a dans ce petit livre des contes pour tous les goûts, mais il est douteux que dans l'ensemble ces contes surpassent de beaucoup les nôtres. On rencontre par endroits une grossièreté de langage étonnante ; les mœurs y sont plus sombres et les caractères plus rudes ; mais un reflet d'antiquité parfume bien des pages et il y a peut-être une plus grande variété de sujets

Cette remarque faite, passons à notre étude. La première qualité du conte est d'intéresser ; et il faut pour cela que dans la narration vivante les différents tableaux se succèdent et s'enchaînent sans langueur. Comme modèle, il n'est rien de meilleur à citer que certains contes de Fréchette : qui a lu les premières lignes de " Tom Caribou " ou de " Tipite Vallerand " lira le récit jusqu'au bout et ne pourra rester indifférent à ces histoires invraisemblables. Voici quelques lignes de Tom Caribou : " Y faisait beau clair de lune ; la neige était snog pour la raquette ; on pouvait partir après souper, arriver correct pour la messe, et être revenus flèche pour déjeuner le lendemain matin, si par cas, y avait pas moyen de coucher là. Vous irez tout seuls, mes bouts de crime ! dit Tom Caribou, avec un chapelet de blasphèmes à faire gricher les cheveux, et en frondant un coup de poing à se splitter les jointures, sur la table de la cambuse. Pas besoin de vous dire, je présuppose, que personne de nous autres s'avisait de se mettre à genoux pour tourmenter le pendard. C'était pas l'absence d'un marabout pareil qui pouvait faire manquer la cérémonie, et j'avions pas besoin de sa belle voix pour entonner la Nouvelle agréable... Pour lorsse les enfants, que nous voilà partis, la ceinture autour du corps, les raquettes aux argots, avec chacun son petit sac de provisions sur l'épaule, et la moiquié d'une tarquette de travers dans le gouleron." Ils marchent, ils marchent... et tout à coup, Jos. Violon, par une inspiration d'artiste, éveille la plus jolie vision : " Je me retournais pour voir si je voirais pas venir derrière nous autres queuque beau p'tit trotteux de par cheux nous, la crigne au vent, avec sa paire de clochettes pendues au collier, ou sa bande de gorlots fortillant à la martingale" (33)...n'oublie-t-on pas le langage du narrateur pour goûter cette poésie intense ? Cette phrase grotesque est d'un poète, et rappelle au souvenir le cheval hennissant dans les cieux immortalisé par Hugo.

---

(33) *Noël au Canada*, p. 224.

Le langage de Jos. Violon n'est pas académique ; même M. Barbeau déclare que " Nous n'avons nulle part ce langage artificiel et farci, mais comique et original que Fréchette, Le Moine et leurs disciples mettent dans la bouche de leurs habitants." (34) ; peut-être aussi que ce langage incorrect a nui à notre réputation : M. Barbeau le déclare encore : " Le style qu'ont autrefois adopté Fréchette, Sir James Le Moine, Beaugrand et de Montigny dans certains tableaux de mœurs forestières ou champêtres ou dans des anecdotes comiques a d'ailleurs contribué à répandre cette opinion au dehors (sur le langage corrompu des Canadiens) (35), mais quelque justifiées que soient ces assertions, elles n'empêcheront pas Fréchette d'être encore longtemps lu, il nous semble : " Batêche, on aura beau dire ", ce qui nous plaît le plus est la vie ; et l'histoire dont la forme laisse le plus à désirer sera lue si elle est bien vivante. Saint Simon, admiré même de ceux qui adorent nos plus purs classiques, est-il écrivain impeccable ? D'ailleurs Fréchette écrit bien autrement lorsqu'il le juge à propos.

Et combien de contes intéressants ne possédons-nous pas à part ceux de Fréchette ? Pour qui aime les histoires qui donnent la chair de poule, nous conseillons les récits des " Contes vrais " de Pamphile Lemay où il semble parfois que l'auteur a été la première dupe de ses inventions. Il en est d'autres, et de charmants, dans Faucher de Saint-Maurice : " Le feu des Roussi ", la mélancolique histoire " Mon ami Jean " et " Mexico " sont de véritables modèles de narration vivante et bien conduite. Inutile de mentionner l'abbé Casgrain et les fameuses " Légendes ", ni les " Récits Laurentiens " dont certaines pages sont de véritables bijoux d'art. Enfin, C.-E. Rouleau, L. Doucet, La Corvée, Fleur de Lys, La Croix du Chemin . . . donnent des récits de mérites inégaux, mais intéressants et souvent édi-

(34) *Préface des contes canadiens du Folk-Lore.*
(35) id.

fiants. Lisons encore le livre de M. E.-.Z Massicotte, " Les conteurs canadiens-français du XIXe siècle " ; l'ouvrage n'est pas complet puisqu'il ignore nos conteurs récents, mais nous devons une grande reconnaissance au savant archiviste qui a préservé de l'oubli quelques récits pleins de vigueur.

Un procédé qui contribue efficacement à rendre rapide la narration est l'usage heureux du dialogue ; mais combien peu savent y réussir ! On a dit que l'art du dialogue ne s'apprenait pas ; qu'il fallait naître dialogueur. Aussi faut-il ne pas s'étonner que plusieurs des nôtres n'y brillent pas parfaitement. Chez quelques-uns se trouve ce dialogue sec, aride, où l'on perd de vue les interlocuteurs, sans comprendre la suite des idées. Voici un exemple tiré d'un travail qui d'ailleurs a des mérites réels ; ce dialogue ouvre à peu près le récit : " Thérèse,— Oui, sœur,— Je suis venue... j'ai des choses à te confier, car on m'a dit que tu partais.— Qui t'a dit ? — Les sœurs de là-haut.— De la Mission ? — Oui.— Comment va-t-on à la Montagne ? — Bien, sœur. Belles cabanes d'écorce.— Mais l'hiver ? — On fait du feu.— Et la fumée ? — Oh ! elle passe, un trou dans le toit de la cabane et c'est bien va ! — Combien d'élèves ? — Quarante. — Bon. Et tu voulais me dire. . ." (36) Et ainsi longuement encore. Quant au bon dialogue, il abonde et le choix du meilleur est difficile. Peut-être cependant ce fragment de conversation au début du conte " Loup-Garou " de Fréchette est-il à mentionner. " Avez-vous entendu dire que la belle Mérance à Claude Couture était pour se marier, vous autres ? — Non.— Eh ben, oui ; y paraît qu'a va publier la semaine qui vient.— Avec qui ? — Devinez.— C'est pas aisé à déviner ; elle a une vingtaine de cavaliers autour d'elle tous les dimanches que le bon Dieu amène.— Avec Baptiste Octeau, je gage ! — Non . . . Juste ! — Jamais je vous crairai ! — A va prendre ce mécréant-là ? — Ah ! mais c'est qu'il a de quoi, voyez-vous. Il lui a fait présent

(36) *Fleur de Lys*, p. 29.

d'une épinglette d'or avec une bague de diamant et la belle Mérance hait pas ça, j'vous l'dis'— C'est égal ; y serait ben riche fondé prépriétaire de toutes les terres de la paroisse que je le prendais pas, moi. . ." (37) Ce dialogue plein de vie et de naturel, introduit admirablement bien le conte.

La partie du style où l'écrivain fait voir tous ses talents est peut-être la description ; aussi a-t-elle de l'attrait pour toutes les plumes, et plus d'un de nos conteurs l'aime trop peut-être : " S'il rencontre un palais, il en dépeint la face, et nous promène ensuite de terrasse en terrasse " et la narration en est appesantie. Il y a la description grandiloquente, gonflée de vent : " Laboureur ! Devant sa hache puissante, la forêt tombe avec fracas autour de lui et sa charrue trace à travers les troncs renversés le sillon où frémira bientôt le vert duvet de la future moisson."(38) On y trouve encore la description d'imagination, à grands renforts de clichés : " Le ruisseau au doux murmure serpentait à travers le gazon fleuri en décrivant mille sinueux détours ; les musiciens du bocage faisaient retentir l'air de leurs notes harmonieuses ; le feuillage s'agitait sous les souffles embaumés du zéphir ; le laboureur ensemençait son champ tout en fredonnant des chants nationaux." (39) Puis la description surchargée qui s'efforce d'embellir la nature ; un musée nous est montré, non les choses comme nous les connaissons : " La nuit va tout à fait venir. Une odeur pénétrante monte de la terre et de la forêt qui souffle de l'air frais de tous ses coins. . . Un écureuil soudain dégringole d'un chêne et passe comme une flèche au bord de la falaise ; un merle, posé sur une souche voisine, siffle imprudemment et un émerillon paraît aussitôt au-dessus de lui dans le ciel assombri ; d'un bosquet en bas, un geai bleu croasse désagréablement ; un grimpereau, de son bec, à petits coups

(37) *La Noël au Canada*, p. 257.
(38) ABBÉ CASGRAIN, p. 54.
(39) ROULEAU, 135.

redoublés, frappe l'écorce d'un bouleau tandis qu'au sommet du même arbre, des pinsons rouges gazouillent." (40) et ce n'est pas tout, plus loin vole une troupe d'oiseaux errants, des récollets, et quelques autres oiseaux traversent l'espace... "Qui ne sut se borner..." a-t-on dit ; et pourtant l'auteur est bon écrivain ; sachons-lui gré de sa richesse exubérante, car il a mis à lui seul plus d'oiseaux à l'honneur que nombre de nos autres conteurs réunis ; et ce n'est pas un mince mérite d'avoir ainsi célébré nos petits " chanteurs du bocage ", comme disait l'autre.

Mais nous trouvons de jolis tableaux artistiques ; quelques traits, et un personnage est campé ou un paysage gracieux évoqué. Il y a la description précise, scientifique, ça et là : " Dans un coin de la chambre, l'aînée des filles, assise sur son coffre, travaille au métier en fredonnant une chanson. Forte et agile la navette vole entre ses mains, aussi fait-elle bravement dans sa journée sept ou huit aunes de toile du pays à grande largeur, qu'elle emploiera plus tard à faire des vêtements pour l'année qui vient. Dans l'autre coin, à la tête du grand lit à courte-pointe blanche et à carreaux bleus, est suspendue une croix entourée de quelques images..." (41)

Voici des miniatures délicates tirées d'un conte original d'ailleurs : " Nestor et Piccolo ". " Les cheveux poil de carotte, la figure mouchetée de rousseur, des yeux également roux et un nez à lucarne, Nestor n'était pas beau."(42) Plus loin : " L'assistance à la messe se composait en outre de Monsieur Thivierge, un marchand de grains romanesque, qui jouait de la clarinette et lisait des feuilletons, de la veuve du notaire qui portait altièrement son deuil et toussait à chaque station du chemin de la croix."(43)...et nous savons qu'un livre du même auteur " L'homme du jour " est

(40) *Fleurs de Lys*, p. 46.
(41) *Au Pays de l'Érable.*
(42) *Au pays de l'Érable*, p. 50.
(43) *Au Pays de l'Érable*, p. 167.

écrit de ce style précis et pittoresque. Voici une scène vivante reproduite de Mathias l'Anglais: "Les portes sont enfoncées à coups de hache et le carnage commence, affreux, impitoyable. Vociférations, coups de mousquet, tomahawks qu'on voit s'abattre de droite, de gauche, fracassant les crânes, cassant les reins, couteaux qui scalpent savamment les victimes: quel tableau à la lueur des incendies!"(44)

N'y a-t-il pas aussi de la bonhomie charmante dans le petit tableau suivant ? " Donc un beau matin du moins d'août, nous partons quatre écoliers dans une calèche aux ailes jaunes et traînée par un vieux cheval qui parcourait infailliblement quatorze lieues en quinze jours. Nous nous acheminons vers S.-Jean-Port-Joli d'un pas tranquille et lent comme les rois fainéants dans les rues de Paris, avec cette différence que nous sommes transportés par un cheval tandis que les monarques se payaient le luxe de se faire voiturer par quatre bœufs." (45) Et nous connaissons une description d'un brasier, digne quelque peu de servir de linceul au deuil de la France au Canada. " Lévis brandit une dernière fois sa belle épée à garde d'argent, puis, la saisissant à deux mains, d'un coup sec, il la rompt sur son genou. Les deux morceaux tombent et s'entrechoquent parmi les feuilles mortes : le premier sacrifice est consommé... Chaque porte-enseigne s'approche du brasier et, lentement, y dépose l'étendard de son bataillon. Les hampes s'inclinent et d'un mouvement résigné, les plis s'abattent dans la flamme, qu'ils paraissent étouffer. Mais bientôt une légère fumée court sur l'étoffe soyeuse qui se soulève ; le bel azur, le blanc immaculé, toutes les teintes se noircissent ; puis, narquoise, la flamme surgit, tord les croix blanches, morcelle les inscriptions, partout dévore les lys de France, ces lys, symboles traditionnels d'une nation vaillante et pure, ces lys qui depuis Charlemagne " brillèrent aux regards de la

(44) *Ibid.*
(45) *Ibid.*

France guerrière..." (46) Écoutez encore ceci : l'auteur est poète, vous le devinerez au rythme musical et charmant : " L'eau diaphane d'un petit ruisseau la coupe comme une épée d'argent. Il coule paresseusement dans un lit étroit sous les feuillages et parmi les fleurs au milieu de la forêt ombreuse ou de la plaine ensoleillée, un peu partout où le caprice le pousse. Les oiseaux y baignent leurs ailes, et les bêtes à cornes des clos voisins y viennent boire à la fil." (47) Le tableau est de main de maître! Plus loin, le même Lemay nous donne une autre description des plus poétiques : " Au temps de la fleuraison, elle errait dans les prairies où se berçaient comme des ailes de papillons, la renoncule d'or, le bluet d'azur, et la blanche marguerite ; dans les champs ensemencés, où se déroulaient les nappes odorantes de sarrazin et les vagues blondes de l'avoine et du blé." (48)

Un coup d'œil sur ces pétrels, décrits à la Homère dans " Pierre Le Moyne d'Iberville " ; " Tandis que les pétrels au bec crochu et aux longues ailes fuient devant la tempête, les goëlands à grosse tête et à manteau noir affrontent l'ouragan ; leurs cris lugubres se mêlent à ceux des pingouins, perchés par bandes nombreuses sur les hautes falaises."(49)

Les cloches chantent ici la poésie infinie de la nature christianisée, ravissantes, mélodieuses elles vibrent d'une rive à l'autre du fleuve, graves, argentines, lugubres : " Les cloches avaient carillonné tout le long du jour. Une douce brise mêlait les échos de celles de Charlesbourg et de Beauport, tandis que d'une rive à l'autre, celles de Saint-Joseph de Lévis et de l'Ange-Gardien échangeaient les refrains de leurs joyeuses envolées. Perdue dans la ramure des deux ormes séculaires, qui ombragent ses pignons moussus, la petite église de Saint-Pierre-en-l'Ile-d'Orléans faisait aussi sa partie. De sa voix fêlée et vieillotte, elle essayait à se

(46) *Fleurs de Lys*, p. 150.
(47) *Contes vrais*, p. 121.
(48) *Contes vrais*, p. 57.
(49) *Fleur de Lys.*

mêler au concert aérien et mystérieux que soutenait en mineur la note grave de l'antique basilique." (50) Oublions ces carillons et prêtons l'oreille à une autre voix, à la voix lugubre du vent dans la forêt : " Seul à travers les cyprès gigantesques et des cèdres toujours verts, seul parmi les frênes des ravins et des érables fiers et sur les bouleaux et les aliziers grincheux, le vent des soirs d'automne, comme la voix des mers, gémit, et par rafales lugubres, emporte avec lui la plainte lointaine et désespérante des loups affamés."(51) Ce très joli mouvement appelle les vers, semble-t-il. Mentionnons encore quelques tableaux que nous trouvons un peu partout dans " Récits Laurentiens ". Voici ce que les cours de littérature appelleraient irrévérentieusement une chronographie : " Je passai la tête à la lucarne. Dans le jardin, deux merles tiraient des vers entre les rangs de choux. Le père Dieudonné descendait en charrette vers le Cordon ; Wilfrid et Fred soignaient leurs veaux qui la tête fourrée dans l'auge, se bousculaient de la croupe. Sur une porte, en face, la mère Alexis filait, et on voyait son bras nu aller et venir d'un mouvement régulier. Au coutumier du rang de l'église tout cela marquait huit heures." Enfin voici un paysage de rêve et de poésie : " Au loin entre l'Ile d'Orléans et la côté de Beaumont, la lune se leva, ouvrant sur l'eau noire un long chenal de lumière, qui découvrit, en la profilant sur les petits flots d'argent, la course nocturne d'une goélette drapée dans sa voile comme dans un suaire ; soudain, dans le sillon lumineux qui divisait le fleuve, une longue barque surgit, passa et rentra dans l'ombre."

Sont-elles parfaites ces descriptions ? Sont-elles même remarquables ? Elles sont sûrement jolies et nous en avons goûté le charme. Il est vrai que la lecture assidue des maîtres rend difficile et tempère l'enthousiasme, mais les résultats déjà atteints chez nous permettent d'espérer que,

---

(50) *Au pa s de l'Érable.*
(51) L -J. DOUCET,

le temps aidant, il nous arrivera d'égaler et de surpasser nos modèles. Essayons-nous au style clair et précis ; observons, notons scrupuleusement, et peut-être qu'il sera donné de temps en temps à l'un des nôtres de décrire avec bonheur une scène enchanteresse comme celle-ci : " J'allais au-devant du silence, de la solitude et des douces épouvantes qui grandissaient devant moi. Insensiblement la marée de la nuit recouvrait la campagne. Le regard infini des étoiles clignait au ciel. Et dans l'ombre, les mouches de feu faisaient palpiter sur les buissons leur lumière amoureuse. Ces étincelles animées couvrent par les nuits de mai toute la campagne de Rome, de l'Ombrie et de la Toscane. Je les avais vues jadis sur la voie Appienne, autour du tombeau de Coecilia Metella où elles viennent danser depuis deux mille ans. Je les retrouvais sur la terre de sainte Catherine et de la Pia del Tolomel, aux portes de cette ville de Sienne, douloureuse et charmante. Tout le long de mon chemin, elles vibraient dans les arbres et dans les arbustes, se cherchant, et, parfois, à l'appel du désir, traçant au-dessus de la route l'arc enflammé de leur vol." (52)

Le style proprement dit, dans nos contes, est sans prétention, sans images éclatantes, et en général sans originalité bien marquée. Dans leurs bons endroits, plusieurs se guident sur Fénelon, le suave et l'harmonieux, L'abbé Casgrain sait le secret de ce style que les modernes dédaignent à tort peut-être. " Ici de frais ruisseaux coulent en murmurant sous les ogives des rameaux entrelacés ; là de petits sentiers, bordés de fraises et de marguerites, serpentent sur l'épaule du coteau ; plus loin la brise printanière frissonne sur de verts pâturages, et parfume de délicieuses senteurs. Les mille bruissements confus des eaux et des feuillages, les mugissements des troupeaux, les volées lointaines et argentines des cloches des bateaux à vapeur qui parcourent la rivière, montent dans l'air par intervalles et répandent

(52) ANATOLE FRANCE, cité dans *Maîtres de l'heure*, p. 24 .

un charme indéfinissable dans l'âme et dans les sens."(53)

Dans le langage prêté à nos paysans se trouvent abondamment ces comparaisons pittoresques ou ces proverbes dont sont coutumiers les gens simples, et... les grands écrivains. " On aurait entendu l'eau qui lui coulait de la tête tomber sur la clôture comme les grains de plomb à canard "... " Elle cognait sa tête sur celle de mon défunt père que le crâne lui résonnait comme une vessie sèche pleine de cailloux "... " Il était adroit comme un singe " ; et voici ce qui doit être le comble de la laideur ! " Elle est laite à faire sûrir la soupe ! " Ailleurs, d'un mot, une réception est décrite : " On fut reçu comme la m'lasse en carême. " Pour dire d'un homme qu'il est très fort, on dit : " Il est fort comme un taureau anglais ". Ce n'est pas un cliché du tout non plus ce scintillement d'étoiles : " Les étoiles clignaient des yeux comme une créature qui enfile une aiguille ". Et nous pourrions glaner par ci par là quelques proverbes expressifs : " Entre l'écorce et l'arbre on n'y met pas les doigts ", par exemple.

Quelquefois le conteur s'amuse en d'innocents jeux de mots, et peut-être faudrait-il rappeler qu'il est difficile de les employer avec art. N'est-ce pas Victor Hugo qui disait de ces traits d'esprit qu'ils sont " la fiente de l'esprit en vol " ? et il faut réellement un plein vol à l'écrivain pour se les faire pardonner. En voici un exemple : " La fille de Piquefer s'appelait Blanche et elle était fort brune, le garçon de Dubosquet s'appelait Roch et il avait le cœur fort tendre." Enfin il y a quelques images incohérentes qui eussent demandé un peu plus d'attention : " Le ruisseau fait sa prière distraite somnolant sous son étui de glace", dit quelqu'un qui ailleurs dit encore : " Le grand fleuve dormait sous son épaisse glace, comme un géant frileux sous une grosse toile, exhalant à peine par quelque mare béante un brouillard grisâtre et froid." L'image n'est pas abso-

(53) Casgrain, 49.

lument suggestive, croyons-nous ! Mais dispersés un peu partout se voient de beaux effets de style où l'élégance, la clarté, le rythme ajoutent leur charme à la richesse de l'idée et au mouvement heureux de la narration. Les textes choisis comme modèles de description en feront foi, nous l'espérons, et il en est d'autres en grand nombre et très jolis.

Naturellement se pose au sujet du style la question de l'emploi du langage populaire. Serait-il téméraire d'énoncer une règle à ce sujet ? Le langage paysan est presque toujours à sa place lorsque parle le paysan, et n'est presque jamais à sa place, lorsque c'est l'écrivain qui l'emploie. Pour donner la couleur locale, marquer clairement la psychologie du héros, rien ne doit le remplacer, et c'est ainsi que procèdent les bons auteurs français. L'écrivain doit l'employer pourtant lorsque le mot populaire jette une note pittoresque ou que l'équivalent classique n'existe pas. L'abbé Casgrain, il nous semble, aurait dû le prêter à son canotier : " Diantre, murmurait-il à part lui en s'éloignant, il faut que madame ait bien du courage pour s'embarquer par une pareille nuit. Je veux bien croire que Monsieur Houel a été gravement blessé, mais qu'était-il besoin tant se hâter et de s'exposer, par là, à un danger évident ? Ne pouvait-elle au moins attendre jusqu'à demain matin ? Mais à peine a-t-elle appris la fatale nouvelle qu'elle n'a pas même pris le temps de faire ses malles. . ." (54) et ce canotier était tout simplement un " voyageur " surnommé précisément le " Canotier ", personnage au cœur d'or, d'une fidélité à toute épreuve, mais qui devait ignorer ces formules théâtrales. Voici un autre canotier, décrit par Fréchette, c'est le bonhomme Dugal ; le bon vieux marin raconte une histoire et dit tout uniment en bon canadien qu'il est : "Oui, ça devait finir mal. S'il était chanceux, il était ben imprudent étout, le pauvre diable. J'ai pour mon dire, que c'est ben superbe d'être brave, mais il faut pas tenter le bon Dieu. On se répent jamais d'avoir

(54) CASGRAIN, p. 98.

trop pris de précautions, on a du regret souvent d'en avoir pas pris assez. C'est pas pour me vanter, mais j'ai fait la traversée de Québec en canot de l'automne au printemps, qu'il fit beau ou qu'il mauvais, et jamais au grand jamais il m'est arrivé gros comme ça d'accident." (55)

Mais il nous semble qu'il ne faut pas exagérer le culte rendu au langage " habitant " jusqu'à l'y mettre partout ; non, et nous trouvons que plusieurs passages du " Brayage du lin " par exemple, pèchent par excès de pittoresque : s'il faut un glossaire pour goûter les choses de chez nous, ne vaudrait-il pas mieux les dire en bon français tout de suite ? Nous remarquerons pourtant qu'il est un goût respectable qui savoure le langage rustique, et que ce goût n'est pas exclusivement canadien comme en témoigne le recueil " Conteurs français du terroir " et bien d'autres. Tel goûtera un charme délicieux à relire par exemple de jolis vers légers et caressants comme ceux-ci de Coppée.

Mignonne voici l'avril ;
Le soleil revient d'exil,
Tous les nids sont en querelle ;
L'air est pur, le ciel léger
Et partout on voit neiger
Les plumes de tourterelle !

Tel autre, et peut-être le même, trouvera " un plaisir extrême " devant le réalisme des traits de mœurs comme celui-ci : " Jean Marker ôta sa chique, la serra soigneusement dans la doublure de son bonnet et dit. . ."(56) et peut-être n'a-t-il pas tort ! Et qui sait si les symbolistes n'ont pas raison eux aussi à certains points de vue !. . .

Nous nous permettrons de quitter quelque peu nos contes pour ravir à M. Adjutor Rivard un exemple de l'emploi superbe du langage paysan. " Écoute. Au sorouet, il y

---

(55) *Le Noël au Canada,* p. 162.
(56) Le Braz, *Contes du soleil et de la brume,* p. 109.

a François le Terrien, et puis Pierre à Denis, puis d'autres voisins, et encore d'autres voisins ; au nordet, il y a le grand Guillaume, puis les deux garçons au père Ambroise, puis d'autres voisins, et d'autres voisins, jusqu'au bout du rang et jusqu'au bout de la paroisse. Disons : je ne sais pas apertement si c'est partout, mais ça doit — disons que chaque habitant est comme moi, sur le bien de ses gens ; ça fait toute une paroisse attachée à la terre, pas vrai ? Puis au milieu, il y a l'église ; à côté le cimetière, tout près le presbytère, avec le curé dedans. Et après notre paroisse, il y a une autre paroisse, puis une autre toutes pareilles, et chacune avec son clocher, son curé, ses morts, son vieux sol travaillé par les pères et qu'on aime plus que soi-même . . . C'est çà : la patrie. L'oncle Jean s'était levé, et cette fois, je vis bien que son geste déployé dans la nuit venue embrassait tout le pays hérité des ancêtres."(57) Elle est sublime cette définition de la patrie. C'est la terre qui parle ; et rien ne pourrait surpasser le charme et la puissance de ces mots rudes comme la nature dont ils sont la voix.

*
* *

Nous voilà parvenu au terme de notre tâche ; nous avons examiné nos contes (un certain nombre d'entre eux) au double point de vue forme et fond. Le travail était quelque peu long, difficile, mais trés récréant. Car la lecture de nos contes fait revivre les beaux jours où tout petits, nous aimions nous-mêmes les entendre conter.

Un dernier mot pourtant avant de clore cet article : Pour qui a lu d'autres conteurs, les nôtres ne paraissent-ils que des apprentis ? Il y a un Perrault français inimitable que nous avons relu avec délices ; un Daudet dont les " Contes du Lundi " ou les " Lettres de mon moulin " sont

(57) " *Chez nos gens* ", p. 101.

d'une grâce parfaite ; les " Contes de Bonne Perrette " et le " Douce France " de René Bazin pourraient servir de modèle à nos écrivains du terroir. Il y a dans ces contes, une simplicité extrême qui est leur délicieux ornement. Nous ne croyons pas qu'il existe beaucoup de contes canadiens de cette noblesse candide. Il y a encore un Le Braz, et ses belles légendes des " Contes du soleil et de la brume". Le Canada, pays trop jeune, n'a pas de légendes ; il manque au canadien rêveur, l'imagination créatrice, et c'est bien un peu dommage !... Il y a Gebhart, encore, et ses "Contes et fantaisies " dont les histoires jolies sont toutes neuves ; Lenôtre et ses succulents " Contes de Noël", Lichtenberger, l'ami des chats dans ses " Contes de Minnie", Lemaître et ses " En marge de l'histoire "... et tant d'autres jusqu'à Maspero et ses " Contes de l'Égypte ancienne", sans mentionner ceux qu'il est difficile de recommander comme les " Contes " du bon La Fontaine... Nos conteurs ont donc des émules, des rivaux, et des modèles, et nul ne s'en étonne. Le plus grave défaut de nos contes est peut-être leur monotonie ; ils semblent presque tous sortis d'un même cerveau. Leur ensemble pourtant, croyons-nous, est une vraie richesse, et notre art s'affine et notre fécondité littéraire s'accroît tous les jours. Que nos jeunes écrivains produisent donc beaucoup ; qu'ils soient de fervents travailleurs, et que tour à tour ils nous disent quelque belle histoire écrite avec art et qui n'ait pas été mille fois racontée.

Non, la mode des contes n'est pas passée ! Tant qu'il y aura des enfants ; tant que les hommes seront dégoûtés de la triste réalité, tant que notre pauvre esprit aura besoin de détente, le conte sera le bienvenu. Ce genre sera toujours cultivé, et doit l'être surtout dans notre littérature adolescente ; portons-le donc à la perfection : " La nouvelle suffit à tout, dit Anatole France quelque part. On y peut renfermer beaucoup de sens en peu de mots. Une nouvelle bien faite est le régal des connaisseurs et le contentement

des difficiles. C'est l'élixir de la quintessence, c'est l'onguent précieux."(58) Que nos conteurs soient de plus en plus artistes, et remercions les organisateurs des concours littéraires qui permettent aux talents ignorés de se manifester et procurent aux concurrents le plaisir du doux tourment de la plume.

F. ROBERT.

(58) *Maîtres de l'heure*, p. 343.

J.-HENRI FABRE

SIMPLE ESQUISSE

Il était nonagénaire et, depuis plus d'un demi-siècle, travaillait sans relâche à observer la vie des insectes dans son " Hermas " de Sérignan, quand le flot des savants, des maîtres de la littérature et de la politique commença à déferler autour du roc couvert de ronces où il avait élevé sa rustique demeure. Quel était donc cet homme que les personnages les plus éminents venaient tour à tour entrevoir au fond de sa solitude ? Au plus génial naturaliste de tout l'univers la France, ambassadrice du monde cultivé, apportait l'hommage de sa profonde admiration. L'illustre savant que sa modestie extrême, son horreur native de la publicité, avait tenu si longtemps caché au grand nombre, mais dont les œuvres magistrales couvraient déjà le monde, recevait enfin, et comme malgré lui, l'expression unanime de la reconnaissance de tous les peuples. Presque réduit à la misère, ses forces rongées par les jeûnes forcés et le manque de soins que sa pauvreté trop accentuée lui refusait, Fabre, écrasé dans un fauteuil rustique à l'ombre de son ermitage, vit défiler avec un sourire amer, mais sans articuler une seule parole, le président de la République, Jean Richepin, Mounet-Sully qui récitait un éloge ému et sincère, et combien

d'autres célébrités. Malgré son complet dénuement, sa farouche noblesse de caractère ne lui permit pas d'accepter de ses amis une bourse bien garnie et mille fois méritée. La Fortune lui souriait trop tardivement, au moment même où il entendait l'appel de l'au-delà, pour qu'il crût digne le geste de lui tendre la main. Le douze octobre 1915, Fabre terminait chrétiennement une longue vie de labeurs ; il avait presque quatre-vingt-douze ans, étant né à Saint-Léon le 23 décembre 1823. Ainsi disparaissait, sans bruit, dans une pauvreté absolue, une des plus pures gloires de la France, un naturaliste incomparable, un maître écrivain, un éducateur des plus avertis.

Fabre naturaliste ! Il n'est pas aisé de résumer comme il convient l'activité scientifique de Fabre. Sa longue vie fut partagée en deux parties égales, chacune de près d'un demi siècle. La première, il la consacra tout entière à l'enseignement. Il fut tour à tour professeur de mathématiques, de physique et de chimie dans divers collèges ou lycées. Sa passion pour l'histoire naturelle qui s'était éveillée dès sa première enfance se maintint très ardente en dépit de ses lourds devoirs de professeur auxquels s'ajoutait la fastidieuse besogne de répétiteur. Ses rares loisirs il les employait à herboriser dans la campagne, à étudier les animaux et surtout les insectes, ses bêtes préférées. Puis, un instant, la chimie industrielle l'attira, mais il revint bientôt à la nature, à la suite d'échecs et de déboires superposés, étudiant le ciel, la terre, l'agriculture, la zoologie, la botanique, etc. A cinquante ans, devenu docteur ès-sciences de la Sorbonne, il aspire à une chaire universitaire, le rêve de sa vie tant de fois ajourné. Jamais candidat n'avait paru si bien qualifié à remplir une charge de professeur ; malheureusement le professeur devait alors faire vivre la chaire et l'aspirant n'avait pas de fortune.

Un instant découragé par l'anéantissement de ses espérances longtemps caressées, son parti est vite pris. Quittant

l'enseignement officiel, il tentera de l'enseignement libre : la foule accourt enthousiaste autour de la chaire improvisée. Dans l'ancienne abbaye de Saint-Martial, à Avignon, ses cours libres, restés fameux, attiraient des auditeurs fort nombreux, parmi lesquels se faisait remarquer le poète Roumanille. Malheureusement, le dévouement du professeur aussi bien que l'enthousiasme des élèves n'apportaient pas suffisamment de pain à la maisonnée qui comptait une demi-douzaine de bouches. A cette époque, selon que le rapporte Léon Daudet dans ses " Souvenirs ", s'il l'eût voulu Fabre serait devenu précepteur du fils d'un empereur, et c'était l'aisance assurée. Trop amoureux de sa liberté, ennemi irréductible des courbettes et de l'artifice des cours, le naturaliste préféra continuer ses études : il refusa le poste si recherché et s'enferma à Sérignan.

Il entreprend dans le calme de cette solitude peuplée d'une flore sauvage et d'une faune variée, ses observations sur les insectes, observations qui seront poursuivies pendant quarante ans. En 1878 commence la publication de ses " Souvenirs entomologiques " qui l'ont rendu fameux. Cet ensemble de dix volumes constitue l'œuvre maîtresse du grand naturaliste. Il s'y révèle observateur pénétrant, chercheur patient, jamais pris au dépourvu ; son imagination créatrice, fertile en inventions de toutes sortes, parvient à arracher à la minuscule créature le pourquoi de ses mœurs, le secret de sa vie psychique ; ses vastes connaissances scientifiques viennent en aide à son jugement sûr pour, selon le cas, déduire ou induire de ce qu'il a entrevu et lui permettre d'arriver de façon certaine à la vérité. Cette recherche persévérante de la vérité, dans un domaine encore imparfaitement exploré, est le but unique de ses travaux. Il n'épargne rien pour atteindre cette fin. Des journées entières, exposé aux rayons brûlants du soleil de Provence, il surveille les allées et venues d'un scarabée ; il passe des nuits complètes à épier l'énigmatique scorpion languedocien, et de combien

d'autres espèces dont on ne connaissait avant lui que le nom. Quiconque lira ses souvenirs, pour peu qu'il soit averti, se rendra compte que jamais il n'a traité d'un insecte ou d'un animal sans en donner une monographie complète : on ne peut y ajouter ou y retrancher, c'est le dernier mot de la science. Fabre a saisi la vérité fugitive, il l'a dépouillée des voiles qui la cachent à nos regards et c'est elle que, dans ses livres, il dispense maintenant avec largesse à ses disciples. Philosophe autant que savant, l'ermite de Sérignan émaille ses souvenirs d'aperçus profonds ; il discute avec puissance et clarté de la création, de Dieu, de l'espèce. Parfois aussi, il se fait historien, et pour faire plus complète une étude, il donnera, par exemple, sur l'origine du choux ou du haricot, des pages inimitables. Car ce grand savant que Victor Hugo lui-même appelait l'Homère des insectes fut également un écrivain de première valeur.

Certes, ce n'est pas le premier exemple de savant habile à manier la plume que la France nous offre dans la personne de Fabre. Plusieurs parmi les plus illustres naturalistes français, à l'instar de Buffon, ont excellé dans l'art d'écrire. Mais parmi les contemporains Fabre est considéré à bon droit comme le savant qui sut le mieux présenter en une forme élégante, en une langue claire, en un style imagé et souple les questions les plus arides. C'est aussi un poète à l'imagination prodigue de comparaisons d'une incomparable justesse. Lui seul possède à un degré éminent l'art difficile de captiver le lecteur ; de l'intéresser, lui profane, aux merveilles de la vie entomologique. Qu'on en fasse l'agréable expérience : le premier volume de Fabre qui vous tombera sous la main, lisez-en la première page : vous le lirez en entier et avec beaucoup plus de plaisir que le meilleur roman. La phrase nerveuse du savant, artistiquement enjolivée, débarrassée des lourds termes techniques et des mots superflus, repose de l'indigeste littérature scientifique moderne. A dire vrai, tout naturaliste n'est pas poète et plus d'un, cher-

chant à imiter le maître, tombera fatalement dans l'exagération, parce que manquant de cette qualité si précieuse que seule la bonne culture française peut donner : la mesure. On a cru longtemps, et ce semble être un dogme encore respecté par plusieurs écoles, que les ouvrages savants devaient être écrits en une sorte de jargon inaccessible aux non-initiés, hérissé de termes inventés de toutes pièces et donnant au style une allure hirsute, une physionomie austère qui déconcerte la majorité des lecteurs possibles. L'exemple de Fabre, s'il n'a pas converti tout le monde, a du moins donné le coup de grâce à cette conception erronée ; et c'est ainsi que la science la plus avancée peut profiter à tous les esprits cultivés. Par là l'ermite de Sérignan, du fond de son Hermas, faisait déjà œuvre d'éducateur.

A cette mission qu'il s'était imposée — instruire — divulguer les secrets de la nature — il donna d'autres formes fertiles en résultats. Fabre avait été instituteur, professeur ; toute une génération avait défilé devant sa tribune. Mieux que tout autre il savait ce qui manquait à ces jeunes esprits pour qu'ils eussent le goût des sciences naturelles. Il professait, comme le rapporte Legros dans sa Vie de J.-H. Fabre, " que, même dès les premières années de la vie, aux garçons et aux filles, il était possible d'apprendre et de faire aimer beaucoup de choses auxquelles on ne voulait même pas songer, en particulier cette Histoire naturelle qui était pour lui un livre où tout le monde pouvait lire, mais que les méthodes universitaires réduisaient à une étude aussi fastidieuse que stérile et où la lettre *étranglait la vie*". A peine avait-il quitté Avignon pour aller s'installer à Orange qu'il se mit à écrire ses fameux livres de lectures scientifiques qui eurent la plus heureuse influence sur ses jeunes compatriotes des écoles primaires. Il aborda tour à tour la zoologie, la botanique, l'astronomie, l'agriculture, l'industrie, etc. Cette série fut suivie d'une autre dont les petits volumes, pleins d'aperçus originaux, débordant " de cette

foi profonde, de ce feu sacré qui l'animait " et qu'il savait communiquer à son auditeur ou lecteur, portent les titres suivants : le livre des Champs, les Serviteurs, le livre d'Histoires, la Terre, le Ciel, les Auxiliaires, etc.

Ses leçons les plus séduisantes, en même temps que les plus instructives, sont sans contredit celles qu'il a données sous forme de dialogues et où se fait voir toute sa science de pédagogue. Il imagine simplement une conversation entre l'oncle Paul et ses deux neveux. Les sujets sont variés, mais l'Oncle Paul sait amorcer la conversation et la diriger. Peu à peu il éveille dans l'esprit de ses jeunes auditeurs la curiosité, puis l'intérêt, et enfin le goût. Il sait les conduire habilement sur le chemin de la vérité, leur faire deviner le mystère qu'il viendra tout à l'heure éclaircir avec sa maîtrise accoutumée. La leçon vivante, toujours faite à travers champs ou en cheminant le long de la route, en face des objets ou des êtres à étudier, reste profondément empreinte dans l'esprit de ses jeunes élèves. Sa méthode objective a prouvé son excellence au point qu'on la rencontre aujourd'hui par tout l'univers.

On peut affirmer que la vie de Fabre n'a eu qu'un seul but : instruire. Par divers moyens il s'est dévoué à l'instruction de la jeunesse de son pays. Par ailleurs, ses grandes œuvres scientifiques ont été traduites en plusieurs langues et sont consultées par tous ceux qui veulent étudier sérieusement les mœurs des insectes, les phénomènes de reproduction, de parasitisme et de métamorphoses dont s'accompagne la vie de l'insecte. C'est, de toute évidence, la consécration de sa valeur hors pair et le couronnement de sa longue et fructueuse carrière.

Sa mort a permis à la France de lui rendre enfin l'hommage qu'il avait toujours refusé de son vivant. En 1916, quelque mois seulement après sa mort, une statue de l'illustre naturaliste fut élevée à Avignon. Un de ses disciples avait déjà écrit une vie de J.-H. Fabre qui est un magnifique monument

à la gloire d'un maître vénéré. Bientôt la France érigera à Sérignan même, près de l'Hermas où il fit ses merveilleuses découvertes, un monument digne du génie qu'elle pleure ; et sa maison, humble laboratoire si longtemps ignoré, deviendra avant peu propriété nationale : la France sait se souvenir !

Georges Maheux,
Professeur à l'Ecole forestière.

———

LA PRESSE FRANCO-CANADIENNE EN 1877

(*suite*)

JOURNAUX SEMI-QUOTIDIENS

7° *Le Courrier du Canada*, Québec, était dans sa 21e année lors de l'enquête de l'abbé Provancher sur notre presse. " C'est à son début même, écrit-il, que *le Courrier* a vu ses jours de plus grande prospérité, lorsque, paraissant tous les jours, il avait pour rédacteurs MM. J.-C. Taché et Hector Langevin. Fondé par une société de laïques et d'ecclésiastiques, dont un grand nombre s'imaginaient qu'il suffisait de coucher son nom sur la liste des actionnaires pour être en droit d'en retirer aussitôt des dividendes, plusieurs de ceux qui avaient fait espérer en leur concours, effrayés des énormes dépenses qu'entraîne la publication d'un journal quotidien, surtout lorsqu'on veut lui donner une rédaction convenable, persistèrent à demeurer à l'écart ; et *le Courrier*, après six mois seulement d'existence, se vit forcé de restreindre son personnel et de ne plus paraître que semi-quotidiennement ". Le journal fut d'ailleurs plus tard en mesure de reprendre la publication quotidienne.

Le Courrier du Canada n'est guère l'objet d'aucune appréciation générale de la part de l'abbé Provancher, qui ne

trouve pas non plus de reproches à lui adresser, sinon celui d'avoir, comme les autres journaux, un personnel trop restreint dans sa rédaction. Ce journal était l'une des feuilles qu'il estimait davantage.—Pour moi, le souvenir de l'ancien *Courrier du Canada* me reste cher, parce que ce fut dans ses colonnes que j'eus la joie exquise de me voir "imprimé" pour la première fois, voilà plus d'un demi-siècle. et encore dans les colonnes de la rédaction. Comme, du reste, ce fut sous les voiles de l'anonymat que ma plume de collégien se vit appelée à pareil honneur, il ne me revint de l'aventure aucun rayon de gloire.

8° *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, "parmi toutes nos petites feuilles, peut se ranger au premier rang, tant pour l'excellent esprit avec lequel il est conduit et la capacité de son rédacteur, que pour la somme de renseignements qu'il fournit... *Le Courrier* se met au-dessus des querelles et chicanes qui distinguent bien souvent les organes des centres peu populeux... Sans se prêter inconsidérément aux polémiques religieuses, il n'hésite pas à faire connaître son opinion sur toutes les questions qui se présentent, et toutes les bonnes causes trouvent toujours en lui un appui aussi éclairé que puissant...—*Le Courrier* est bien écrit et généralement soigné."

Quand l'abbé Provancher écrivait ces lignes, *le Courrier de Saint-Hyacinthe* avait pour directeur feu M. B. de la Bruère, le futur surintendant de l'Instruction publique, et il m'est agréable d'exhumer de pareils éloges à l'adresse de celui qui fut longtemps mon chef dans le service civil et mon ami très cher.

9° *La Gazette de Sorel* avait pour directeur M. G.-I. Barthe. Et voici l'appréciation plutôt rude que fait l'abbé Provancher de ce journaliste d'autrefois:... "Sa correspondance parlementaire semble parfois afficher une grande indépendance, et cependant il vote constamment avec son parti ; il proclame n'avoir aucune confiance en M. Cauchon,

que la province de Québec n'a pas sa part légitime de contrôle dans l'administration gouvernementale ; et cependant son vote est toujours là pour appuyer l'état de choses actuel. Il prêche de parole l'union des partis, et veut conserver à la tête des affaires des hommes impossibles, qu'il déclare lui-même ne pas nous rendre justice. La feuille se donne, dans son titre même, comme dévouée aux intérêts agricoles, et il vote contre la protection des produits agricoles. S'il s'en tenait au moins au libre échange ; mais non, il veut écraser nos cultivateurs en favorisant la concurrence étrangère "...

10° *Le Constitutionnel,* "organe du district des Trois-Rivières.. sans nom de rédacteur ostensible".— "De tous les journaux de la Province, *le Constitutionnel* est sans contredit le plus mal imprimé. On serait porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à clous ou de quelque autre manège... Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se condamner à rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand'chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement.—*Le Constitutionnel* n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du galimatias de première qualité "...

JOURNAUX BI-HEBDOMADAIRES

11° *Le Journal des Trois-Rivières,* "catholique, politique et littéraire." — "Conservateur et catholique avant tout, on sait que *le Journal des Trois-Rivières* s'était joint au *Nouveau-Monde* pour prêcher le Programme catholique ; peut-être ne s'est-il pas encore totalement affranchi de ce zèle excessif qui le porte à proclamer les principes et à en

tirer les conséquences les plus rigoureuses, sans aucune considération pour les temps, les circonstances où nous nous trouvons et la société dans laquelle nous vivons . . . *Le Journal* est sans contredit rédigé dans un bon esprit et avec talent ; cependant ses articles de rédaction sont généralement un peu longs, sentent l'amplification, et le gérant paraît n'attacher aussi d'importance à peu près qu'à ses seuls articles : car la feuille est généralement assez pauvre en extraits, nouvelles, informations, puisées aux autres sources."

12° *La Gazette de Joliette,* " politique, commerciale, agricole et d'annonces, . . . ne donne ni le nom de son rédacteur, ni même celui de son imprimeur.—Toutefois, la petite feuille paraît rédigée avec talent et dans un fort bon esprit. ... Bien que nous soyons fortement opposé aux attaques personnelles contre les rédacteurs des journaux, nous pensons qu'il convient que chaque feuille ait un rédacteur responsable connu publiquement. L'anonyme dénote toujours un certain manque de courage, qui ne peut que nuire à celui qui se sert de ce voile, et qui ne satisfait pas complètement le public. D'un autre côté, le rédacteur anonyme sera toujours moins porté à s'observer sur une foule de points, se fiant que les intimes qui le connaissent le jugeront toujours avec indulgence, et que le blâme des étrangers ne pourra l'atteindre directement.—Voilà ce qui explique jusqu'à un certain point, pensons-nous, certaines négligences qui se montrent parfois dans *la Gazette.* Ainsi nous lisons dans le numéro du 10 avril :

" . . . il calculait *de* rendre très acceptable la position " officielle "

" *Bel engrais.*— Les cultivateurs de notre comté sont en " frais de faire des engrais profitables et dignes de mention."

" Vous pensez sans doute qu'il s'agit là de fumiers ou de composts ? Point du tout. C'est d'un porc de 594 livres

dont (*sic*) on veut parler. Engrais peut signifier la pâture que l'on donne à un animal pour l'engraisser, mais non l'animal même." C'est à savoir si les deux sens donnés au mot *engrais* ne sont pas aussi impropres l'un que l'autre.

13° *Le Franco-Canadien*, publié à Saint-Jean d'Iberville' sous la direction de M. F.-G. Marchand, qui devait plus tard avoir l'honneur d'être premier ministre de la province de Québec. " Quiconque, écrit l'abbé Provancher, a entendu le député d'Iberville pérorer en parlement, a de la peine, en lisant sa feuille, à se persuader que c'est bien lui qui parle. Ces pensées qui se dégagent si difficilement d'une phraséologie embrouillée, chez l'orateur ; ces hésitations si ennuyeuses où l'on tourne sur un mot pour examiner de quel côté on pourra dénicher une pensée quelconque ; ces efforts si souvent impuissants pour manier l'épigramme, ne servant le plus souvent qu'à ôter toute valeur à ce qu'on a trouvé, par l'échec éprouvé en manquant le but qu'on voulait atteindre: rien de tout cela ne se retrouve chez l'écrivain[1]. C'est un discours courant de lecture facile, où le raisonnement se saisit sans effort, déployant toute sa force lorsqu'il est dans le vrai, et laissant toutes ses batteries à découvert lorsqu'il porte à faux.— Ce n'est pas à dire pour tout cela que M. Marchand soit un élégant, ni même un puriste en fait de style, mais seulement que sa feuille, sous le rapport du mérite littéraire, pourrait supporter avec avantage la comparaison avec la plupart de celles de sa classe."

14° *Les Laurentides*, journal publié à Saint-Lin, dirigé d'abord par M. J.-I. Tarte, puis par M. Remi Tremblay, "qui dès ses premiers numéros se fait connaître comme écrivain correct et de grande capacité." En effet, M. R. Tremblay est devenu l'un de nos écrivains de renom. " C'est, continue l'abbé Provancher, un petit journal bien fait, rédigé dans

(1) Et de fait, en son temps, l'honorable M. Marchand fut l'un de nos écrivains en vue. A.

un très bon esprit, et plein d'une foule de renseignements des plus utiles."

15° *Le Franc-Parleur*, Montréal, M. Adolphe Ouimet, " rédacteur-propriétaire ". La critique que trace ici la plume de l'abbé Provancher, n'est pas à l'eau de rose, comme on va le voir. " Ce n'est pas avec des feuilles comme *le Franc-Parleur*, s'écrie-t-il, qu'on peut prétendre travailler à l'éducation du peuple, l'éclairer, le moraliser, en un mot le rendre plus poli et meilleur.—Cette feuille paraît ne pas comprendre le titre dont elle s'est affublée. Il y a, entre le franc parler et l'insolence, une ligne de démarcation bien tranchée ; et on semble ne l'avoir jamais observée au *Franc-Parleur*. . .— On n'a pas oublié que c'est *le Franc-Parleur* qui servit de véhicule à la tristement célèbre *Comédie infernale* et à d'autres pièces de même trempe, dans lesquelles le ridicule, le sarcasme, des injures plates et grossières pleuvaient à l'adresse des autorités ecclésiastiques et des membres les plus respectables du clergé de Québec. Et tout cela parce qu'on ne voulait pas être catholique à la façon de ces écrivailleurs, et que les évêques refusaient d'aller prendre leurs ordres au *Franc-Parleur!*— On sait avec quel zèle *le Franc-Parleur* se joignit au *Nouveau-Monde* et au *Journal des Trois-Rivières* pour usurper les fonctions de l'épiscopat en prêchant le fameux " *Programme catholique*". Il faut du zèle, mais pas trop n'en faut ; et celui du *Franc-Parleur* semble ne reconnaître ni frein ni mesure. Du moment qu'une chose n'est pas selon ses vues, aussitôt flamberge au vent ; et prêtres, et dignitaires, et évêques, il faut que tous passent sous sa férule.—Mais ces tristes moments d'effervescence sont passés et ne reviendront plus, nous l'espérons. Cependant, *le Franc-Parleur* semble n'avoir pas encore appris à observer les bienséances et le savoir-vivre, et, de temps à autres, figurent dans ses colonnes des écrits où l'insolence le dispute à la grossièreté." Et après avoir cité quelques " exemples ", notre critique con-

clut : " De tels écrits sont certainement indignes d'un journal qui se respecte, et ce sont ceux-là qui nous perdent de réputation aux yeux des étrangers.—De toutes nos petites feuilles, *le Franc-Parleur* est une des plus pauvres en fait de rédaction et de renseignements. Ce sont, le plus souvent, des correspondances admises comme elles se présentent qui remplissent ses colonnes."

JOURNAUX HEBDOMADAIRES

16° *Le Pionnier de Sherbrooke,* " politique, agricole, industriel, commercial, littéraire et d'annonces:" la formule indique un champ d'action d'une belle étendue. M. H.-C. Cabana était le " rédacteur-propriétaire " du journal.

17° *Le Progrès,* " agricole, industriel, politique et commercial ", publié à Sherbrooke. " Rédacteur ", M. L.-C. Bélanger.

" Comme il arrive d'ordinaire dans tous les petits centres, dit l'abbé Provancher, les commérages, les petits scandales, les cancans y prennent facilement racine, et acquièrent rapidement un redoublement d'activité lorsqu'ils rencontrent des journaux assez complaisants pour leur donner une plus grande publicité. Les deux journaux français de Sherbrooke, *le Pionnier* et *le Progrès,* ont publié, durant presque tout l'hiver dernier, des correspondances... qui étaient loin de leur donner de la faveur auprès des gens sensés. Ce sont ces basses injures, ces plates personnalités qui, sans faire honneur en aucune façon à leurs auteurs, dégradent, avilissent, ravalent notre presse. Nous voyons avec plaisir que ces dégoûtantes polémiques sont terminées, et que les deux feuilles semblent vouloir suivre une meilleure voie...—MM. Cabana et Bélanger étaient autrefois associés pour la publication du *Pionnier* ; nous ne savons pour quelles raisons ils se sont séparés, il y a trois ans, pour conduire chacun une feuille à part. Il est certain qu'ils se sont fait tort récipro-

quement. Leurs feuilles, si peu fournies pour ne paraître qu'une seule fois la semaine, en sont la preuve... On répète les annonces pour les entremêler aux articles de rédaction, comme si on était en peine pour couvrir une si grande étendue de papier.—Le *Pionnier* est rédigé dans un bon esprit et généralement d'une manière convenable, bien que son français laisse parfois à désirer."

— "Nous avons déjà fait connaître en partie *le Progrès* en parlant du *Pionnier* ; il a cependant un avantage sur ce dernier : c'est que, étant de moindres dimensions, il exige moins d'efforts pour être rempli.— *Le Progrès* est conservateur et catholique, il le proclame et nous voulons bien le croire ; cependant, en plusieurs circonstances, il a porté ses confrères journalistes à douter de sa sincérité"...

18° *L'Union des Cantons de l'Est*, Arthabaskaville, P.-L. Tousignant, rédacteur-propriétaire. "*L'Union* montre parfois une grande indépendance dans ses allures, et sur ce point nous sommes loin de la blâmer... *L'Union* est un journal bien fait, contenant une foule de renseignements utiles, et digne à tous étards d'être encouragé par les habitants des Cantons de l'Est. Elle est aussi généralement bien écrite."

19° *L'Union*, Saint-Hyacinthe, L.-F. Morison, éditeur-propriétaire. "Son français est tout aussi défectueux que sa politesse et son amour de la vérité... Ne nous étonnons pas maintenant si les journaux sérieux s'occupent si peu de *l'Union*, qu'on ignore généralement que cette feuille existe. Ses allures l'excluent à bon droit de la société de gens honnêtes et respectables."

20° *L'Avenir de Beauharnois*, L.-A. Prudhomme, rédacteur. "Toute petite feuille, fort mal imprimée.—Cette petite feuille fait rarement parler d'elle, et nous pensons que c'est le plus grand éloge qu'on puisse lui faire. A en juger par le numéro du 12 avril qu'on nous a passé, elle nous paraît pauvre et très pauvre en fait de rédaction. Si bien

que par ce seul numéro nous n'avons pu juger de sa couleur pas plus que de ses tendances.—De toutes nos feuilles publiques, *l'Avenir* est bien celle où notre belle langue est le plus impitoyablement maltraitée ; la grammaire et le bon sens semblent avoir été congédiés de ce bureau."

Des vingt journaux qui constituaient en 1877 notre presse politique, il n'y a plus que *l'Evénement, la Minerve, l'Union, le Courrier de Saint-Hyacinthe, l'Union des Cantons de l'Est, le Progrès de l'Est* et *le Franc-Parleur*, dont les noms existent encore dans notre journalisme. Depuis quarante-cinq ans, tous les autres sont descendus au cimetière de l'oubli, où les ont rejoints quantité d'autres feuilles nées plus tard et qui n'ont pas dépassé l'enfance ou l'adolescence.

Mais que dire de la belle bravoure que montrait l'abbé Provancher, lorsqu'il osait dire aussi franchement, parfois aussi crûment, ce qu'il pensait de chacun de nos journaux ! Imaginons le beau tapage qui se ferait si quelqu'un, aujourd'hui, allait de la sorte faire la revue des journaux de notre temps et les apprécier sans ménagement aucun les uns après les autres. Il faut dire aussi que nos journalistes de 1877 n'ont pas tous accepté en silence les jugements de leur critique.

Le Naturaliste canadien avait terminé au mois de juin (1877) sa revue de la presse franco-canadienne. Dès le mois suivant, il eut à faire face à la tempête qu'il avait bien dû s'attendre de provoquer. " Nous étions convaincu d'avance (1) que notre revue critique de la presse ne pourrait être du goût de tout le monde. Aussi les différentes remarques que l'on nous a adressées ne nous ont nullement surpris. Comme en somme le nombre et le poids des approbations reçues l'emportent de beaucoup sur le blâme et les récriminations, nous n'avons nullement à regretter notre entreprise." Puis, après une brève réponse à deux seulement des correspondants qui lui avaient donné par lettres leur avis sur le

(1) *Le Naturaliste canadien*, Vol. IX, p. 223.

sujet, il continue : " D'ailleurs, ce n'est pas une revue politique que nous avons faite, mais seulement une critique littéraire, et nous n'avons jugé personne autrement que sur ses principes et ses allures, le tout tel que consigné dans ses écrits.—Et pour les journaux objets de nos remarques, il était bien facile de prévoir que nos appréciations, suivant qu'elles seraient plus ou moins sévères, seraient jugées par ces mêmes journaux inexactes, injustes, incompétentes, etc. Nous nous y attendions. Il en est des journalistes à peu près comme des écoliers. Les remarques chez les uns et les autres sont rarement reçues de bonne grâce ; les mauvaises têtes — et il en est chez les uns et chez les autres — trouvent toujours des raisons pour déclarer les observations déplacées, injustes, vexatoires. Des vingt journaux mentionnés dans notre revue, cinq ont réclamé contre nos appréciations. Ce sont : *le National, le Nouveau-Monde, le Courrier du Canada, le Journal des Trois-Rivières* et *l'Evénement.* Voyons en quelques mots si véritablement les réclamations étaient fondées, et si nos appréciations, contestables peut-être sous certains points de vue, n'étaient pas du moins marquées au coin de la franchise et de l'impartialité." Il s'ensuivit une courte polémique avec *l'Evénement* et *le Courrier du Canada.*

Au mois de janvier suivant (1878), dans l'introduction par laquelle il ouvrait le dixième volume du *Naturaliste canadien,* l'abbé Provancher revint sur sa revue de la presse, et le fit de la manière forte, comme on va le voir. " L'année qui vient de s'écouler, dit-il, a été pour nous une année de guerre s'il en fut. Il est vrai que par nos remarques sur la presse nous avions pour ainsi dire provoqué ces attaques. La presse appartient au sexe faible et elle en a tous les défauts, sans peut-être en partager toutes les qualités ; or, ce sexe qui possède avant tout la grâce et la beauté, n'aime pas qu'on lui découvre ses faiblesses, qu'on lui signale ses écarts. Habitué à recevoir l'encens et les flatteries, accoutumé à se

voir exalté pour des vertus qu'il confesse bien à part lui ne pas posséder, mais dont il ne voudrait jamais extérieurement se reconnaître dépourvu, il s'irrite et s'insurge contre quiconque a la franchise de lui signaler quelque imperfection. Or, c'est précisément ce que nous avons fait. Sans tenir compte aucun des exigeantes susceptibilités de la presse, nous lui avons montré sa propre faiblesse, mis directement le doigt sur la plaie qui la ronge et mine sa constitution. Aussi fallait-il voir avec quelle fureur on nous a tombé dessus; c'était à qui nous porterait les coups les plus violents. On sembla d'abord montrer quelque hésitation : c'était à qui ne donnerait pas le signal des hostilités ; mais du moment que le premier trait fut lancé, ce fut une levée générale de boucliers. On se fit arme de tout bois pour nous combattre ; les plus dépourvus mêmes, pour témoigner de leur zèle pour la *sainte* cause, empruntaient les traits de leurs voisins ; il n'y eut pas même jusqu'à ceux que nous avions le plus ménagés, pour qui nous nous étions montré le plus indulgent, qui s'empressèrent de prendre part à la croisade. On poussa l'oubli des convenances jusqu'à laisser l'écrivain de côté, pour s'attaquer à notre personne, même à notre caractère. Les épithètes grossières de *menteur*, de *calomniateur*, de *faussaire* ne nous furent pas même épargnées. On s'efforça, en un mot, de montrer par tous les moyens que nous avions frappé juste, que la presse n'était pas à la hauteur de sa position, qu'elle oubliait la noblesse de sa mission ; que les grandes mesures d'intérêt public, les plus hautes questions politiques dégénéraient avec elle en basses personnalités, en chicanes des plus vulgaires ; que la mise peu soignée avec laquelle elle se montrait devant le public était bien propre à donner à l'étranger une pauvre idée de notre littérature, et à ceux qui nous suivent de bien tristes modèles à imiter. —Mais, fort de la vérité et du bien que nous avions en vue, nous avons avec calme laissé se déchaîner l'orage, sans regretter notre démarche. Nous avions d'ailleurs des auto-

rités, et trop nombreuses et de trop haut poids, qui nous approuvaient, pour nous garantir contre le découragement ; et nous étions sûr que tôt ou tard on finirait par reconnaître que nous avions raison. Si, aujourd'hui, on ne voulait pas encore le confesser ou du moins le reconnaître, nous pourrions mettre sous les yeux du public certaines rétractations humiliantes que quelques journalistes, parmi ceux qui avaient le plus regimbé contre nos observations, se sont vus forcés de faire pour retenir un reste de considération et n'être pas écrasés sous le mépris général. Sans doute que si, mieux disposé à entendre le langage de la vérité, on eût obtempéré à nos observations,on n'en serait pas venu à une si regrettable nécessité, qui ne nuit pas moins à notre littérature qu'elle n'accuse la bonne éducation de ces trop prétentieux journalistes."

Telle fut cette fameuse " revue de la presse ", qui nous permet aujourd'hui de savoir facilement quels étaient en 1877 et 1878 nos journaux canadiens de langue française, de quel bois ils se chauffaient, et qui sans aucun doute dut faire sensation parmi le public de l'époque.

Comme épilogue au compte rendu que l'on vient de lire, je citerai avec plaisir un alinéa de la dernière page du volume XI (décembre 1879) du *Naturaliste canadien*, dans lequel l'abbé Provancher,au cours d'un article écrit pour exprimer l'incertitude où il est de pouvoir continuer la publication de son journal, remercie en tous cas ceux qui lui ont aidé à poursuivre son œuvre, et fait part en ces termes de sa gratitude pour la presse : " Que la presse, aussi, qui plus d'une fois a élevé la voix en notre faveur, veuille bien agréer nos remerciements. Que surtout *l'Evénement*, *le Nouvelliste*, *le Nouveau-Monde* et *le Courrier de Montréal*, qui nous ont montré des sympathies particulières à la nouvelle de notre probable disparition, veuillent bien agréer l'expression de notre plus sincère gratitude."

V.-A. Huard,
Chanoine.

EPOSOIRS

Irradiés de fleurs et de lumières,
Leur grâce invite à d'infinis espoirs !
Rêves du ciel aux splendeurs éphémères :
Les reposoirs !

Ils bercent l'âme en la paix, la prière,
Dans l'air pieux et recueilli des soirs...
A leur parfum s'endort notre misère !
O reposoirs !

Sous leurs clartés, le doux Maître, mon Père,
— Flamme d'amour au cœur des ostensoirs ! —
Vient me bénir... O suavité chère
Des reposoirs !

PAYSE.

TABERNACLES

Tabernacles d'or aux voiles de soie :
Portiques divins,
D'où le Maître verse aux cœurs des humains
L'ineffable joie !

Tabernacles d'or aux voiles de lin:
Cénacles fragiles,
Gardant le trésor des clairs évangiles :
Mystérieux pain !

Tabernacles d'or aux voiles de pourpre :
Trônes immortels
Du Roi dont le sang,— jet de grâce,— empourpre
Nos humbles autels !

PAYSE.

VIE ET SALAIRE DES CLASSES OUVRIÈRES AU QUINZIÈME SIÈCLE

(*suite*)

III.—Les domestiques

La condition des serviteurs de la maison ou domestiques n'était point inférieure à celle des journaliers. Nourris et logés, ils étaient payés à l'année. Voici les salaires qu'ils touchaient au château de Dohlma, Saxe : Valet d'écurie, neuf florins ; ânier, sept florins quatre gros ; fille de basse-cour, trois florins dis-sept gros. A une époque où le bœuf gras, qui se vend actuellement 160 piastres, valait de trois à quatre florins, les salaires susdits équivalaient respectivement à $360.00, $280.00, $160.00 monnaie contemporaine.

IV.— L'ouvrier

L'ouvrier ou homme de métier a toujours été considéré comme appartenant à une classe supérieure à celle du journalier ou homme de peine. Il est donc certain que son sort, au quinzième siècle, se ressentait de la prospérité générale.

Ce n'est point ici le lieu de disserter sur les corporations populaires du moyen âge qui donnaient à la vie du travail-

leur tant de sécurité. Qu'il suffise de rappeler que l'absence de voies de communication rapide renfermait nécessairement dans des limites restreintes le commerce international, que le manque de machines donnait plus d'importance à la main-d'œuvre et faisait obstacle à la création des grandes manufactures, que les lois économiques tendaient à réglementer étroitement l'exercice de l'industrie, qu'enfin la pratique sincère et universelle de la religion catholique empêchait la lutte éternelle entre l'égoïsme du patronat et l'égoïsme du prolétariat d'arriver à cet état de crise aiguë où elle est rendue de nos jours, au grand détriment de la paix sociale.

En d'autres termes, le commerce, tout aussi considérable qu'aujourd'hui, puisque, après tout, il suffisait aux besoins des peuples, était localisé. L'industrie, de même, restait locale, et ne connaissait pas les angoisses de la concurrence à outrance. L'ouvrier était un artiste respecté et non une espèce de machine humaine sans talent et sans individualité. Le patron, ouvrier lui-même, pensionnait dans sa famille avec ses compagnons et ses apprentis. La corporation protégeait les ouvriers dans leurs voyages, les soutenait dans leurs revendications, et, en cas de maladie ou de vieillesse, subvenait à leurs besoins. Bref, le travailleur au moyen âge, membre et partie du corps solide de sa confrérie, ne ressemblait en rien à cette poussière humaine sans consistance qu'il est de nos jours.

Pour comble de malheur, la machine, qui a tué l'ouvrier en le transformant en manœuvre, ne l'a point utilement remplacé. Ses produits vulgaires ne vaudront jamais les chefs-d'œuvre incomparables de l'industrie du moyen âge que les hommes de goût admirent au musée de Cluny, et que les millionnaires font rechercher jusqu'au fond des campagnes pour en orner leurs fastueuses demeures.

Il est donc établi que l'ouvrier du quinzième siècle n'avait rien à envier à l'ouvrier moderne ; bien de loin là. Mais si

nous nous demandons quel était le chiffre positif de son salaire quotidien nous demeurons perplexe, car les documents positifs nous manquent. Nous allons donner ceux qui sont parvenus jusqu'à nous.

Commençons par les bateliers du Rhin. Il fallait qu'ils fussent bien exigeants, car, si nous en croyons un mémoire des patrons de barque adressé au margrave du duché de Bade : " outre le florin par jour qu'on leur donne de salaire, les compagnons ne veulent pas se contenter à leurs repas d'une soupe, d'un bon, légume, d'une portion convenable de viande, de pain et de fromage ; ils réclament encore un premier plat et du rôti." — " Cela nous semble vraiment déraisonnable," ajoutent les patrons ; " nous ne pouvons suffire à nourrir nos ouvriers d'une façon si coûteuse."

Ce florin par jour nous laisse rêveur. Il nous semble évident que le florin, qui a varié de valeur selon les provinces, et que nous évaluions tout à l'heure, en Saxe, à une quarantaine de piastres, ne peut pas être pris ici pour une somme aussi considérable.

Nous possédons également quelques renseignements sur les salaires des charpentiers et des maçons.

A Klosterneubourg, par exemple, entre 1485 et 1509, à une époque où la livre de bœuf valait deux deniers, ce qui met le denier à 12 centins d'aujourd'hui, le salaire d'un maçon ou d'un charpentier s'élevait à vingt deniers ($2.40) l'été, et à seize deniers ($1.92) l'hiver. A Meissen, Saxe, l'ouvrier maçon était capable, avec son salaire de six jours, d'acheter trois moutons et une paire de souliers, pour lesquels il lui faudrait actuellement débourser 6.00 piastres, et $8.00.

Aussi les ouvriers avaient-ils les moyens de se montrer généreux. On s'étonnera moins maintenant que les seize compagnons cordonniers de la petite ville de Xanten, sur les bords du Rhin, aient pu offrir, pour l'achat d'un tableau et la décoration d'un autel dans l'église paroissiale, la somme énorme de soixante-neuf florins.

Leur vie était si facile qu'il fallait les prémunir fréquemment contre les tentations du luxe. " Sache, compagnon ouvrier," dit l'Exhortation chrétienne, un livre moral de l'époque, " qu'une dépense exagérée pour les habits, l'or et l'argent, et tous les autres objets de luxe, ne te conviennent nullement. Ne dis pas : je gagne un bon salaire, je peux bien me permettre cette dépense. Il est juste que tu reçoives un bon salaire ; tu dois être bien nourri ; tu peux, si tu le veux, avoir trois, quatre habillements, plus encore, si ton gain se rapporte à cette dépense, et alors il te sera honorable de les porter ; mais souviens-toi que la prodigalité te dérobe ton âme."

Ce qui vient d'être dit de l'Allemagne s'applique également à l'Italie et à l'Angleterre. " Au quinzième siècle, en Italie, écrit Sismondi, la situation de toutes les classes ouvrières était infiniment meilleure qu'elle ne l'est maintenant dans les pays les plus florissants de l'Europe."

Le chancelier Fortescu, de son côté, parlant des ouvriers anglais du commencement du quinzième siècle, écrit : " Ils ont une nourriture abondante, mangent de la viande et du poisson, et sont généralement habillés de bons vêtements de laine. Leur lit et le reste des étoffes de leur ameublement sont en laine ; et ils ont un nombreux mobilier. En ustensiles de ménage ils sont très bien fournis. Chacun possède, selon la mesure de son état, toutes les choses qui rendent la vie commode et agréable." Ce ne fut qu'à partir de la Réforme que le paupérisme fit son apparition en Angleterre et que le système du "work house" fut établi.

En résumé, l'ouvrier vivait bien et pouvait aisément entretenir et élever sa famille.

LES MINEURS

Terminons notre travail par quelques considérations qui ne manqueront pas d'actualité sur les mineurs et sur les

mines. Les corporations des mineurs formaient en effet une catégorie toute spéciale d'unions fraternelles.

" Le droit allemand, dit Janssen, avait pris la défense du travail des mineurs contre l'exploitation. L'ensemble de toutes les constitutions qui les concerne peut se résumer dans ces paroles empruntées à une ordonnance minière de Kuttemberg : " Chacun doit se montrer satisfait de son travail et nul n'aura l'audace de s'approprier dans l'oisiveté ce qu'un autre aura créé au prix de ses efforts et de son labeur ; car le travail et la peine sont sous la protection de la loi." " Aussi s'efforçait-on d'empêcher que les propriétaires des mines ne devinssent *les seigneurs fonciers du travail.* et ne fussent libres d'exploiter à leur guise les ouvriers et les terrains. La prospérité de la mine devait être dans un rapport exact avec le bien-être des mineurs."

Vous le voyez, ami lecteur, on était pas mal avancé au quinzième siècle, et l'on a bien tort de vanter sans cesse le progrès moderne.

Et les principes ci-dessus exposés ne demeuraient point à l'état de lettre morte. " La police minière veillait à la sécurité et à l'hygiène des ouvriers, avait soin qu'un air salubre circulât dans les souterrains, et prenait toutes les dispositions nécessaires pour préserver les mineurs des divers accidents auxquels ils sont exposés. Chaque maître surveillait la juste répartition des denrées et les établissait à des prix modérés. Le temps du travail, la tâche étaient exactement fixés. Ordinairement les mineurs travaillaient huit heures par jour, souvent moins, rarement plus. La paye était réglée sous la surveillance et avec le concours des syndics miniers. Elle était établie sur une base fixe et ne pouvait subir aucune modification arbitraire. Elle était la même pour tout le district. Aucun propriétaire minier ne pouvait payer ses ouvriers plus ou moins qu'un autre. " " Les maîtres, dit un ancien règlement, doivent apporter un soin charitable et chrétien à accorder aux mineurs un salaire

convenable, afin qu'ils puissent subvenir à leur entretien. Car lorsque on retranche injustement aux ouvriers une partie de leur salaire on en fait des voleurs ou des brigands."

" Les mineurs malades ou incapables de travailler étaient soutenus par la caisse de la corporation minière. Les veuves et les orphelins recevaient sur cette caisse de quoi subvenir à leurs besoins, et cela, non à titre de secours charitable, mais comme une pension justement due."

Admirables institutions sorties du cœur maternel de l'Église ! Comment s'étonner, après cela, que l'on ignorât en Europe les grèves et les haines sociales issues de l'athéisme et du matérialisme contemporains ? La chose vraiment étonnante est le dédain qu'affecte pour le passé la tourbe de nos réformateurs modernes.

P. Alexis, cap.

———

A PROPOS DU MOT ARCHIDIOCÈSE

Perdre son nom, cela arrive tous les jours, dans toutes les sphères de l'activité humaine, dans toutes les classes de la société et dans tout ordre d'idées, mais donner un nom à " un je ne sais quoi ", voilà qui dépasse ma capacité d'entendement.

Et ce nom, qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire français, il s'affiche en toute liberté, avec la superbe d'un parvenu, non seulement dans les gazettes où l'on ne serait pas d'ailleurs surpris de le rencontrer, tellement elles nous ont accoutumés aux non-sens, contre-sens *et quibusdam aliis*, mais encore dans des revues de belle tenue et même dans des pièces officielles émanant de haute autorité.

Si je ne me trompe, ce prétendu nom a pris naissance chez nous, et de la Nouvelle-France, il s'est transplanté dans l'ancienne où, il n'y a pas encore un grand nombre d'années, il était totalement inconnu et ne trouvait pas plus de place dans les journaux que dans le dictionnaire. Remarque-t-on

—non sans quelque étonnement — avec quelle facilité on adopte, dans la patrie de nos ancêtres, pour ainsi dire de confiance, beaucoup de nos incorrections, de nos locutions impropres, voire même de nos anglicismes ? Qu'il suffise de citer " tricentenaire " dans le sens de trois-centième anniversaire et pouvoir d'eau (water-power) dans le sens de pouvoir hydraulique...

Archidiocèse ? Qu'est-ce que c'est que ça ?

Un diocèse plus important que les autres ? Dans ce cas, pourquoi Paris, l'antique Lutèce, le siège de l'Aréopagite, n'aurait-il été érigé en archevêché qu'en 1622 ? Il y avait beau temps, déjà, que Paris était considéré comme le cœur de la France, en même temps que la capitale du royaume, en attendant qu'il devint la capitale du tourisme. Prend-on garde à ceci aussi que le pape est tout uniment évêque de Rome ? Si un diocèse devenait archidiocèse du seul fait d'être gouverné par un archevêque, de quel préfixe faudrait-il donc doter le diocèse de Rome, le diocèse du Souverain Pontife qui n'a pas juridiction seulement sur une province ecclésiastique mais sur toutes les provinces de l'Église universelle et cela, de par la constitution divine de l'Église ?

Un diocèse plus populeux ? Quand la province ecclésiastique de Montréal fut détachée de celle de Québec, en 1886, il y avait belle lurette que le diocèse de Montréal dépassait en population celui de Québec,et c'est un cas qui ne doit pas être rare.

Un diocèse plus grand en étendue ? Que dire alors de Chicoutimi et de Rimouski ? Combien de diocèses comme celui de Montréal ne pourrait-on pas tailler dans l'un ou dans l'autre ?

Si le terme archidiocèse ne répond pas à une réalité,qu'est-ce en linguistique ?

Un barbarisme ? — Un barbarisme est un mot forgé ou estropié mais qui exprime une idée, représente quelque chose.

Archidiocèse est incontestablement forgé de toutes pièces, mais il n'exprime aucune idée, il ne représente rien.

Un solécisme ? — Un solécisme est une faute contre la syntaxe et les règles de la syntaxe n'entrent pas ici en jeu.

Un archaïsme ? — Un archaïsme est une expression qui a vieilli, désignant une chose aussi vieille que le mot. Or nous avons affaire à une expression très nouvelle et n'exprimant rien de nouveau, puisque ce qu'elle veut désigner n'a jamais eu l'être.

Un néologisme, alors ? — Un néologisme est un mot nouveau ou un mot existant, pris dans un sens nouveau : néologisme scientifique rendu nécessaire par les découvertes nouvelles ; néologisme littéraire hasardé par un écrivain à ses risques et périls, mais toujours pour exprimer une idée ou désigner une chose existante ; néologisme populaire qui répond d'ordinaire à un besoin réel. Nous n'y sommes donc pas encore : l'archidiocèse n'est pas encore découvert, par conséquent pas besoin de mot pour en exprimer l'idée ou pour le désigner ; la locution a été hasardée, évidemment, mais pour désigner une chose inexistante.

Un idiotisme ? — Locution qui ne peut se traduire littéralement dans une autre langue. C'est le cas, ici, de tirer la conclusion sommaire, devenue banale, restée commode : poser la question, c'est la résoudre.

Un anglicisme ? — C'est bien de l'anglais que probablement nous vient le mot incriminé. Mais ne perdons pas de vue que si l'anglicisme est une façon de parler particulière, une locution propre à la langue anglaise et transportée dans une autre langue, il n'en comporte pas moins un sens qui pourrait et devrait s'exprimer autrement dans cette autre langue, mais pour dire quelque chose ; en fin de compte, nous nous butons toujours à l'objection du non-être. Archidiocèse est d'ailleurs de facture et de physionomie parfaitement françaises et c'est ce qui en explique le succès, mais il ne vaut pas non plus comme anglicisme puisque la chose

exprimée n'existe pas plus en anglais (au moins catholique) qu'en français, et si c'est un non-sens en français, *archdiocese* en est également un en anglais et pour la même raison.

Voilà bien, je crois, en matière de lexicologie, à peu près toutes les variations morphologiques en *isme* et d'un caractère un tant soit peu étrange, les unes dignes d'opprobre et les autres dignes, soit de tolérance, soit même d'approbation. L'accusé dont je suis en train de faire le procès ne trouve place dans aucune de ces catégories. Est-ce qu'il n'aurait pas la valeur même d'une faute de français ?

C'est donc un monstre ? Pas même ça. Un monstre est un être difforme mais un être.

" Sans l'idée qu'il exprime, le mot n'est plus véritablement mot." (Psychologie du langage, Bulletin du Parler français, 1918, p. 247). Telle est la sentence la plus plausible à prononcer contre l'accusé : Sans idée à exprimer, il n'est pas véritablement mot.

Il lui reste cependant une planche de salut. Toute mon argumentation repose sur une hypothèse : Existe-t-il, oui ou non, des archidiocèses ? Je dis non. Telle est la thèse qu'il s'agit maintenant d'établir, c'est-à-dire qu'après avoir commencé par la fin, je vais finir par le commencement. Je ne m'en excuse pas, cela arrive dans les meilleures familles... littéraires.

C'est à la lumière du catéchisme et du droit canon que je vais essayer d'élucider la question. Je n'ai pas la présomption de poser comme autorité en la matière, mais je ne crois pas, d'autre part, qu'il faille être grand clerc pour résoudre un cas qui me paraît joliment élémentaire.

Quelle est la constitution divine de l'Église ? C'est la constitution la moins compliquée du monde : l'Église est la société de tous ceux qui font profession de la foi chrétienne et elle est gouvernée ici-bas par les évêques ou successeurs des Apôtres, soumis à l'autorité et à la primauté du successeur de Pierre.

On distingue le pouvoir d'ordre et le pouvoir de juridiction. Dans l'ordre, il y a trois degrés hiérarchiques de droit divin : 1° l'épiscopat, — 2° le sacerdoce et — 3° le diaconat. Le sous-diaconat et les quatre ordres mineurs sont de droit positif ou humain. Dans l'ordre, tous les évêques sont donc égaux entre eux et égaux au pape lui-même.

Dans la juridiction, on ne compte que deux degrés de droit divin : 1° la primauté pontificale et — 2° l'épiscopat. Tous les autres degrés, *dont l'archiépiscopat,* sont de droit ecclésiastique. Dans la juridiction, les évêques ne sont donc pas égaux au pape mais, de droit divin, soumis à sa juridiction.

A l'origine du christianisme, il y avait un évêque dans presque toutes les villes. On appela paroisse la réunion de plusieurs églises sous un même évêque. Le diocèse désignait une province ecclésiastique dont tous les évêques étaient régis par un exarque ou patriarche. Dans la suite, le mot paroisse ne s'applique plus qu'au territoire administré par un curé et toute circonscription ecclésiastique (évêché ou archevêché) soumise à l'autorité épiscopale fut appelée diocèse. Il y a longtemps qu'on ne parle plus d'exarque et que le patriarcat est devenu un titre purement honorifique, au moins dans l'Église d'Occident. De la constitution divine de l'Église et du développement historique de la hiérarchie et de la juridiction de ses ministres, il ressort que ne s'est jamais fait sentir le besoin de créer des archidiocèses pour l'administration de la société ecclésiastique, et, donc, qu'il n'y a jamais eu lieu de chercher un mot pour désigner ces sortes de circonscriptions.

Notre-Seigneur fonde son Église et en confie le gouvernement à ses Apôtres et à leurs successeurs sous l'autorité et la primauté de Pierre et de ses successeurs. Les Apôtres se partagent le monde, allant et enseignant les nations. A mesure que progresse l'évangélisation des peuples, les chrétientés se multiplient et forment ici et là des églises parti-

culières. La réunion de plusieurs églises sous un même évêque forme une paroisse, un groupe de paroisses forme un diocèse. Dans la succession des temps, chaque église devient une paroisse sous la direction d'un curé, la paroisse devient diocèse, et le diocèse province ecclésiastique sous la juricdiction d'un métropolitain qui exerce une certaine juridiction, non pas sur les diocèses de ses suffragants, mais sur ses suffragants eux-mêmes et auquel son titre de métropolitain ne confère dans son propre diocèse aucun pouvoir que ne possèdent ses suffragants eux-mêmes dans le leur.

En résumé, l'Église universelle gouvernée par le pape et les évêques se partage en circonscriptions territoriales que l'on appelle diocèses. Dans chaque diocèse, la société des fidèles forme une église particulière que l'on appelle église cathédrale et qui est gouvernée par un évêque. Le groupement de plusieurs diocèses forme une province ecclésiastique gouvernée par un métropolitain dont l'église cathédrale devient église métropolitaine.

Le gouvernement pontifical érige des diocèses en délimitant leurs bornes, il érige des provinces ecclésiastiques en définissant combien de diocèses, et lesquels, en feront partie, mais il n'a jamais, que je sache, érigé d'archidiocèse. Quand le pape, en consistoire, préconise des évêques, il déclare dans son langage officiel pourvoir les églises suivantes :

L'Église métropolitaine de...

L'Église cathédrale de...

L'Église titulaire archiépiscopale ou épiscopale de...

L'église titulaire est ce que l'on appelait, avant Léon XIII, une église *in partibus infidelium.*

Un dernier argument. Au siège épiscopal de chaque diocèse, il est une église (un temple) qui est l'église de l'évêque, c'est la cathédrale. Quelle que soit la dignité du siège, métropolitaine, primatiale, pontificale, c'est toujours la cathédrale. St-Jean de Latran, à Rome, est la cathédrale du pape. Si du diocèse gouverné par un archevêque on

fait un archidiocèse, quelle raison de ne pas faire une archi-cathédrale de la cathédrale de cet archidiocèse ?

Je crois ma thèse prouvée, à tout le moins *ab absurdo*, et être en droit de conclure que nul rapport de filiation n'est admissible entre archidiocèse et archevêque. Un archevêque ne peut tenir son titre du fait qu'il gouverne un archidiocèse, pas plus qu'un enfant ne peut être réputé issu d'un père qui n'existe pas. Un diocèse ne peut non plus se convertir en archidiocèse du seul fait d'être gouverné par un archevêque, parce qu'à ce titre l'archevêque n'est pas plus que les évêques ses suffragants. C'est comme chef d'une province ecclésiastique, exerçant une juridiction *supra-épiscopale*, qu'il porte ce titre, et il est tout naturel que ce mot " archevêque " ait donné naissance à archevêché, archiépiscopat, église archiépiscopale, etc.

Si l'on veut absolument distinguer le diocèse du métropolitain des diocèses suffragants, que ne se sert-on de la locution si simple " diocèse archiépiscopal " ?

Au moment de mettre le point final, je lis dans les journaux le texte de la Bulle pontificale nommant Mgr l'Auxiliaire de Québec coadjuteur avec future succession et j'ai la satisfaction d'y trouver le témoignage que le Pape, comme la grammaire, est pour moi : le Saint-Père adresse sa lettre " A ses chers fils, clercs et fidèles de la ville et du *diocèse* de Québec".

F.-X. GOSSELIN.

———

LES LIVRES

Missel quotidien. Traduit et commenté par dom Gaspar Lefebvre, O.B., prieur du Monastère de Saint-André, illustré par René de Cramer. Zevenkecken, Lopham-lez-Bruges.

Plus simple, plus accessible que le fameux ouvrage de dom Guéranger, le Missel de dom Lefebvre n'en est pas moins un manuel riche de science et de piété. Il comporte tous les renseignements nécessaires à l'intelligence de la liturgie, et le texte (latin-français) de tous les offices essentiels. Certains chants même sont notés, ce qui rendra plus facile la participation active des fidèles aux vêpres, par exemple, ou aux complies.

La typographie est nette, élégante, avec une heureuse variété de caractères. L'illustration, abondante sans surcharge, est d'un heureux effet décoratif.

Au total, une oeuvre soignée, bien supérieure, pour le fond et pour la forme, au plus grand nombre des œuvres similaires.

Format commode, enfin, et étant donné le mode de publication, facilité de relier les divers fascicules ou de les employer isolément grâce à une couverture mobile.

L'ABBÉ G. D'ISNÉ. *Allons à Dieu.* Courtes méditations pour la jeunesse. 1 vol. in-8 de VIII-848 pages, chez Lethielleux, à Paris, 1919.

Ces méditations, dans l'intention de l'auteur, s'adressent aux petits de cinq à dix ans ; est-ce modestie ou amour profond de ceux dont Jésus a dit que le royaume des cieux leur appartient ? Mais de même que la nourriture des enfants devient parfois un aliment substantiel pour les hommes, ainsi ces pages dédiées à l'enfance peuvent soutenir l'adolescence et la jeunesse.

Les évangiles du dimanche et des fêtes, divisés en fragments, y fournissent un sujet de méditation pour chaque jour de la semaine durant le cycle complet d'une année ; quelques développements sont ajoutés pour les fêtes principales. Cette disposition est heureuse ; elle est bien dans l'intention de l'Église,demandant qu'on lise chaque dimanche ces évangiles aux fidèles afin qu'ils s'en instruisent. Les méditations quotidiennes ont pour sujet une phrase ou quelques mots tirés du texte évangélique du dimanche précédent ; elles sont courtes et ont d'ordinaire la forme d'une antithèse prononcée où la doctrine du Maître juge de la conduite des enfants ou des méchants. Elles se terminent par une courte résolution : *Aujourd'hui je veux . . .* ; et une invocation ou une bonne pensée.

La simplicité, la clarté, le vécu dont elles s'animent les rendent pleines d'intérêt pour l'enfant. Commentées par un maître ou par une bonne éducation, nous croyons que les résultats de ces pages sur les jeunes âmes et dans les jeunes cœurs seraient des plus consolants. Nous souhaitons aux classes élémentaires d'en posséder chacune un exemplaire ; nous conseillons aux éducatrices, de s'en inspirer; nous félicitons l'auteur, qui a déjà aidé les chrétiens formés à méditer l'Évangile, d'avoir invité d'une façon si heureuse les jeunes gens et les jeunes filles auprès de ce Dieu qui réjouissait la jeunesse du Psalmiste.

Florido GAGNÉ, *ptre.*

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES DES VOLUMES V ET VI

TABLE DES MATIÈRES DES VOLUMES V ET VI

PAR NOMS D'AUTEURS

CARTES PROFESSIONNELLES